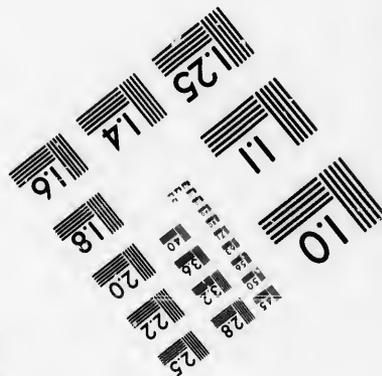
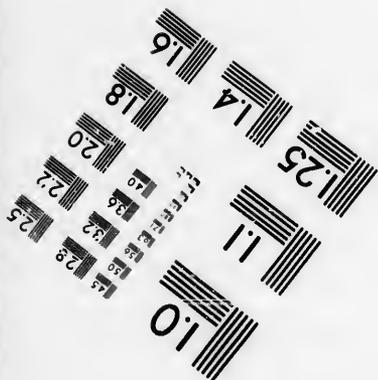
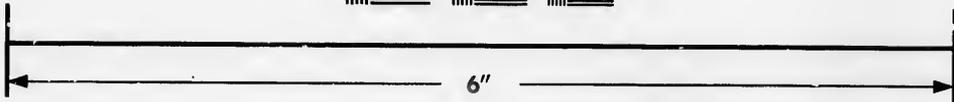
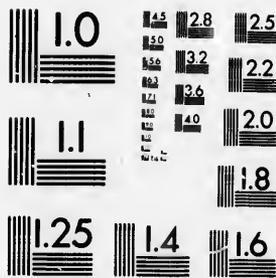


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manqua | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

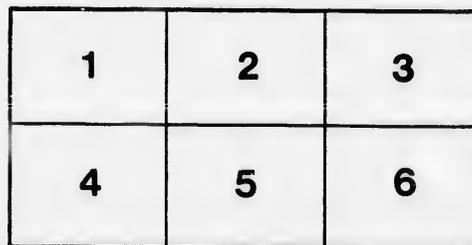
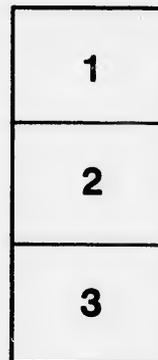
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

362
GRAMMAIRE

FRANÇAISE



COURS ELEMENTAIRE, COURS MOYEN
ET COURS SUPERIEUR

PAR

LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES



MONTREAL,
44, rue Coté, 44.



Enregistrée, conformément à l'Acte du Parlement du Canada,
en l'année m^o. huit cent quatre-vingt-seize, par JEAN
ROUTHIER, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

AVERTISSEMENT

Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première contient la *Classification* et l'*Orthographe des diverses parties du discours*, et les principales règles de syntaxe de l'*Adjectif*, du *Verbe* et du *Participe* ; la deuxième comprend divers petits traités relatifs aux *Signes orthographiques*, à la *Ponctuation*, à la *Prononciation*, à l'*Orthographe d'usage* et à l'*Analyse grammaticale* et *logique* ; enfin la troisième est spécialement destinée à la *Syntaxe des dix parties du discours*.

Cette édition, mise en rapport avec le nouveau *Dictionnaire de l'Académie*, est imprimée avec trois sortes de caractères ; en général, le *petit texte* est employé pour des chapitres et des articles moins importants ; mais cette distinction ne suffisant pas pour régulariser l'étude de la grammaire, on a subdivisé l'ouvrage en trois cours distincts :

1° Le *cours élémentaire*, qui se compose à peu près des numéros précédés d'un astérisque, et qui a été imprimé à part, sous le titre de *Extrait de la Grammaire française*.

2° Le *cours moyen*, qui comprend, outre le *cours élémentaire*, tous les numéros marqués de deux astérisques.

3° Enfin, le *cours supérieur*, destiné aux élèves les plus avancés, et comprenant toute la grammaire.

Nous avons pensé qu'il serait agréable aux élèves de trouver, dans ce livre, la signification étymologique des principaux termes de grammaire ; nous l'avons indiquée dans des renvois.

Nous avons également placé au bas de chaque page les questions relatives aux numéros qu'elle contient ; cette disposition sera, il nous semble, plus commode pour les maîtres et pour les élèves.

Nous donnons aussi, dans un appendice placé à la fin de cet ouvrage, un résumé de l'histoire de la Langue française et un traité de l'Étymologie.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

* 1. La *Grammaire* (a) est l'art d'exprimer ses idées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies (b).

ARTICLE 1^{er}.—DU LANGAGE PARLÉ

** 2. Pour exprimer les idées par la parole ou par l'écriture, on emploie des mots. Ainsi les mots sont les signes de nos idées.

Les mots dans le langage parlé sont formés de sons.
Les mots écrits sont formés de lettres.

*** 3. Un *Son*, considéré comme élément du langage, est une émission distincte d'air vocal.

Le son est produit principalement dans le larynx ; il est modifié plus ou moins par les autres organes de la parole : les lèvres, les dents, la langue, le palais, le pharynx ou gosier et le nez.

** 4. Il y a deux sortes de sons, les sons simples ou inarticulés et les sons articulés.

** 5. On appelle sons *simples* ou *inarticulés* ceux qui ne sont pas sensiblement modifiés par les organes de la parole ; on les appelle encore sons purs, élémentaires, fondamentaux, primitifs, ou même simplement voix.

-
- * 1. *Qu'est-ce que la Grammaire ?*
 - ** 2. *Comment exprime-t-on ses idées par la parole ?*
 - *** 3. *Qu'est-ce qu'un son vocal ?*
 - ** 4. *Combien y a-t-il de sortes de sons ?*
 - ** 5. *Qu'est-ce qu'un son simple ?*

(a) *Grammaire*. — Du bas latin *grammaria* pour *grammatica*, formé lui-même du grec *gramma*, lettre.

(b) La grammaire générale ou théorique est la *science* du langage ; mais la grammaire d'une langue particulière est l'*art* de parler et d'écrire cette langue.

** 6. Il y a en français treize sons simples, savoir : *a, e, é, è, î, o, u, eu, ou, au, in, on, un.*

** 7. Un son *articulé* est celui qui est modifié par quelqu'un des organes de la parole.

** 8. Nous avons en français dix-neuf articulations ou modifications de sons, savoir (1) : *b, c* (dur), *d, f, g* (dur), *h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z, ch* (doux), *gn* (doux), *ll* (mouillées).

** 9. On appelle *diphthongue* (*a*) deux sons simples, distincts, qui se prononcent en une seule émission de voix, comme *ia, io, oi, oin*, dans *fiacre, fiôle, foison, foïn*.

ARTICLE 2. — DE LANGAGE ÉCRIT

* 10. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention, qu'on appelle *lettres alphabétiques*.

** 10 bis. Les *lettres* sont des signes ou caractères conventionnels qui représentent le son de la voix.

** 11. On appelle *alphabet* (*b*) la liste des caractères nécessaires pour représenter les sons d'une langue.

* 12. L'alphabet français a vingt-six lettres, savoir :

Minuscules : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.*

Majuscules : *A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.* Cet alphabet vient presque tout entier des Romains.

* 13. Il y a deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes.

** 6. Combien avons-nous de sons simples ?

** 7. Qu'est-ce qu'un son articulé ou composé ?

** 8. Combien avons-nous d'articulations en français ?

** 9. Qu'appelle-t-on diphthongue ?

* 10. Comment exprime-t-on ses pensées par l'écriture ?

** 10 bis. Qu'appelle-t-on lettres ?

** 11. Qu'appelle-t-on alphabet ?

* 12. Combien l'alphabet français a-t-il de lettres ?

* 13. Combien y a-t-il de sortes de lettres ?

(1) Prononcez *be, de, fe, gue, he, je, le, me, ne...*

(a) *Diphthongue*, de deux mots grecs *dis* et *phthoggos* qui veulent dire deux sons.

(b) *Alphabet*, du nom des deux premières lettres grecques *alpha, bêta* — L'alphabet s'appelle aussi quelquefois l'A B C, du nom des trois premières lettres françaises.

* 14. Les *voyelles* (*a*) sont des lettres qui, prononcées seules, produisent une voix, un son.

Il y a en français six voyelles simples, ce sont : *a*, *e*, *i*, *y*, *o*, *u* (1).

** 15. On distingue trois sortes d'*e* : 1° l'*e* muet, qui ne se fait pas ou presque pas entendre. Ex. : "joie, homme"; 2° l'*e* fermé, qui se prononce la bouche presque fermée. Ex. : "vérité"; 3° l'*e* ouvert, qui se prononce la bouche presque ouverte. Ex. : "succès, arrêt, regret".

* 16. Les *consonnes* (*b*) sont des lettres qui n'expriment un son qu'avec le secours des voyelles.

** 16 bis. D'après le principal organe qui sert à les prononcer, on divise ordinairement les consonnes en quatre classes principales : les labiales, les dentales, les palatales et les gutturales.

Les **labiales** (*c*) sont celles qui se prononcent surtout au moyen des lèvres ; ce sont : *p*, *b*, — *f*, *v*, — *m*. — Ex. : *Père, bonté ; force, vue ; mère.*

Les **dentales** (*d*) sont celles qui se prononcent en appuyant la langue contre les dents ; ce sont : *t*, *d*, — *s*, *z*, — *n*. — Ex. : *Terre, dent ; sens, zéro ; nord.*

Les **palatales** (*e*) sont celles qui se prononcent en portant la langue vers le palais ; ce sont : *ch*, *j*, — *gn*, — *ill*, *l*, *r*. — Ex. : *Chose, joie ; agneau ; feuille, lait, roi.*

Les **gutturales** (*f*) sont celles qui se prononcent du gosier ; ce sont : *c* (*k*, *q*), *g*. — Ex. : *Coq, kilo, gare.*

* 14. *Qu'est-ce que les voyelles et combien en avons-nous ?*

** 15. *Combien distingue-t-on de sortes d'e ?*

* 16. *Qu'est-ce que les consonnes ?*

** 16 bis. *En combien de classes divise-t-on ordinairement les consonnes ?*

(1) La voyelle *e* peut, au moyen des accents, représenter aussi les sons simples : *é, è* ou *ê*.

Et et *ÿ* représentent le même son.

Pour représenter les autres sons simples, on emploie plusieurs lettres, formant ce qu'on appelle des voyelles composées. Ex. *au, eu, in, ou, un.*

Les voyelles ont aussi des équivalents. Ainsi *è* peut être représenté par *et, ais, aient...*; *au*, par *am, en, em...*; *in*, par *im, ein, aim...*; *o*, par *au, eau, oh...*

(a) *Voyelles*, du mot français *voix*.

(b) *Consonne*, de deux mots latins qui veulent dire *sonner avec*.

(c) *Labial*, du latin *labia*, lèvres.

(d) *Dental*, de *dens*, *dentis*, dent.

(e) *Palatal*, de *palatum*, palais.

(f) *Guttural*, de *guttur*, gosier.

* 17. Nous avons en français dix-neuf consonnes, savoir : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, (w), x, z*. Plusieurs de ces lettres représentent la même articulation. Ex. : *c, k, q*, dans *coq, coke* (1).

* 18. La lettre *h* est *muette* quand elle est nulle pour la prononciation. Ex. : *Saint Thomas était un habile théologien*.

Elle est *aspirée* quand elle empêche la liaison de la lettre précédente avec la suivante. Ex. : *Un héros doit s'enhardir contre les hasards de la guerre*.

ARTICLE 3.—DES SYLLABES ET DES MOTS

* 19. On nomme *syllabe* (*a*) une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix.

Ainsi *pas* n'a qu'une syllabe ; *passer* en a deux (*pas-ser*) ; *dépasser* en a trois (*dé-pas-ser*) ; *outrepasser* en a quatre (*ou-tre-pas-ser*) (2).

** 20. Un *mot* est une syllabe ou une réunion de syllabes employées comme signe d'une idée.

** 21. On appelle *monosyllabe* (*b*) un mot qui n'a qu'une syllabe, et *polysyllabe* (*c*) celui qui en a plusieurs.

*** 22. Une *idée* est la notion ou la représentation dans notre esprit d'un objet quelconque : les mots *Dieu, bon, arbre*, représentent des idées.

* 17. Combien avons-nous de consonnes ?

* 18. Quand est-ce que la lettre *h* est muette ? Quand est-elle aspirée ?

* 19. Qu'est-ce qu'une syllabe ?

** 20. Qu'est-ce qu'un mot ?

** 21. Qu'appelle-t-on monosyllabe et polysyllabe ?

*** 22. Qu'est-ce qu'une idée ?

(1) Nous avons trois articulations qui n'ont pas de consonnes spéciales, et que l'on représente par plusieurs lettres. Ce sont *ch, gn, ll* : "achat, agneau, briller."

Certaines consonnes ont aussi des équivalents. Ainsi l'articulation *f* peut être représentée par *ph* ; *c* peut l'être par *k, q, qu, ch* (dur) ; *s* peut l'être par *ç, çç, t...* Ex. : "épithape, coque, cœur, nation."

(2) Une *syllabe orale* est formée d'un son isolé (*à, oh ! où ?*), ou bien d'un son accompagné d'une ou plusieurs articulations ; ces articulations peuvent être placées avant le son (*la, clé, splendide*), ou après (*if, Est, art*), ou bien avant et après (*bol, coq, chute*).

(a) *Syllabe*, de deux mots grecs qui signifient *je prends avec*.

(b) *Monosyllabe*, de plusieurs mots grecs qui signifient *seule syllabe*.

(c) *Polysyllabe*, de mots grecs qui veulent dire *plusieurs syllabes*.

*** 23. Une *proposition* est l'expression d'un jugement ; par exemple : *Dieu est bon.*

*** 24. On nomme *phrase* (a) une ou plusieurs propositions qui expriment un sens complet. Ex. : *Nous devons aimer Dieu, car Dieu est bon.*

*** 25. Un *discours* est une suite de propositions ou de phrases qui se rattachent à un même sujet.

* 26. Les mots de la langue française sont groupés en dix classes, qu'on appelle les parties du discours ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

* 27. Les mots, relativement à leur orthographe (b), sont divisés en mots variables et en mots invariables.

* 28. Les mots *variables* sont ceux qui peuvent subir quelques changements ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

* 29. Les mots *invariables* sont ceux qui s'écrivent toujours de la même manière ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

*** 23. *Qu'est-ce qu'une proposition ?*

*** 24. *Qu'est-ce qu'une phrase ?*

*** 25. *Qu'est-ce qu'un discours ?*

* 26. *Comment sont groupés les mots de la langue française ?*

* 27. *Comment sont divisés les mots, relativement à leur orthographe ?*

* 28. *Quels sont les mots variables ?*

* 29. *Quels sont les mots invariables ?*

(a) *Phrase*, d'un mot grec *phrazô* qui veut dire *je parle*.

(b) *Orthographe*, de deux mots grecs *orthos* et *graphô* qui veulent dire *j'écris droit*.

PREMIÈRE PARTIE

CLASSIFICATION ET ORTHOGRAPHE

CHAPITRE PREMIER

DU NOM OU SUBSTANTIF

* 30. Pour faire connaître les êtres, on leur a donné des dénominations particulières. Ainsi on a appelé *terre* le globe que nous habitons ; *soleil*, l'astre qui préside au jour ; *mémoire*, la faculté par laquelle nous nous rappelons quelque chose ; *volonté*, celle par laquelle nous agissons librement, etc. : ces mots *terre*, *soleil*, *mémoire*, *volonté*, sont des noms.

Tous les êtres que nous voyons, ou dont nous connaissons l'existence, ont de même reçu un *nom* particulier.

ARTICLE 1^{er}.—CLASSIFICATION DU NOM

* 31. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner une personne, un animal ou une chose. Ex. : *CHAMPLAIN fonda la VILLE de QUÉBEC* ; ces mots *Champlain*, *ville* et *Québec* sont des noms.

* 32. Il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre.

* 33. Le nom *commun* est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce, comme le nom *enfant*, qui convient à tous les enfants ; le nom *ville*, qui convient à toutes les villes.

* 34. Le nom *propre* est celui qui ne s'applique qu'à un être, ou à une réunion d'êtres que l'on veut désigner en particulier, comme *Champlain*, qui désigne une certaine personne ; *Québec*, qui désigne une certaine ville ; *Canadiens*, qui désigne un certain peuple, etc.

La première lettre des noms propres est une majuscule.

* 31. *Qu'est-ce que le nom ou substantif ?*

* 32. *Combien y a-t-il de sortes de noms ?*

* 33. *Qu'est-ce que le nom commun ?*

* 34. *Qu'est-ce que le nom propre ?*

** 35. On appelle *collectifs* certains noms communs qui, tout en restant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs êtres formant un tout, une collection.

** 36. On distingue deux sortes de collectifs, les collectifs généraux et les collectifs partitifs.

** 37. Les collectifs *généraux* sont ceux qui expriment l'idée d'une collection complète. Ex.: *La FOULE des humains*, c'est-à-dire tous les humains ; *L'ARMÉE des ennemis*, c'est-à-dire tous les ennemis.

** 38. Les collectifs *partitifs* sont ceux qui expriment une collection partielle. Ex.: *Une FOULE de personnes*, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ; *cette TROUPE de soldats* ; *la PLUPART des hommes*, etc.

* 39. On appelle nom *composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *arc-en-ciel*, *avant-coureur*, *Trois-Rivières*.

On appelle aussi mot composé un mot formé d'un radical et d'un préfixe. Ex.: *Reconstruction*, *déplaisir*, *surcharge*.

* 40. Les mots distincts formant un nom composé sont ordinairement joints par le trait d'union. Ex.: *avant-garde*, *Hôtel-Dieu*.

ARTICLE 2.—PROPRIÉTÉS DU NOM

** 41. Les noms ont deux propriétés principales, celle du genre et celle du nombre.

* 42. Il n'y a que deux genres en français, le *masculin* et le *féminin*.

* 43. Les noms *lion*, *bœuf*, *cheval*... sont du genre masculin.

** 35. *Qu'appelle-t-on collectifs ?*

** 36. *Combien distingue-t-on de sortes de collectifs ?*

** 37. *Qu'est-ce que les collectifs généraux ?*

** 38. *Qu'est-ce que les collectifs partitifs ?*

* 39. *Qu'appelle-t-on nom composé ?*

* 40. *Par quoi sont ordinairement joints les mots formant un nom composé ?*

** 41. *Quelles sont les principales propriétés du nom ?*

** 42. *Combien y a-t-il de genres en français ?*

* 43. *Citez des noms qui soient du genre masculin ?*

* 44. Les noms *lionne, vache, jument...* sont du genre féminin.

* 45. Les noms des êtres inanimés sont considérés comme étant du genre masculin ou du genre féminin d'après l'usage : par exemple, *soleil, livre, tableau*, sont du genre masculin ; *lune, montre, table*, du genre féminin.

* 46. On reconnaît généralement qu'un nom est du genre masculin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *le* ou *un*. Ex. : *LE père, UN livre*.

* 47. On reconnaît qu'un nom est du genre féminin quand l'usage permet de le faire précéder des mots *la* ou *une*. Ex. : *LA mère, UNE table*.

*** Un petit nombre de noms ont au féminin une terminaison particulière :

autocrate,	<i>autocratrice</i>	héros,	<i>héroïne</i>	chevreuil,	<i>chevrette</i>
czar,	<i>zarine</i>	roi,	<i>reine</i>	lévrier,	<i>levrette</i>
fil,	<i>file</i>	serviteur,	<i>servante</i>	perroquet,	<i>perruche</i>
gouverneur,	<i>gouvernante</i>				

*** Une trentaine de noms ont un mot différent pour correspondant féminin :

frère,	<i>sœur</i>	mari,	<i>femme</i>	papa,	<i>maman</i>
garçon,	<i>fil</i>	monsieur,	<i>madame</i>	parrain,	<i>marraine</i>
gendre,	<i>br</i>	neveu,	<i>nièce</i>	père,	<i>mère</i>
homme,	<i>emme</i>	oncle,	<i>tante</i>	seigneur,	<i>dame</i>
bélier,	<i>brebis</i>	jars,	<i>oie</i>	porc,	<i>truie</i>
bœuf,	<i>vache</i>	lièvre,	<i>hase</i>	sanglier,	<i>laie</i>
cerf,	<i>biche</i>	mâle,	<i>femelle</i>	singe,	<i>guenon</i>
cheval,	<i>jument</i>	pigeon,	<i>colombe</i>	taureau,	<i>vache</i>
coq,	<i>poule</i>				

*** Les noms des professions ou actions exercées ordinairement par des hommes ne s'emploient pas au féminin ; tels sont :

artisan	chef	partisan	potier
assassin	écrivain	peintre	soldat
avocat	géomètre	philosophe	témoin
charlatan	médecin		

* 44. Citez des noms qui soient du genre féminin ?

* 45. Quel genre ont reçu les noms d'êtres inanimés ?

* 46. Comment reconnaît-on qu'un nom est du masculin ?

* 47. Comment reconnaît-on qu'un nom est du féminin ?

*** *Noms sur le genre desquels on hésite quelquefois.*

Noms masculins.

abîme	arcane	emblème	hôpital	omnibus
acabit	argent	émétique	horoscope	ongle
acrostiche	armistice	emplâtre	hospice	opprobre
acte	artifice	encombre	hôtel	opuscule
adage	astérisque	entr'acte	hyménée	orage
âge	asthme	épiderme	imposte	orbe
air	atome	épilogue	incendie	orchestre
a'ambic	angre	épisode	indice	organe
albâtre	anspice	épithalame	interligne	orifice
alvéole	antel	équilibre	internède	ouvrage
amadon	automate	équinoxe	intervalle	parafe ou . . .phe
amalgame	automne	érysipèle	insterstice	pétale
ambre	balustre	esclandre	isthme	platine (métal)
amiante	caucere	escompte	ivoire	pleur
anathème	centime	étage	légume	quadrige
anchois	cigare	évangile	leurre	quaine
ancile	cloporte	éventail	limbe	rebours
anévrisme	concombre	exemple	losange	stade
animalcule	crabe	exorde	mânes	tubercule
anniversaire	décombres	girofle	mihi	ulcère
antidote	dialecte	héliotrope	minuit	uniforme
antipode	échange	hémisphère	monticule	ustensile
antre	éclair	hémistiche	naphite	vestige
apauvage	ellébore	hiéroglyphe	obélisque	viscère
apologue	éloge	holocauste	obstacle	vivres

Noms féminins.

abside	argile	écritoire	idole	orbite
absinthe	armoire	euchume	idylle	oriflamme
agrafe	arries	éphémérides	image	ouïe
alarme	artère	épigraphe	immondicie	ouïe
alcôve	astuce	épitaphe	impasse	paroi
amnistie	atmosphère	épiphète	insulte	patère
amorce	attache	équerre	injube	pédale
anagramme	avant-scène	équivoque	nacre	prémices
ancre	clovisse	estompe	oasis	régisse
anicroche	dinde	extase	obsèques	sandaraque
ankylose	drachme	extase	offre	sentinelle
antichambre	ébène	fibre	omoplate	ténèbres
apothéose	écarlate	fourni	ouce	varice
arabesque	échappatoire	horloge	opale	
arête	écharde	huile	orange	
		hydre		

* 48. Le *nombre* est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité.

* 49. Il n'y que deux nombres en grammaire : le *singulier* et le *pluriel*.

* 50. Un nom est au singulier quand il ne désigne qu'un seul être. Ex.: *Un homme, une table.*

* 48. *Qu'est-ce que le nombre ?*

* 49. *Combien y a-t-il de nombres en français ?*

* 50. *Quand est-ce qu'un nom est au singulier ?*

* 51. Un nom est au pluriel quand il désigne plusieurs êtres. Ex.: *Des hommes, des tables.*

** 52. Les noms ont une troisième propriété, appelée l'*étendue*, d'après laquelle ils sont pris dans un sens *déterminé* ou dans un sens *indéterminé*.

*** 53. Un nom déterminé a trois degrés d'étendue, car il peut désigner ou un genre, ou une espèce, ou un individu.

*** 54. Le nom désigne un *genre* quand il comprend tous les êtres de même nature : *L'HOMME a été créé à l'image de Dieu* : ici, le nom HOMME, désignant tout le genre humain, est *générique*.

*** 55. Le nom désigne une *espèce* lorsqu'il est restreint à une certaine classe d'êtres : *Les HOMMES vertueux sont estimés* : ici, le nom HOMMES, ne désignant qu'une espèce d'hommes, est *spécifique*.

*** 56. Le nom désigne un *individu* lorsqu'il est restreint à un seul être ou à des êtres isolés. Ex.: *Cet HOMME est vertueux* ; *ces HOMMES sont vertueux* : ici, les noms HOMME et HOMMES sont *individuels*, parce qu'ils ne désignent que des hommes isolés (1).

** 57. Un nom commun est pris dans un sens indéterminé quand l'être n'est pas désigné d'une manière précise. Ex.: "*J'ai vu une MONTRE en OR,*" ici le nom *montre* reste indéterminé, parce qu'on ne dit pas quelle montre on a vu ; et de même le nom *or*, parce qu'il est employé d'une manière vague.

ART. 3.—FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS

* 58. La règle générale, pour former le pluriel d'un nom au singulier, est d'ajouter une *s*. Ex.: *Un enfant,*

* 51. *Quand est-ce qu'un nom est au pluriel ?*

** 52. *Les noms n'ont-ils pas une troisième propriété ?*

*** 53. *Combien le nom a-t-il de degrés d'étendue ?*

*** 54, 55, 56. *Quand est-ce que le nom désigne un genre ?... une espèce ?... un individu ?*

** 57. *Quand est-ce qu'un nom commun est pris dans un sens indéterminé ?*

* 58. *Quelle est la règle générale pour former le pluriel d'un nom ?*

(1) Le nom propre est déterminé par lui-même ; le nom générique l'est par l'article simple ; Ex. : "*Dieu a créé l'homme à son image.*"

Les autres noms sont ordinairement déterminés : 1^o par un adjectif : "*Fortif frère est un bon élève.*" 2^o par un nom ou un infinitif : "*Le chevalier Bayard était animé du désir de combattre les plus redoutables adversaires.*" 3^o par une proposition : "*L'homme qui fait le bien est estimé.*"

FORMATION DU PLURIEL.



des enfants ; un verrou, des verrous ; un écureuil, des écureuils ; un bœuf, des bœufs.

Cette règle donne lieu à une remarque, et présente des exceptions.

* 59. Les noms terminés au singulier par *s, x, z* ne changent pas au pluriel, parce qu'ils en ont déjà la marque. Ex.: *Un palais, des palais ; un crucifix, des crucifix ; un nez, des nez.*

* 60. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent un *x* au pluriel. Ex.: *Un tableau, des tableaux ; un cerceau, des cerceaux ; un feu, des feux ; un neveu, des neveux.*

Il n'y a exception que pour *landau* et *bleu*, qui doivent prendre une *s*. Ex : *Les LANDAUS sont des voitures légères ; les BLEUS de Prusse sont estimés.*

* 61. Les noms en *ou* suivent la règle générale. Ex.: *Un dou, des dous ; un bambou, des bambous.*

Cependant *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* prennent un *x* au pluriel. Ex.: *Des BIJOUX précieux ; de jolis CAILLOUX ; mets-toi à GENOUX, etc.*

* 62. Les noms en *al* forment leur pluriel en *aux*. Ex.: *Le général, les généraux ; un hôpital, des hôpitaux.*

Il y a exception pour les suivants, qui prennent une *s*: *aval, bal, bancal, cal, carnaval, cérémonial, festival, nopal, pal, régal* et *sandal*. Ainsi l'on écrit : *Un aval, des avals ; un bal, des bals, etc.*

Il y a aussi une exception pour les noms d'animaux en *al*. Ex.: *Le chacal, les chacals ; le narval, les narvals ; on dit cependant le cheval, les chevaux ; l'origanal, les originaux.*

* 63. Les noms en *ail* prennent ordinairement une *s* au pluriel : *Un portail, des portails ; le détail, les détails.*

-
- * 59. Quel est le pluriel des noms terminés au singulier par *s, x, z* ?
 - * 60. Que prennent au pluriel les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* ?
 - * 61. Quel est le pluriel des noms en *ou* ?
 - * 62. Comment les noms en *al* forment-ils leur pluriel ?
 - * 63. Comment les noms en *ail* forment-ils leur pluriel ?

Pendant *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail* (a), *vantail* (de porte), *ventail* (de casque) et *vitrail* changent *ail* en *aux*. Ex.: Des BAUX de neuf ans ; des CORAUX brécieux ; d'anciens VITRAUX peints, etc.

Ail fait *aïls* ou *aïlx* ; *bétail* n'a pas de pluriel ; on se sert du mot *bestiaux*.

** 64. *Aïeul* fait *aïeux* lorsqu'il s'agit d'ancêtres en général, et *aïeuls* quand il s'agit seulement des grands-pères et des grand'mères. Ex.: Mes AÏEULS (mes grands-pères) me disaient beaucoup de bien de mes AÏEUX (de mes ancêtres).

On emploie aussi *aïeuls* pour les autres ascendants à un degré déterminé : " Mes *bisaïeuls*, mes *trisaïeuls*.

** 65. *Ciel* fait *cieux*, excepté lorsqu'il désigne des climats, des dessus de lit, des hauts de tableau ou de carrière. Ex.: Des CIELS de lit, des CIELS de tableau, de carrière ; la France est sous un des plus beaux CIELS tempérés.

** 66. *Œil* fait *yeux* au pluriel, excepté quand il entre dans un nom composé. Ex.: Les YEUX sont le miroir de l'âme ; la géographie et la chronologie sont les deux YEUX de l'histoire ; les ŒILS-DE-BŒUF éclairent les greniers.

Tableau du pluriel dans les noms.

RÈGLE

Prennent l's finale : { 1° les noms en général ;
2° *landau* et *bleu* ;
3° la plupart des noms en *ou* ;
4° certains noms en *al* ; *aval*, *bal*, etc. ;
5° la plupart des noms en *ail*.

** 64. *Quel est le pluriel du mot aïeul ?*

** 65. *Quel est le pluriel du mot ciel ?*

** 66. *Quel est le pluriel du mot œil ?*

(a) *Travail* fait *travails* : 1° quand il désigne les comptes que rend un chef d'administration ; 2° quand il s'applique à certaines écritures, à certaines opérations de cabinet ; 3° enfin quand il désigne des machines en bois auxquelles on attache les chevaux vicieux pour les ferrer ou les panser.

REMARQUE

Restent invariables les noms en *s*, *x*, *z*.

EXCEPTIONS

Preennent l'*x* : $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ les noms en } au ; \\ 2^{\circ} \text{ les noms en } eu ; \\ 3^{\circ} \text{ quelques noms en } ou : \textit{bijoux, cailloux, etc.} \end{array} \right.$

Changent *al* en *aux* : la plupart des noms en *al*.

Changent *ail* en *aux* : quelques noms en *ail* : *baïl, corail, etc.*

Trois noms ont deux formes pour le pluriel : *aïeul, ciel* et *ail*.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

* 67. Devant les noms communs employés dans un sens déterminé, on place ordinairement *le* s'ils sont du masculin singulier, *la* s'ils sont du féminin singulier, *les* s'ils sont du pluriel.

Ce mot, qui prend ainsi les trois formes *le, la, les*, a été appelé *article*. Il a pour fonctions : 1^o d'indiquer le genre et le nombre des noms ; 2^o de les déterminer s'ils sont pris dans toute leur étendue de signification. Ex. : "*Les hommes sont mortels ;*" ou de concourir à les déterminer si leur sens est restreint par d'autres mots. Ex. : "*Les hommes vertueux sont estimés.*"

* 68. L'*article (a)* est un petit mot, *le, la, les*, que l'on met devant les noms pour en indiquer le genre et le nombre et servir à les déterminer. Ex. : *Le mérite, La vertu, Les talents doivent être modestes.*

* 69. L'*article singulier* perd ou élide l'*e* ou l'*a* devant une voyelle ou une *h* muette. On dit *l'enfant, l'amitié, l'histoire*, au lieu de *le enfant, la amitié, la histoire*. On remplace par une apostrophe la lettre supprimée ou élidée.

L'*élision* n'a pas lieu dans les expressions *le oui, le onze, le uhlan, le yatagan, la yote*, et quelques autres d'un usage rare.

* 68. *Qu'est-ce que l'article ?*

* 69. *Quand est-ce que l'article singulier perd l'e ou l'a ?*

(a) *Article*, du mot latin *articulum*, qui signifie *petit membre*.

* 70. Lorsque *de* et *à* précèdent l'article *le*, ils se combinent avec lui devant une consonne ou une *h* aspirée. Ainsi l'on dit : *Le palais DU prince*, pour : *le palais DE LE prince* ; *je cours AU hasard*, pour : *je cours A LE hasard*.

On change également *de les* en *des*, et *à les* en *aux*, devant les mots pluriels. Ainsi l'on dit : *J'obéis AUX arrêlés DES gouverneurs*, au lieu de : *J'obéis A LES arrêlés DE LES gouverneurs*.

Ces mots *du*, *au*, *des* et *aux* sont appelés articles contractés.

** 71. Quelques grammairiens distinguent deux sortes d'articles : l'article défini et l'article indéfini.

L'article défini *le*, *la*, *les*, se met devant les noms déterminés. Ex. : *LE regard*, *LA physionomie*, *LES gestes d'un orateur*, *agissent sur son auditoire*.

L'article indéfini *un*, *une*, *du*, *de la*, *de l'*, *des*, se met devant les noms indéterminés. Ex. : *UN conseil*, *UNE réprimande*, *DU sentiment*, *DE LA raison*, *DES larmes*, *ne suffisent pas toujours pour toucher le coupable*.

Mais cette distinction ne paraît pas suffisamment justifiée. Les mots *un*, *une*, quand ils ne servent pas à compter, ne sont en réalité que des *adjectifs indéfinis* ; et les mots *du*, *de la*, *des*, devant un nom pris dans un sens partitif, sont plus justement appelés *articles partitifs*.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

* 72. Les êtres sont susceptibles de différentes qualités, soit bonnes, soit mauvaises : par exemple, un enfant est *bon*, *docile*, *studieux* ; un autre sera *méchant*, *volage*, *paresseux*. Les noms peuvent aussi porter à l'esprit une idée plus ou moins déterminée ou précisée ; on dit *cet homme*, *ces hommes*, *quelques hommes*.

Ces mots *bon*, *docile*, *studieux*, *méchant*, *volage*, *paresseux*, qui marquent les différentes qualités attribuées aux enfants, sont des *adjectifs qualificatifs* ; et les mots *cet*, *ces*, *quelques*, qui font prendre le nom *homme* dans un sens plus ou moins déterminé, sont des *adjectifs déterminatifs*.

ARTICLE 1^{er}.—CLASSIFICATION DE L'ADJECTIF

* 73. L'*adjectif* (a) est un mot que l'on joint au

* 70. *Ne forme-t-on pas des mots en unissant avec l'article les prépositions à et de, et comment les appelle-t-on ?*

** 71. *Qu'appelle-t-on articles indéfinis ou articles partitifs ?*

* 73. *Qu'est-ce que l'adjectif ?*

(a) *Adjectif*, de deux mots latins qui veulent dire *jeté auprès*.

nom pour le qualifier ou pour le déterminer. Ex. : UN *enfant* AIMABLE ; CES *hommes* SAVANTS.

* 74. On reconnaît qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* et *chose* ; ainsi, *habile*, *agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne* HABILE, *chose* AGRÉABLE.

* 75. Il y a deux sortes d'adjectifs, l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif.

* 76. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime une qualité de l'être nommé. Ex. : Un *enfant* AIMABLE ; des *hommes* OBLIGEANTS ; *aimable* et *obligeants* sont des adjectifs qualificatifs.

** 77. Les adjectifs varient dans leur terminaison pour exprimer leur rapport avec le nom auquel ils sont joints, c'est-à-dire qu'ils en adoptent le genre et le nombre.

ARTICLE 2.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS

* 78. La règle générale pour former le féminin d'un adjectif masculin est d'ajouter un *e* muet. Ex. : *Grand*, *grande* ; *général*, *générale* ; *circonspect*, *circonspecte* ; *prési.v.*, *prési.v.e.*

Cette règle donne lieu à quelques remarques et présente des exceptions.

* 79. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin. Ex. : Un *mot* UTILE, une *leçon* UTILE ; un *goût* AGRÉABLE, une *odeur* AGRÉABLE, etc. Cependant les adjectifs *maître* et *traître* font *maîtresse* et *traîtresse*.

* 74. Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif ?

* 75. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs ?

* 76. Qu'est-ce que l'adjectif qualificatif ?

** 77. Les adjectifs varient-ils ?

* 78. Quelle est la règle générale pour former le féminin d'un adjectif masculin ?

* 79. Quel est le féminin des adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ?

* 80. Les adjectifs terminés par *as, el, eil, en* et *on*, doublent la dernière consonne avant de prendre l'*e* muet du féminin. Ex.: *Gras, grasse; cruel, cruelle; pareil, pareille; ancien, ancienne; bouffon, bouffonne.*

Il n'y a d'exception que pour *ras*, qui fait *rase*.

* 81. Les adjectifs terminés par *et* doublent également la consonne finale. Ex.: *Muet, muette; violet, violette.*

Cependant *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret*, font *complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète.*

** 82. Il y a encore quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne; tels sont: *épais, gentil, gros, nul, paysan, ballot, pâlot, sot* et *vieillot*, qui font *épaisse, gentille, grosse, nulle, paysanne*, etc.

* 83. Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au masculin *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, devant une voyelle ou une *h* muette. Ex.: *BEL homme, NOUVEL appartement, FOL espoir*, etc. Ils forment leur féminin de cette terminaison, en doublant la dernière consonne. Ex.: *BELLE armoire, NOUVELLE mode, FOLLE prodigalité*, etc.

* 84. Les adjectifs terminés par *f* changent au féminin cette consonne en *v*; ainsi *bref, naïf, neuf*, font *brève, naïve, neuve*.

* 85. Les adjectifs terminés par *eux* changent l'*x* final en *s* avant de prendre l'*e* muet. Ex.: *Une personne PARESSEUSE est toujours MALHEUREUSE.*

Jaloux fait aussi *jalouse*; mais *doux, roux, faux*, font *douce, rousse, fausse*.

** 86. Les adjectifs *ammoniac, caduc, franc* (de la

* 80. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *as, el, eil, en, on* ?

* 81. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *et* ?

** 82. N'y a-t-il pas quelques autres adjectifs qui doublent la dernière consonne ?

* 83. De quelle manière les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, forment-ils leur féminin ?

* 84. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *f* ?

* 85. Quel est le féminin des adjectifs terminés par *eux* ?

** 86. Comment les adjectifs *ammoniac, caduc, ...* font-ils au féminin ?

nation des Francs), *grec, public, turc* font au féminin *ammoniaque, caduque, franque, grecque, pub'ique, turque*; tandis que *blanc, franc, sec*, sont *blanche, franche, sèche*.

** 87. Les adjectifs *absous, dissous, muscat, tiers* et *fraîs* ont aussi un féminin irrégulier; ils font *absoute, dissoute, muscade, tierce, fraîche*.

Il en est de même de *long* et *oblong, bénin* et *malin, favori* et *coi*, qui font *longue* et *oblongue, bénigne* et *maligne, favorite* et *coite*.

** 88. Les adjectifs en *er* prennent au féminin un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r*: *Premier, première; amer, amère*, etc.

Ceux en *gu* prennent un tréma sur l'*e* du féminin: *Aigu, aiguë; ambigu, ambiguë*, etc.

Enfin ceux en *ès* perdent l'accent grave et doublent l'*s*: *Exprès, expresse; profès, professe*.

** 89. Les adjectifs en *eur* ont cinq terminaisons au féminin: *eure, euse, cresse, rice* et *eur* (invariable).

* 90. Les adjectifs en *eur* qui font *eure* sont tous ceux qui sont terminés en *érieur*, et de plus *majeur, mineur* et *meilleur*. Ex.: *Une joie INTÉRIEURE est MEILLEURE qu'une joie EXTÉRIEURE*.

* 91. Les adjectifs en *eur* qui font *euse* sont ceux dans lesquels on peut changer *eur* en *ant*; ainsi *trompeur, joueur, querelleur*, feront *trompeuse, joueuse, querelleuse*, parce qu'on peut dire *trompant, jouant, querellant*.

Il y a exception pour *exécuteur, inspecteur, inventeur* et *persécuteur*, qui font *exécutrice, inspectrice, inventrice* et *persécutrice*, quoiqu'ils viennent d'un mot en *ant*.

** 87. Les adjectifs *absous, dissous,...* n'ont-ils pas aussi un féminin irrégulier?

** 88. Les adjectifs en *er*, ainsi que ceux en *gu* et en *ès*, n'ont-ils pas quelque chose de particulier au féminin?

** 89. Combien les adjectifs en *eur* ont-ils de terminaisons au féminin?

* 90. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *eure*?

* 91. Quels sont les adjectifs en *eur* qui font *euse*?

- ** 92. Les adjectifs en *eur* qui font *eresse* sont :
- 1° *Enchanteur, pécheur et vengeur*, dans tous les cas ;
 - 2° *Bailleur, défenseur, demandeur et vendeur*, mais seulement en style de palais ou des tribunaux ;
 - 3° *Chasseur*, en style mythologique.

Exemples : *Une voix ENCHANTERESSE ; cette femme est BAILLERESSE, DÉFENDERESSE de ses biens ; Diane CHASSERESSE.*

Tableau pour le féminin dans les adjectifs.

RÈGLE

Prennent l'e muet final : la généralité des adjectifs.

REMARQUES ET EXCEPTIONS

- | | |
|--|---|
| Restent invariables : | { 1° les adjectifs en <i>e</i> au masculin ;
2° <i>châlain, lèmoïn, chef</i> , etc. |
| Doubient la dernière
consonne : | { 1° ceux en <i>as, el, cil, en, on</i> , excepté
2° la plupart de ceux en <i>el</i> ; <i>ras</i> ;
3° <i>épais, gentil, gros, nul, paysan</i> , etc. ;
4° <i>bel, nouvel, fol, mol, vicil</i> . |
| Modifient
leur dernière con-
sonne : | { 1° ceux en <i>f</i> ;
2° ceux en <i>eur</i> ;
3° ceux en <i>c</i> ;
4° <i>absous, dissous, muscat, tiers, frais</i> ;
5° <i>long, oblong, bénin, malin</i> . |

Prennent *te* : *favori, coi*.

FÉMININ DES ADJECTIFS EN *eur*.

1. Prennent simplement l'*e* : { 1° ceux en *érier* ;
2° *majeur, mineur, meilleur* ;
2. Font *esse*, la plupart de ceux où l'on peut changer *eur* en *ant* ;
3. Font *eresse* : *enchanteur, pécheur*, etc. ;
4. Font *rice*, ceux où l'on peut changer *eur* en *ant* ;
5. Restent invariables, ceux qui désignent des fonctions propres aux hommes

** 92. *Quels sont les adjectifs en eur qui font eresse ?*

* 93. Les adjectifs en *eur* qui sont *rice* sont ceux en *teur* dans lesquels on ne peut pas changer *eur* en *ant* ; ainsi *corrupteur*, *adorateur*, sont *corruptrice*, *adoratrice*, parce qu'on ne peut pas dire *corruptant*, *adorant*.

** 93 bis. Les adjectifs en *eur* qui restent invariables au féminin sont ceux qui désignent des qualités, des professions propres aux hommes. Ex. : *Cette femme est AUTEUR spirituel, habile DESSINATEUR, ancien POSSESEUR, PRÉCURSEUR, PRÉDÉCESSEUR, PROFESSEUR*, etc.

*** 94. Il y a quelques autres adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ou qui n'y changent pas ; ainsi l'on dit : *Chevelure CHATAIN ; huile ROSAT ; personne TÉMOIN ; femme AGRESSEUR, CHÉF, DISPOS, ÉCRIVAIN, IMPOSTEUR, MÉDECIN*, etc.

ARTICLE 3.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS

* 95. Le pluriel, dans la plupart des adjectifs, se forme, comme dans les noms, par l'addition de *s*. Ex. : *CE SAVANT homme, CES SAVANTS hommes*. Cette règle présente quelques exceptions.

* 96. Les adjectifs terminés au singulier par *s*, *x*, ne changent pas au pluriel. Ex. : *Un habit GRIS, des habits GRIS ; un JOYEUX enfant, de JOYEUX enfants*.

* 97. Les adjectifs terminés au singulier par *au* prennent un *x* au pluriel ; il en est de même de *hébreu*. Ex. : *Le mot alléluia n'est pas NOUVEAU, c'est un mot HÉBREU ; ces mots ne sont pas NOUVEAUX, ce sont des mots HÉBREUX*.

* 98. Les adjectifs en *al* forment leur pluriel en

* 93. Quels sont les adjectifs en *eur* qui sont *rice* ?

** 93 bis. Quels sont les adjectifs en *eur* qui restent invariables au féminin ?

*** 94. N'y a-t-il pas quelques adjectifs qui ne s'emploient pas au féminin ?

* 95. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ?

* 96. Quel est le pluriel des adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ?

* 97. Quel est le pluriel des adjectifs terminés par *au* ?

* 98. Quel est le pluriel des adjectifs en *al* ?

aux. Ex.: *Un partage ÉGAL, des partages ÉGAUX ; un conte MORAL, des contes MORAUX.*

Cependant on admet généralement que les suivants prennent simplement l's final :

Amical.	Frugal.	Matinal.	Palatal.
Bancal.	Glacial.	Médial.	Papal.
Dental.	Initial.	Mental.	Pascal.
Fatal.	Jovial.	Monacal.	Pénal.
Filial.	Labial.	Nasal, natal.	Sentimental.
Final.	Lingual.	Naval.	Théâtral.

Les médecins disent *les muscles LABIAUX, les nerfs NASEAUX, etc.*

ARTICLE 4.—ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM
AUQUEL IL SE RAPPORTE

* 99. L'adjectif doit être au même genre et au même nombre que le nom auquel il se rapporte. Ex.: *Un homme INSTRUIT, une femme INSTRUITE ; des hommes INSTRUITS, des femmes INSTRUITES.*

* 100. Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, on le met au pluriel. Ainsi l'on dit : *Le savant et l'ignorant sont ÉGAUX après la mort, (et non pas ÉGAL.)*

* 101. Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, on le met au masculin pluriel. Ex.: *Le ciel et la terre sont PLEINS de merveilles, (et non pas PLEINES de merveilles.)*

** 102. Le nom commun peut devenir adjectif qualificatif, et l'adjectif qualificatif devenir nom commun.

** 103. Le nom commun devient adjectif qualificatif quand il est ajouté à un autre nom pour le qualifier. Ex.: *Louis XIV fut toujours ROI par autorité et PÈRE par tendresse.*

* 99. *À quel genre et à quel nombre doit être l'adjectif ?*

* 100. *Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers, comment l'écrit-on ?*

* 101. *Quand un adjectif se rapporte à des noms de différents genres, comment l'écrit-on ?*

** 102. *Le nom et l'adjectif ne changent-ils pas quelquefois de nature ?*

** 103. *Quand est-ce que le nom commun devient adjectif qualificatif ?*

** 104. L'adjectif qualificatif devient nom commun quand il est employé pour désigner un être. Ex.: *La nature demande le NÉCESSAIRE, la raison veut l'UTILE, l'amour-propre recherche l'AGRÉABLE, la passion exige le SUPERFLU* (1).

ARTICLE 5.—DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

* 105. L'adjectif *déterminatif* est celui qui sert à limiter, à préciser la signification du nom auquel il est joint.

* 106. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : l'adjectif démonstratif, les adjectifs possessifs, les adjectifs numéraux et les adjectifs indéfinis (2).

* 107. L'adjectif *démonstratif* est celui qui détermine le nom en y ajoutant une idée d'indication, de désignation ; il n'y en a qu'un, qui prend quatre formes différentes, savoir : *ce* ou *cet* au masculin singulier ; *cette*, au féminin singulier ; et *ces*, au pluriel des deux genres. Ex. : *Ce hampeau, Cet homme, Cette habitation, Ces hiboux, Ces hirondelles.*

* 108. On met *ce* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée. Ex. : *Ce beau château dépend de Ce hampeau.*

* 109. On met *cet* devant les mots masculins singuliers qui commencent par une voyelle ou une *h* muette. Ex. : *Cet enfant est le fils de Cet honnête cultivateur.*

* 110. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *possession*, de *propriété* ; ce sont :

** 104. *Quand est-ce que l'adjectif qualificatif devient nom commun ?*

* 105. *Qu'est-ce que l'adjectif déterminatif ?*

* 106. *Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs ?*

* 107. *Qu'est-ce que l'adjectif démonstratif ?*

* 108. *Devant quels mots met-on ce ?*

* 109. *Devant quels mots met-on cet ?*

* 110. *Qu'est-ce que les adjectifs possessifs ? et quels sont-ils ?*

(1) Les degrés de signification dans les adjectifs et les adverbes sont exposés dans la syntaxe, n^o 530.

(2) Souvent l'adjectif qualificatif sert à préciser, à limiter la signification du nom, et devient alors un véritable déterminatif. Ex. : " On estime les gens vertueux."

SINGULIER			PLURIEL	
<i>Masculin. Féminin. Des deux genres.</i>			<i>Des deux genres.</i>	
Mon.	Ma.	Notre.	Mes.	Nos.
Ton.	Ta.	Votre.	Tes.	Vos.
Son.	Sa.	Leur.	Ses.	Leurs.

* 111. Par euphonie (*a*), c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, on emploie *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa*, devant un mot féminin qui commence par une voyelle ou une *h* muette.

Ainsi l'on dira : MON *âme*, pour MA *âme* ; TON *aimable mère*, pour TA *aimable mère* ; SON *humour bizarre*, pour SA *humour bizarre*.

Pendant on dit : MA *onzième année*, TA *ouate*, SA *yole* (canot léger).

* 112. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui ajoutent au nom une idée de nombre ou de rang.

* 113. Il y a deux sortes d'adjectifs *numéraux*, les cardinaux et les ordinaux.

* 114. Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont ceux qui désignent simplement le nombre, la quantité, comme *un, deux, trois, quatre*, etc.

* 115. Les adjectifs *numéraux ordinaux* sont ceux qui déterminent le nom en désignant le rang, le numéro d'ordre, la place, comme *premier, deuxième, troisième*, etc. Ex. : Clotaire PREMIER était le QUATRIÈME fils de Clovis.

* 116. Les adjectifs *numéraux cardinaux* sont invariables. Ex. : Les prières des QUARANTE-Heures ont commencé à Milan en QUINZE CENT TRENTE-QUATRE ; pourquoi vos UN ressemblent-ils à des SEPT ?

* 111. Par euphonie, n'emploie-t-on pas *mon, ton, son* pour *ma, ta, sa* ?

* 112. Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux* ?

* 113. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs *numéraux* ?

* 114. Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux cardinaux* ?

* 115. Qu'est-ce que les adjectifs *numéraux ordinaux* ?

* 116. Les adjectifs *numéraux cardinaux* peuvent-ils varier ?

(a) *Euphonie*, de deux mots grecs qui veulent dire *bon son*.

* 117. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel lorsque, étant multipliés, ils sont suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu.

Ex.: *Moïse vécut SIX VINGTS ans, c'est-à-dire CENT VINGT ans ; nous étions en tout SEPT CENTS, dont SIX CENT VINGT Canadiens et QUATRE-VINGTS étrangers.*

** 118. *Mille* employé comme adjectif numéral ou comme nom de nombre ne prend point la marque du pluriel. Ex.: *Cette maison a côté vingt MILLE piastres ; la colonne des MILLE occupe le quatrième rang ; les DIX MILLE se sont illustrés par leur retraite.*

On écrit quelquefois *mil* pour la date des années de l'ère chrétienne, quand ce mot commence la date et qu'il est suivi de centaines. Ex.: *Le Canada fut découvert en MIL, cinq cent trente-quatre.*

Le nom commun *mille*, mesure de longueur, varie au pluriel. Ex.: *Trois MILLES de longueur font une lieue du Canada.*

** 119. Les mots *million*, *billion*, *milliard*, *trillion*, etc., sont des noms communs, tout comme les mots *douzaine*, *centaine*, *millier*. Ex.: *On a dit cela des CENTAINES, des MILLIERS, des MILLIONS de fois.*

* 120. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ajoutent au nom une idée vague de nombre ou de qualité. Ces adjectifs sont : *aucun*, *autre*, *certain*, *chaque*, *maint*, *même*, *nul*, *pas un*, *plusieurs*, *quantième*, *quel* (1), *quelconque*, *quelque*, *tel*, *tout* et *un*.

* 117. *Quand vingt et cent prennent-ils la marque du pluriel ?*

** 118. *Qu'y a-t-il à observer sur le mot mille ?*

** 119. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les mots million, billion, etc. ?*

* 120. *Qu'est-ce que les adjectifs indéfinis ?*

(1) L'adjectif indéfini *quel* peut être en même temps adjectif conjonctif, c'est lorsqu'il lie la proposition dont il fait partie à celle dont elle dépend. Ex.: "Je sais *quels* étaient vos projets." *Quels* remplit ici une double fonction : il est attribut de *projets*, et il joint la deuxième proposition à la première.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

* 121. Pour éviter la répétition d'un même nom, on emploie certains mots qui en tiennent la place. Ainsi, au lieu de dire : *Les ÉLÈVES ont écouté les LEÇONS que le professeur a expliquées aux ÉLÈVES ; les ÉLÈVES ont étudié les LEÇONS, et les ÉLÈVES ont ensuite récité les LEÇONS ;* on dira : *Les ÉLÈVES ont écouté les LEÇONS que le professeur LEUR a expliquées ; ILS ont étudiées et LES ont ensuite récitées*

Les mots *leur, ils, les*, qui tiennent la place des noms *élèves* et *leçons*, s'appellent *pronoms*.

De même, au lieu de la personne qui parle ou de celle à qui l'on parle, et qu'il est, en effet, inutile d'exprimer, on emploie l'un des mots *je, me, moi, tu, te, toi*, qui sont également des pronoms. Ex. : "JE ne ME connais pas MOI-MÊME. TU ne TE connais pas TOI-MÊME."

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU PRONOM

* 122 Le *pronom (a)* est un mot qui tient ordinairement la place du nom. Ex. : *Aimez Dieu, parce qu'IL est bon ; le mot il, qui tient la place de Dieu, est un pronom.*

Assez souvent le pronom ne rappelle l'idée d'aucun nom précédemment énoncé : JE travaille, ON vient.

Quelquefois il se rapporte à des mots autres que le nom : partez, je LE veux.

Voilà sans doute pourquoi quelques grammairiens disent, avec l'Académie, que le pronom tient ou *est censé tenir* la place du nom.

** 122 bis. Le pronom s'emploie quelquefois pour un adjectif, un infinitif, une proposition ou un membre de phrase.

Ex. : "Êtes-vous *malade* ? — Je *le* suis. — Pouvez-vous *sortir* ? — Je ne *le* puis. — Voulez-vous qu'on *appelle le médecin* ? — Je *le* veux bien."

* 122. *Qu'est-ce que le pronom ?*

** 122 bis. *Le pronom ne s'emploie-t-il que pour un nom ?*

(a) *Pronom*, de deux mots latins qui veulent dire *pour le nom*.

* 123. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le nom dont il tient la place.

* 124. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms conjonctifs et les pronoms indéfinis.

ARTICLE 2.—DES PRONOMS PERSONNELS

* 125. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent le plus ordinairement les personnes grammaticales.

** 126. On appelle *personnes grammaticales* les différents rôles que les êtres peuvent remplir par rapport à l'acte de la parole.

* 127. Il y a trois personnes grammaticales. La *première* est celle qui parle ; ses pronoms sont : *je, me, moi*, pour le singulier (1), et *nous*, pour le pluriel. Ex. : JE ME flatte, MOI, que NOUS réussissons.

* 128. La *deuxième* personne est celle à qui l'on parle ; ses pronoms sont : *tu, te, toi*, pour le singulier (ou *vous* par politesse), et *vous*, pour le pluriel. Ex. : TU TE flattes, TOI, que VOUS réussirez.

* 129. La *troisième* personne est celle de qui l'on parle ; ses pronoms sont : *il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, eux, se, soi, en, y* (a).

* 123. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit être le pronom ?*

* 124. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms ?*

* 125. *Qu'est-ce que les pronoms personnels ?*

** 126. *Qu'appelle-t-on personnes grammaticales ?*

* 127. *Combien y a-t-il de personnes grammaticales ? Quelle est la première, et quels en sont les pronoms ?*

* 128. *Quelle est la deuxième, et quels en sont les pronoms ?*

* 129. *Quelle est la troisième, et quels en sont les pronoms ?*

(1) Par autorité ou par convenance, on emploie quelquefois *nous* pour le singulier. Ex. : " Nous Préfet de . . . avons arrêté ce qui suit . . . "

(a) Quoique, dans un sens, tous les pronoms soient *personnels*, on ne donne ce nom qu'à ceux que nous venons de citer, parce qu'ils représentent directement les *personnes grammaticales*.

** 130. *Le, la, les*, articles, annoncent toujours un nom. Ex.: *LE pain, LA pâte, LES gâteaux.*

Le, la, les, pronoms, tiennent la place d'un nom. Ex.: *Ernest connaît cette ville ; je LE prierai de me LA faire voir : c'est-à-dire, je prierai ERNEST de me faire voir CETTE VILLE.*

ARTICLE 3.—DES PRONOMS POSSESSIFS

* 131. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de possession, de propriété ; ils sont toujours précédés de l'article. Ce sont :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le mien.	La mienne.	Les miens.	Les miennes.
Le tien.	La tienne.	Les tiens.	Les tiennes.
Le sien.	La sienne.	Les siens.	Les siennes.
Le nôtre.	La nôtre.	Les nôtres.	Les nôtres.
Le vôtre.	La vôtre.	Les vôtres.	Les vôtres.
Le leur.	La leur.	Les leurs.	Les leurs.

* 132. Les adjectifs possessifs sont toujours suivis d'un nom qu'ils déterminent, au lieu que les pronoms possessifs tiennent la place d'un nom précédemment énoncé.

Ex.: *VOTRE maison est plus belle que LA NÔTRE.*

Votre est ici un adjectif possessif, parce qu'il est suivi du nom *maison*, qu'il détermine, et *la nôtre* est un pronom possessif, parce qu'il tient la place de *maison*.

* 133. On met un accent circonflexe sur l'o de *nôtre, vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre, votre*, adjectifs possessifs: *NOTRE maison est moins belle que LA VÔTRE.*

** 130. *Comment distingue-t-on le, la, les, articles, de le, la, les, pronoms ?*

* 131. *Qu'est-ce que les pronoms possessifs, et quels sont-ils ?*

* 132. *Comment peut-on distinguer les adjectifs possessifs des pronoms possessifs ?*

* 133. *Quand met-on un accent circonflexe sur l'o de nôtre, vôtre ?*

ARTICLE 4. — DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

* 134. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de démonstration ou d'indication. Ces pronoms sont :

SINGULIER			PLURIEL	
Masculin.	Féminin.	Des 2 genres.	Masculin.	Féminin.
Celui.	Celle.	Ce.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Cela.	Ceux-là.	Celles-là.

** 135. *Ce* est adjectif démonstratif quand il détermine un nom. Ex. : *Ce livre, ce bon livre.*

Ce est pronom démonstratif quand il est employé comme sujet, comme attribut ou comme complément. Ex. *Ce sera ce que vous voudrez. Il a volé, et pour ce, il a été mis en prison.*

Ça s'emploie par contraction pour *cela*, mais seulement dans le langage familier. Ex. : *Donnez-moi ça ; il y a longtemps de ça.*

Le pronom *ça* n'a pas d'accent ; on ne doit pas le confondre avec l'adverbe ou l'interjection *çà*. Ex. : *Il n'y a pas de mal à ça. Viens çà (ici) ; tous les meubles étaient çà et là ; ah çà, venez-vous ?*

ARTICLE 5.

DES PRONOMS CONJONCTIFS OU RELATIFS

* 136. Les pronoms *conjonctifs* (a) ou *relatifs* sont ceux qui *joignent* au nom ou au pronom dont ils tiennent la place, une proposition qui sert à l'expliquer ou à le déterminer. Ex. : *Dieu, qui sait tout, connaît nos plus secrètes pensées. Des tragédies de Racine, Athalie est celle que je préfère.*

* 134. *Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs, et quels sont-ils ?*

** 135. *Quand est-ce que ce est adjectif démonstratif, ou pronom démonstratif ?*

* 136. *Qu'est-ce que les pronoms conjonctifs ou relatifs, et quels sont-ils ?*

Étym.—(a) *Conjonctif*.—Du latin *conjunctivus*, de *conjungere*, formé de *cum*, avec ; *jungere*, joindre.

On les appelle *conjonctifs* parce qu'ils *joignent* une proposition à une autre, et *relatifs* 1^o parce qu'ils sont en *relation* ou en rapport avec leur antécédent ; 2^o parce qu'ils mettent en *relation* avec ce mot la proposition qu'ils amènent et dont elle est un déterminatif ou un explicatif.

La proposition amenée par un pronom conjonctif remplit la même fonction qu'un adjectif : elle explique ou elle détermine un nom ou un pronom. Aussi peut-elle être appelée " proposition adjectivée".

Les pronoms conjonctifs sont :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Lequel.	Laquelle.	Lesquels.	Lesquelles.
Duquel.	De laquelle.	Desquels.	Desquelles.
Auquel.	A laquelle.	Auxquels.	Auxquelles.

Des deux genres et des deux nombres.

Qui, que, quoi, dont, où (1).

** 137. Le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif est appelé l'*antécédent* (a) de ce pronom.

L'antécédent est ainsi appelé parce qu'il est ordinairement placé avant le pronom.

Ainsi, dans cet exemple : *Il y a des personnes QUI critiquent l'ouvrage QUE vous lisez ; personnes* est l'antécédent du pronom QUI, et *ouvrage*, celui de QUE.

** 138. Le pronom conjonctif est au même genre, au même nombre et à la même personne que son antécédent.

Ainsi, dans cette phrase : *Les choses DONT vous parlez sont fausses ; DONT* est au féminin, au pluriel et à la troisième personne, comme son antécédent *choses*.

** 137. *Comment s'appelle le mot auquel se rapporte le pronom conjonctif ?*

** 138. *A quel genre, à quel nombre et à quelle personne est le pronom conjonctif ?*

(1) *Qui, que, où, quoi*, employés interrogativement, sont des pronoms indéfinis : *Qui viendra ? Que voulez-vous ? D'où vient-il ?* On les appelle plus ordinairement pronoms *interrogatifs*. Le mot *où* employé sans antécédent s'analyse aussi comme adverbe : *Où allons-nous ?*

Étym.—(a) *Antécédent*.—Du latin *antecedentens*, de *antecedere*, formé de *ante*, avant ; *cedere*, marcher.

ARTICLE 6. — DES PRONOMS INDÉFINIS

* 139. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui tiennent la place du nom sans le faire connaître d'une manière précise. Ex. : ON *ne doit pas nuire à* AUTRUI.

Ce sont : *autre chose, autrui, chacun, l'un, l'autre, on, personne, quelque chose, quelqu'un, quiconque, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit, et rien*, selon quelques auteurs.

** 140. *Aucun, certain, nul, pas un, plusieurs, tel, tout*, sont généralement regardés comme pronoms quand ils ne sont pas joints à un nom. AUCUN *ne sortira* ; NUL *nè sera exempté de cette défense* ; TOUS *y seront soumis*.

Ils sont adjectifs quand ils déterminent un nom ou un pronom. AUCUN *homme, NULLE puissance n'a le droit de commander une injustice* ; TOUS *les esprits doivent se soumettre à Dieu. Voilà TOUT ce qu'on m'a donné*.

On peut regarder comme des expressions *pronominales indéfinies* les locutions *qui que ce soit, quoi que ce soit*. Ex. : *N'en parlez à QUI QUE CE SOIT*.

CHAPITRE V

DU VERBE

* 141. Pour exprimer l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, ou pour faire rapporter un attribut à un sujet, on se sert d'un mot qu'on appelle *verbe*.

Ainsi, quand on dit : *Dieu EST de toute éternité, il A CRÉÉ toutes choses dans le temps*, le mot *EST*, qui exprime que Dieu existe, et les mots *A CRÉÉ*, qui expriment l'action qu'il a faite, sont des *verbes*.

Il en est de même de *sont* dans : *Les justes SONT heureux*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU VERBE

* 142. Le *verbe* (a) est un mot qui exprime l'existence

* 139. *Qu'est-ce que les pronoms indéfinis ? et quels sont-ils ?*

** 140. *Quand est-ce que les mots aucun, certain, nul, etc., sont pronoms indéfinis, ou adjectifs indéfinis ?*

* 142. *Qu'est-ce que le verbe ?*

(a) *Verbe*, du mot latin *verbum*, qui veut dire *parole*.

tence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose.

Ex.: *L'homme EST sur la terre pour GLORIFIER Dieu ; il IGNORE la durée de sa vie ;* les mots *est, glorifier, ignore*, sont des verbes, parce qu'ils expriment l'existence, l'action, l'état de l'*homme*.

On définit encore le verbe : " un mot variable qui unit l'attribut au sujet ". Ex.: Dans *l'homme EST mortel*, le verbe *est* unit l'attribut *mortel* au sujet *homme*.

* 143. On reconnaît qu'un mot est verbe quand on peut le placer après les mots *ne pas*, ou entre les mots *ne* et *pas*.

Ainsi, *rire, parler*, sont des verbes, parce qu'on peut dire : *Ne RIEZ pas, vous ne PARLerez pas ; il est parfois difficile de ne pas RIRE, de ne pas PARLER ?*

* 144. Il y a deux sortes de verbes, le verbe substantif et les verbes attributifs ou adjectifs.

* 145. Le verbe *substantif* est le verbe *être*, ou un équivalent, employé pour faire rapporter l'attribut au sujet. Ex.: " Dieu *est* bon. Vous *paraissent* contents (1)."

* 146. Les verbes *attributifs* ou *adjectifs* ne sont autre chose, dans le fond, que le verbe substantif combiné avec un attribut.

Ainsi, *j'aime, je lisais, j'aurai fini*, équivalent, jusqu'à un certain point, à *je suis aimant, j'étais lisant, j'aurai été finissant*.

* 147. Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjectifs : le verbe transitif, le verbe passif, le verbe intransitif, le verbe pronominal ou réfléchi et le verbe unipersonnel.

*** 147 bis. Les verbes *avoir* et *être* sont appelés

* 143. *Comment reconnaît-on qu'un mot est un verbe ?*

* 144. *Combien y a-t-il de sortes de verbes ?*

* 145. *Qu'est-ce que le verbe substantif ?*

* 146. *Qu'est-ce que les verbes attributifs ou adjectifs ?*

* 147. *Combien y a-t-il de sortes de verbes attributifs ?*

*** 147 bis. *Comment les verbes avoir et être sont-ils appelés ?*

(1) On l'appelle verbe *substantif* : 1° parce qu'étant distinct de l'attribut, il subsiste comme par lui-même ; 2° parce qu'il exprime l'existence, la subsistance du sujet ; 3° parce qu'il exprime aussi celle de l'attribut dans le sujet.

verbes *auxiliaires* (b) lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes dans leurs temps composés. Ex.: *Pierre A travaillé ; il EST parti.*

Dans les autres cas, *avoir* est généralement verbe transitif, et *être*, verbe substantif. Ex.: *Dieu EST patient, il A l'éternité pour lui.*

Lorsque *être* est synonyme d'*exister*, *aller*, *résider*, il est attributif. Ex.: *Dieu EST. Alexandre le Grand A ÉTÉ jusqu'aux Indes. Le Pape EST à Rome.*

ARTICLE 2.—FORMES GRAMMATICALES DU VERBE

* 148. Le verbe est sujet à plusieurs changements ou modifications, pour exprimer son rapport avec la personne, le nombre, le temps, le mode et la voix.

* 149. La *personne* est la forme que prend le verbe selon que le sujet est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne grammaticale. Ex.: *Je SUIS, tu ES, il EST ; nous ALLONS, vous ALLEZ, ils VONT.*

* 150. Le *nombre* est la forme que prend le verbe selon que le sujet est du singulier ou du pluriel. Ex.: *Je CROIS, nous CROYONS.*

* 151. Le *temps* est la forme que prend le verbe pour indiquer à quel point de la durée se rapportent l'existence, l'action ou l'état exprimés.

* 152. La durée se divise en trois époques distinctes, qu'on appelle *temps généraux* ; ce sont : le présent, le passé, et le futur ou avenir.

* 153. Le *présent*, dans un verbe, exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement : *Tu VEUX que je te PASSE beaucoup VOYAGER. Le soleil PRÉSIDE au jour.*

* 148. *Le verbe n'est-il pas sujet à plusieurs changements ?*

* 149. *Qu'est-ce que la personne dans le verbe ?*

* 150. *Qu'est-ce que le nombre dans le verbe ?*

* 151. *Qu'est-ce que le temps dans le verbe ?*

* 152. *Comment se divise la durée ?*

* 153. *Comment le présent exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

(b) *Auxiliaire.*—Du latin *auxiliarius*, qui aide.

* 154. Le *passé* exprime l'existence, l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé.

Il comprend : l'imparfait : *Je LISAIS* ; le passé déterminé : *Je LUS* ; le passé indéterminé : *J'ai LU* ; le passé antérieur : *J'eUS LU* ; le plus-que-parfait : *J'AVAIS LU*.

* 155. Le *futur* exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Il comprend : le futur simple : *J'ÉTUDIERAI* ; et le futur antérieur : *J'AURAI ÉTUDIÉ*.

** 156. Les différentes formes du verbe sont simples ou composées. *simples* lorsque le verbe est en un seul mot (*je lis, tu tomberas*), *composées* lorsque le verbe est employé avec un *auxiliaire* (*j'ai lu, nous sommes arrivés*).

REMARQUE.—A chaque temps simple correspond un temps composé. Ainsi :

Au présent correspond le passé indéfini : *j'ai, j'ai eu*.

A l'imparfait, le plus-que-parfait : *j'avais, j'avais eu*.

Au passé défini, le passé antérieur : *j'eus, j'eus eu*.

Au futur simple, le futur antérieur : *j'aurai, j'aurai eu*.

Au présent du conditionnel, le passé ; *j'aurais, j'aurais eu*.

Au présent et à l'imparfait du subjonctif, le passé et le plus-que-parfait : *que j'aie, que j'aie eu ; que j'eusse, que j'eusse eu*.

* 157. Le *mode (a)* est la forme que prend le verbe pour exprimer de quelle manière sont présentés l'existence, l'action ou l'état : *Je ne TRAVAILLE pas autant qu'on DÉSIRERAIT que je TRAVAILLASSE*. APPRENDS à TRAVAILLER.

* 158. On compte cinq modes : l'infinitif, l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le subjonctif.

* 159. L'infinitif est appelé *mode impersonnel* parce qu'il n'a pas de personnes ; il n'a pas non plus de nombres (1).

* 154. *Comment le passé exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

* 155. *Comment le futur exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 156. *Comment peuvent être les différentes formes du verbe ?*

* 157. *Qu'est-ce que le mode ?*

* 158. *Combien compte-t-on de modes ?*

* 159. *Pourquoi l'infinitif est-il appelé mode impersonnel ?*

(1) Le verbe, à ce mode, ne varie point selon la personne grammaticale et le nombre de son sujet.

Ex. : " Je vais *partir* ; tu vas *partir* ; il va *partir*...

Étym.—(a) *Moae*.—Du latin *modus*, manière.

* 160. Les autres modes, indiquant ordinairement, par leur terminaison, la personne et le nombre, sont appelés modes *personnels*.

** 161. L'*infinitif* (a) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne.

Ex. : *Il ne faut pas VANTER ce que l'on fait, ni se PLAIRE à PARLER de soi.*

** 162. L'*indicatif* (b) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière affirmative, c'est-à-dire positive.

Ex. : *Je travaille, je travaillais, je travaillerai, j'ai travaillé, j'eus travaillé, j'avais travaillé, je travaillerai, j'aurai travaillé.*

** 163. Le *conditionnel* (c) exprime l'existence, l'action ou l'état comme dépendant d'une condition.

Ex. : *Je vous AIMERAI si vous étiez plus dociles.*

** 164. L'*impératif* (d) exprime l'existence, l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation, d'une prière.

Ex. : *FAITES votre devoir ; SOYEZ APPLIQUÉS à vos études.*

** 165. Le *subjonctif* (e) exprime l'existence, l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante.

Ex. : *Il ne faut rien promettre qu'on ne puisse TENIR.*

* 160. *Comment sont appelés les autres modes ?*

** 161. *Comment l'infinitif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 162. *Comment l'indicatif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 163. *Comment le conditionnel exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 164. *Comment l'impératif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

** 165. *Comment le subjonctif exprime-t-il l'existence, l'action ou l'état ?*

Étym.—(a) *Infinitif*.—Du latin *infinitivus*, de *infinitus*, indéfini.

(b) *Indicatif*.—Du latin *indicativus*, de *indicare*, indiquer.

(c) *Conditionnel*.—Du latin *conditionalis*, de *conditio*, condition.

(d) *Impératif*.—Du latin *imperativus*, de *imperare*, commander.

(e) *Subjonctif*.—Du latin *subjunctivus*, de *subjungere*, subordonner.

ARTICLE 3.—CONJUGAISON DU VERBE

* 166. *Conjuguer* (a) un verbe, c'est le réciter ou l'écrire dans tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

On appelle *conjugaison* l'ensemble des formes auxquelles le verbe est soumis dans une langue.

On appelle aussi *conjugaisons* les différentes classes dans lesquelles on fait rentrer les verbes suivant leur terminaison.

* 167. En français, il y a quatre *conjugaisons*, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif. Les verbes de la première conjugaison sont terminés par *er*, comme *aimer* ; ceux de la deuxième, par *ir*, comme *finir* ; ceux de la troisième, par *oir*, comme *recevoir* ; ceux de la quatrième, par *re*, comme *rendre* (1).

* 168. On distingue deux parties dans le verbe : l'une ordinairement invariable, c'est le *radical* ; l'autre variable, suivant la personne, le nombre, le temps et le mode, c'est la *terminaison*. Ainsi, dans FIN-IR, je FIN-IS, nous FIN-IRONS, le radical est *fin*, les terminaisons sont : *ir, is, irons*.

Pour conjuguer un verbe, il suffit généralement d'ajouter au radical les terminaisons de la conjugaison modèle. Ainsi on conjuguera *chanter* en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer*.

* 166. *Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?*

* 167. *En combien de conjugaisons classe-t-on les verbes ? et comment les verbes de chaque conjugaison sont-ils terminés au présent de l'infinitif ?*

* 168. *Combien distingue-t-on de parties dans le verbe ?*

(1) En n'envisageant que les verbes simples, on en compte un peu plus de 4,000 dans le dictionnaire de l'Académie, dont 3,600 de la première conjugaison, 360 de la deuxième, 10 de la troisième, 50 de la quatrième.

La première et la deuxième conjugaison sont appelées *conjugaisons vivantes* parce qu'on peut créer de nouveaux verbes en *er* et en *ir*. La troisième et la quatrième sont des *conjugaisons mortes* parce qu'il ne se crée plus de verbes en *oir* ni en *re*.

(a) *Conjuguer*, du latin *conjugare*, de *cum*, avec ; *jugum*, joug.

* 169. Les deux verbes *avoir* et *être* servent à conjuguer tous les autres dans leurs temps composés ; ils se nomment, pour cette raison, verbes *auxiliaires*.

Lorsque ces verbes ne sont pas auxiliaires, *avoir* est généralement verbe transitif, et *être*, verbe substantif (1).

CONJUGAISONS MODÈLES

Conjugaison du verbe **AVOIR**.

MODE INFINITIF		IMPARFAIT	
<i>Temps PRÉSENT</i>		J' avais.	
Avoir.		Tu avais.	
PASSÉ (<i>première forme</i>)		Il avait.	
Avoir eu.		Nous avions.	
PASSÉ (<i>deuxième forme</i>)		Vous aviez.	
Ayant eu.		Ils avaient.	
PARTICIPLE PRÉSENT		PASSÉ DÉTERMINÉ	
Ayant.		J' eus.	
PARTICIPLE PASSÉ		Tu eus.	
Eû, eue.		Il eut.	
MODE INDICATIF		Nous eûmes.	
PRÉSENT		Vous eûtes.	
J' ai.		Ils eurent.	
Tu as.		PASSÉ INDÉTERMINÉ	
Il ou elle a.		J'ai eu.	
Nous avons.		Tu as eu.	
Vous avez.		Il a eu.	
Ils ou elles ont.		Nous avons eu.	
		Vous avez eu.	
		Ils ont eu.	
		PASSÉ ANTÉRIEUR	
		J'eus eu.	

* 169. *A quoi servent les deux verbes avoir et être ?*

(1) Lorsque le verbe *être* est synonyme d'*exister*, *aller*, *résider*, il est *attributif*. Exemples : Dieu est de soi, nous ne sommes que par lui. J'ai été en Crimée ; j'étais au siège de Sébastopol.

Tu eus	eu.
Il eut	eu.
Nous eûmes	eu.
Vous eûtes	eu.
Ils eurent	eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais	eu.
Tu avais	eu.
Il avait	eu.
Nous avions	eu.
Vous aviez	eu.
Ils avaient	eu.

FUTUR SIMPLE

J' aurai.	
Tu auras.	
Il aura.	
Nous aurons.	
Vous aurez.	
Ils auront.	

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai	eu.
Tu auras	eu.
Il aura	eu.
Nous aurons	eu.
Vous aurez	eu.
Ils auront	eu.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

J' aurais.	
Tu aurais.	
Il aurait.	
Nous aurions.	
Vous auriez.	
Ils auraient.	

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais	eu.
Tu aurais	eu.
Il aurait	eu.
Nous aurions	eu.
Vous auriez	eu.
Ils auraient	eu.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse	eu.
Tu eusses	eu.

Il eût	eu.
Nous eussions	eu.
Vous eussiez	eu.
Ils eussent	eu.

MODE IMPÉRATIF

*Point de première personne
au singulier, ni de troisième
aux deux nombres.*

PRÉSENT OU FUTUR

Aie.
Ayons.
Ayez.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que j'	aie.
Que tu	aies.
Qu'il	ait.
Que nous	ayons.
Que vous	ayez.
Qu'ils	aient.

IMPARFAIT

Que j'	eusse.
Que tu	eusses.
Qu'il	eût.
Que nous	eussions.
Que vous	eussiez.
Qu'ils	eussent.

PASSÉ

Que j'aie	eu.
Que tu aies	eu.
Qu'il ait	eu.
Que nous ayons	eu.
Que vous ayez	eu.
Qu'ils aient	eu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse	eu.
Que tu eusses	eu.
Qu'il eût	eu.
Que nous eussions	eu.
Que vous eussiez	eu.
Qu'ils eussent	eu.

Conjugaison du verbe ÊTRE.

MODE INFINITIF

Ce mode exprime l'existence d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne.

PRÉSENT

Être.

PASSÉ (première forme.)

Avoir été.

PASSÉ (deuxième forme.)

Ayant été.

PARTICIPE PRÉSENT

Êtant.

PARTICIPE PASSÉ

Été.

MODE INDICATIF

Ce mode, qui comprend huit temps, exprime l'existence d'une manière affirmative, directe et positive.

PRÉSENT

Ce temps exprime l'existence comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant,

Je suis.

Tu es.

Il ou elle est.

Nous sommes.

Vous êtes.

Ils ou elles sont.

IMPARFAIT ou PASSÉ

SIMULTANÉ

Il exprime un passé, mais présent relativement à un autre, qui s'est accompli en même temps.

Pendant que tu lisais,

J'étais.

Tu étais.

Il était.

Nous étions.

Vous étiez.

Ils étaient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps déterminé et entièrement écoulé.

Hier, l'an passé,

Je fus.

Tu fus.

Il fut.

Nous fûmes.

Vous fûtes.

Ils furent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque.

Ce matin, cette année,

J'ai été.

Tu as été.

Il a été.

Nous avons été.

Vous avez été.

Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu immédiatement avant un fait ou une action.

Nous partîmes lorsque,

J'eus été.

Tu eus été.

Il eut été.

Nous eûmes été.

Vous eûtes été.

Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il exprime l'existence comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant un fait ou une action.

Quand vous arrivâtes,

J'avais été.

Tu avais été.

Il avait été.

Nous avions été.

Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR SIMPLE

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il exprime l'existence comme devant avoir lieu avant un fait ou une action.

Quand vous arriverez,

J aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

MODE CONDITIONNEL

Il exprime l'existence comme dépendant d'une condition.

PRÉSENT OU FUTUR

Il exprime que l'existence aurait lieu si une condition était remplie.

Si je voulais,

Je serais.
Tu serais,
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ (première forme.)

Il exprime que l'existence aurait eu lieu si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais été.
Tu aurais été.

Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

PASSÉ (deuxième forme.)

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

MODE IMPÉRATIF

Il exprime l'existence comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation ou d'une prière.

PRÉSENT OU FUTUR

Aujourd'hui et toujours,

Sois.
Soyons.
Soyez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Ce temps est peu usité.

Demain, à deux heures,

Aie été.
Ayons été.
Ayez été.

MODE SUBJONCTIF

Ce mode exprime l'existence d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR

Il faut, il faudra.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que je fusse.
Que tu fusses.

Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ

Il faut, il faudra,

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.

Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

PREMIÈRE CONJUGAISON

Verbe **AIMER** ; le radical est **AIM**.

MODE INFINITIF

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière générale, sans indication de nombre ni de personne.

PRÉSENT

Aim er.

PASSÉ (première forme.)
Avoir aimé.

PASSÉ (deuxième forme.)
Ayant aimé.

PARTICIPE PRÉSENT

Aim ant.

PARTICIPE PASSÉ

Aim é, aim ée.

MODE INDICATIF

A ce mode, le verbe exprime l'action ou l'état d'une manière affirmative, directe et positive.

PRÉSENT

Dans ce temps, le verbe exprime l'action ou l'état comme ayant lieu à l'instant de la parole ou habituellement.

Maintenant, chaque jour,

J' aim e.

Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

IMPARFAIT ou PASSÉ
SIMULTANÉ

Il exprime une action passée, mais présente relativement à un fait, qui s'est accompli en même temps.

Quand j'étais malade,

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps complètement écoulé et déterminé.

Hier, l'an passé,

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque.

Ce matin, cette année,

J'ai	aim é.
Tu as	aim é.
Il a	aim é.
Nous avons	aim é.
Vous avez	aim é.
Ils ont	aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre action ou un autre état.

Je fus heureux lorsque

J'eus	aim é.
Tu eus	aim é.
Il eut	aim é.
Nous eûmes	aim é.
Vous eûtes	aim é.
Ils eurent	aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR SURCOMPOSÉ

J'ai eu	aim é.
Tu as eu	aim é.
Il a eu	aim é.
Nous avons eu	aim é.
Vous avez eu	aim é.
Ils ont eu	aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il exprime l'action ou l'état comme ayant eu lieu dans un temps quelconque, avant une action ou un autre état déjà passés.

Quand vous arrivâtes,

J'avais	aim é.
Tu avais	aim é.
Il avait	aim é.
Nous avions	aim é.
Vous aviez	aim é.
Ils avaient	aim é.

FUTUR SIMPLE

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu dans un temps à venir.

Demain, l'an prochain,

J'	aim erai.
----	-----------

Tu	aim eras.
Il	aim era.
Nous	aim erons.
Vous	aim erez.
Ils	aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il exprime l'action ou l'état comme devant avoir lieu avant une autre action ou un autre état.

Quand vous arriverez,

J'aurai	aim é.
Tu auras	aim é.
Il aura	aim é.
Nous aurons	aim é.
Vous aurez	aim é.
Ils auront	aim é.

MODE CONDITIONNEL

Il exprime l'action ou l'état comme dépendant d'une condition.

PRÉSENT OU FUTUR

Il exprime que l'action ou l'état aurait lieu si une condition était remplie.

Si je voulais,

J'	aim erais.
Tu	aim erais.
Il	aim erait.
Nous	aim erions.
Vous	aim eriez.
Ils	aim eraient.

PASSÉ (première forme.)

Il exprime que l'action ou l'état aurait eu lieu si une condition avait été remplie.

Si vous l'aviez voulu,

J'aurais	aim é.
Tu aurais	aim é.
Il aurait	aim é.
Nous aurions	aim é.
Vous auriez	aim é.
Ils auraient	aim é.

PASSÉ (deuxième forme.)

J'eusse	aim é.
Tu eusses	aim é.
Il eût	aim é.
Nous eussions	aim é.
Vous eussiez	aim é.
Ils eussent	aim é.

MODE IMPÉRATIF

Il exprime l'action ou l'état comme étant l'objet d'un commandement, d'une exhortation, ou d'une prière.

PRÉSENT OU FUTUR

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu par suite d'un commandement, d'une exhortation ou d'une prière.

Aujourd'hui et toujours,

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il exprime l'action ou l'état comme devant ou pouvant avoir lieu avant une autre par suite d'un commandement...

Avant que je vienne,

Aie aim é.
Ayons aim é.
Ayez aim é.

MODE SUBJONCTIF

Ce mode exprime l'action ou l'état d'une manière subordonnée et dépendante.

PRÉSENT OU FUTUR

Il faut, il faudra,

Que j' aim e,

Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que j' aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ

Il faut, il faudra,

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il fallait, il faudrait,

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

Ainsi se conjuguent la généralité des verbes en *er*, comme chanter, jouer, créer, naviguer, mortifier, exténuer, etc. *Aller* et *envoyer* sont les seuls irréguliers. (Voir page 75.)

* 170. Les verbes en *cer* prennent une cédille sous le *c* final du radical devant les lettres *a* et *o*, afin de lui conserver la prononciation douce du présent de l'infinitif. Ex.: *Je LANÇAI, nous TRAÇONS.*

* 171. Les verbes en *ger* prennent un *e* euphonique après le *g* final du radical quand il doit être suivi de *a* ou de *o*, et cela pour lui conserver sa prononciation primitive. Ex.: *Je JUGÉAI, nous ARRANGEONS.*

* 170. *Que remarquez-vous sur les verbes en cer ?*

* 171. *Que remarquez-vous sur les verbes en ger ?*

* 172. Les verbes dont la dernière syllabe à l'infinitif est précédée d'un *e* muet changent cet *e* en *è* ouvert devant toute syllabe muette ; ainsi, *semer, mener*, font : *Je sème, tu mèneras*.

* 172 bis. Les verbes dont la dernière syllabe à l'infinitif est précédée d'un *é* fermé le changent en *è* ouvert devant une syllabe muette finale.

Ainsi *espérer, abrégér*, font : *J'espère, tu abrèges*.

Au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel, on conserve l'accent aigu : *J'espérerai, tu abrégerais*.

* 173. Les verbes en *eler* et en *eter* ne prennent pas l'accent grave ; mais ils doublent la consonne *l* et *t* devant une syllabe muette ; ainsi, *épeler, jeter, appeler*, font : *J'ÉPELLE, tu JETTES, il APPELLE*.

Sont exceptés, selon l'Académie, *acheter, becqueter, bourreler, déceler, geler, harceler, moleler* et *peler*, qui font : *J'ACHÈTE, tu BOURRÈLES, il BECQUÈTE*, etc.

* 174. Les verbes en *ayer*, comme *payer, balayer*, conservent l'*y* dans toutes leurs formes : *Je paye, tu balayeras*.

Les autres verbes en *yer* changent l'*y* en *i* devant l'*e* muet : *Tu nettoies, il essuiera*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

Verbe **FINIR** ; le radical est **FIN**.

MODE INFINITIF		PASSÉ (<i>deuxième forme</i> .)
PRÉSENT		Ayant fin i.
Fin ir.		PARTICIPE PRÉSENT (1)
PASSÉ (<i>première forme</i> .)		Fin iss ant.
Avoir fin i.		

* 172. Que remarquez-vous sur les verbes dont la dernière syllabe est précédée d'un *e* muet ? — d'un *é* fermé ?

* 173. Les verbes en *eler* et en *eter* suivent-ils la règle générale ?

* 174. Que remarquez-vous sur les verbes en *yer* ?

(1) La plupart des verbes en *ir* intercalent *iss* entre le radical et la terminaison au participe présent et à ses dérivés, qui sont le pluriel du présent de l'indicatif, l'imparfait, le pluriel du présent de l'imperatif et le présent du subjonctif.

PARTICIPE PASSÉ

Fin i, fin ie.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je fin is.
 Tu fin is.
 Il fin it.
 Nous fin *iss* ons.
 Vous fin *iss* ez.
 Ils fin *iss* ent.

IMPARFAIT

Je fin *iss* ais.
 Tu fin *iss* ais.
 Il fin *iss* ait.
 Nous fin *iss* ions.
 Vous fin *iss* iez.
 Ils fin *iss* aient.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je fin is.
 Tu fin is.
 Il fin it.
 Nous fin imes.
 Vous fin îtes.
 Ils fin irent.

PASSÉ INDÉTERMINÉ.

J'ai fin i.
 Tu as fin i.
 Il a fin i.
 Nous avons fin i.
 Vous avez fin i.
 Ils ont fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus fin i.
 Tu eus fin i.
 Il eut fin i.
 Nous eûmes fin i.
 Vous eûtes fin i.
 Ils eurent fin i.

PASSÉ ANTÉRIEUR

SURCOMPOSÉ

J'ai eu fin i.
 Tu as eu fin i.
 Il a eu fin i.

Nous avons eu fin i.
 Vous avez eu fin i.
 Ils ont eu fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais fin i.
 Tu avais fin i.
 Il avait fin i.
 Nous avions fin i.
 Vous aviez fin i.
 Ils avaient fin i.

FUTUR SIMPLE

Je fin irai.
 Tu fin iras.
 Il fin ira.
 Nous fin irons.
 Vous fin irez.
 Ils fin iront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai fin i.
 Tu auras fin i.
 Il aura fin i.
 Nous aurons fin i.
 Vous aurez fin i.
 Ils auront fin i.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je fin irais.
 Tu fin irais.
 Il fin irait.
 Nous fin irions.
 Vous fin iriez.
 Ils fin iraient.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais fin i.
 Tu aurais fin i.
 Il aurait fin i.
 Nous aurions fin i.
 Vous auriez fin i.
 Ils auraient fin i.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse fin i.
 Tu eusses fin i.
 Il eût fin i.
 Nous eussions fin i.
 Vous eussiez fin i.
 Ils eussent fin i.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Fin is.
Fin *iss* ons.
Fin *iss* ez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie fin i.
Ayons fin i.
Ayez fin i.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je fin *iss* e.
Que tu fin *iss* es.
Qu'il fin *iss* e.
Que nous fin *iss* ions.
Que vous fin *iss* iez.
Qu'ils fin *iss* ent.

IMPARFAIT

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *ît*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

PASSÉ

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

Ainsi se conjuguent la plupart des verbes en *ir*, comme *avertir*, *ensevelir*, *polir*, *bénir*, *fleurir*, etc.

** 175. *Bénir* s'écrit au participe passé *bénit*, *bénite* lorsqu'il exprime l'état, la qualité des choses consacrées par les prières de l'Église. Dans tous les autres cas, il s'écrit *béni*, *bénie*. Ex.: *Voici du pain BÉNIT*, *de l'eau BÉNITE*, *des rameaux BÉNITS*; *les drapeaux ont été BÉNITS*; *la maison du juste est BÉNIE du ciel*; *BÉNIS soient nos bienfaiteurs*.

** 176. *Fleurir*, lorsqu'il est employé au figuré, c'est-à-dire lorsqu'il signifie *prosperer*, a pour radical *floriss* à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent. Ex.: *L'empire romain FLORISSAIT*, *les lettres y étaient FLORISSANTES sous Auguste*.

** 175. Comment s'écrit au participe passé le verbe *bénir*?

** 176. Que remarquez-vous sur le verbe *fleurir*?

TROISIÈME CONJUGAISON

Verbe **RECEVOIR** ; le radical est **REC.**

MODE INFINITIF		Il a	reç u.
PRÉSENT		Nous avons	reç u.
Rec evoir.		Vous avez	reç u.
PASSÉ (<i>première forme.</i>)		Ils ont	reç u.
Avoir reç u.		PASSÉ ANTÉRIEUR	
PASSÉ (<i>deuxième forme.</i>)		J'eus	reç u.
Ayant reç u.		Tu eus	reç u.
PARTICIPE PRÉSENT		Il ent	reç u.
Rec evant.		Nous eûmes	reç u.
PARTICIPE PASSÉ		Vous eûtes	reç u.
Reç u, reç ue.		Ils eurent	reç u.
MODE INDICATIF		PASSÉ ANTÉRIEUR	
PRÉSENT		SURCOMPOSÉ	
Je	reç ois.	J'ai eu	reç u.
Tu	reç ois.	Tu as eu	reç u.
Il	reç oit.	Il a eu	reç u.
Nous	rec evons.	Nous avons eu	reç u.
Vous	rec evez.	Vous avez eu	reç u.
Ils	reç oivent.	Ils ont eu	reç u.
IMPARFAIT		PLUS-QUE-PARFAIT	
Je	rec evais.	J'avais	reç u.
Tu	rec evais.	Tu avais	reç u.
Il	rec evait.	Il avait	reç u.
Nous	rec evions.	Nous avions	reç u.
Vous	rec eviez.	Vous aviez	reç u.
Ils	rec evaient.	Ils avaient.	reç u.
PASSÉ DÉTERMINÉ		FUTUR SIMPLE	
Je	reç us.	Je	rec evrai.
Tu	reç us.	Tu	rec evras.
Il	reç ut.	Il	rec evra.
Nous	reç ûmes.	Nous	rec evrons.
Vous	reç ûtes.	Vous	rec evrez.
Ils	reç urent.	Ils	rec evront.
PASSÉ INDÉTERMINÉ		FUTUR ANTÉRIEUR	
J'ai	reç u.	J'aurai	reç u.
Tu as	reç u.	Tu auras	reç u.
		Il aura	reç u.

Nous aurons	reç u.
Vous aurez	reç u.
Ils auront	reç u.

MODE CONDITIONNEL,

PRÉSENT OU FUTUR

Je	rec evrais.
Tu	rec evrais.
Il	rec evrait.
Nous	rec evrions.
Vous	rec evriez.
Ils	rec evraient.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais	reç u.
Tu aurais	reç u.
Il aurait	reç u.
Nous aurions	reç u.
Vous auriez	reç u.
Ils auraient	reç u.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse	reç u.
Tu eusses	reç u.
Il eût	reç u.
Nous eussions	reç u.
Vous eussiez	reç u.
Ils eussent	reç u.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie	reç u.
Ayons	reç u.
Ayez	reç u.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je	reç oive.
Que tu	reç oives.
Qu'il	reç oive.
Que nous	reç evions.
Que vous	reç eviez.
Qu'ils	reç oivent.

IMPARFAIT

Que je	reç usse.
Que tu	reç usses.
Qu'il	reç ut.
Que nous	reç ussions.
Que vous	reç ussiez.
Qu'ils	reç ussent.

PASSÉ

Que j'aie	reç u.
Que tu aies	reç u.
Qu'il ait	reç u.
Que nous ayons	reç u.
Que vous ayez	reç u.
Qu'ils aient	reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse	reç u.
Que tu eusses	reç u.
Qu'il eût	reç u.
Que nous eussions	reç u.
Que vous eussiez	reç u.
Qu'ils eussent	reç u.

Apercevoir, concevoir, décevoir, percevoir, devoir et redevoir sont les seuls qui se conjuguent comme *recevoir*.

La cédille devant *o, u*, a pour but de conserver partout au radical la même prononciation.

* 177. Les verbes *devoir, redevoir* et *mouvoir* prennent l'accent circonflexe seulement au participe passé masculin singulier : *Dû, redû, mû*.

* 178. Les verbes *pouvoir, valoir, vouloir* et leurs

* 177. *Qu'y a-t-il à remarquer sur les verbes devoir, redevoir et mouvoir ?*

* 178. *Que remarquez-vous sur pouvoir, valoir et vouloir ?*

composés prennent un *x* au lieu d'une *s* à la première et à la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif. Ex. : *Je VEUX, tu PRUX, tu VAUX.*

QUATRIÈME CONJUGAISON

Verbe **RENDRE** ; le radical est **REND**.

MODE INFINITIF		Nous rend imes.
PRÉSENT		Vous rend ites.
Rend re.		Ils rend ient.
PASSÉ (<i>première forme</i> .)		PASSÉ INDÉTERMINÉ
Avoir rend u.		J'ai rend u.
PASSÉ (<i>deuxième forme</i> .)		Tu as rend u.
Ayant rend u.		Il a rend u.
PARTICIPE PRÉSENT		Nous avons rend u.
Rend ant,		Vous avez rend u.
PARTICIPE PASSÉ		Ils ont rend u.
Rend u, rend ue.		PASSÉ ANTÉRIEUR
MODE INDICATIF		J'ens rend u.
PRÉSENT		Tu ens rend u.
Je rend s.		Il eut rend u.
Tu rend s.		Nous eûmes rend u.
Il rend.		Vous eûtes rend u.
Nous rend ons.		Ils eurent rend u.
Vous rend ez.		PASSÉ ANTÉRIEUR
Ils rend ent.		SURCOMPOSÉ
IMPARFAIT		J'ai eu rend u.
Je rend ais.		Tu as eu rend u.
Tu rend ais.		Il a eu rend u.
Il rend ait.		Nous avons eu rend u.
Nous rend ions.		Vous avez eu rend u.
Vous rend iez.		Ils ont eu rend u.
Ils rend aient.		PLUS-QUE-PARFAIT
PASSÉ DÉTERMINÉ		J'avais rend u.
Je rend is.		Tu avais rend u.
Tu rend is.		Il avait rend u.
Il rend it.		Nous avions rend u.
		Vous aviez rend u.
		Ils avaient rend u.

FUTUR SIMPLE

Je	rend rai.
Tu	rend ras.
Il	rend ra.
Nous	rend rous.
Vous	rend rez.
Ils	rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai	rend n.
Tu auras	rend n.
Il aura	rend n.
Nous aurons	rend n.
Vous aurez	rend n.
Ils auront	rend n.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je	rend rais.
Tu	rend rais.
Il	rend rait.
Nous	rend rions.
Vous	rend riez.
Ils	rend raient.

PASSÉ (première forme.)

J'aurais	rend n.
Tu aurais	rend n.
Il aurait	rend n.
Nous aurions	rend n.
Vous auriez	rend n.
Ils auraient	rend n.

PASSÉ (deuxième forme.)

J'eusse	rend n.
Tu eusses	rend n.
Il eût	rend n.
Nous eussions	rend n.
Vous eussiez	rend n.
Ils eussent	rend n.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Rend s,
Rend ons.
Rend ez.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie	rend n.
Ayons	rend n.
Ayez	rend n.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je	rend e.
Que tu	rend es.
Qu'il	rend e.
Que nous	rend ious.
Que vous	rend icz.
Qu'ils	rend ent.

IMPARFAIT

Que je	rend isse.
Que tu	rend isses.
Qu'il	rend ît.
Que nous	rend issions.
Que vous	rend issiez.
Qu'ils	rend issent.

PASSÉ

Que j'aie	rend n.
Que tu aies	rend n.
Qu'il ait	rend n.
Que nous ayons	rend n.
Que vous ayez	rend n.
Qu'ils aient	rend n.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse	rend n.
Que tu eusses	rend n.
Qu'il eût	rend n.
Que nous eussions	rend n.
Que vous eussiez	rend n.
Qu'ils eussent	rend n.

Ainsi se conjuguent *attendre, répandre, suspendre, perdre, tordre, vendre* et tous les verbes en *endre* excepté *prendre* et ses dérivés.

** 179. Les verbes en *indre* et en *soudre*, comme *craindre, peindre, résoudre*, ne conservent le *d* qu'au

** 179. *Que remarquez-vous sur les verbes en indre et en soudre ?*

futur simple et au présent du conditionnel. Ex. : *Je craindrai, tu résoudrais.*

Dans les autres temps on supprime cette lettre. Ex. : *Je peins, tu peins, il peint ; je craignais, tu craignais, il craignait ; je résolus, tu résolus, il résolut.*

Les verbes *oudre, moudre* et leurs composés n'étant pas en *soudre*, ne rentrent point dans cette règle. Ex. : *Je COUDS et je DÉCOUDS ; le moulin MOUD et REMOUD.*

* 180. Les verbes terminés par *âtre* et par *ôtre*, comme *naître, paraître, croître*, conservent l'accent circonflexe sur l'*i* du radical toute les fois qu'il doit être suivi d'un *t*. Ex. : *Il PARAÎT qu'il te CONNAÎT ; cet arbre CROÎT tous les jours ; nous CONNAISSONS ceux que vous PARAISSIEZ mépriser.*

* 180 bis. Par motif de clarté, le verbe *croître* conserve encore l'accent circonflexe toutes les fois que sa conjugaison le pourrait faire confondre avec le verbe *croire*. Ex. : *Je CROIS que tu CROIS lentement ; en a CRU que la rivière avait CRÛ de six pieds.*

ARTICLE 4.—DU SUJET

* 181. Le *sujet* (*a*) du verbe est la personne ou la chose dont on exprime l'existence, l'action ou l'état.

On définit encore le sujet "l'être dont on exprime une qualité ou une action." Ex. : *L'HOMME est mortel ;* le sujet *homme* désigne l'être dont on exprime la qualité de mortel. *La TERRE tourne ;* le sujet *terre* désigne l'être dont on exprime l'action de tourner.

* 182. On trouve le sujet en plaçant avant le verbe

* 180. *Que remarquez-vous sur les verbes terminés par âtre ou par ôtre ?*

* 180 bis. *Le verbe croître ne conserve-t-il l'accent circonflexe que devant le t du radical ?*

* 181. *Qu'est-ce que le sujet du verbe ?*

* 182. *Comment trouve-t-on le sujet d'un verbe ?*

Étym.—(*a*) *Sujet*.—Du latin *subiectum*, de *sub* sous ; *jaculus*, jeté. Le sujet est comme placé, jeté sous l'attribut, dont la signification a d'ordinaire plus d'étendue.

la question *qui est-ce qui ?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui ?* pour les choses.

Par exemple : *Je lis, tu étudies, le fruit tombe ;* qui est-ce qui lit ? *Je*, pour *moi* ; qui est-ce qui étudie ? *Tu*, pour *toi* ; qu'est-ce qui tombe ? *Le fruit*.

Je est donc le sujet de *lis* ; *tu*, celui de *étudies* ; et *fruit*, celui de *tombe*.

** 183. Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet énoncé ou sous-entendu, avec lequel il s'accorde en personne et en nombre.

Le verbe qui est au mode impersonnel a aussi un sujet, mais il n'en subit pas la loi d'accord comme dans les autres modes (a).

*** 183 bis. Les mots qui peuvent être *sujets* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif. Ex. : PAUL *joue* ; JE *lis* ; trop *PARLER nuit*.

Une proposition peut aussi quelquefois servir de sujet, ce qui a lieu particulièrement pour les verbes unipersonnels. Ex. : *Il est nécessaire QUE TU T'INSTRUISES ; qu'est-ce qui est nécessaire ? que tu t'instruises*.

* 184. Le verbe doit être au même nombre et à la même personne que son sujet.

Ex. : *Je lis* : *lis* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne. *Vous lisez* : *lisez* est au pluriel et à la deuxième personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la deuxième personne.

* 185. Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, on le met au pluriel, parce que deux singuliers forment un pluriel : *Le ciel et la terre PUBLIENT, ANNONCENT, CÉLÈBRENT les grandeurs de Dieu*.

** 183. *Tout verbe a-t-il un sujet ?*

*** 183 bis. *Quels sont les mots qui peuvent être sujets ?*

* 184. *A quel nombre et à quelle personne doit être le verbe ?*

* 185. *Quand un verbe a pour sujet plusieurs singuliers, comment s'écrit-il ?*

(a) Le verbe à l'impératif a pour sujet un pronom sous-entendu. Ex. : *Marche ; écoutez*.

Les verbes à l'infinitif et les participes ont aussi un sujet, au moins d'une manière implicite, autrement ils n'exprimeraient pas l'existence, l'action ou l'état d'une personne ou d'une chose, et ne seraient pas des verbes. D'ailleurs il n'est pas possible de méconnaître ce sujet dans une foule d'exemples tels que ceux-ci : *Un Canadien PERDRE courage, c'est ce qu'on ne voit guère. Romulus ÉTANT mort, les Romains le désirèrent. Nos affaires AVANT mal TOURNÉ, nous dûmes nous imposer un surcroît de travail*.

* 186. Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, on met le verbe au pluriel, et on le fait accorder avec la personne qui a la priorité ; la première a la priorité sur la deuxième, et la deuxième sur la troisième : *Ernest et moi FERONS notre devoir ; toi et ton frère TRAVAILLEREZ demain.*

En général, lorsque les sujets sont de différentes personnes, on les résume, pour plus de précision, par le pronom pluriel de la personne qui a la priorité. Ex. : *Alfred, Paul et moi, NOUS travaillons avec ardeur.*

ARTICLE 5.—COMPLÉMENTS DU VERBE

* 187. On appelle *complément (a)*, en général, tout mot qui achève, complète l'idée commencée par un autre mot.

Ex. : *Dieu veut le BONHEUR de l'HOMME* ; ici, *le bonheur* complète l'idée commencée par *veut*, et *de l'homme* l'idée commencée par *le bonheur* ; ces mots *bonheur* et *homme* sont donc des compléments.

Le verbe a trois sortes de compléments : le complément direct, le complément indirect et le complément circonstanciel.

* 188. On appelle complément *direct (b)* celui qui complète directement l'idée commencée par un autre mot (1).

* 189. Le complément direct du verbe, signifiant l'objet même de l'action, vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, placée après le verbe, *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses.

Ex. : *J'aime les enfants sages ; j'étudie la grammaire. J'aime QUI ? les enfants sages* : voilà le complément

* 186. *Si les mots formant le sujet sont de différentes personnes, comment s'accorde le verbe ?*

* 187. *Qu'appelle-t-on complément ou régime ?*

* 188. *Qu'appelle-t-on complément direct ?*

* 189. *A quoi vient en réponse le complément direct ?*

(1) On peut aussi définir le complément direct du verbe "le mot ou la proposition qui exprime l'objet immédiat de l'action".

Etym.—(a) *Complément*.—Du latin *complementum*, de *complere*, accomplir, compléter.

(b) *Direct*.—Du latin *directus*, droit, qui ne dévie pas.

direct de *j'aime*. *J'étudie* QUOI ? *la grammaire* : voilà celui de *j'étudie*.

Les mots qui peuvent être compléments *directs* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif. Ex. : *Connais ton DEVOIR, accompis-LE. Sachcz OBÉIR.*

Le complément direct peut encore être une proposition. Ex. : *Je crois* QUE DIEU EST BON.

* 190. On appelle complément *indirect* (a) celui qui ne complète qu'indirectement l'idée commencée par le mot auquel il se rapporte ; il vient en réponse à la question *qui* ou *quoi*, précédée d'une préposition, ou encore aux questions *quand ? où ? d'où ?*

Ex. : *J'ai parlé à votre père de vos progrès en orthographe.*

J'ai parlé à qui ? *A votre père* ; *j'ai parlé* de quoi ? *De vos progrès ; de vos progrès en* quoi ? *En orthographe.*

A votre père, de vos progrès, en orthographe, sont donc des compléments indirects de "j'ai parlé".

Les mots qui peuvent être compléments *indirects* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif. Ex. : *Les pauvres sont soutenues par l'AUMÔNE ; souvenez-vous d'EUX, pensez à les SECOURIR.*

Quelquefois le complément indirect peut encore être une proposition : Ex. : *Certains doutent encore que les aéronautes parviennent jamais à diriger les ballons ; on doute de quoi ? que les aéronautes parviennent, etc.*

** 190 bis. Le complément *circonstanciel* (b) est celui qui exprime une *circonstance* de temps, de lieu, de manière, de moyen, de motif, etc. Ex. :

- C. Cir. de temps. *Travaillez pendant la JEUNESSE.*
 — de lieu. *Il se promène en VILLE.*
 — de manière. *Il parle avec AISANCE.*
 — de moyen. *Il voyage en VOITURE.*
 — de cause. *Mourir de FAIM.*

* 190. *Qu'appelle-t-on complément indirect ?*

** 190 bis. *Qu'appelle-t-on complément circonstanciel ?*

Étym. — (a) *Indirect*. — Du latin *indirectus*, formé de *in*, négatif, *directus*, direct.

(b) *Circonstanciel*. — De deux mots latins : *circum*, autour, *stare*, être debout.

- C. Cir. de motif. *Voyager pour s'INSTRUIRE.*
 — de mesure. *S'éloigner de cent PAS.*
 — d'obstacle. *Se promener malgré la PLUIE.*
 — de matière. *Fait de BRONZE.* [vingt piastres).
 — de prix. *Cette montre coûte vingt PIASTRES (pour*

Le tableau suivant pourra aider à saisir la différence qu'il y a entre le complément indirect et le complément circonstanciel.

COMPLÉMENTS INDIRECTS

Penser à la mort.
 Être vaincu par la timidité.
 Voyager en Suisse.
 Écrire dans un livre.
 Être ému de colère.

COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS

Trembler à la mort (au moment de).
 Se taire par timidité (à cause de la).
 Voyager en poste (manière dont se fait l'action).
 Écrire dans le mois (pendant).
 S'en aller de colère (par suite de la).

** Ou trouve le complément circonstanciel en faisant après le verbe les questions *quand ? où ? Comment ? avec quoi ? pourquoi ? en quoi ? combien ? de combien ?* etc. Ex.: *L'ordre règne dans l'UNIVERS ; l'ordre règne où ? dans l'UNIVERS. Lisez avec ATTENTION ; lisez comment ? avec ATTENTION.*

*** Les mots qui peuvent être compléments *circonstanciels* sont : le nom, le pronom et le verbe à l'infinitif ou le participe présent. Ex.: *Un père vit plus pour ses ENFANTS que pour LUI-MÊME. Réfléchissez avant de RÉPONDRE. On s'instruit en VOYAGEANT.*

Le complément circonstanciel peut encore être une proposition. Ex.: *Les goûts changent QUAND ON VIEILLIT.*

*** Au point de vue logique, l'adverbe est un véritable complément circonstanciel, puisqu'il équivaut le plus souvent à un nom précédé d'une préposition. Ex.: *Parlez CLAIREMENT (avec clarté). Il se promène ICI (dans ce lieu), ALENTOUR (à l'entour), AUJOURD'HUI (au jour d'hui), PARFOIS (par fois).*

Dans la pratique, on dit simplement que l'adverbe *modifie* ; ce qui a porté certains grammairiens à faire de l'adverbe un complément *modificatif*.

* 191. Le complément direct est quelquefois amené par *à* ou *de*. Ex.: " L'enfant aime à jouer ; le maître recommande d'étudier. "

** 191. *Le complément, quoique placé après à ou de, n'est-il pas quelquefois direct ?*

En effet, à *jouer* et *d'étudier* répondent ici à la question *quoi* faite sans préposition. " L'enfant aime *quoi* ? A JOUER ; le maître recommande *quoi* ? D'Étudier. Ce sont donc des compléments directs.

Dans ce cas les prépositions *à* et *de* sont explétives ou employées par euphonie.

** 192. Sept espèces de mots peuvent avoir un complément : le *nom*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe* et la *préposition*.

Le complément du nom, ou du pronom, est appelé *déterminatif* s'il est nécessaire pour en préciser ou en limiter le sens, et *explicatif* dans le cas contraire.

L'*adjectif* et l'*adverbe* ne peuvent avoir qu'un complément indirect ou modificatif.

Le verbe *être* n'a pas de complément direct : ce qui se présente après lui sous cette forme est l'attribut du sujet.

Ex. : " Dieu est un *père* tendre." Il semble que *père* soit le complément direct de *est* ; mais il est l'attribut de *Dieu*.

Les verbes transitifs et réfléchis peuvent avoir le complément direct et l'indirect.

Les verbes intransitifs, passifs et unipersonnels ne peuvent pas avoir de complément direct.

Dans les verbes unipersonnels, ce qui se présente sous forme de complément direct est le sujet réel. Ex. : " Il arrive des *voyageurs*," pour : " Des *voyageurs* arrivent."

Le *participe* suit les lois du verbe auquel il appartient.

La *préposition* a un complément direct, mais elle forme avec lui un complément indirect.

** 192 bis. On distingue aussi les compléments *attributifs*, sorte d'attributs secondaires se rapportant soit au sujet de la proposition, soit à un complément. Ex. : *Tu ne deviendras bon ouvrier qu'après avoir été bon apprenti. Je vous ai vus travailler.*

** 192. Combien d'espèces de mots peuvent avoir un complément ?

** 192 bis. N'y a-t-il pas aussi des compléments appelés *attributifs* ?

Bon ouvrier se rapporte au sujet tu, et travailler au complément direct vous, à titre de compléments attributifs.

ARTICLE 6.—DU VERBE TRANSITIF OU ACTIF

* 193. Le verbe *transitif* (a) ou *actif* est celui qui a un complément direct ; il exprime une action transmise du sujet à un objet. Ex. : *La parole douce APAISE la colère ; la parole dure EXCITE la fureur.*

* 194. On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsque, immédiatement après lui, on peut mettre les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*.

Ainsi, *aimer, finir, recevoir, rendre*, sont des verbes transitifs, parce qu'on peut dire : *J'AI ME quelque'un, je FINIS quelque chose, etc.*

Quelques verbes, tels que *devenir, paraître, demeurer, rester, sembler, etc.*, sont intransitifs, quoiqu'on puisse les faire suivre de l'expression *quelque chose*. Ces verbes ne peuvent jamais être tournés au passif ; ce qui semble en être le complément direct n'est qu'un complément attributif.

** 195. Un verbe transitif est *accidentellement* intransitif lorsqu'il n'a pas de complément direct. Ex. : *Je lis, j'étudie.*

ARTICLE 7.—DU VERBE PASSIF

* 196. Le verbe *passif* (b) est celui qui exprime une action reçue ou soufferte par le sujet de la proposition. Ex. : *Un jour, les bons SERONT RÉCOMPENSÉS, et les méchants SERONT PUNIS.*

** 197. Le verbe passif se forme du verbe transitif, dont on prend le complément direct pour faire un sujet.

* 193. *Qu'est-ce que le verbe transitif ou actif.*

* 194. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est transitif ?*

** 195. *Le verbe transitif ne peut-il pas être employé intransitivement ?*

* 196. *Qu'est ce que le verbe passif ?*

** 197. *De quoi se forme le verbe passif ?*

Étym.—(a) *Transitif*.—Du latin *transitivum* ; de *trans*, au delà : *ire*, aller. Qui passe d'un endroit à un autre ; c'est-à-dire dont l'action passe du sujet sur le complément.

(b) *Passif*, d'un mot latin *passivus*, qui souffre, supporte, endure.

Ainsi, pour traduire par le passif : *La parole douce APAISE, la colère, on dira : La colère EST APAISÉE par la parole douce.*

* 198. On reconnaît généralement qu'un verbe est passif lorsque, après ce verbe, on peut mettre les mots *par quelqu'un* ou *par quelque chose*.

Ex. : *Les bons SERONT RÉCOMPENSÉS (par quelqu'un, par Dieu) ; il EST ENTRAÎNÉ (par quelque chose, par les flots).*

* 199 Il n'y a qu'une seule conjugaison pour les verbes passifs ; elle se fait, à tous les temps, avec l'auxiliaire *être* (1) et le participe passé du verbe que l'on veut conjuguer. En voici un modèle.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ

Avoir été aimé *ou* aimée.Ayant été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PRÉSENT

Étant aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSÉ

Été aimé *ou* aimée.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Je suis aimé.

Tu es aimé.

Il est aimé.

Nous sommes aimés.

Vous êtes aimés.

Ils sont aimés.

IMPARFAIT

J'étais aimé.

Tu étais aimé.

Il était aimé.

Nous étions aimés.

Vous étiez aimés.

Ils étaient aimés.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je fus aimé.

Tu fus aimé.

Il fut aimé.

Nous fûmes aimés.

Vous fûtes aimés.

Ils furent aimés.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

J'ai été aimé.

Tu as été aimé.

Il a été aimé.

Nous avons été aimés.

Vous avez été aimés.

Ils ont été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été aimé.

Tu eus été aimé.

Il eut été aimé.

Nous eûmes été aimés.

Vous eûtes été aimés.

Ils eurent été aimés.

* 198. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est passif ?*

* 199. *Combien y a-t-il de conjugaisons pour les verbes passifs ?*

(1) L'infinifit peut néanmoins exprimer le passif sans qu'il y ait emploi de l'auxiliaire *être*. Ex. : *Chambre à LOUER, maison à VENDRE, c'est-à-dire "pour être louée, pour être vendue."*

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été aimé.
 Tu avais été aimé.
 Il avait été aimé.
 Nous avions été aimés.
 Vous aviez été aimés.
 Ils avaient été aimés.

FUTUR SIMPLE

Je serai aimé.
 Tu seras aimé.
 Il sera aimé.
 Nous serons aimés.
 Vous serez aimés.
 Ils seront aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été aimé.
 Tu auras été aimé.
 Il aura été aimé.
 Nous aurons été aimés.
 Vous aurez été aimés.
 Ils auront été aimés.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je serais aimé.
 Tu serais aimé.
 Il serait aimé.
 Nous serions aimés.
 Vous seriez aimés.
 Ils seraient aimés.

PASSÉ (*première forme.*)

J'aurais été aimé.
 Tu aurais été aimé.
 Il aurait été aimé.
 Nous aurions été aimés.
 Vous auriez été aimés.
 Ils auraient été aimés.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

J'eusse été aimé
 Tu eusses été aimé.
 Il eût été aimé.
 Nous eussions été aimés.

Vous eussiez été aimés.
 Ils eussent été aimés.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Sois aimé.
 Soyons aimés.
 Soyez aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR

Aie été aimé.
 Ayons été aimés.
 Ayez été aimés.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je sois aimé.
 Que tu sois aimé.
 Qu'il soit aimé.
 Que nous soyons aimés.
 Que vous soyez aimés.
 Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT

Que je fusse aimé.
 Que tu fusses aimé.
 Qu'il fût aimé.
 Que nous fussions aimés.
 Que vous fussiez aimés.
 Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ

Que j'aie été aimé.
 Que tu aies été aimé.
 Qu'il ait été aimé.
 Que nous ayons été aimés.
 Que vous ayez été aimés.
 Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé.
 Que tu eusses été aimé.
 Qu'il eût été aimé.
 Que nous eussions été aimés.
 Que vous eussiez été aimés.
 Qu'ils eussent été aimés.

ARTICLE 8. — DU VERBE INTRANSITIF OU NEUTRE

* 200. Le verbe *intransitif* (a) ou *neutre* (b) est celui qui n'a pas de complément direct ; il exprime ou l'état du sujet, comme *j'existe*, ou une action faite par le sujet, comme *je marche*.

* 201. On reconnaît qu'un verbe est intransitif quand on ne peut pas mettre immédiatement après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*.

Ainsi, *douter, rire, dormir*, sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire *DOUTER quelqu'un, RIRE quelque chose*, etc.

** 202. Le verbe intransitif peut quelquefois être employé transitivement ; c'est lorsqu'il a un complément direct.

Ex. : *On aime à PARLER la langue française* ; dans cet exemple, *parler* est employé transitivement, parce qu'il a pour complément direct *la langue française*.

* 203. Les verbes intransitifs suivent en tout les quatre conjugaisons modèles.

Cependant quelques-uns prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés ; tels sont : *tomber, partir, devenir*, qui font : *Je suis, j'étais, je serais tombé ou tombée, parti ou partie, devenu ou devenue*. Voici un modèle de verbe intransitif.

MODE INFINITIF		PARTICIPE PASSÉ	
PRÉSENT		Tombé, tombée.	
Tomber.		MODE INDICATIF	
PASSÉ		PRÉSENT	
Être tombé ou tombée.		Je tombe, tu tombes, etc.	
Etant tombé ou tombée.		IMPARFAIT	
PARTICIPE PRÉSENT		Je tombais, etc.	
Tombant.			

* 200. *Qu'est-ce que le verbe intransitif ?*

* 201. *Comment reconnaît-on qu'un verbe est intransitif ?*

** 202. *Le verbe intransitif ne peut-il pas être employé transitivement ?*

* 203. *Comment se conjuguent les verbes intransitifs ?*

(a) *Intransitif*. — Du latin *in*, négatif ; *transivitum*, transitif.

(b) *Neutre*, d'un mot latin *neutrius* qui veut dire *ni l'un ni l'autre*. On donne ce nom à ces verbes parce qu'ils ne sont ni actifs ni passifs.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Je tombai, etc.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Je suis tombé.
Tu es tombé.
Il est tombé.
Nous sommes tombés.
Vous êtes tombés.
Ils sont tombés.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Je fus tombé.
Tu fus tombé.
Il fut tombé.
Nous fûmes tombés.
Vous fûtes tombés.
Ils furent tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'étais tombé.
Tu étais tombé.
Il était tombé.
Nous étions tombés.
Vous étiez tombés.
Ils étaient tombés.

FUTUR SIMPLE

Je tomberai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je serai tombé.
Tu seras tombé.
Il sera tombé.
Nous serons tombés.
Vous serez tombés.
Ils seront tombés.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je tomberais, etc.

PASSÉ (*première forme.*)

Je serais tombé.
Tu serais tombé.

Il serait tombé.
Nous serions tombés.
Vous seriez tombés.
Ils seraient tombés.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Je fusse tombé.
Tu fusses tombé.
Il fût tombé.
Nous fussions tombés.
Vous fussiez tombés.
Ils fussent tombés.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Tombe, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Sois tombé.
Soyons tombés.
Soyez tombés.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je tombe, etc.

IMPARFAIT

Que je tombasse, etc.

PASSÉ

Que je sois tombé.
Que tu sois tombé.
Qu'il soit tombé.
Que nous soyons tombés.
Que vous soyez tombés.
Qu'ils soient tombés.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse tombé.
Que tu fusses tombé.
Qu'il fût tombé.
Que nous fussions tombés.
Que vous fussiez tombés.
Qu'ils fussent tombés.

ARTICLE 9.—DU VERBE PRONOMINAL OU RÉFLÉCHI

* 204. Le verbe *réfléchi* (a) ou *pronominal* (b) est celui dont le sujet et le pronom complément représentent le même être. Ex.: *Je me FLATTE*, c'est-à-dire *je FLATTE moi*; *tu te LOUES*, c'est-à-dire *tu LOUES toi*.

*** Les verbes pronominaux sont appelés *reciproques* quand les sujets agissent l'un sur l'autre. Ex.: *PAUL et LOUIS s'entr'aident, se félicitent l'un l'autre* (c).

*** Les verbes suivants sont ordinairement *reciproques* :

s'accorder	se chamailler	s'écrire	s'entr'aider
s'accoster	se chercher	s'embrasser	s'entre-choquer
s'agacer	se choquer	se haïr	s'entre-croiser
s'allier	se colleter	se lier	s'entre-déchirer
s'attaquer	se concerter	se nuire	s'entre-détruire
s'attendre	se contrarier	se réunir	s'entre-donner
se battre	se contredire	se séparer	s'entre-nuire
se brouiller	se disputer	se voir, etc.	s'entre-tuer, etc.

Les verbes *reciproques* ne se distinguent en rien des verbes *réfléchis*, sinon en ce qu'ils ne s'emploient qu'aux personnes du pluriel.

** 205. Les verbes *essentiellement* *réfléchis* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer sans un pronom complément. Ex.: *Se repentir, s'enfuir*; ou ne dit pas : *je repens, j'enfuis*.

Dans les verbes *essentiellement* *réfléchis*, le pronom complément est toujours regardé comme complément direct, excepté pour le verbe *s'arroger*, dans lequel ce pronom est complément indirect : *Il s'ARROGE des droits qu'il n'a pas*, c'est-à-dire *il arrobe A LUI des DROITS qu'il n'a pas*.

* 204. *Qu'est-ce que le verbe pronominal ou réfléchi ?*

** 205. *Qu'appelle-t-on verbes essentiellement réfléchis ?*

(a) *Réfléchir*. — De *reflectere*; de *re*, de nouveau; *fletere*, plier, fléchir.

(b) On appelle ces verbes *pronominaux* parce qu'ils se conjuguent, dans la généralité de leurs formes, avec deux pronoms représentant le même être : *Je me BLESSE, tu te BLESSES*.

On les appelle *réfléchis*, d'un mot latin qui veut dire *revenant sur soi*, parce qu'ils expriment une action qui revient sur celui qui l'a fait. Ex.: *Je me BLESSE*. C'est moi qui blesse, et c'est moi qui suis blessé.

(c) Les verbes pronominaux sont appelés *pronominaux passifs* quand le sujet est un être qui n'agit pas. Ex.: *La craie s'USE, l'herbe se FANE, la maison s'ACHEVE*.

*** Les verbes suivants sont essentiellement réfléchis.

s'absenter	s'ébattre	s'évader	se parjurer
s'abstenir	s'ébouler	s'évanouir	se prosterner
s'accouder	s'écrier	s'évaporer	se ratatiner
s'accroupir	s'écroûler	s'évertuer	se raviser
s'aclanner	s'efforcer	s'extasier	se rebeller
s'acheminer	s'embusquer	se formaliser	se rebifler
s'adonner	s'emparer	se gargariser	se récrier
s'agenouiller	s'empresser	se gendарmer	se rédimer
s'acheurter	s'en aller	s'immiscer	se refrogner
s'arroger	s'enfuir	s'ingénier	se réfugier
se blottir	s'enquérir	s'ingérer	se réparer
se cabrer	s'enquêter	se mécompter	se rengorger
se carrer	s'en retourner	se méfier	se repentir
se dédire	s'ensuivre	se méprendre	se soucier
se démener	s'envoler	se moquer	se souvenir
se désister	s'escrimer	s'opiniâtrer	se targuer
s'ébahir			

** 206. On appelle verbes *accidentellement réfléchis* ceux qui peuvent se conjuguer sans un pronom complément, comme *se défendre, se louer* ; on peut dire *je défends, je loue*.

*** Le verbe accidentellement réfléchi est *transitif* quand il a un complément direct ; et alors ce complément est représenté par le second pronom ou par un nom. Ex. : *Je ME blesse ; il se coupa le DOIGT* ; c'est-à-dire *je blesse MOI ; il coupa le DOIGT à lui (se pour à lui)*.

Le verbe réfléchi est *intransitif* lorsqu'il n'a pas de complément direct ; et alors le second pronom est toujours complément indirect. Ex. : *Je me suis nuï, pour j'ai nuï à moi*.

Les verbes réfléchis intransitifs sont :

se convenir	se plaire	se parler	se sourire
se nuire	se déplaire	se ressembler	se succéder
s'entre-nuire	se complaire	se rire	se suffire

*** Quelquefois les verbes pronominaux ont le sens des verbes passifs ; ils peuvent alors s'appeler *pronominaux passifs*. Ex. : *Le verre SE COUPE avec le diamant*,

** 206. *Qu'appelle-t-on verbes accidentellement réfléchis ?*

pour le verre EST COUPÉ avec le diamant. Cela se voit, s'entend, se remarque.

*** Quelques verbes accidentellement réfléchis sont considérés comme *essentiellement* réfléchis, lorsque leur signification est toute différente de celle qu'ils ont sous la forme simple. Ils sont formés, les uns de verbes neutres, les autres de verbes transitifs. Tels sont :

<i>s'apercevoir de</i> , remarquer, reconnaître.	<i>se louer de</i> , se féliciter.
<i>s'attaquer à</i> , diriger une attaque contre.	<i>se plaindre de</i> , témoigner du mécontentement.
<i>s'attendre à</i> , compter sur.	<i>se prévaloir de</i> , tirer avantage.
<i>se connaître à</i> , savoir bien juger.	<i>se saisir de</i> , s'emparer de.
<i>se douter de</i> , présumer, conjecturer.	<i>se servir de</i> , faire usage.
<i>se jouer de</i> , se moquer de.	<i>se taire</i> , garder le silence.

* 207. Les verbes réfléchis se conjuguent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, employé pour l'auxiliaire *avoir*. Ex.: *Je me suis flatté*, pour *j'ai flatté moi*.

*** Le verbe réfléchi étant à la fois actif et passif, la langue exprime, jusqu'à un certain point, ce double rôle en donnant au verbe réfléchi l'auxiliaire *être* au lieu de l'auxiliaire *avoir*.

MODE INFINITIF	IMPARFAIT
PRÉSENT	Je me repençais, etc.
Se repentir.	PASSÉ DÉTERMINÉ
PASSÉ	Je me repentis, etc.
S'être repenti <i>ou</i> repentie.	PASSÉ INDÉTERMINÉ
S'étant repenti <i>ou</i> repentie.	Je me suis repenti.
PARTICIPE PRÉSENT	Tu t'es repenti.
Se repentant.	Il s'est repenti.
PARTICIPE PASSÉ	Nous nous sommes repentis.
Repenti, repentie.	Vous vous êtes repentis.
MODE INDICATIF	Ils se sont repentis.
PRÉSENT	PASSÉ ANTÉRIEUR
Je me repens.	Je me fus repenti.
Tu te repens.	Tu te fus repenti.
Il se repent.	Il se fut repenti.
Nous nous repençons.	Nous nous fûmes repentis.
Vous vous repentez.	Vous vous fûtes repentis.
Ils se repentent.	Ils se furent repentis.
	PLUS-QUE-PARFAIT
	Je m'étais repenti.

* 207. Avec quel auxiliaire se conjuguent les verbes réfléchis ?

Tu t'étais repenti.
 Il s'était repenti.
 Nous nous étions repentis.
 Vous vous étiez repentis.
 Ils s'étaient repentis.

FUTUR SIMPLE

Je me repentirai, etc.

FUTUR ANTÉRIEUR

Je me serai repenti.
 Tu te seras repenti.
 Il se sera repenti.
 Nous nous serons repentis.
 Vous vous serez repentis.
 Ils se seront repentis.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Je me repentirais, etc.

PASSÉ (première forme.)

Je me serais repenti.
 Tu te serais repenti.
 Il se serait repenti.
 Nous nous serions repentis.
 Vous vous seriez repentis.
 Ils se seraient repentis.

PASSÉ (deuxième forme.)

Je me fusse repenti.
 Tu te fusses repenti.

Il se fût repenti.
 Nous nous fussions repentis.
 Vous vous fussiez repentis.
 Ils se fussent repentis.

MODE IMPÉRATIF

PRÉSENT OU FUTUR

Repens-toi.
 Repentons-nous.
 Repentez-vous.

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Que je me repente, etc.

IMPARFAIT

Que je me repentisse, etc.

PASSÉ

Que je me sois repenti.
 Que tu te sois repenti.
 Qu'il se soit repenti.
 Que nous nous soyons repentis.
 Que vous vous soyez repentis.
 Qu'ils se soient repentis.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je me fusse repenti.
 Que tu te fusses repenti.
 Qu'il se fût repenti.
 Que nous nous fussions repentis.
 Que vous vous fussiez repentis.
 Qu'ils se fussent repentis.

ARTICLE 10. — DU VERBE UNIPERSONNEL

* 208. Le verbe *unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier de chaque temps. Ex.: *Il FAUDRAIT qu'il PLût, et non pas qu'il gélât.*

** 209. Le verbe substantif et quelques verbes transitifs, intransitifs et réfléchis peuvent être employés unipersonnellement. Ex.: *Il EST nuit ; il PARAÎT qu'il S'EST INTRODUIT des voleurs ici.*

* 208 *Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?*

** 209. *N'y a-t-il pas des verbes employés unipersonnellement ?*

De même, les verbes unipersonnels peuvent quelquefois cesser de l'être. Ex.: *Ces arbres GILERONT* ; *les flèches PLEUVAIENT de toutes parts.*

*** 209 bis. On distingue dans les verbes unipersonnels le sujet grammatical ou apparent, qui est toujours *il* employé comme pronom indéfini, et le sujet réel, qui se présente ordinairement sous forme de complément.

Ainsi, dans "il est nécessaire de travailler," *il* est le sujet grammatical et *travailler* le sujet réel.

*** Le sujet réel peut être exprimé par un nom, un pronom, un verbe à l'infinitif ou une proposition. Ex.: *Il y a eu de grands PLUIES qui ont détruit la récolte. Les grandes chaleurs QU'IL y a eu ont amené la sécheresse. Il est nécessaire de PARTIR. Il importe QU'ON SOIT AVERTI à temps.*

*** 209 ter. (1) REMARQUES.—Il n'y a qu'un petit nombre de verbes qui soient essentiellement unipersonnels. Excepté le verbe *falloir*, ils expriment tous un phénomène de la nature. Ce sont : *bruiner, dégeler, geler, grêler, grésiller, neiger, pleuvoir, tonner, venter.*

(2) Quelques verbes essentiellement unipersonnels s'emploient parfois comme simples verbes intransitifs. Ils prennent alors un sujet déterminé. Ex.: *Les flèches PLEUVAIENT de tous côtés. Dieu TONNE du plus haut des cieux.*

(3) Un grand nombre de verbes intransitifs, passifs, réfléchis, peuvent être employés accidentellement comme unipersonnels. Il en est de même du verbe *être*. Ex.:

<i>Bien commencer ne SUFFIT pas.</i>	<i>Il ne SUFFIT pas de bien commencer.</i>
<i>Bien des histoires ONT ETE ECRITES.</i>	<i>Il A ETE ECRIT bien des histoires.</i>
<i>De grands changements se SONT OPERES.</i>	<i>Il S'EST OPERE de grands changements.</i>
<i>Voyager EST agréable et utile.</i>	<i>Il EST agréable et utile de voyager.</i>

(4) Les verbes unipersonnels sont intransitifs de leur nature ; ils n'ont donc jamais de complément direct ; mais ils peuvent avoir un complément indirect. Ex.: *Les chaleurs QU'il a fait ont été excessives* ; le mot *que* est le sujet réel de *a fait*. *Il ME plaît* ; *il vous importe* ; *il LEUR sied de partir*. Les pronoms *me, vous, leur*, sont des compléments indirects.

(5) Les verbes essentiellement unipersonnels se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés.

** 209 bis. *Quel est le sujet des verbes unipersonnels ?*

*** 209 ter. *Quelles remarques y a-t-il à faire sur les verbes unipersonnels ?*

(6) Certains verbes peuvent se présenter sous toutes les formes des verbes attributifs. Ex. :

Transitif.	<i>Il A FAIT son travail.</i>	<i>Tu DIS la vérité.</i>
Intransitif.	<i>Il A mal FAIT.</i>	<i>Tu AS bien DIT.</i>
Passif.	<i>Le travail EST FAIT.</i>	<i>Cela A déjà ÉTÉ DIT.</i>
Réfléchi.	<i>Il S'EST fait mal.</i>	<i>Le me le SUIS DIT.</i>
Unipersonnel.	<i>(Il A ÉTÉ FAIT) de grandes inven- (Il S'EST FAIT) tions.</i>	<i>Il A ÉTÉ DIT (bien des Il S'EST DIT) faussetés</i>

* 210. Voici la conjugaison d'un verbe essentiellement unipersonnel, c'est-à-dire qui ne peut jamais être employé autrement.

MODE INFINITIF

PRÉSENT

Falloir.

PASSÉ

Avoir fallu.

(Le participe présent est inusité)

PARTICIPE PASSÉ

Fallu.

MODE INDICATIF

PRÉSENT

Il faut.

IMPARFAIT

Il fallait.

PASSÉ DÉTERMINÉ

Il fallut.

PASSÉ INDÉTERMINÉ

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR

Il eût fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Il avait fallu.

FUTUR SIMPLE

Il faudra.

FUTUR ANTÉRIEUR

Il aura fallu.

MODE CONDITIONNEL

PRÉSENT OU FUTUR

Il faudrait.

PASSÉ (*première forme.*)

Il aurait fallu.

PASSÉ (*deuxième forme.*)

Il eût fallu.

(Le mode *impératif* n'ayant point de troisième personne ne peut être usité dans les verbes unipersonnels.)

MODE SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR

Qu'il faille.

IMPARFAIT

Qu'il fallât.

PASSÉ

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT

Qu'il eût fallu.

ARTICLE 11.—ORTHOGRAPHE DES VERBES

* 211. Le verbe, par rapport à la manière de s'écrire, se compose de deux parties : l'une généralement inva-

* 211. De quoi se compose le verbe, par rapport à la manière de s'écrire ?

riable, c'est le *radical* ; l'autre variable selon la personne, le nombre, le temps et le mode, c'est la *terminaison*.

Dans	$\left. \begin{array}{l} \textit{aimer} \\ \textit{finir} \\ \textit{pouvoir} \\ \textit{rendre} \end{array} \right\}$	le radical	est	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{aim} \\ \textit{fin} \\ \textit{pourr} \\ \textit{rend} \end{array} \right.$	la terminaison du	présent de l'infinif	est	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{er} \\ \textit{ir} \\ \textit{oir} \\ \textit{re} \end{array} \right.$
------	--	------------	-----	--	-------------------	----------------------	-----	--

* 212. Pour conjuguer la plupart des verbes réguliers, il suffit d'ajouter au radical les terminaisons de la conjugaison modèle.

Ainsi on conjuguera le verbe *chanter* en ajoutant au radical *chant* les terminaisons du verbe *aimer*.

Terminaisons.—Présent de l'indicatif.

SINGULIER

** 213. Le singulier du présent de l'indicatif se termine par *e, es, e* :

1° Dans tous les verbes de la première conjugaison :

2° Dans *assaillir, couvrir, cueillir, offrir, ouvrir, souffrir*, et quelques autres de la deuxième.

Ex. : "J'étudie, tu étudies, il étudie : j'ouvre, tu offres, il tressaille."

Il se termine par *x, x, t*, dans les verbes *pouvoir, valoir* et *vouloir*.

Ex. : "Je veux, tu vau*x*, il peut."

Il se termine par *s, s, t* ou *d* dans tous les autres verbes.

Ex. : "Je finis, tu reçois, il rompt, il rend."

On met *d* au lieu de *t* :

1° Dans le verbe *s'asseoir* :

2° Dans les verbes en *dre*, excepté ceux en *indre* et en *soudre*.

Ex. : "Il s'assied, il vend ; il peint, il dissout."

* 212. *Que faut-il faire pour conjuguer la plupart des verbes réguliers ?*

** 213. *Comment se termine le singulier du présent de l'indicatif ?*

EXCEPTION. Ces règles n'offrent d'exception que pour les trois verbes *aller*, *avoir* et *vaincre*, qui font :

Je vais.	J'ai.	Je vaincs.
Tu vas.	Tu as.	Tu vaincs.
Il va.	Il a.	Il vaine.

PLURIEL

** 214. Le pluriel soit du présent de l'indicatif, soit des autres temps, se termine toujours par : *ons* ou *mes* à la 1^{re} personne ; *ez* ou *tes* à la 2^e ; *ent* ou *ont* à la 3^e.

Ex. : "Nous lisons, nous sommes ; vous médisez, vous redites ; ils voient, ils vont."

Imparfait.

** 215. L'imparfait se termine toujours pas *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* :

Ex. : "Je croyais, tu croyais, il croyait, nous croyions, vous croyiez, ils croyaient."

Passé déterminé.

* 216. A la première personne du singulier, ce temps se termine par *ai*, *is*, *us* ou *ins*.

De là quatre séries de terminaisons. Ex. :

J'allai.	J'obéis.	Je connus.	Je vins.
Tu allas.	Tu obéis.	Tu connus.	Tu vins.
Il alla.	Il obéit.	Il connut.	Il vint.
N. allâmes.	N. obéîmes.	N. connûmes.	N. tîmes.
V. allâtes.	V. obéîtes.	V. connûtes.	V. tîtes.
Ils allèrent.	Ils obéirent.	Ils connurent.	Ils tinrent.

On emploie 1^o *ai* pour tous les verbes de la première conjugaison ;

2^o *is* pour la plupart de ceux de la deuxième et de la quatrième, et pour quelques-uns de la troisième ;

3^o *us* pour les autres verbes des trois dernières conjugaisons, excepté pour ceux en *enir* ;

4^o *ins* pour les verbes en *enir*.

** 214. Comment se termine le pluriel ?

** 215. Comment se termine l'imparfait de l'indicatif ?

** 216. Quelles sont les terminaisons du passé déterminé ?

Futur simple.

** 217. Le futur simple se termine par *ai, as, a, ons, ez, ont*, ajoutés à la terminaison de l'infinitif.

Ex.: "J'*userai*, tu *useras*, il *usera*, nous *finirons*"

Dans les verbes de la 4^e conjugaison, on supprime l'*e* de l'infinitif: "Je *rendrai*" au lieu de "je *rendrai*."

Présent du conditionnel.

** 218. Ce temps se termine par *ais, ait, ions, iez, aient*, ajoutés à la terminaison de l'infinitif.

Ex.: "Je *remuera**is*, tu *remuera**is*, il *remuera**it*."

Dans les verbes de la 4^e conjugaison, on supprime également l'*e* de l'infinitif: "Je *vendra**is*," au lieu de "je *vendra**is*."

Présent de l'impératif.

SINGULIER

** 219. Au présent de l'impératif, la deuxième personne du singulier est semblable à la première du présent de l'indicatif.

Ex.: "J'*aime*, *aime*; je ne me *prévaux* pas, ne te *prévaux* pas; je *reçois*, *reçois*."

EXCEPTIONS. Sont exceptés *aller, avoir, être* et *savoir*, qui font *va, aie, sois, sache*.

Vouloir fait aussi exception lorsqu'on dit *veuille* au lieu de *veux*.

PLURIEL

Les terminaisons du pluriel de l'impératif sont généralement les mêmes que leurs correspondantes du présent de l'indicatif, excepté pour *avoir, être, savoir*.

Ex.: "Nous *avons*, *ayons*; nous *sommes*, *soyons*; vous *êtes*, *soyez*; nous *savons*, *sachons*."

Présent du subjonctif.

** 220. Le présent du subjonctif se termine toujours par *e, es, e, ions, iez, ent*.

** 217. *Quelles sont celles du futur simple?*

** 218. *Comment se termine le présent du conditionnel?*

** 219. *Quelles sont les terminaisons de l'impératif?*

** 220. *Quelles sont celles du présent du subjonctif?*

Ex.: "Que je voie, que tu voies, qu'il voie, que nous riions, que vous riez, qu'ils rient."

EXCEPTIONS. Les verbes avoir et être font seuls exception : Que j'aie, que tu aies, qu'il ait que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait du subjonctif.

** 221. L'imparfait du subjonctif a quatre séries de terminaisons, qui correspondent à celles du passé déterminé : *asse, isse, usse, insse.*

Que je gageasse.	Que j'obéisse	Que je connusse.	Que je vinsse.
Que tu gageasses.	Que tu obéisses.	Que tu connusses.	Que tu vinsses.
Qu'il gageât.	Qu'il obéît.	Qu'il connût.	Qu'il vînt.
Q. n. allussions.	Q. n. prédissions.	Q. n. aperçussions.	Q. n. tinssions.
Q. v. allussiez.	Q. v. prédissiez.	Q. v. aperçussiez.	Q. v. tinssiez.
Qu'ils allussent.	Qu'ils prédissent.	Qu'ils aperçussent.	Qu'ils tinssent.

ARTICLE 12. — FORMATION DES TEMPS DES VERBES PAR LES TEMPS PRIMITIFS

** 222. On divise les temps des verbes en temps primitifs et en temps dérivés.

Les *temps primitifs* sont ceux avec lesquels on peut former tous les autres.

Les *temps dérivés* sont ceux qui se forment des temps primitifs.

** 223. Il y a cinq temps primitifs : le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le singulier du présent de l'indicatif et le passé déterminé.

** 224. Tableau de dérivation des temps.

Le présent de l'infinitif forme	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ le futur simple ;} \\ 2^{\circ} \text{ le présent du conditionnel.} \end{array} \right.$
Le participe présent forme	
Le participe passé forme,	
avec le verbe auxiliaire, tous les	
temps composés.	

** 221. Combien l'imparfait du subjonctif a-t-il de séries de terminaisons ?

** 222. Comment divise-t-on les temps des verbes ?

** 223. Combien y a-t-il de temps primitifs ?

** 224. Quels dérivés forment-ils ?

La première personne du singulier du présent de l'indicatif forme la deuxième du singulier du présent de l'impératif.
Le passé déterminé forme l'imparfait du subjonctif.

Formation des dérivés.

** 225. Le présent de l'indicatif se forme, pour le pluriel seulement, du participe présent, par le changement de *ant* en *ons, ez, ent*.

L'imparfait de l'indicatif se forme du participe présent en changeant *ant* en *ais, ais, ait, ions, iez, aient*.

Le passé indéterminé et tous les autres temps composés sont formés de l'un des temps de l'auxiliaire, suivi du participe passé du verbe que l'on conjugue.

Le futur simple se forme du présent de l'infinitif en y ajoutant *ai, as, a, ons, ez, ont*.

Le présent du conditionnel se forme du présent de l'infinitif en y ajoutant *ais, ais, ait, ions, iez, aient*.

Le présent de l'impératif se forme, pour le singulier, de la première personne du présent de l'indicatif en supprimant le pronom sujet ;

Pour le pluriel, il se forme du participe présent en changeant, comme au présent de l'indicatif, *ant* en *ons, ez*.

Le présent du subjonctif se forme du participe présent par le changement de *ant* en *e, es, e, ions, iez, ent*.

L'imparfait du subjonctif se forme du passé déterminé en changeant, selon les terminaisons employées,

<i>ai</i>	en <i>asse</i> .	<i>is</i>	en <i>isse</i> .	<i>us</i>	en <i>usse</i> .	<i>ins</i>	en <i>insse</i> .
<i>as</i>	en <i>asses</i> .	<i>is</i>	en <i>isses</i> .	<i>us</i>	en <i>usses</i> .	<i>ins</i>	en <i>insses</i> .
<i>a</i>	en <i>ât</i> .	<i>it</i>	en <i>ît</i> .	<i>ut</i>	en <i>ût</i> .	<i>int</i>	en <i>int</i> .
<i>âmes</i>	en <i>assions</i> .	<i>îmes</i>	en <i>issions</i> .	<i>ûmes</i>	en <i>ussions</i> .	<i>îmes</i>	en <i>inssions</i> .
<i>âtes</i>	en <i>assiez</i> .	<i>îtes</i>	en <i>issiez</i> .	<i>ûtes</i>	en <i>ussiez</i> .	<i>ûtes</i>	en <i>inssiez</i> .
<i>âvent</i>	en <i>assent</i> .	<i>ivent</i>	en <i>issent</i> .	<i>urent</i>	en <i>ussent</i> .	<i>ivent</i>	en <i>inssent</i> .

ARTICLE 13. — CONJUGAISON INTERROGATIVE

* 226. La forme interrogative s'emploie pour appeler une réponse. Ex. : *Quel âge AVEZ VOUS ?* Ou pour donner plus d'énergie au style. Ex. : *Dieu N'EST-IL pas notre Père ?*

** 225. Expliquez la formation des temps dérivés.

* 226. A quelle fin emploie-t-on la forme interrogative ?

** 226 bis. Il n'y a que les temps de l'indicatif et du conditionnel qui puissent se conjuguer interrogativement ; cependant certains temps du subjonctif prennent quelquefois la même forme, mais sans avoir le sens de l'interrogation proprement dite. Ex. : PUISSE-JE réussir ! DÛT-IL mourir.

MODE INDICATIF PRÉSENT	PLUS QUE-PARFAIT	PASSÉ (deuxième forme.)
Aimé-je ?	Avais-je	Eussé-je
Aimes-tu ?	Avais-tu	Eusses-tu
Aime-t-il ?	Avait-il	Eût-il
Aimons-nous ?	Avions-nous	Eussions-nous
Aimez-vous ?	Aviez-vous	Eussiez-vous
Aiment-ils ?	Avaient-ils	Eussent-ils
	FUTUR	
IMPARFAIT	Aimerai-je ?	MODE INDICATIF PRÉSENT
Aimais-je ?	Aimeras-tu ?	Rends-tu ?
Aimais-tu ?	Aimera-t-il ?	Rend-il ?
Aimait-il ?	Aimerons-nous ?	Rendons-nous ?
Aimions-nous ?	Aimerez-vous ?	Rendez-vous ?
Aimiez-vous ?	Aimeront-ils ?	Rendent-ils ?
Aimaient-ils ?	FUTUR ANTÉRIEUR	IMPARFAIT
PASSÉ DÉTERMINÉ	Aurai-je	Rendais-je ?
Aimai-je ?	Auras-tu	Rendais-tu ?
Aimas-tu ?	Aura-t-il	Rendait-il ?
Aima-t-il ?	Aurons-nous	Rendions-nous ?
Aimâmes-nous ?	Aurez-vous	Rendiez-vous ?
Aimâtes-vous ?	Auront-ils	Rendaient-ils ?
Aimèrent-ils ?	MODE CONDITIONNEL	PASSÉ DÉTERMINÉ
PASSÉ INDÉTERMINÉ	PRÉSENT OU FUTUR	Rendis-je ?
Ai-je	Aimerais-je ?	Rendis-tu ?
As-tu	Aimerais-tu ?	Rendit-il ?
A-t-il	Aimerait-il ?	Rendîmes-nous ?
Avons-nous	Aimerions-nous ?	Rendîtes-vous ?
Avez-vous	Aimeriez-vous ?	Rendirent-ils ?
Ont-ils	Aimeraient-ils ?	
PASSÉ ANTÉRIEUR	PASSÉ (première forme.)	PASSÉ INDÉTERMINÉ
Eus-je	Aurais-je	Ai-je
Eus-tu	Aurais-tu	As-tu
Eut-il	Aurait-il	A-t-il
Eûmes-nous	Aurions-nous	Avons-nous
Eûtes-vous	Auriez-vous	Avez-vous
Eurent-ils	Auraient-ils	Ont-ils

** 226 bis. Quels sont les temps qui se conjuguent interrogativement ?

** 227. REMARQUES. 1° Lorsque la forme interrogative est disgracieuse, on donne un autre tour à la proposition.

Ainsi, au lieu de dire : *Rends-je ? mens-je ? bus-je ? cours-je ? absous-je ?* on dira : *Est-ce que je rends ? est-ce que je mens ? est-ce que je bus ?* etc. ; l'usage est à peu près le seul guide à suivre dans ce cas.

2° Dans les verbes conjugués interrogativement, les pronoms personnels sujets sont placés après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés ; ils sont liés à l'un ou à l'autre par un trait d'union. Ex. : *Reçois-JU ? as-TU aimé ?*

3° L'e muet, quand il est suivi du pronom *je*, se change en *e* fermé : *AIMÉ-je ? eUSSÉ-je aimé ?*

4° Pour ne pas confondre le présent, l'imparfait et le passé déterminé, qui, à la 1^{re} personne du singulier, se prononcent presque de la même manière, il faut examiner quel temps on obtient en détruisant la forme interrogative sans changer l'objet de la pensée.

Ainsi on n'écrira pas : *AIMAI-je* ou *AIMAIS-je maintenant ? AIMÉ-je autrefois ?* car, en faisant disparaître la forme interrogative, on aurait : *J'AIMAI* ou *j'AIMAIS maintenant*, *j'AIMÉ autrefois* ; ce qui ne peut pas se dire. Il faut donc : *AIMÉ-je maintenant ? AIMAI-je hier ? AIMAIS-je autrefois ?*

5° Quand le verbe est terminé par une voyelle et suivi de l'un des pronoms *il*, *elle*, *on*, il faut mettre avant celui-ci la lettre euphonique *t*, précédée et suivie d'un trait d'union. Ex. : *Donne-T-il ? aime-T-elle ? a-T-on fini ?*

ARTICLE 14. — VERBES RÉGULIERS, IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

** 228. On appelle verbes *réguliers* : 1° ceux qui se forment exactement d'après l'une des quatre conjugaisons modèles ; 2° ceux qui, sans être conformes à la

** 227. *Quelles remarques y a-t-il à faire sur la conjugaison interrogative ?*

** 228. *Qu'appelle-t-on verbes réguliers ?*

conjugaison modèle, ont cependant leurs temps dérivés en rapport avec leurs temps primitifs respectifs.

** 228 bis. On appelle verbes *irréguliers* ceux dans lesquels les temps dérivés ne se forment pas exactement d'après leurs temps primitifs ; et verbes *défectifs* ceux qui manquent de certains temps ou de certaines personnes, que l'usage n'admet pas ou que le bon goût réprouve.

VERBES RÉGULIERS

SEULEMENT QUANT A LA DÉRIVATION

Nous donnons en tableau les cinq temps primitifs, et en notes les remarques, lorsqu'il y a lieu d'en faire.

PREMIÈRE CONJUGAISON

Excepté *aller* et *envoyer*, qui sont irréguliers, tous les verbes en *er* se conjuguent comme *aimer*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

Asservir	Asservissant	Asservi	J'asservis	J'asservis
Bouillir	Bouillant	Bouilli	Je bous	Je bouillis
Couvrir (1)	Couvrant	Couvert	Je couvre	Je couvris
Dormir	Dormant	Dormi	Je dors	Je dormis
Fuir	Fuyant	Fui	Je fuis	Je fuis
Haïr	Haïssant	Haï	Je haïs	Je haïs (2)
Mentir	Mentant	Menti	Je mens	Je mentis
Offrir	Offrant	Offert	J'offre	J'offris
Ouvrir	Ouvrant	Ouvert	J'ouvre	J'ouvris
Partir	Partant	Parti	Je pars	Je partis
Repentir (se)	Repentant	Repenti	Je me repens	Je me repentis
Sentir	Sentant	Senti	Je sens	Je sentis
Servir	Servant	Servi	Je sers	Je servis
Sortir	Sortant	Sorti	Je sors	Je sortis
Souffrir	Souffrant	Souffert	Je souffre	Je souffris
Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Je tressaille	Je tressaillis
Vêtir	Vêtant	Vêtu	Je vêts	Je vêtis

** 228 bis. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers et verbes défectifs ?

(1) En général, les composés d'un verbe se conjuguent comme leur simple. Ainsi *découvrir*, *recouvrir* se conjuguent comme *couvrir*.

(2) Le verbe *haïr* conserve le tréma au passé défini et à l'imparfait du subjonctif : " Nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït.

TROISIÈME CONJUGAISON

Pouvoir	Pouvoyant	Pourvu	Je pouvois	Je pourvus
Prévoir	Prévoyant	Prévu	Je prévois	Je prévis
Surseoir	Sursoyant	Surpris	Je sursois	Je sursis

QUATRIÈME CONJUGAISON

Battre	Battant	Battu	Je bats	Je battis
Circonscire	Circonscisant	Circonscis	Je circonscis	Je circonscis
Conclure	Concluant	Conclu	Je conclus	Je conclus
Conduire (1)	Conduisant	Conduit	Je conduis	Je conduisis
Confire	Confisant	Confit	Je confis	Je confis
Connaitre	Connaisant	Connu	Je connais	Je connus
Construire	Construisant	Construit	Je construis	Je construisis
Coudre	Consaut	Cousu	Je couds	Je cousis
Craindre (2)	Craignant	Craint	Je crains	Je craignis
Croire	Croyant	Cru	Je crois	Je crus
Croître	Croissant	Crû	Je crois	Je crûs
Cuire	Cuisant	Cuit	Je cuis	Je cuisis
Écrire	Écrivant	Écrit	J'écris	J'écrivis
Exclure	Excluant	Exclu	J'exclus	J'exclus
Joindre	Joignant	Joint	Je joins	Je joignis
Lire	Lisant	Lû	Je lis	Je lus
Maudire	Mandissant	Maudit	Je maudis	Je maudis
Médire (3)	Médisant	Médis	Je médis	Je médis
Mettre	Mettant	Mis	Je mets	Je mis
Moudre	Moulant	Moulu	Je mouds	Je moulus
Naître (4)	Naissant	Né	Je nais	Je naquis
Nuire	Nuisant	Nui	Je nuis	Je nuisis
Oindre	Oignant	Oint	J'oins	J'oignis
Paraître	Paraissant	Paru	Je parais	Je parus
Plaire (5)	Plaisant	Plu	Je plais	Je plus
Prendre	Prenant (6)	Pris	Je prends	Je pris
Repaitre	Repaissant	Repu	Je repais	Je repus
Résoudre	Résolvant	Résolu,	Je résous	Je résolus
		résous (7)		

(1) On conjugue comme *conduire*, les verbes *déduire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, etc.

(2) Tous les verbes en *aindre* et en *eindre* se conjugent comme *craindre*; tels sont *plaindre*, *peindre*, *teindre*.

(3) *Dire* et *redire* sont dites, redites à la 2^e p. pl. du présent de l'indicatif et de l'impératif. Les autres composés de *dire* se conjugent comme *médire*, qui est régulier. Ex.: "Vous médisez. Ne médisez pas."

(4) Se conjugue avec *être*. Le composé *renaître* n'a point de participe passé.

(5) *Plaire* et ses composés prennent l'accent circonflexe à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif: *il plaît*, *il se complait*..., qu'on écrivait autrefois avec un *s*: "il plaist, il se complaist."

(6) On double l'*n* devant l'*e* muet. Ex.: "Vous prenez, ils prennent."

(7) On emploie *résous* pour signifier *changé en*, *dissipé*. Ex.: "Un brouillard *résous* en pluie." *Résous* pris dans le sens moral n'a pas de féminin; on y supplée par celui de *résolu*. Dans le sens matériel on peut employer le participe adjectif *résoute*: "La nuée s'est *résoute* en pluie."

Rire	Riant	Ri	Je ris	Je ris
Rompre	Rompant	Rompu	Je romps	Je rompis
Suffire	Suffisant	Suffi	Je suffis	Je suffis
Suivre (1)	Suivant	Suivi	Je suis	Je suivis
Taire	Taisant	Tu	Je tais	Je tus
Teindre	Teignant	Teint	Je teins	Je teignis
Vaincre	Vainquant	Vaincu	Je vaincs	Je vainquis
Vivre	Vivant	Vécu	Je vis	Je vécus

VERBES IRRÉGULIERS

ET VERBES DÉFECTIFS

Nous accompagnons chaque temps primitif de ses dérivés, en mettant en italique les formes irrégulières; nous n'indiquons pour l'ordinaire que la 1^{re} personne. Nous omettons les temps imités et plaçons entre parenthèses les formes qui ne sont pas généralement admises. Nous joignons au participe passé le premier temps composé, afin d'indiquer avec que l'auxiliaire le verbe se conjugue.

Nous employons les plus petits caractères pour les verbes défectifs.

PREMIÈRE CONJUGAISON

Aller; j'*irai*, j'*irais*. **Allant**; nous allons, vous allez, ils *vont*; j'allais; allons, allez; que j'*aille*, que tu *ailles*, qu'il *aille*, que nous allions, que vous alliez, qu'ils *aillent*. **Allé, e**; je suis allé. **Je vais**, tu vas; il va; *va*; j'**allai**; que j'allasse.

Le verbe *s'en aller*, ainsi que les autres qui sont accompagnés du pronom *en*, se conjugue aux temps composés en mettant le pronom avant l'auxiliaire. Ex.: "Je m'*en* suis allé" et non "je me suis *en* allé."

A l'impératif il s'écrit *va-t'en* et non *va-t-en*, parce que *t'* est mis pour *te* ou *toi*, et ainsi n'est pas une lettre euphonique.

Envoyer; j'*enverrai*, j'*enverrais*. **Envoyant**; nous envoyons, ils envoient (2); j'envoyais; envoyons; que j'envoie; que nous envoyions. **Envoyé, é**; j'ai envoyé. **J'envoie**, envoi. **J'envoyai**; que j'envoyasse.

(1) On conjugue de même *poursuivre* et *s'ensuivre*; ce dernier a cela de particulier que le pronom *en* s'en détache dans les temps composés: *Qu'en est-il suivi?* et non pas: *Que s'est-il ensuivi?*

(2) C'est une règle que l'y se change en i devant un e muet. Il n'y a donc pas d'irrégularité quant à la dérivation dans *envoie, envoient*, non plus que dans *aie, aient, voie, voient*, qui se forment des participes présents *envoyant, ayant, voyant*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

Acquérir ; j'*acquerrai*, j'*acquerrais*. **Acquérant** ; nous *acquérons*, ils *acquièrent* ; j'*acquerais* ; *acquérons* ; que j'*acquière*, que tu *acquières*, qu'il *acquière*, que nous *acquérions*, que vous *acquériez*, qu'ils *acquièrent*. **Acquis, e** ; j'ai *acquis*. **J'acquiers** ; *acquiers*. **J'acquies**, que j'*acquiesse*.

Il en est de même de *conquérir*, *s'enquérir*, *requérir*.

Courir ; je *courrai*, je *courrais*. **Courant** ; nous *courons* ; je *courais* ; *courons* ; que je *coure*. **Couru, e** ; j'ai *couru*. Je **cours** ; *cours*. Je **courus** ; que je *courusse*.

Cueillir ; je *cueillerai*, je *cueillerais*. **Cueillant** ; nous *cueillons* ; je *cueillais* ; *cueillons* ; que je *cueille*. **Cueilli, e** ; j'ai *cueilli*. Je **cueille** ; *cueille*. Je **cueillis** ; que je *cueillisse*.

Faillir ; je *faillirai*, je *faillirais*. **Faillant** ; nous *faillissons* ; je *faillissais* ; que je *faillisse*. **Failli, e** ; j'ai *failli*. Je **faillis** (autrefois on disait *je faux*, nous *faillons*). Je **faillis** ; que je *faillisse*.

On conjugue de même *défaillir*, mais en employant pour les dérivés du participe présent les formes régulières " nous *défaillons*, je *défaillais*, que je *défaille*."

Férir.—Ne s'emploie que dans l'expression " sans coup *férir*," c'est-à-dire " sans coup *frapper*, sans *frapper* un coup."

Gésir ou **gir**.—**Gisant** ; nous *gisons* ; je *gisais* ; qu'il *gise*. Il **git**. Ce verbe ne s'emploie guère que dans les expressions *ci-git*, *ci-gisent*.

Mourir ; je *mourrai* ; je *mourrais*. **Mourant** ; nous *mourons*, ils *meurent* ; je *mourais* ; *mourons* ; que je *meure*, que tu *meures*, qu'il *meure*, que nous *mourions*, que vous *mouriez*, qu'ils *meurent*. **Mort, e** ; je suis *mort*. Je **meurs** ; *meurs*. Je **meurus**, que je *mourusse*.

Oùir ; j'*ouïrai* ; j'*ouïrais*.—Que j'*ouïsse*. **Ouï** ; j'ai *ouï*.—J'*ouïs*, nous *ouïmes*, vous *ouïtes* ; que j'*ouïsse*, qu'il *ouït*. On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés.

Quérir (chercher). Ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif.

Saillir (dépasser) ; il *saillira* ; il *saillirait*. **Saillant** ; ils *saillent* ; il *saillait* ; qu'il *saillie*. **Sailli** ; il a *sailli*. Il **saillit** ; qu'il *saillit*.

Assaillir et *tressaillir* s'emploient à toutes les personnes ; ils sont réguliers au futur simple et au présent du conditionnel ; cependant on dit aussi ; *Je tressaillirai, je tressaillerais.*

Saillir, dans le sens de *s'élançer*, est régulier.

Sortir ; je *sortirai* ; je *sortirais*. **Sortant** ; nous sortons ; ils *sortent* ; je sortais ; sortons ; que je *sorte*, que tu *sortes*, qu'il *sorte*, que nous sortions, que vous sortiez, qu'ils *sortent*. **Sorti**, e ; j'ai *ou* je suis sorti. Je **sors** ; sors. Je **sortis** ; que je sortisse.

Ressortir (sortir de nouveau) se conjugue comme *sortir*.

Ressortir (être du ressort, de la juridiction) se conjugue comme *finir*.

Tenir ; je *tiendrai* ; je *tiendrais*. **Tenant** ; nous tenons ; ils *tiennent* ; je tenais ; tenons ; que je *tienne*, que tu *tiennes*, qu'il *tienne*, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils *tiennent*. **Tenu**, e ; j'ai tenu. Je **tiens** ; tiens. Je **tins** ; que je tinsse.

Venir ; je *viendrai* ; je *viendrais*. **Venant** ; nous venons ; ils *viennent* ; je venais ; (venons), venez ; que je *vienne*, que tu *viennes*, qu'il *vienne*, que nous venions, que vous veniez, qu'ils *viennent*. **Venu**, e ; je suis venu. Je **viens** ; viens. Je **vins** ; que je vinsse.

TROISIÈME CONJUGAISON

Asseoir ; j'*assoirai* ; j'*assoirais* ; *ou* j'*assiérai* ; j'*assiérais* ; *ou encore* j'*asseyerai* ; j'*asseyerais*. **Asseyant** *ou* **assoyant** ; nous asseyons ; ils asseyent *ou* nous assoyons ; ils assoient ; j'asseyais ; asseyons *ou* assoyons ; que j'asseye *ou* que j'assoie. **Assis**, e ; j'ai assis. J'**assois** *ou* j'**assieds** ; assois *ou* assieds. J'**assis**, que j'assisse.

Avoir ; j'*aurai* ; j'*aurais*. **Ayant** ; nous *avons*, vous *avez*, ils *ont* ; j'*avais*, etc. ; ayons ; que j'aie (1), que tu aies, qu'il *ait*, que nous *ayons*, que vous *ayez*, qu'ils aient. **Eu**, e ; j'ai eu. J'**ai** ; *aié*. J'**eus** ; que j'eusse.

Choir (tomber) n'est usité qu'au présent de l'infinitif et au participe passé **chu**, **chue**.

Déchoir ; je *décherrai* ; je *décherrais* (pas de participe présent) ; nous *déchoyons*, ils *déchoient* ; que je *déchoie*. **Déchu** ; j'ai *ou* je suis *déchu*. Je **déchois** ; Je **déchus** ; que je *déchusse*.

Echoir ; il *écherra*, il *écherrait*. **Échéant** ; ils *échoient* ; il *échéait* ; qu'il *échoie*. **Échu**, e ; il est *échu*. Il **échoit** *ou* il **échet**. Il **échut** ; qu'il *échiût*.

(1) Voir la note du verbe *envoyer*, page 75.

Falloir; il *faudra*; il *faudrait*. (Participe présent inusité.) Il fallait, qu'il *faillit*. **Fallu**; il a fallu. Il **faut**. Il **fallut**; qu'il fallût.

Mouvoir; je *mouvrai*; je *mouvrais*. **Mouvant**; nous mouvons, ils *meuvent*; je mouvais; mouvons; que je *meuve*, que tu *meuves*, qu'il *meuve*, que nous mouvions, que vous moviez, qu'ils *meuvent*. **Mu, e**; j'ai mu. Je **meus**; meus. Je **mus**; que je musse.

Promouvoir ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés: "On vous a **promus** au grade de capitaine."

Pleuvoir; il *pleuvra*; il *pleuvrait*. **Pleuvant**; il pleuvait; qu'il pleuve. **Plu**; il a plu. Il **pleut**. Il **plut**; qu'il plût.

Pouvoir; je *pourrai*; je *pourrais*. **Pouvant**; nous pouvons, ils *peuvent*; je pouvais (pouvons); que je *puisse*, etc. **Pu**; j'ai pu. Je **peux** ou je **puis** (peux). Je **pus**; que je pusse.

Savoir; je *saurai*; je *saurais*. **Sachant**; nous savons, vous savez, ils *savent*; je savais, etc.; sachons, sachez; que je sache. **Su, e**; j'ai su. Je **sais**; sache. Je **sus**; que je susse.

Seoir (être convenable) n'admet que les formes suivantes. INDICATIF PRÉSENT. Il sied, ils sient IMPARFAIT. Il seyait, ils seyaient. FUTUR. Il siéra, ils siéront. CONDITIONNEL PRÉSENT. Il siérait, ils siéaient.

Seoir (être situé) ne s'emploie qu'aux deux participes: "La cour des comptes **séant** à Paris. Il y avait une ferme modèle **sise** à Rambouillet."

Valoir; je *vaudrai*; je *vaudrais*. **Valant**; nous valons; je valais; valons; que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous valions, que vous valiez, qu'ils *vallent*. **Valu**; j'ai valu. Je **vaux** (vaux); je **valus**; que je valusse.

On conjugue de même *prévaloir*, excepté au subjonctif, où il fait "que je **PRÉVALE**..., qu'ils **PRÉVALENT**."

Voir; je *verrai*; je *verrais*. **Voyant**; nous voyons, ils voient (1); je voyais; voyons; que je voie, que nous voyions. **Vu, e**; j'ai vu. Je **vois**; vois. Je **vis**; que je visse.

(1) Voir la note du verbe *envoyer* page 75.

Vouloir; je *voudrai*; je *voudrais*. **Voulant**; nous voulons, ils *veulent*; je *voulais*; voulons; que je *veuille*, que tu *veuilles*, qu'il *veuille*, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils *veussent*. **Voulu, e**; j'ai voulu. Je **veux**; veux. Je **voulus**; que je voulusse.

QUATRIÈME CONJUGAISON

Absoudre; j'absoudrai; j'absoudrais. **Absolvant**; nous absolvons; j'absolvais; absolvons; que j'absolve. **Absous, absoute**; j'ai absous. **J'absous**; absous. (Ni passé défini ni imparfait du subjonctif.)

On conjugue de même **dissoudre** et **résoudre**; mais ce dernier fait au passé déterminé: je **résolus**; à l'imparfait du subjonctif: "que je **résolusse**," et au participe passé: **Résous (résoute)**, pour les choses matérielles; **résolu, ue**, pour les choses morales et aussi pour les choses matérielle.

Boire; je boirai; je boirais. **Buvant**; nous buvons, ils *boivent*; je buvais; buvons; que je *boive*, que tu *boives*, qu'il *boive*, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils *boivent*. **Bu, e**; j'ai bu. Je **bois**; bois. Je **bus**; que je busse.

Accroître ne s'emploie qu'à l'infinitif: "Il s'en fait *accroître*."

Braire; il braira; il brairait. **Brayant**; ils braient; il braient (qu'il braie); il **brait**.

Bruire (il bruira; il bruirait). **Bruyant**; ils bruient ou ils *bruissent*; il bruait, ils bruiaient. Il **bruit**.

Clore; je clorai; je clorais. **(Closant**; nous closons; je closais; closous); que je close. **Clos, e**; j'ai clos. Je **clos**, il *clôt*; clos. (Ni passé déterminé ni imparfait du subjonctif.)

Dire; je dirai; je dirais. **Disant**; nous disons, vous *dites*, ils disent; je disais; disons, *dites*; que je dise. **Dit, e**; j'ai dit. Je **dis**; dis. Je **dis**; que je disse.

Redire fait aussi "vous *redites, redites*." Les autres composés de *dire* n'ont pas cette irrégularité. Ex: "Vous **CONTREDISEZ**. Ne **CONTREDISEZ** pas."

Éclore; il éclora; ils écloront; il éclorait, ils écloraient (pas de participe présent); ils éclosent, qu'il *éclose*, qu'ils *éclosent*. **Éclos, e**; il est *éclos*, ils sont *éclos*. Il **écloit**. (Ni passé déterminé ni imparfait du subjonctif.)

Être; je *serai*; je *serais*. **Étant**; nous *sommes*, vous *êtes*, ils *sont*; j'*étais*; *soyons, soyez*; que je *sois*, etc. **Été**; j'ai été. Je **suis**; *sois*. Je **fus**; que je fusse.

Faire ; je *ferai* ; je *ferais*. **Faisant** ; nous faisons (on prononce *faisons*), vous *faites*, ils *font* ; je *faisais* ; faisons, *faites* ; que je *fasse*, etc. **Fait**, e ; j'ai fait. Je **fais** ; fais. Je **fis** ; que je *fisse*.

Forfaire n'est usité qu'à l'infinifitif et aux temps composés : "Il a **FORFAIT** à l'honneur."

Frيره ; je *frirai* ; je *frirais*. **Frit**, e ; j'ai frit. Je **fris**, fris. On supplée aux autres temps par le moyen du verbe faire : "Je *faisais frيره* ; qu'il *fasse frيره*, etc."

Luire ; je *luirai* ; je *luirais*. **Luisant** ; nous *luisons* ; je *luis* (*luis* (composé) non usité) ; que je *luisse*. **Lu**, lu. **Luis**, luis. (Pas de passé déterminé ni d'imparfait du subjonctif.)

Occire (tuer) n'est usité qu'à l'infinifitif, au participe passé **occis**, e ; et aux temps composés : "J'ai **occis**."

Paître ; je *paîtrai* ; je *paîtrais*. **Paissant** ; nous *paissions* ; je *paissais* ; *paissions* ; que je *païsse*. **Pu** (usité seulement en terme de fauconnerie ; point de temps composés). Je **pais** ; pais. (Point de passé déterminé ni d'imparfait du subjonctif.)

Repaitre se conjugue à tous ses temps : **Repu**, e ; j'ai repu, Je **repus**, que je *repusse*.

Poindre (commencer à paraître). Ce verbe ne s'emploie guère qu'au présent de l'infinifitif, au présent et au futur de l'indicatif : "Le jour ne **POINT** pas encore, il commence à **POINDRE**, il **POINDRA** bientôt,"

Sourdre (sortir de terre). Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinifitif et de l'indicatif : "Le Rhône et le Rhin **SOURDENT** au mont Saint-Gothard ; l'un **SOURD** à l'est, et l'autre à l'ouest "

Traire ; je *trairai*, je *trairais*. **Trayant** ; nous *trayons*, vous *trayez*, ils *traient* ; je *trayais* ; *trayons* ; que je *traie*. **Trait**, e ; j'ai trait. Je **trais** ; traie. (Point de passé déterminé ni d'imparfait du subjonctif.)

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

* 229. Le discours contient certains mots qui non seulement expriment une qualité, mais encore portent à l'esprit l'idée d'une action faite par quelqu'un ou par quelque chose, comme dans : *Je suis AIMÉ, je suis REÇU*, etc. ; ces mots *aimé, reçu*, qui tiennent de la nature du verbe et de celle de l'adjectif, sont des *participes*.

ARTICLE 1^{er}. — CLASSIFICATION DU PARTICIPE

* 230. Le *participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif.

Il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément. Ex. : *Un enfant* AIMANT *le travail* ; *des élèves* AIMÉS *de leurs maîtres*.

Il tient de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte et qu'il en adopte ordinairement le genre et le nombre. Ex. : *Un homme* ESTIMÉ ; *une vertu* ÉPROUVÉE.

* 231. Il y a deux sortes de participes : le participe présent et le participe passé.

* 232. Le participe *présent* est une forme du verbe terminée par *ant*, et qui reste toujours invariable. Ex. : *Voquez cet enfant* ÉTUDIANT *sa leçon* ; *voquez ces enfants* ÉTUDIANT *leurs leçons*.

* 233. Le participe *passé* est une forme du verbe appartenant au mode infinitif, et qui est susceptible du genre et du nombre. Ex. : *L'ouïa une leçon* bien APPRISE ; *vos fables ont été* bien SUES, bien RÉCITÉES.

** 234. Le participe *présent* est ainsi nommé parce qu'il marque un temps présent par rapport à un autre temps.

** 235. Le participe *passé*, est ainsi nommé parce que, employé avec un auxiliaire, il exprime ordinairement un temps passé.

ARTICLE 2. — ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE MOT AUQUEL IL SE RAPPORTE

* 236. REMARQUE. Le participe passé employé sans auxiliaire n'est au fond qu'un simple adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il modifie.

Ex. : " INSTRUITS par l'expérience, les vieillards sont prudents. Il y a des sottises bien HABILLÉES, comme il y a des sots bien VÊTUS."

* 230. *Qu'est-ce que le participe ?*

* 231. *Combien y a-t-il de participes ?*

* 232. *Qu'est-ce que le participe présent ?*

* 233. *Qu'est-ce que le participe passé ?*

** 234. *Pourquoi le participe présent est-il ainsi nommé ?*

** 235. *Pourquoi le participe passé est-il ainsi nommé ?*

* 236. *Comment s'accorde le participe passé employé sans auxiliaire ?*

* 237. 1^{re} RÈGLE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être*, non employé pour *avoir*, s'accorde avec le sujet de la proposition.

Ex.: "La *vertu* obscure est souvent MÉPRISÉE. Quelque CORROMPUS que soient les *mœurs*, le *vice* n'en est pas moins DÉCRIÉ."

* 238. 2^e RÈGLE. Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct, mais seulement lorsqu'il en est précédé.

Ex.: "Voici les lettres *que* vous m'avez ÉCRITES : je *les* ai REÇUES hier."

Ainsi le participe reste invariable quand il est suivi du complément direct. Ex.: "Vous avez ÉCRIT deux *lettres*."

Il reste également invariable lorsque le verbe n'a pas de complément direct. Ex.: "Nous leur avons écrit, et ils n'ont pas répondu."

* 239. REMARQUE. Le participe passé des verbes accidentellement réfléchis suit la règle précédente, parce que, dans la conjugaison de ces verbes, l'auxiliaire *être* est employé pour l'auxiliaire *avoir* : il s'accorde avec le complément direct s'il en est précédé.

Ainsi on écrira avec accord : "Elle s'est COUPÉE ; voici les lettres *qu'ils* se sont ÉCRITES," parce que les participes *coupée* et *écrites* sont précédés des compléments directs *se* pour *elle*, et *que* pour *lettres*.

Au contraire, on dira sans accord : "Elle s'est coupé la main ; ils se sont écrit des lettres, parce que les participes *coupé* et *écrit* sont suivis des compléments directs *la main*, *des lettres*."

Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis, excepté *s'arrogé*, s'accorde avec le sujet. "Elles se sont REPENTIES (1)."

* 237. Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* non employé pour *avoir* ?

* 238. Comment s'accorde le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ?

* 239. Comment s'accorde le participe passé des verbes accidentellement réfléchis ?

(1) Il nous paraît préférable de faire entrer les verbes essentiellement réfléchis dans la première règle ; car, 1^o rien n'établit que l'auxiliaire *être* y soit mis pour l'auxiliaire *avoir* ; 2^o on ne peut, sans solécisme, faire la question du complément direct, et dire, par exemple : "Elles ont repenti *qui* ?" tandis qu'on peut toujours faire la question du sujet.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

* 240. Les verbes et les adjectifs peuvent être plus ou moins modifiés dans l'étendue de leur signification ; en effet, on dit : *Il parle ; il parle MAL ; il parle ÉLOQUEMENT ; cet enfant est sage, BIEN sage, TRÈS sage ; les mots mal et Éloquemment, qui modifient le verbe parle ; bien et très, qui modifient l'adjectif sage, sont des adverbes.*

L'adverbe peut lui-même être modifié par un autre adverbe : *Il parle TRÈS correctement ; le mot très modifie correctement.*

ARTICLE 1^{er}.—CLASSIFICATION DE L'ADVERBE

* 241. L'Adverbe (a) est un mot invariable que l'on ajoute au verbe, à l'adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier la signification.

Ex. : " Le rossignol chante *agréablement* ; vous êtes *bien* studieux ; tu bégayes, parce que tu parles *trop vite* (1). "

** 241 bis. On distingue parmi les adverbes :

- 1^o Ceux de manière. Ex. : *Ainsi, bien, mal, poliment . . .*
- 2^o Ceux de temps. Ex. : *Demain, hier, toujours, ensuite . . .*
- 3^o Ceux de lieu. Ex. : *Ici, là, là-bas, de-ci, alentour . . .*
- 4^o Ceux de quantité. Ex. : *Peu, beaucoup, moins, autant . . .*

* 241. *Qu'est-ce que l'adverbe ?*

** 241 bis. *Ne distingue-t-on pas diverses sortes d'adverbes ?*

(1) Certains adverbes peuvent aussi être employés soit comme noms, soit comme déterminatifs. Ex. : " *Peu* me suffit. *Combien* de gens s'illusionnent ! " On analyserait *peu*, adv. employé comme nom, sujet de " suffit " ; *combien*, adv. de quantité employé comme nom collectif, sujet grammatical de " s'illusionnent " qui a pour sujet logique " gens ".

On peut analyser également : *combien de*, expression numérique déterminant " gens ".

Étym.—(a) *Adverbe*.—De la préposition latine *ad* (vers, auprès), et du mot *verbe*. Il est ainsi nommé parce que son usage le plus ordinaire est de modifier un verbe.

5° Ceux d'affirmation, de négation, de doute et d'interrogation. Ex. *Oui, certes, évidemment, donc, ne, non, nullement, peut-être, pourquoi...*

* 242. Une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe se nomme *locution adverbiale*.

Ex.: " Vous travaillez à l'*envi*, à qui *mieux mieux*, et pourtant vous êtes toujours *d'accord*."

* 243. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe.

Ex.: Chanter *JUSTE*, voir *CLAIR*, sentir *BON* ; ces mots *juste, clair et bon* sont des adverbes, à cause de leur fonction,

I

- *** Beaucoup de noms abstraits, régis par les prépositions *avec* ou *par*, forment des locutions équivalentes à des adverbes de manière ; ainsi *avec peine, avec soin*, se disent pour *péniblement, soigneusement* ; *par hasard, par mégarde, pour fortunelement, involontairement*.

II

- *** Certains adverbes sont employés accidentellement comme noms ; c'est lorsqu'ils en remplissent la fonction ; alors ils peuvent être précédés d'une préposition, et même d'un article et d'un adjectif. Ex.: *Hier fut un beau jour* ; *j'attends demain avec impatience* ; *c'est beaucoup* ; *il est mal* ; *les hommes d'autrefois* ; *les habitudes d'alors* ; *un vêtement de dessous* ; *le dessus de la table* ; *tout aujourd'hui* ; *un cruel jamais*.

III

- *** Certains adverbes admettent les degrés de signification, qui se marquent comme ceux des adjectifs ; tels sont : *loin, près, tard, tôt, souvent, longtemps*, et la plupart des adverbes de manière : *bien, mal, sagement, doucement*, etc. Ex.:

Positif : *Loin, tard, sagement*.

Comparatif : *Aussi loin, plus tard, moins sagement*.

Superlatif : *Tres loin, le plus tard, le moins sagement*.

Trois adverbes forment irrégulièrement leur comparatif, de même que les adjectifs auxquels ils correspondent ; ce sont : *bien, mal, peu*, qui font *mieux, pis* (plus mal), *moins*.

* 242. Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'adverbe ?

* 243. Certains adjectifs ne sont-ils pas employés comme adverbes ?

Leur superlatif relatif se forme directement du comparatif : *le mieux, le pis, le moins* ; mais le superlatif absolu se forme régulièrement du positif : *très bien, très mal, très peu*.

IV

*** En général, les adverbes n'ont pas de complément parce qu'ils équivalent à un nom précédé d'une préposition.

Cependant plusieurs adverbes de manière n'ont pas un sens achevé par eux-mêmes, et prennent des compléments avec les prépositions *à* et *de*, comme les adjectifs dont ils dérivent. Ex. : *Conformément à la loi, antérieurement au déluge, indépendamment du temps* ; de même que l'on dit *conforme à, antérieur à, indépendant de*.

*** Les adverbes de *quantité* sont souvent aussi suivis d'un complément avec la préposition *de*. Dans ce cas, on les considère comme des noms collectifs. Ex. : *Beaucoup d'ardeur, peu de soin, moins d'agent, combien de gens*.

Quelquefois le complément est sous-entendu. Ex. :

Combien à cet écueil se sont déjà brisés. (CORNEILLE.)

ARTICLE 2.—FORMATION DES ADVERBES EN *ment*.

** 244. Les adverbes en *ment* se forment chacun d'un adjectif qualificatif, auquel on ajoute cette terminaison.

La terminaison *ment* vient du mot latin *mens, mentis*, qui, après avoir exprimé *esprit, intention*, a signifié *manière*.

** 245. Quand l'adjectif est terminé au masculin singulier par une voyelle, on y ajoute simplement la terminaison *ment*. Ex. : *Honnête, honnêtement ; joli, joliment ; absolu, absolument*.

Il y a exception :

1° Pour *impuni* et *traître*, qui font *impunément* et *traîtreusement* ;

2° Pour *beau, nouveau, fon* et *mou*, qui font, par le moyen du féminin, *bellement, nouvellement, etc* ;

3° Pour *aveugle, commode, conforme, énorme, incommode, immense, opiniâtre* et *uniforme*, qui changent l'e muet final en e fermé : *Aveuglément, commodément, opiniâtrement, etc.* ;

4° Pour *assidu, continu, cru, gai, nu* et quelques autres, qui prennent un accent circonflexe : *Assidûment, crûment, gaiement* (on écrit aussi *gaiement*).

** 244. Comment se forment en général les adverbes en *ment* ?

** 245. Comment se forme l'adverbe en *ment* quand l'adjectif est terminé par une voyelle ?

** 246. Quand l'adjectif est terminé par une consonne, on le met au féminin avant d'ajouter la terminaison *ment*. Ex. : *Doux, douce, doucement; frais, fraîche, fraîchement*, etc.

Cependant *gentil* fait *gentiment*; et *commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, opportun, précis* et *profond* prennent un accent aigu sur l'e du féminin. Ex. : *Communément, confusément, expressément*, etc.

** 247. Les adjectifs en *ant* et en *ent* changent ces terminaisons en *amment* et en *emment*. Ex. : *Méchant méchamment; impatient, impatiemment*.

Toutefois remarquons : 1° que *lent, présent, et véhément* font *lentement, présentement, véhémentement*; 2° que *comment notamment, nullement* et *sciemment* ne correspondent à aucun adjectif actuellement usité.

LISTE DES ADVERBES SIMPLES

(On a expliqué par de petits exemples les mots qui ne sont pas essentiellement adverbés; on a omis les adverbés en *ment*.)

Ailleurs.	Certes.	Encore (<i>resserrez-</i>
Ainsi <i>soit-il</i> .	Ci (<i>ci-joint, etc.</i>).	le...).
Autour.	Combien.	Enfin.
Alors.	Comme <i>il y va!</i>	Ensemble.
Après (<i>il viendra...</i>).	Comment.	Ensuite.
Arrière <i>les lâches!</i>	Contre (<i>appuyez...</i>).	Environ.
Assez.	Davantage.	Exprès (<i>tu le fais...</i>)
Aujourd'hui.	Debout.	Force (<i>curieux arri-</i>
Auparavant.	Deçà (<i>reste en...</i>).	vaient).
Auprès (<i>tout ..</i>).	Declans.	Franco (<i>écrire...</i>).
Aussi (<i>il y viint...</i>).	Dehors.	Gratis.
Autant.	Déjà.	Guère.
Autour (<i>il va tout...</i>).	Demain.	Hier.
Autrefois.	Demi-mort.	Ici.
Avant (<i>pas si...</i>).	Depuis (<i>je l'ai vu...</i>).	Incognito.
Beaucoup.	Derechef.	Incontinent.
Bien.	Derrière (<i>marchez...</i>).	Jadis.
Bientôt.	Désormais.	Jamais.
Bis.	Dessous (<i>écrivez...</i>).	Là (<i>restous-cu...</i>).
Çà (<i>viens çà</i>).	Dessus (<i>ou bien. .</i>).	Loin.
Céans (<i>le maître de</i>).	Devant (<i>marchez...</i>).	Longtemps.
Ce jourd'hui.	Dorénavant.	Lors.

** 246. Quand l'adjectif est terminé par une consonne, que fait-on avant d'ajouter *ment*?

** 247. Comment les adjectifs en *ant* et en *ent* forment-ils les adverbés en *ment*?

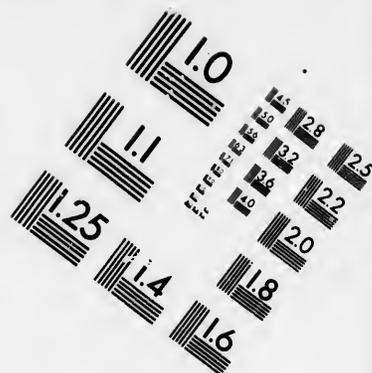
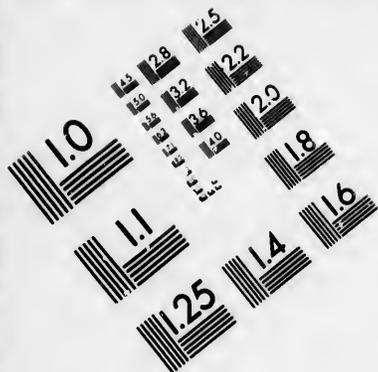
Maintenant.	Pis (<i>de mal en...</i>).	Soudain.
Mal bâti.	Plus.	Souvent.
Même <i>en courant</i> .	Plutôt.	Subito.
Mieu.	Point de <i>vice</i> .	Surtout.
Moins.	Près (<i>il est trop...</i>).	Taut.
Moitié <i>noir</i> .	Presque.	Tantôt.
Naguère.	Proche (<i>de...</i>).	Tard.
Ne.	Puis.	Tôt.
Non, oui.	Quand <i>part il?</i>	Toujours.
Où <i>vas-tu?</i>	Quasi.	Tout <i>aimable</i> .
Outre (<i>il passa...</i>)	Que de <i>lires!</i>	Très.
Parfois.	Quelque <i>500 ans</i> .	Trop.
Partout.	Quelquefois.	Vite.
Pas.	Recta.	Voire.
Peu.	Si (<i>il est si bon</i>).	Volontiers.
Piano.	Sitôt.	Y (<i>tu y vas</i>).

D'après leur étymologie, *où* y sont des adverbes de lieu (du latin *ubi* et *ibi*). Cependant *où* est regardé comme pronom conjonctif quand il est mis pour lequel, laquelle, de même *y* est pronom personnel quand il signifie à lui, à elle.

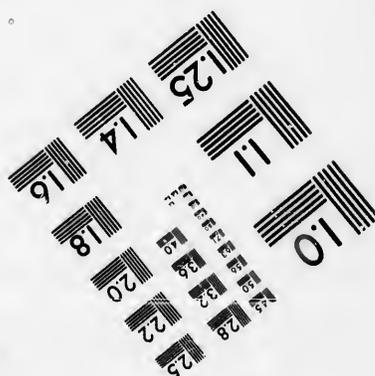
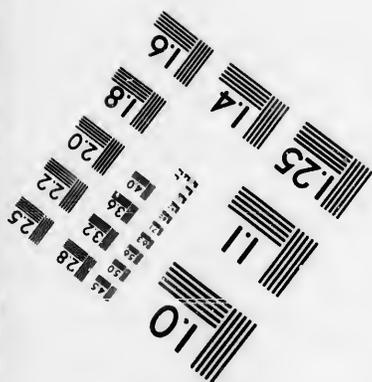
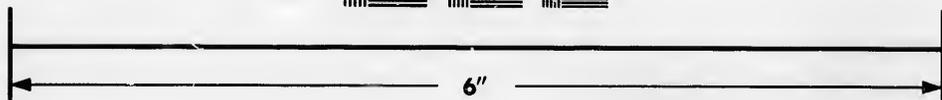
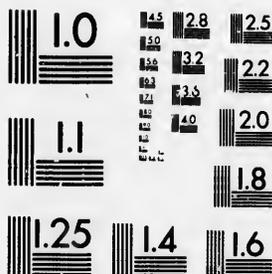
Principales locutions adverbiales

A bont	Au dehors	D'abord
A couvert	Au delà	D'accord
A demi	Au-dessous	D'ailleurs
A jamais	Au-dessus	D'emblée
A loisir	Au-devant	D'ici
A moitié	Au fur et à mesure	D'ordinaire
A part	Au hasard	D'où
A partie	Au moins	
A peine	Au plus	De là
A présent	Au reste	De la sorte
A propos	Au surplus	De même
A regret	Après demain	De nuit
A témoin	Après tout	De plain-pied
	Avant-liier	De plus
		De suite
A l'amiable	Çà et là	
A l'envi		De jour en jour
A l'improviste		De proche en proche
A la fois	Ci-après	De temps en temps
A la bonne heure	Ci-contre	
	Ci-dessous	
A cœur ouvert	Ci-dessus	Du moins
A contre-cœur	Ci-devant	Du reste
A coup sûr	Ci-inclus	Du tout
A peu près	Ci-joint	
A tort et à travers		Dès demain
	Coup sur coup	Dès lors
Au dedans	Deçà et delà	Dès maintenant





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0

En arrière	Ne plus	Quelque part
En avant	Ne point	
En contre-bas	Ne que (<i>seulement</i>)	Sans cesse
En deçà	Ni plus	Sans doute
En effet	Ni moins	Sens dessus dessous
En face	Ni plus ni moins	Somme toute
En quelque sorte	Non seulement	Sur-le-champ
En sus		
En tout	Nulle part	Tant mieux
En vain		Tant pis
		Tant soit peu
Franc de port	Par conséquent	
Jusque-là	Par hasard	Tôt ou tard
	Par ici	Tour à tour
Là-bas	Par là	
Là dedans	Par-ci par-là	Tout à coup
Là dehors	Par mégarde	Tout à fait
Là-dessous	Par trop	Tout à l'heure
Là-dessus	Pêle-mêle	Tout de bon
Là haut	Petit à petit	Tout de même
	Peu à peu	Tout de suite
Mal à propos	Plus loin	Tout d'un coup
Mot à mot	Plus près	
	Plus tard	
Ne pas	Pour ainsi dire	Vaille que vaille
		Vis-à-vis

On range encore parmi les locutions adverbiales :

1° Certaines expressions familières ou peu usitées, telles que : à *çogo*, *bredi-bredà*, *cahin-caha*, *couci-couci*, *grosso-modo*, *pianc-piane*, *ric-à-ric*, *tout de go*, *vison-visu*, à *vau-l'eau*, à *vau-de-route* . . .

2° Un certain nombre de locutions latines, telles que :

à *fortiori*, à plus forte raison.
à *posteriori*, selon ce qui suit.
à *priori*, avant examen.
à *irato*, en colère.
à *hoc*, expressément.
à *honores*, pour l'honneur.
à *libitum*, à volonté.
à *abrupto*, brusquement.

à *professo*, en homme instruit.
à *extenso*, dans toute son étendue.
à *extremis*, à l'article de la mort.
à *intra-muros*, dans l'enceinte d'une ville.
à *ipso facto*, par le fait même.
à *motu proprio*, de son propre mouvement.
à *sine qua non*, indispensable.
à *vice versa*, réciproquement.

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

* 248. Les actions et les êtres peuvent avoir entre eux un grand nombre de rapports ; par exemple, entre *écrire* et *Pierre* on peut en établir plusieurs, comme : *j'écris A Pierre*, *j'écris POUR Pierre*, *j'écris AVEC Pierre*, *j'écris CHEZ Pierre*, etc. ; les mots *à*, *pour*, *avec*, *chez*, qui indiquent ces différents rapports, sont des *prépositions*.

* 249. La *préposition* (*a*) est un mot invariable qui sert à indiquer les différents rapports des mots entre eux.

Ex.: *Je vais* AVANT *vous* ; *je vais* AVEC *vous* ; *j'irai* APRÈS *vous* ; les mots *avant*, *avec*, *après*, qui indiquent les rapports qui existent entre *je vais*, *j'irai* et *vous*, sont des prépositions.

Cn définit aussi la préposition "un mot invariable qui lie ou fait rapporter un mot complément au mot complété."

** 249 bis. Les rapports exprimés par les prépositions sont fort nombreux. On distingue ceux :

1° de temps. Ex.: "Venez AVANT *lundi* ; partez DÈS *six heures*."

2° de lieu. Ex.: *Allez* A *la campagne* ; *entrez* DANS *le jardin*.

3° de but, de fin. Ex.: *Travaillez* POUR *Dieu* ; *priez* AFIN DE *réussir*.

4° de moyen. Ex.: *J'écris* AVEC *un crayon* ; *je me sers* D'un *poignon* ; *venez* PAR *l'express*.

5° d'obstacle. Ex.: *J'irai* MALGRÉ *la pluie*, NONOBTANT *les dangers*.

6° de propriété. Ex.: *Le champ* DU *fermier*, *le travail* DES *maçons*, *l'hôtel* DE *ville*.

7° de compagnie. Ex.: *Voyagez* AVEC *moi*.

8° de motif. Ex.: *ATTENDU* *la pluie*, *nous ne sortirons pas*.

9° de conformité. Ex.: *Se vêtir* SUIVANT *l'usage*, SELON *la mode* ..

Une même préposition peut exprimer plusieurs rapports, Ex.: *Venir* DE *Rome*, *parler* DE *l'Italie*, *un pont* DE *bois*, *la maison* DE *mon aïeul*, *Travailler* AVEC *joie*, *travailler* AVEC *un outil*.

** 250. La préposition n'offre pas par elle-même un sens achevé ; le mot qui en complète la signification en est le complément.

Ainsi, dans : *utile* à *l'homme*, *se réjouir* avec *ses amis*, *travailler* pour *soi*, les mots *homme*, *amis*, *soi*, sont les compléments des mots à, avec, pour.

* 249. *Qu'est-ce que la préposition ?*

** 249 bis. *Quels rapports les prépositions expriment-elles ?*

** 250. *La préposition offre-t-elle par elle-même un sens achevé ?*

Etym.—(a) *Préposition*.—Du latin *præpositionem*, formé de *præ*, avant, et de *positus* placé.

* 251. La préposition avec son complément forme généralement un complément indirect (1).

Ainsi, dans les exemples ci-dessus, à *l'homme* est le complément indirect de *utile*; avec *ses amis*, celui de *se réjouir*; pour *soi*, celui de *travailler*.

* 252. Une réunion de mots qui joue le rôle de préposition se nomme *locution prépositive*; telles sont : à cause de, autour de, auprès de, etc.

LISTE DES PRINCIPALES PRÉPOSITIONS SIMPLES

A (<i>Allons à Québec</i>).	Devant <i>l'église</i> .	Outre <i>sa pension</i> .
Après <i>le dîner</i> .	Devers.	Par.
Attenant <i>le château</i> .	Durant.	Parmi.
Attendu <i>sa mort</i> .	En <i>Allemagne</i> .	Pendant.
Avant <i>Pâques</i> .	Entre <i>nous deux</i> .	Plein <i>un panier</i> .
Avec.	Envers.	Pour.
Chez.	Es (<i>maître ès arts</i>).	Près <i>de la fontaine</i> .
Concernant <i>son état</i> .	Ex-ministre.	Proche <i>de la ville</i> .
Contre <i>le mur</i> .	Excepté <i>les bagages</i> .	Rez <i>terre</i> .
Dans.	Fors.	Sans.
De.	Hormis.	Sauf <i>votre respect</i> .
Deçà <i>les Laurentides</i>	Hors.	Selon.
	In (<i>in-folio</i>).	Sous.
	Joignant <i>le parc</i> .	Suivant <i>l'usage</i> .
Delà (<i>par... la mer</i>).	Jusque.	Supposé <i>le fait</i> .
Depuis <i>midi</i> .	Lez (<i>Plessis - lez -</i>	Sur.
Derrière <i>les arbres</i> .	<i>Tours</i>).	Sus.
Dès.	Malgré.	Touchant <i>vos intérêts</i> .
De-sus et dessous <i>la</i>	Moyennant.	Vu <i>ses chagrins</i> .
<i>terre</i> .	Nonobstant.	

* 253. Les locutions prépositives sont généralement terminées par une préposition simple; il n'y a guère exception que pour à travers, non compris, y compris.

Locutions prépositives

A cause de	A fleur de	A raison de	A l'égard de
A côté de	A force de	A l'abri de	A l'encontre de
A défaut de	A moins de		A l'envi de

* 251. *Que forme la préposition avec son complément ?*

* 252. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de préposition ?*

* 253. *Par quoi sont terminés les locutions prépositives ?*

(1) Parfois la préposition fait partie d'un complément direct, comme dans "l'enfant aime à jouer". Elle peut aussi faire partie d'un attribut appelé, pour cette raison, "attribut prépositif." Ex.: "Nous étions sans courage," pon. "nous étions découragés".

A l'exception de	Au travers de	De façon à	Jusque sur
A l'exclusion de		De manière à	Loin de
A l'insu de	Aux dépens de	De peur de	
	Aux environs de	Du côté de	Par deçà
A la faveur de			Par delà
A la merci de	Afin de	En deçà de	Par-dessous
A la mode de	Après de	En dépit de	Par-dessus
	Aulour de	En dehors de	Par derrière
Au dedans de	Avant de	En face de	Par devant
Au dehors de		En faveur de	Par-devant
Au défaut de	D'après	En sus de	Par-devers
Au-dessous de	D'avec		Par rapport à
Au-dessus de	D'entre	Faute de	
Au delà de	De chez	Hors de	Près de
Au-devant de	De dessus	Grâce à	Proche de
Au lieu de	De derrière	Jusqu'à	Quant à
Au milieu de	De devant	Jusques à	Sauf à
Au péril de	De par	Jusqu'en	Sus à
Au prix de		Jusque dans	Vis-à-vis de

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

* 254. Un discours est formé de plusieurs propositions ; par exemple : *Travaillons si nous voulons acquérir des talents ; CAR le temps s'enfuit, ET souvenons-nous bien qu'il ne reviendra plus.*

Nous avons ici cinq propositions : *travaillons, nous voulons acquérir des talents, le temps s'enfuit, souvenons-nous bien, il ne reviendra plus.*

Pour exprimer la liaison entre ces propositions, pour les joindre et en former un discours, on s'est servi des mots *si, car, et, que* ; ces mots, à cause de leur fonction, sont des *conjonctions*.

* 255. La *conjonction (a)* est un mot invariable qui sert à lier les propositions, ou les parties semblables d'une même proposition.

Ex. : *Il faut aimer à étudier ET à réfléchir, CAR l'étude rend savant, ET la réflexion rend sage ;* les mots *et, car*, qui lient les différents membres de cette phrase, sont des *conjonctions*.

* 255. *Qu'est-ce que la conjonction ?*

(a) *Conjonction*, du latin *conjunctionem*, joint avec ; de *cum*, avec, et *jun-gere*, joindre.

** 255 bis. On appelle conjonctions de *coordination* celles qui unissent des éléments semblables, soit deux sujets, deux attributs, deux complétives directes, etc. Ex.: "Le ciel *et* la terre glorifient Dieu."

On appelle conjonctions de *subordination* celles qui font rapporter une proposition complétive à la proposition complétée. Ex.: "Travaillez *puisque* vous le pouvez."

Les principales conjonctions de coordination sont *et, ou, ni, mais, car, or, donc, en effet, par conséquent.*

Les principales conjonctions de subordination sont *que, quand, lorsque, comme, si, puisque, quoique*, et toutes les locutions conjonctives terminées par *que*.

Les conjonctions de subordination expriment un rapport entre une proposition complétive et la proposition qu'elle complète, comme les prépositions en expriment un entre un mot complément et le mot complété.

Ex.: Parlez | DÈS QUE l'aurore paraîtra. Parlez DÈS l'aurore.
Arrivez | AVANT QU'on fasse l'appel. Arrivez AVANT l'appel.

* 256. Une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction se nomme *locution conjonctive*; telles sont : *ainsi que, de même que, parce que, etc.*

LISTE DES CONJONCTIONS SIMPLES

L'astérisque indique les mots qui peuvent appartenir à d'autres parties du discours, et l'exemple, ceux qui ne sont qu'accidentellement conjonctions.

Ainsi vous parlez	Lorsque	Quand je le dirais
Aussi il vous aime	*Mais	*Que
Bien	*Néanmoins	Quoique
Car	Ni	*Savoir : <i>lelle chose</i>
Cependant	Or	*Si
*Combien	Ou	Sinon
Comme son fils	Partant	*Soit vous, soit lui
Comment	*Pourquoi	Tantôt l'un, tantôt l'autre
Donc	*Pourtant	Toujours
Encore s'il me croyait	Puisque	*Toutefois
Et		

* 257. Locutions conjonctives

A condition que	A moins que	Aussi bien que
Afin que	Après que	Aussitôt que
Aussi que	Attendu que	Avant que
Alors que	Au lieu que	Bien que

** 255 bis. Qu'appelle-t-on conjonctions de coordination et conjonctions de subordination ?

* 256. Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle de conjonction ?

Bien entendu que	Parce que	Supposé que
De crainte que	Pendant que	Tandis que
De façon que	Plutôt que	Vu que
De manière que	Pour que	
De même que	Pourvu que	A savoir
De peur que	Puisque c'est que	Au moins
Depuis que	Sans que	C'est-à-dire
De sorte que	Selon que	C'est à savoir
Dès que	Si ce n'est que	C'est pour quoi
Encore que	Si non que	D'ailleurs
Jusqu'à ce que	Si peu que	Du moins
Le plus tôt que	Si tant est que	Or donc
Loin que	Soit que	Ou bien
Non plus que	Sitôt que	Quand même
Outre que	Suivant que	Sans quoi

On range encore parmi les locutions conjonctives les expressions suivantes, dont plusieurs sont aussi classées parmi les locutions adverbiales :

A la vérité	Au reste	Après tout	Du reste
Au contraire	Au surplus	De plus	Par conséquent

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION OU EXCLAMATION

* 258. Pour exprimer certaines émotions vives et subites de l'âme, on se sert ordinairement d'exclamations : AH ! *quel malheur !* HO ! *cette fois je vous tiens !* etc. ; ces mots : ah ! ho ! et ceux qui jouent le même rôle, sont des *interjections*.

* 259. L'*interjection* (a) ou *exclamation* est un mot invariable que l'on jette subitement dans le discours pour faire connaître une émotion vive de l'âme. Ex. : AH ! *que je souffre !* mais, HÉLAS ! *que me sert-il de me plaindre !*

* 260. Une réunion de mots qui joue le rôle d'*interjection* se nomme *locution interjective* ; telles sont : Ah ça ! oui-da ! fi donc ! eh bien !

* 259. *Qu'est-ce que l'interjection ou exclamation ?*

* 260. *Comment se nomme une réunion de mots qui joue le rôle d'interjection ?*

Étym.—(a) *Interjection*.—Du latin *interjectionens* ; de *inter*, entre, et *jacere*, jeter.

* 261. Une foule de mots peuvent devenir interjections : des noms, comme *Dieu ! ciel ! paix ! silence !* etc. ; des adjectifs, comme *alerte ! bon ! tout doux !* des verbes, comme *allons ! gare ! marche ! tiens !* etc. ; des adverbes, comme *là ! comment !* etc.

On peut diviser les interjections d'après les sentiments et les mouvements qu'elles expriment.

Pour exprimer la joie : *Ah ! ha ! bon !*

— la douleur : *Ah ! ah ! aïe ! hé ! hélas ! ouf ! ciel !*

— la crainte : *Ah ! eh ! hê ! ho ! ciel ! oh ciel ! miséricorde !*

— l'admiration : *Ah ! ch ! oh ! ô ! Dieu ! ciel !*

— l'étonnement : *Ah ! ha ! ha ha ! ho ! oh ! bon ! bon Dieu !*

— l'aversion : *Oh ! fi ! fi donc ! pouah !*

— la colère, le dédain : *Oh ! hê ! bah ! zest !*

Pour appeler : *Hé ! hein ! holà ! ho !*

Pour avertir : *Holà ! gare !*

Pour encourager : *Allons ! ça ! courage ! ferme !*

Pour applaudir : *Bravo ! ; i*

Pour faire taire : *Chut ! motus ! paix ! st ! pst !*

Pour interroger : *Hein ? zat !*

LISTE DES INTERJECTIONS

Ah !	Chut !	Fi !	Hein !	Huhau !	Oh !	Pouf !
Ahi !	Crac !	Ha !	Hélas !	Hourra !	Ohé !	Quoi ?
Aïe !	Da !	Hahé !	Hem !	Là !	Ouais !	St !
Bah !	Dame !	Haro !	Ho !	Las !	Ouf !	Sus !
Baste !	Dia !	Hai !	Holà !	Malepeste !	Pan !	Tarare !
Bravo !	Eh !	Haie !	Hom !	Motus !	Patatras !	Vivat !
Çà !	Euh !	Hé !	Hue !	O !	Pouah !	Zest !

Locutions interjectives

Ah ça !	Grand Dieu !	Hi hi !	Or ça !	Quoi donc !
Eh bien !	Ha ha !	Ho ho !	Or sus !	Ta ta ta !
Eh quoi !	Hé bien !	Juste ciel !	Oui-da !	Tout beau !
Fi donc !	Hé quoi !	Là là !	Nenni-da !	Tout doux !

* 261. *Beaucoup de mots ne peuvent-ils pas devenir interjections ?*

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

interjec-
silence !
oux ! des
s ! etc.;

nts et les

ricorde !
bon Dieu !

olà ! gare !
Bravo ! si
Hein ? zut !

Pouf !
Quoi ?
St !
Sus !
Tarare !
Vivat !
Zest !

moi donc !
ta ta !
ut beau !
ut doux !

interjec-

DEUXIÈME PARTIE

DIVERS PETITS TRAITES

RELATIFS A L'ORTHOGRAPHE, A LA PONCTUATION
ET A L'ANALYSE

CHAPITRE PREMIER

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES

* 262. Les *signes orthographiques* sont : les accents, l'apostrophe, le tréma, le trait d'union et la cédille.

ARTICLE 1^{er}.—DES ACCENTS

* 263. Les *accents* sont des signes que l'on met sur les voyelles pour en faire connaître la prononciation, ou pour empêcher de confondre certains mots.

On en distingue trois, savoir : l'accent *aigu* (´), l'accent *grave* (̀) et l'accent *circonflexe* (ˆ).

** 264. On met l'accent aigu sur l'*e* fermé qui termine une syllabe, ou qui n'est suivi que de *e*, de *s*, ou de *es*, signes du genre et du nombre. "Ex.: Les vérités religieuses qu'on a enseignées ont porté leurs fruits."

On l'emploie aussi sur l'*e* final de quelques verbes suivis de *je* : "Donné-je ? dussé-je ?"

Dans ce dernier cas, quelques auteurs emploient l'accent grave.

On ne met pas l'accent sur l'*e* fermé qui précède le *p*, l'*r* et le *z* finals. Ex.: "Venez à pied chez le fermier."

* 262. *Quels sont les signes orthographiques ?*

* 263. *Qu'est-ce que les accents ?*

** 264. *Où met-on l'accent aigu ?*

** 265. On met un accent grave sur le premier *e* des terminaisons en *ège* : “ Collège, piège, tu abrèges.”

** 266. On met l'accent grave : 1° sur l'*e* ouvert qui précède une syllabe muette. Ex. : “ Je révère les écrits des prophètes, et j'y adhère complètement.”

2° Sur l'*e* final suivi de *s* quand cet *e* doit être ouvert. Ex. : “ Les excès causent des décès très prématurés.”

Cependant les monosyllabes *mes, tes, ses, les, des, ces, es*, font exception.

3° Sur *à, dès, ds*, prépositions. Ex. : “ Ce docteur des sciences se rend à Montréal dès le matin.”

4° Sur l'*a* final des adverbes et de quelques interjections, et sur l'*u* de *où*, adverbe ou pronom conjonctif. Ex. : “ Ah çà ! oublies-tu déjà qu'*où* finit la vertu, là commence le vice ? ”

** 267. L'accent circonflexe (*a*) est généralement le signe d'une lettre supprimée, comme dans *âge, boîte, rôle, piqure, volute, apôtre*, etc., qu'on écrivait jadis “ aage, boôte, roole, piquure, voulte, apostre.”

** 268. On met l'accent circonflexe sur l'avant-dernière voyelle des deux premières personnes du pluriel du passé déterminé, et sur la dernière voyelle de la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif. Ex. : “ Nous eûmes, vous vûtes, qu'il fût.”

Dans *le nôtre* et *le vôtre*, pronoms.

Dans les verbes en *aitre* et en *oitre*, quand l'*i* est suivi d'un *t* : *il paraît, il décroitra*.

Dans le verbe *croître*, aux formes homonymes de *croire* : *je crois, tu crois, il a cru*.

Dans *il git, il clôt, il plaît* et ses dérivés *comp'ait, déplait*.

Dans les participes *dû, redû* et *mû*, au masculin singulier.

Dans les adverbes *assidûment, continûment, crâment, dûment, gaîment*.

Il y a exception pour les verbes *haïr* et *ouïr*, qui conservent le tréma : *Nous haïmes, vous ouïtes, qu'il haït*.

** 265. Quel accent met-on sur le premier *e* des terminaisons en *ège* ?

** 266. Où met-on l'accent grave ?

** 267. De quoi l'accent circonflexe est-il le signe ?

** 268. Où met-on l'accent circonflexe ?

(a) Circonflexe de deux mots latins qui veulent dire courbé autour.

** 269. On n'accentue jamais l'*e* suivi d'une consonne doublée, ou d'un *x*, ou de trois consonnes. Ex.: "Semelle, corvette, Mexique, esprit."

Liste des principaux mots ayant un accent circonflexe dans leur terminaison

<i>âche</i> — bâche, gâche, lâche, mâche, tâche.	<i>être</i> — auctres, bien-être, cham-pêtre, être, fenêtre, guêtre, liêtre, prête, salpêtre.
<i>âle</i> — châte, hâte, mâle, pâle, râle.	<i>êve</i> — rêve, trêve.
<i>âme</i> — âme, blâme, infâme.	<i>île</i> — île ; abîme, dîme ; gîte ; épître ; faite ; boîte ; cloître, croître.
<i>âne</i> — âne, ciâne, mânes.	<i>ôle</i> — contrôle, drôle, geôle, môle, pôle, rôle, tôle.
<i>âpre</i> — âpre, câpre.	<i>ôme</i> — dôme, diplôme, fantôme, symptôme.
<i>ât</i> — appât, bât, dégât, mât.	<i>ône</i> — aumône, cône, prône, trône, Rhône, Saône, Auncône.
<i>âte</i> — hâte, pâte.	<i>ôve</i> — nivôse, pluviose, ventôse.
<i>âtre</i> — albâtre, acariâtre, bienâtre, etc. (1)	<i>ôt</i> — dépôt, entrepôt, impôt, pré-vôt, rôl, suppôt, têt.
<i>â</i> ... — câble ; grâce ; hâve.	<i>ôte</i> — côte, hôte, Pentecôte.
<i>êche</i> — bêche, campêche, dépêche, pêche, prêche, revêche.	<i>ôtre</i> — nôtre, vôtre, patenôtre.
<i>êle</i> — fiêle, grêle, pêle, pêle-mêle.	<i>ôve</i> — alcôve.
<i>ême</i> — baptême, barême, blême, ca-rême, chrême, crème, ex-trême, suprême.	<i>têche</i> — bâche, embâche.
<i>êne</i> — chêne, frêne, halêne, pêne, tènes.	<i>ûve</i> — mûre, piqûre.
<i>êpe</i> — crépe, gnêpe.	<i>ût</i> — affût, fût.
<i>êt</i> — acquêt, apprêt, arrêt, benêt, forêt, genêt, intérêt, prêt, protêt, têt.	<i>ûte</i> — flûte.
<i>ête</i> — ariête, hête, crête, honnête, tempête.	

ARTICLE 2

DE L'APOSTROPHE, DU TRÉMA ET DE LA CÉDILLE

* 270. L'*apostrophe* (*a*) marque l'élimination de *a*, *e*, *i*. On élide l'*a* devant une voyelle ou une *h* muette, dans l'article et la pronom. Ex.: *L'envie, je l'abhorre ; l'humanité, je l'honore.*

** 271. On élide l'*e* : 1° de *je, me, te, se, le, ce, ne, que, de* et *jusque*, devant une voyelle ou une *h* muette. Ex.: "J'ai voulu *l'avertir qu'*aujourd'hui *l'on s'avancera jusq'*au bastion."

** 269. *Quel est l'e que l'on n'accentue jamais ?*

* 270. *Que marque l'apostrophe ?*

** 271. *Dans quels mots élide-t-on l'e ?*

(1) Les mots terminés par *âtre* prennent tous l'accent circonflexe, excepté *quatre, battre* et ses composés.

(a) *Apostrophe* de deux mots grecs qui veulent dire *je détourne*.

2° De *quelque* et de *presque* ; mais seulement dans *quelqu'un*, *quelqu'une*, *presqu'île*, *presqu'ombre*.

3° De *lorsque*, *puisque* et *quoique*, devant *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *on*, *un*, *une*, et la plupart des invariables.

4° De *entre* dans *entr'aide*, et dans les verbes qui commencent par *entre* suivi d'une voyelle. Ex. : "*S'entr'aider*, *entr'ouvrir*."

5° De l'adjectif féminin *grande* dans *grand'mère*, *grand'messe*, *grand'classe*. (Voir n° 574.)

6° Dans les mots *prud'homme* et *prud'homme*.

** 272. L'*i* ne s'élide que dans *si*, et seulement devant *il* et *ils*. Ex. : "*Si Irénée y consent*, ou plutôt *s'il le veut*, nous partirons."

* 273. On met le tréma (a) sur l'*i* :

1° Dans toutes les formes du verbe *haïr*, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. Ex. : *Je haïrais*, *nous haïssions*. *Je hais*, *tu hais*, *il hait* ; *hais*.

2° Dans *baïonnette*, *faïence*, *païen*, *biscaïen*, *gaïac*, (bois d'Amérique).

3° Dans les mots *aïeul*, *glaïeul*, *caïeu*, *camaïeu*, *naïade*, *maïs*, *naïf*, *iambe* ; et dans les interjections *aïe ! haïe ! taïaut !*

4° Dans certains mots étrangers : *caïd*, *caïman*, *caraiïbe*, *caraiïte*, etc.

5° Dans les suffixes *aïque*, *aïsme*, *oïsme*, *oïste*, *oïque*, *oïne*, *oïde*, *oïdal*. Ex. : *Prosaiïque*, *archaïsme*, *héroiïsme*, *égoïste*, *stoïque*, *héroiïde*, *astéroïde*, *rhomboïdal* ; et dans le nom *oïdium*.

6° Dans plusieurs noms propres étrangers : *Adonaiï*, *Altaï*, *Haïti*, *Taïti*, *Moïse*, *Isaïe*, *Naïm*, *Caïphe*, *Zaïre*, *Danaïdes*. *Caïm*, *Caïnan*, *Laïus*, *Zoïle*, etc.

7° Dans *ambiguïté*, *exiguïté*, *contiguïté*.

On met le tréma sur l'*e* :

1° Dans les noms *ciguë*, *bisaiguë*, et les adjectifs féminins en *guë*. Ex. : *Aiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë*, *suraiguë*.

** 272. *Quand est-ce qu'on élide l'i ?*

* 273. *Où met-on le tréma ?*

(a) *Tréma*, d'un mot grec qui veut dire *trous*.

2° Dans certains noms propres. Ex. : Noël, Joël, Israël, Raphaël, Azaël, Gaëls, Gaëte, Gaëtan, Laërte, Groënland, Camoëns, Fieroë ou Fierolé.

3° On met aussi le tréma sur l'*u* dans quelques noms propres. Ex. : Saül, Capharnaüm, Antinoüs, Haüy.

* 274. On ne fait pas usage du tréma lorsqu'il peut être remplacé par un accent; ainsi on écrit : *poésie, poète, poème, Israélite*.

* 275. On emploie la cédille (*a*):

1° Dans les verbes en *cer* devant les voyelles *a, o*. Ex. : *Nous lançons, tu perçais, il traça*.

2° Dans les verbes en *cevoir* et les noms qui en dérivent devant les voyelles *o, u*. Ex. : *Il reçoit, j'aperçus, il conçut, tu es déçu*.

3° Dans les monosyllabes *çà*, adverbe, et *ça*, contraction du pronom *cela*.

4° Dans une vingtaine de noms en *çon* : *Arçon, façon, maçon, leçon, soupçon*, etc.; et dans quelques autres, tels que : *Forçat, plaçage, enfonçure, gerçure, rinçure, balançoire, amorçoir, suçoir, perçoir*.

5° Dans quelques noms propres, tels que : *Français, Provençal, Açores*.

ARTICLE 3.—DU TRAIT D'UNION

* 276. Le *trait d'union* sert à marquer la liaison qu'il y a entre quelques mots. On l'emploie :

1° Entre les diverses parties de certains mots composés. Ex. : *Eau-de-vie, tout-puissant, contre-balancer, vis-à-vis*.

Dans certains mots, l'apostrophe remplace le trait d'union. Ex. : *Eul'raële, grand'mère, prud'homme*.

2° Entre le verbe interrogatif et le pronom sujet. Ex. : *Viendrai-je ? partirons nous ? s'en iront-elles ?*

Quand il y a un *t* euphonique, on met cette lettre entre deux traits d'union (page 72). Ex. : *Arrivera-t-il ? a-t-on fini ?*

* 274. Dans quel cas ne doit-on pas faire usage du tréma ?

* 275. Quel est l'usage de la cédille ?

* 276. A quoi sert le trait d'union ?

(a) Cédille, d'un mot espagnol *cedilla* qui veut dire *petit c*.

3° Entre le verbe à l'impératif et le pronom personnel complément qui suit. Ex. : *Appelez-moi, applique-toi, intéressez-vous.*

S'il y a deux pronoms après le verbe, on met un trait d'union avant chaque pronom. Ex. : *Dites-le-lui, portez-les-moi, allez-vous-en.*

Mais si les pronoms sont compléments du verbe qui suit, il ne faut pas de trait d'union. Ex. : *Veuillez le lui apprendre; viendrez-vous me voir?* Dans ces exemples, *le, lui,* sont compléments de *apprendre*, et *me* est complément de *voir*.

4° Entre les diverses parties d'un adjectif numéral qui sont chacune moindre que cent. Ex. : *Dix-sept mille cinq cent soixante dix-huit piastres quatre-vingt-quinze cents (centins); les Quinze-Vingts.* On excepte *vingt et un, trente et un,* etc., dans lesquels la conjonction tient lieu de trait d'union.

5° Entre les particules *ci, là,* et les mots qu'elles accompagnent; toutefois *là* joint à un verbe ne prend pas de trait d'union. Ex. : *Cet homme-ci, ceux-ci, ces deux-ci; ci-joint, ci-gît, ci-devant; cet homme-là, ceux-là, ces deux-là; là-bas, là-haut, là-dessus, là-dessous, jusquelà, par-ci, par-là; allez là.*

6° Entre le mot *même* et le pronom personnel qui le précède. Ex. : *Lui-même, nous-mêmes, eux-mêmes.*

7° Dans les mots composés commençant par *mi, demi, semi, nu.* Ex. : *Demi lieue, semi-double, mi-partie, nu-tête.*

8° Entre le mot *saint* et le nom suivant, quand il s'agit d'une église, d'une rue, d'une époque, d'une fête, etc., mais non du saint lui-même. Ex. : *L'église Saint-Joseph, la rue Saint-Paul, la Saint-Michel, la ville de Saint-Hyacinthe.*

9° Entre les prénoms. Ex. : *Marie-Marguerite d'Youville, Louis-Joseph de Montcalm.*

Il en est de même dans *Charles-Quint, Sixte-Quint.*

10° Entre certaines locutions invariables. Ex. : *Après-demain, avant-hier, au-dessus, au-devant, c'est-à-dire, couci-couci, omi-da, péle-mêle, peut-être, piano-piano, ric-à-ric, sur-le-champ, vis-à-vis.*

(Voir Listes des locutions adverbiales, pages 87).

On ne met pas de trait d'union :

1° Dans les noms propres suivis d'un article et d'un adjectif, Ex. : *Louis le Grand, Richard Cœur de Lion.*

2° Dans les locutions formées avec *dedans, dehors, deçà, delà.* Ex. : *En dedans, au dehors, en deçà, par delà.*

3° Après le mot *tout* dans les locutions adverbiales. Ex. : *Tout à coup, tout à fait.*

4° Dans *non seulement, non avenu, non solvable, non recevable* ; ni après l'adverbe *très*, si ce n'est dans le *Très-Haut*, nom composé désignant Dieu.

ARTICLE 4.—EMPLOI DES MAJUSCULES

* 277. On appelle *majuscules* ou *capitales* certaines grandes lettres qui ont une forme différente des autres, appelées par opposition *minuscules* ou *petites lettres.*

** 278. On met, une majuscule : 1° au commencement de tout discours, ou de toute phrase qui suit un point.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension quand ce qui suit n'est pas une phrase de la même espèce, ou bien qu'elle n'est pas prononcée par la même personne.

Ex. : " *Qui êtes-vous? leur demandai-je. Nous sommes des étrangers. Quoi! vous osez l'avouer! Ne craignez-vous pas? Mais non, ne craignez rien.*"

3° Après les deux points, quand ce qui suit est la citation d'un texte ou les propres paroles de quelqu'un.

Ex. : " *Car-dons-nous de dire : *À demain les affaires sérieuses!*"*

4° Au commencement de chaque vers, quelle que soit la ponctuation précédente. Ex. :

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays aimé des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux,
Ce sol fécondé par la France
Qui règne sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens c'est notre pays. Octave Crémazie.

* 277. *Qu'appelle-t-on majuscules?*

** 278. *Dans quels cas met-on une majuscule?*

5° A tous les noms employés pour désigner Dieu, les trois personnes divines, Jésus-Christ. Ex.: *Le Seigneur, le Créateur, la Providence, le Tout-Puissant, la Divinité, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, le Messie, Notre-Seigneur.*

Il y a cependant exception pour le mot *ciel*. Ex.: *C'est un arrêt du ciel. Le ciel vous soit propice.* (ACAD.)

REMARQUE. Lorsque ces mots désignent simplement un attribut divin, ils gardent la minuscule. Ex.: *La providence de Dieu, la divinité du Verbe.*

6° A tous les noms propres d'hommes, d'animaux, de contrées, de fleuves, de villes, de rues, de monuments, etc. Ex.: *Paul, Jupiter, Bucéphale, le Canada, le Saguenay, Hull, la rue du Commerce, l'hôtel des Invalides.*

7° Aux noms communs devenus par antonomase (1) de véritables noms propres. Ex.: *La Mère de Dieu, Notre-Dame de Bon-Secours, la sainte Vierge, pour la vierge Marie; le Sage, pour Salomon; le Docteur séraphique, pour saint Bonaventure; l'Orateur romain pour Cicéron.*

8° Aux noms de fêtes. Ex.: *L'Annonciation, la Toussaint, Noël.*

9° Aux noms propres de peuples, de familles, de dynasties. Ex.: *Les Européens, les Grecs, un Français, des Espagnols, les Anglo-Saxons; les Mérovingiens, les Abassides.*

Lorsque ces noms s'emploient adjectivement, ils ne prennent pas de majuscules. Ex.: *Les peuples européens, la nation grecque, un soldat français, une danse espagnole, la race anglo-saxonne, la dynastie capétienne.*

10° Aux noms propres des sociétés religieuses, politiques ou savantes, des ordres de chevalerie, etc. Ex.: *L'Eglise, l'Etat, l'Académie française, l'ordre des Franciscains, la Légion d'honneur.*

11° Aux noms désignant des êtres personnifiés. Ex.: *Les Parques, la pâle Mort, les Soucis dévorants, la fable*

(1) L'antonomase est une figure par laquelle on prend un nom commun pour un nom propre, et réciproquement.

du Chêne et le Roseau, le conte de Peau d'Ane, Auster, Borée (1).

Les noms actuels des vents sont regardés comme noms communs. Ex. : *L'aquilon, le zéphyr, etc.*

Les noms des mois, des jours, s'écrivent aussi avec la minuscule. Ex. : *Le premier lundi de janvier.*

12° Aux noms de points cardinaux lorsqu'ils sont employés pour désigner une contrée, un pays, un peuple. Ex. : *Les peuples de l'Orient ; les provinces de l'Ouest ; il a ses biens dans le Midi ; le Midi est fertile.*

Mais on écrira sans majuscule : *ce pays est à l'est ; il a voyagé dans le nord de l'Amérique.*

13° Aux titres d'ouvrages, de tableaux, etc. Ex. : *Les Oraisons funèbres de Bossuet ; le Jugement dernier de Michel-Ange.*

Dans un titre d'ouvrage, l'adjectif ne prend une majuscule que lorsqu'il précède le nom. Ex. : *L'Ancien Testament ; la Jérusalem délivrée.*

14° Aux adjectifs joints à un nom propre, de manière à ne faire avec lui qu'un seul nom. Ex. : *La rue Sainte-Catherine, le Palais-Royal, le Pont-Victoria, la Seine-Inférieure, Louis le Grand.*

15° Aux adjectifs formés d'un nom propre et qui sont appliqués à un monument en souvenir de son fondateur ou du personnage en l'honneur duquel ce monument a été érigé. Ex. : *La bibliothèque Mazarine, la colonne Trajane, la chapelle Sixtine.*

De même aux adjectifs qui ne sont plus considérés comme simples qualificatifs, mais qui sont employés comme noms propres de mer, d'île, de golfe, etc. Ex. : *La mer Rouge, le golfe Persique, le lac Majeur, les îles Ioniques.*

16° Aux titres honorifiques que l'on donne aux souverains, aux princes, aux ministres, aux évêques, etc. Ex. : *Sa Sainteté, Leurs Majestés, Votre Excellence, Votre Grandeur.*

Les personnages élevés en dignité disent *Nous, Notre, Nos*, avec une majuscule ; de même, quand on leur écrit, on dit : *Vous, Votre, Vos, Lui, Elle.*

(1) *Auster*, nom que les Latins donnaient au vent du midi. *Borée*, vent du nord.

Les mots *Monsieur, Monsieur, Madame, etc.*, s'écrivent aussi avec une majuscule lorsqu'on s'adresse directement à la personne.

On met aussi la majuscule aux noms des dignités, quand on s'adresse à la personne qui en est revêtu.

Ex. : *Monsieur le Maire, Monsieur l'Inspecteur.*

Les titres honorifiques peuvent se mettre en abrégé lorsqu'ils sont suivis d'un autre titre. Ex. :

S. S. (Sa Sainteté) le pape Léon XIII.

S. M. (Sa Majesté) l'empereur d'Autriche.

S. A. (Son Altesse) le prince de Galles.

S. E. (Son Eminence) le cardinal Taschereau.

S. Exc. (Son Excellence) le lieutenant-gouverneur.

S. G. (Sa Grandeur) l'évêque de Nicolet.

I. L. MM. (Leurs Majestés).

S. M. I. et R. (Sa Majesté impériale et royale).

NN. SS. (Nosseigneurs) les évêques.

S. H. (Son Honneur) le maire de Québec.

De même les mots : *Monsieur, Monsieur, Messieurs, Madame, Mademoiselle*, s'abrègent ordinairement ainsi : M^{gr}, M. ou M^r, MM. ou M^{rs}, M^{me}, M^{lle}.

Les noms des points cardinaux et collatéraux s'écrivent quelquefois par leurs initiales et avec majuscules.

Ex. : E. est, O. ouest, N. nord, S. sud ; S.-E. sud-est, N.-N.-O. nord-nord ouest.

CHAPITRE II

DE LA PONCTUATION

* 279. La *ponctuation* (a) est l'art de caractériser par certains signes les divers éléments du discours, et d'indiquer les pauses à faire dans la lecture.

* 280. Les signes de ponctuation sont au nombre de douze, savoir : la virgule (,), le point virgule (;), les deux points (:), le point simple (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!), les points de suspension (...), le trait d'union (-), le tiret (—), les parenthèses (), ou crochets [], les guillemets (" ") et l'alinéa.

(a) *Ponctuation*, du mot latin *punctus*, qui veut dire *point*.

ARTICLE 1^{er}.—DE LA VIRGULE (,)

** 281. La *virgule* (a) est le moindre et le plus fréquent de tous les signes de ponctuation ; elle exprime la plus petite pause. On l'emploie :

1^o Pour séparer les sujets d'un même verbe.

Ex. : "Le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et le russe sont les langues les plus répandues de l'Europe."

2^o Pour séparer les compléments de même nature dépendant d'un même mot.

Ex. : "C'est dans la terre que l'on trouve les métaux, les pierres, la houille, le sable, etc."

3^o Pour séparer les divers attributs ou les adjectifs qualificatifs qui se rapportent au même sujet.

Ex. : "Je vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus inouïe, etc. (M^{me} DE SÉVIGNÉ.)"

4^o Pour séparer les différents verbes et participes, ainsi que les propositions qui dépendent d'un même sujet.

Ex. : "L'âme seule perçoit les idées, pense, examine, juge, décide. Ai-je jamais pensé, parlé, agi autrement ? Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, disait César en rendant compte d'une bataille."

5^o Pour séparer les incidentes ou dépendantes explicatives et les compléments explicatifs.

Ex. : Dieu, qui est si bon, nous a sauvés, quoique nous ne le méritassions pas."

6^o Pour séparer les mots mis en apostrophe ou répétés par pléonasme.

Ex. : "Mon cher, je t'assure, moi, que tu ne réussiras jamais, non, jamais."

7^o Pour marquer la suppression d'un verbe ou de tout autre mot exprimé précédemment

Ex. : "Le Canada produit des bois et des céréales ; l'Angleterre, des métaux et de la houille ; la Hollande, du lin et du chanvre, etc."

8^o Après toute partie de phrase qui, par inversion, se trouve placée avant le sujet de la proposition dont elle dépend.

(a) *Virgule*, d'un mot latin qui veut dire *petite baguette*.

Ex. : "Après avoir ainsi parlé, il voulut se retirer ; alors, nous le priâmes de rester encore un peu, et après quelque résistance, il se rendit à nos vœux."

*** 282. On ne met pas une virgule pour séparer deux éléments qui se trouvent joints par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, excepté dans les trois cas suivants :

1° Quand ces conjonctions sont répétées devant chaque nom.

Ex. : "Et la Grèce, et l'Italie, et la Turquie, j'ai tout visité. Tu n'as ni plumes, ni papier, ni encre. Veux-tu un livre, ou un cahier, ou des plumes?"

2° Quand le membre de phrase qui précède est très long, et surtout qu'il n'est pas déjà divisé par d'autres virgules.

Ex. : "Je ne vous adresserai pas les reproches que vous avez si justement mérités, et que vous ne vous mettez point en peine d'éviter."

3° Entre deux propositions de même nature qui n'ont pas le même sujet.

Ex. : "Je t'appelle, et tu t'en vas. Il lisait, ou bien on lui chantait une romance."

ARTICLE 2.—DU POINT-VIRGULE (;)

** 283 Le *point-virgule* est une des plus fortes ponctuations ; il équivaut souvent à un point. On l'emploie :

1° Pour séparer des propositions principales qui ont une certaine étendue.

Ex. : "Le remords est le châtement du crime ; le repentir en est l'expiation."

2° Pour séparer une série de propositions ou de parties de proposition, dont chacune est subdivisée par la virgule.

Ex. : "Les capitales des provinces de la Puissance du Canada sont : Québec, dans la province de même nom ; Toronto, dans l'Ontario ; Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse ; etc."

ARTICLE 3.—DES DEUX-POINTS (:)

** 284. On emploie les *deux-points* :

1° Pour annoncer un discours, une citation, les propres paroles de quelqu'un.

Ex. : "Tout le monde connaît cette harangue de Henri IV : *Vous êtes français, je suis votre roi, voilà l'ennemi !*"

2° Pour indiquer une énumération, et alors les deux-points sont toujours entre cette énumération et l'annonce que l'on en fait.

Ex. : "*L'exercice, la diète et le travail* : voilà trois garants de santé et de longue vie. Il n'y a que quatre empires en Europe : *l'Autriche, l'Allemagne, la Russie et la Turquie.*"

3° Devant une proposition qui est évidemment l'explication ou l'application de la précédente.

Ex. : "Obligeons tout le monde : *on a souvent besoin d'un plus petit que soi.*"

ARTICLE 4.—DU POINT (.)

** 285. Le *point* est la plus forte de toute les ponctuations ; on l'emploie :

1° A la fin d'une phrase qui offre un sens complet, et qui est énoncée avec tous ses accessoires.

2° Après chaque mot qui est écrit en abrégé ; et, alors ce mot doit toujours comprendre au moins une syllabe, plus la première articulation de la syllabe suivante. Ex. : *Bonne fortune. Bonne, adj. qual. fém. sing., mod. fortune.*

ARTICLE 5.—DU POINT D'INTERROGATION (?)

** 286. Le point d'interrogation, comme son nom l'indique, se place après une question, après une interrogation : *Qui êtes-vous ? d'où venez-vous ? où allez-vous ?*

Il peut arriver qu'une phrase soit construite interrogativement sans qu'elle prenne pour cela un point d'interrogation. Ex. : *L'interroge-t-on, il se tait ; me vois-tu venir, tu l'enfuis.* Ces phrases équivalent à celles-ci : *Si on l'interroge, il se tait ; si tu me vois venir, tu l'enfuis.*

** 287. On fait encore usage du point d'interrogation, sous le nom de *point de doute*, après un mot, une phrase, où l'on avance quelque chose qui n'est pas sûr, qu'il est presque impossible de vérifier : *L'Amérique compte 130 000 000 d'habitants.* Ce point doit se placer après le mot sur lequel porte le doute.

ARTICLE 6.—DU POINT D'EXCLAMATION (!)

** 288. On emploie le point d'exclamation :

1° Après chaque interjection. Ex. : *Ah ! vous voilà ! Ho ! ho ! là-bas !*

Cependant on écrit : *ah çà ! eh bien !*

2° Après chaque phrase exclamative. Ex. : *Que de grandeur ! quelle magnificence ! comme cela est sublime !*

3° Après une phrase non exclamative, mais renfermant un fait presque incroyable.

Dans ce cas on met jusqu'à deux et même trois points d'exclamation. Ex. : *Les premières étoiles sont, dit-on, à 20 trillions de milles de la terre !!!*

ARTICLE 7.—DES POINTS DE SUSPENSION (...)

** 289. Les points de suspension se placent après une phrase ou un membre de phrase que l'on veut laisser inachevés, dont il faut taire le sens, ou que l'on désire faire remarquer d'une manière particulière.

Ex. : " Mon père, qu'ont-ils fait, les traîtres ? Ah ! mon fils... ils ont... , et le vieillard ne pouvait achever ; ils ont... plongé un poignard homicide dans le sein qui t'a donné le jour... ! "

ARTICLE 8.—DU TRAIT D'UNION (—)

** 290. Le *trait d'union*, employé comme signe de ponctuation, sert à indiquer à la fin d'une ligne que le mot n'est pas fini, et qu'on en a porté une ou plusieurs syllabes à la ligne suivante.

Il est à remarquer que, dans ce cas, on transporte des syllabes entières et jamais des fragments de syllabe.

ARTICLE 9.—DU TIRET (—)

** 291. Le *tiret* ou trait de séparation est une ligne horizontale plus longue que le trait d'union. Il sert à indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue.

Par lui, on évite la répétition fatigante des incisives
dit-il, répondit-elle, ajouta-t on, etc.

Ex.: "Veux-tu venir? Hippolyte.—Je le veux bien, mon père.—Nors allons à la ferme.—Vous êtes bien bon.—Tu mangeras du fromage frais, et tu boiras du lait.—Oh! tant mieux!"

ARTICLE 10.—DES PARENTHÈSES () OU CROCHETS []

** 292. Les *parenthèses* (a) sont destinées à renfermer des remarques, des citations, des dates, qui ne doivent pas faire partie du texte; dans ce cas, les signes de ponctuation se renvoient jusqu'après les parenthèses ou les crochets.

Ex.: "Les Gaulois, sous la conduite d'un chef intrépide (Brennus), prirent Rome [390 ans avant J.-C.]"

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretien dans mon cœur un chagrin qui le ronge. (Racine).

ARTICLE 11.—DES GUILLEMETS ("")

*** 293. On emploie les *guillemets* (b) pour distinguer les propres termes d'un auteur que l'on cite mot pour mot; ils se placent au commencement et à la fin de la citation, de manière à la mettre comme entre parenthèses.

Ex.: Voici ce que dit Chateaubriand du cri de la conscience :
"En vain voudrait-on l'étouffer; sa voix puissante ne cesse de retentir à notre cœur, d'abord effrayé, puis troublé, mais ensuite presque insensible à l'audition de ce remords."

Quelquefois on répète le guillemet au commencement de chaque ligne de la citation.

ARTICLE 12.—DE L'ALINÉA

** 294. On appelle *alinéa* (c) le passage d'une ligne inachevée à la ligne suivante; ce qui a lieu surtout

(a) *Parenthèses*, de deux mots grecs qui signifient *je mets entre*.

(b) *Guillemet*, du nom de l'imprimeur qui a inventé ce signe.

(c) *Alinéa*.—Du latin, *a*, de; *linea*, ligne.—Ecrire alinéa, ou à la ligne, c'est quitter la ligne où l'on écrit pour en commencer une autre.

lorsqu'on veut fermer ce qu'on appelle une *période*, c'est-à-dire une série de propositions ou de phrases relatives au même objet.

ARTICLE 13. — AUTRES SIGNES DE PONCTUATION

*** 295. On peut aussi classer parmi les signes de ponctuation l'*et cætera*, l'*astérisque*, le *paragraphe*, l'*accolade* et le *souligné*.

*** 296. Le signe *etc. &c.* est une abréviation de *et cætera*, mots latins qui se disent en français *et le reste* ; on le place à la suite d'une énumération que l'on ne veut pas finir.

Ex. : "Stanislas, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, de Mazovie, etc., prince de Livonie, duc de Lorraine et de Bar, etc. etc."

*** 297. L'*astérisque* (*) s'emploie :

1° Pour faire un renvoi, dans lequel on indique soit l'auteur que l'on cite, soit quelque observation particulière (a) ;

2° Dans la liturgie, pour marquer la pause au milieu d'un verset, ou la reprise d'un répons ;

3° Pour remplacer un nom propre dont on n'écrit que l'initiale.

Dans ce cas, on met autant d'astérisques que le nom renferme de syllabes ou même de lettres : M. Z*** est malade.

*** 298. Le *paragraphe* (§) est un signe qui est ordinairement suivi d'un numéro d'ordre, et qui indique une section d'un chapitre, d'un discours, d'un traité (b).

*** 299. L'*accolade* (—) sert à embrasser d'un coup d'œil un certain nombre de faits qui dépendent d'une même cause, ou qui se rattachent à un même fait principal.

*** 300. Enfin, le *souligné* consiste en un trait horizontal tracé sous les mots que l'on veut faire remarquer.

(a) *Astérisque* vient du latin *astericus*, petite étoile, dérivé lui-même de *aster*, étoile, astre.

(b) *Paragraphe*, de deux mots grecs *para* et *graphô* qui signifient *l'écrit autour*.

Ce signe n'est guère usité que dans les manuscrits, car, dans les imprimés, on y supplée ordinairement par des caractères penchés, appelés *italiques*.

PRINCIPES GÉNÉRAUX RÉSUMANT LES RÈGLES DE LA
PUNCTUATION

*** Les éléments du discours caractérisés par la ponctuation sont :

- 1° La phrase : on la fait suivre du point ou du point et virgule.
- 2° Les termes ou les propositions semblables : on les sépare par la virgule.
- 3° Les explicatifs, soit adjectifs, soit noms, soit propositions : on les place entre deux virgules.
- 4° Les déterminatifs qui sont des propositions ou des compléments d'une certaine longueur : on les fait suivre de la virgule.
- 5° Les noms mis en apostrophe : on les place entre deux virgules.
- 6° Les propositions jetées en incises : on les place entre deux virgules.
- 7° Les inversions : on les place ordinairement entre deux virgules.
- 8° Les pléonasmies : on les place ordinairement entre deux virgules.
- 9° Les ellipses : on met une virgule à la place du mot sous-entendu.
- 10° Les propositions synthétiques ou générales et celles qui en sont le développement, l'analyse ou la preuve : on les sépare par les deux points.
- 11° Les citations textuelles et les discours directs, lorsqu'ils suivent les propositions qui les annoncent : on met les deux points en tête de la citation.
- 12° Les propositions ou les phrases interrogatives : on les termine par le point interrogatif.
- 13° Les exclamations : on les termine par le point exclamatif.
- 14° Les parties d'un dialogue, lorsqu'il y a changement d'interlocuteur : on les sépare par le tiret.
- 15° Les réticences : on les indique par des points de suspension.
- 16° Les explicatifs d'un sens très éloigné, ou les citations qui ne doivent pas faire partie du texte : on les place entre parenthèses.

CHAPITRE III

PETIT TRAITÉ DE PRONONCIATION

La prononciation est la manière d'articuler, de faire entendre les lettres, les syllabes et les mots.

Le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux. (ACAD.)

Toutefois quelques indications spéciales sont utiles, surtout pour certains mots moins connus.

A

301. L'a est nul dans *aout*, *aoviste*, *curaçao*, *Saône*, *taon*, *Craon*, et les dérivés ; on prononce *oût*, *oriste*, *curaço...*

302. *Ai* se prononce *é* ou *è*, à moins que l'*i* ne soit affecté du tréma, ou suivi d'une *l* mouillée : *J'ai aimé le travail*, et *hai les festins*.

Les syllabes *aim*, *ain*, *ein*, se prononcent *in* : *faim*, *ainsi*, *éteindre*. Le participe *faisant* se prononce *fesant*.

303. *Ay* se prononce *è* : *Epernay*, *Stenay*, etc.

Cependant *abbaye*, *pays*, *payer*, *métayer*, *layette*, *balayer*, etc., se disent *abéi*, *péi*, *péier*, etc., *Bayard*, *Blaye*, *Lucayes...*, se disent *Baiard*, *Bla-ïe*, *Luca-ïe...*

303 bis. *Ala* forme deux syllabes. Ex. : *Isaac*, *Baal*, *Naaman*, *Aaron*.

B

304. *B* se prononce dans *club*, *radoub* et *rumb*, mais non dans *plomb*, *aplomb*.

Il sonne également à la fin des noms propres : *Nadab*, *Caleb*, *Eliacib*, *Jacob*, etc. ; excepté dans *Colomb*, *Doubs*.

B redoublé se prononce simple. Ex. : *Abbé*, *rabbin*, *sabbat*. Excepté dans *gibbeux*, *gibbon*, *gibbosite*.

C

305. *C* est nul à la fin des mots *accroc*, *amict*, *blanc*, *broc*, *caoutchouc*, *cognac*, *cleic*, *escroc*, *estomac*, *flanc*, *franc*, *jonc*, *lacs* (lacets), *marc* (de café), *tabac*, *tronc*, à moins que ces mots ne soient suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette : *Franc étourdi*, *tabac en poudre*.

306. *C* se prononce comme *s* devant les voyelles *e*, *i*, *y*. Ex. : *Donne ceci en cygne*. Mais il a le son de *k* devant les autres voyelles *a*, *o*, *u*, à moins qu'il ne soit affecté d'une cédille. Ex. : *Cacao*, *Cordoue*, *curieux*, *il recommença la leçon*.

Il est également dur devant une consonne : *Claude, Cuide, Cratès, Clésiphon*, etc.

307. Le *c* a le son de *g* dans *second, czar*, et leurs dérivés.

308. *Ch* a généralement le son doux devant une voyelle. Ex. : *La charité, Michel, chimie, chuchoter*, etc.

Dans les mots pris des langues étrangères, il est ordinairement dur : 1° devant une consonne : *Achmet, chlore, Arachné, technique* ;

2° A la fin des mots : *Laybach, Lamech, Roch* (excepté *Auch, punch*) ;

3° Dans les syllabes *chir, chor, chus*, et dans les mots qui en dérivent : *chiromancie, choriste, Bacchus* (excepté *chirurgie et Bachique*) ;

4° Dans les mots suivants : *archaïsme, archange, archéologie, archétype, archiépiscopal, archonte, brachial, chaos, cheiroptère, chélidoine, chœur, choléra, écho, épichérème, lichen, malachite, orchestre, orchis, trichine, trochaïque, trochanter ; Achaïe, Anacharis, Chalcédoine, Chaldée, Charybde, Cherubini, Chersonèse, Machabée, Melchisédech, Michel-Ange, Machiavel, Nabuchodonosor*, et plusieurs autres moins usités.

309 *Ch* est nul dans *almanach*, et il se prononce *gh* dans *drachme*.

D

310. *D* est nul à la fin des mots : *Un grand blond, elle prend ce rond*, etc ; excepté *éphod, sud, Talmud*.

310 bis. *D* est muet à la fin des noms propres : *Armand, Bernard, Saint-Cloud*, etc. ; à moins qu'il ne soit précédé de l'une des voyelles *a, e, i, o, u* : *Conrad, Alfred, David, Aod, Elind* : cependant *Madrid, Sirod* (Jura), se disent *Madri, Siro*.

311. *D* final fait liaison en prenant le son du *t*. Ex. : *Pied-à-terre, de fond en comble, grand ami, quand il partit*. Mais il ne faut pas dire : *quant' je partis*.

311 bis. *D* redoublé se prononce double. Ex. : *Addition, adducteur, quiddité, reddition ; Adda, Edda*.

E

312. *E* a le son de *a* dans *femme, hennir, indemniser, neumi, rouennerie, solennel*, et leurs dérivés.

E placé entre le *g* et l'une des voyelles *a, o, u*, donne au *g* le son du *j*. Ex. : *Geai, géblier, gageure*.

E ne se prononce pas dans *Caen, Jean, Staël, Meung* (mun), à jeun.

313. *Ei* et *ey* final se prononcent *è*. Ex. : *Reine, dey*. Cependant *whiskey* se prononce *ouiski*.

314. *Eu* se prononce toujours comme dans *feu*. Ex. : *Europe, Eugène, heureux* ; ne dites donc pas : *Urope, Ugède*, etc.

Cependant on prononce *u* dans le verbe *avoir*. *J'ai eu, tu eusses* ; et dans *gageure, mangeure, vergeure*,

Les mots *Meung* et à jeun se disent *Mun*, à *jun* (1).

315. *Em* se prononce de trois manières :

1° *A*, dans les adverbes en *emment*. Ex. : *Prudemment* (prudament), *précédemment*, *apparemment*.

2° *In*, dans *sempiternel* ; *A-Kempis*, *Bembo*, *Memphis*, *Mecklembourg*, *Wurtemberg*, et autres de ce genre.

3° *An*, dans les autres cas. Ex. : *Emmagasiner*, *emmener*, *remplir*. Excepté : *Emma*, *Emmanuel*, *Emmaüs*, *indemne*, où l'*e* et l'*m* gardent leur valeur propre.

316. *En* initial se prononce *an*. Ex : *Enorgueillir*, *enivrer*, *enharmonique*, *ennoblir*.

En médial se prononce généralement *an*. Ex : *Attendre*, *fente*, *Coblentz*, *Consolens*, *Gentilly*.

Il se prononce *in* dans *agenda*, *appendice*, *bengali*, *benjoin*, *compendium*, *chrétienté*, *mentor*, *pensum*, *rhododendron*, *spencer*, *tender* ; *Amiens*, *Bender*, *Bengate*, *Benjamin*, *Camoëns*, *Odenée*, *Venceslas*, et quelques autres.

En final se dit généralement *in*. Ex. : *Bien*, *rien*, *examen*, *Agou*, *Enghien* (angain).

Il faut en excepter : 1° *en*, *Ecouen*, *Ouen*, *Rouen*, qui se prononcent : *an*, *éconan*, etc.

2° *Abdomen*, *amen*, *ben*, *dictamen*, *gluten*, *gramen*, *hymen*, *lichen*, *pollen*, *spécimen* ; *Adou*, *Eiden*, *Niëmcu*, et autres noms propres ; qui font *abdomène*, *amène*, *adène*, etc.

317. *Ee* en anglais se prononce *i* : *spleen* (spline), *keepsake* (kipsêke), *meeting* (mitinnng). De même *beef-steak* se prononce et s'écrit *bifsteck*. *Ee* allemand se prononce *è* : *Beethoven* (Bètov'n).

318. *Er* final anglais se prononce *eur* dans *reporter*, *steamer* (stimeur) ; et *re* dans *quaker* (que l'Académie écrit aussi *quacre*), et quelques autres.

F

319. *F* sonne presque toujours, même à la fin des mots : *Souf*, *chef*, un *œuf*, *suif*, du *nerf*, *serf* (esclave), etc.

Ex. : Il n'y a guère exception que pour les expressions suivantes : *Beuf* gras, des *bœufs*, *cerf* (animal), *chef-d'œuvre*, *clef*, *éteuf* (balle à joner), un *nerf* de *bœuf*, les *nerfs*, des *œufs*.

320. Le mot *neuf* se prononce *neu* devant une consonne : *Neuf* kilogrammes ; *neuv* devant une voyelle : *Neuf* arpents ; *neuf* quand il est final ou mis pour *neuvième* : *Ils sont neuf*, *le neuf mai* (2).

(1) La première syllabe d'un mot n'est jamais muette ; ne dites donc pas : *J'veux t'nir c'que j'promets*, mais : *Je veux te-nir ce que je promets*. *L'e* qui suit une articulation complexe se prononce légèrement *eu* ; ne dites donc pas : *appart'nent*, *arq'base*, mais : *ap-par-te-nent*, *ar-que-base*.

(2) On fait sonner la lettre finale des mots *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix* quand ces mots sont isolés, ou suivis d'une voyelle, ou employés comme ordinaux : *ils sont cinq* ; *six ares* ; *le sept mars* ; mais on dit sans faire sonner la lettre finale : *huit mètres*, *neuf grands arbres*, *dix voitures*.

320 bis. *F* redoublée se prononce comme une seule. Ex.: *Affaire difficile*.

Quelques-uns cependant font sentir les deux *f* dans *effusion*, *diffusion*, *dissimulation*, *diffraction*.

G

321. Le *g* final est nul dans *coing*, *étang*, *hareng*, *Loing* (rivière), *long*, *vieux oing*, *orang-outang*, *parpaing*, *poing*, *rang*, *sang*, *seing*, *sterling*, et tous les mots en *berg* et en *bourg* : *Bamberg*, *Strasbourg*.

Le *g* est également nul dans *doigt*, *legs*, *vingt*, et leurs composés. *Schelling*, monnaie anglaise vaut environ 25 centins, se prononce *chelin*.

322. Le *g* est dur devant *a*, *o*, *u*, et doux devant *e*, *i*, *y*. Ex.: *Gächis*, *gogo*, *guttural*, *gelée*, *giboulée*, *gymnastique*.

Cependant *Bergen* (en Norwège), et *Gesner* (poète allemand), se disent *Bergaine*, *Gaisse-nère*.

323. Le *g* est toujours dur devant une consonne : *Agde*, *ghimel*, *stigmaté*, *gnostique*, *grasscyer*.

Il est également dur à la fin des mots quand il doit se prononcer : *Agag*, *Doeg*, *zigzag*, *pouding*, *jong*.

324. *Gli*, dans les mots venus de l'italien, se prononce à peu près comme nos *ll* mouillées : *Cagliari*, *imbroglio*, *de Broglie* (broill).

325. *Gu* représente un son mouillé que l'on remarque dans *agneau*, *compagnie*, *désigner*, *imprégner*, *incognito*. Mais l'articulation est dure au commencement des mots : *Gneiss*, *gnose*, *gnomon*, etc.; ainsi que dans *agnat*, *agnus*, *cognat*, *cognition*, *diagnostic*, *géognosie*, *igné*, *ignicole*, *imprégnation*, *inexpugnable*, *magnal*, *magnifical*, *magnolier*, *physiognomie*, *pignoratif*, *Progné*, *réognition*, *regnicole*, *stagnant*, et leurs dérivés.

325 bis. *G* redoublé se prononce simple, excepté devant *e*, où il a le son de *gj*; c'est-à-dire que le premier est dur et le deuxième doux : *Aggée*, *suggérer*, *suggestion*.

G est doux (je) devant *e*, *i*, *y*. Ex.: *Gelée*, *giboulée*, *gymnastique*. Excepté dans les mots allemands : *Bergen*, *Gessner* (poète allemand), *gerser*, qui se prononcent : *bergaine*, *gaisse-nère*, *gaisère*.

G final faisant liaison s'articule *k*. Ex.: *Rang élevé*, *sang humain*, *joug impérial*.

G final est nul dans *coing*, *étang*, *ginseng* (plante), *hareng*, *long*, *oing*, *orang-outang*, *parpaing*, *poing*, *rang*, *sang*, *seing*, *sterling*, *schelling* (chelin), *Loing* (rivière), *Tourcoing*, et tous les noms propres en *berg* et en *bourg*, comme *Bamberg*, *Strasbourg*.

G est également nul dans *doigt*, *legs*, *sangsue*, *signet*, *vingt*, *Regnaud*, *Regnard*.

H

326. *H*, après une consonne, est toujours nulle. Ex.: *Copenhague, Lhontond; rythme, sanhédrin, thèse*. Il faut en excepter *ch* et *ph*, qui ont une prononciation propre. (Voir C et P.)

H aspirée empêche toute liaison avec la voyelle qui suit. Ex.: *La haine, le haricot, cohue, s'acheurter, éhonté, s'enhardir*.

327. L'*H* est aspirée :

1° Dans la plupart des noms de ville et de pays. Ex.: *La Havane, le Havre, la Hollande, les Hongrois, les Hottentots*.

2° Dans les interjections : Ex.: *Hé! hein! holdà! hahé!* Excepté *hélas!*

3° Dans tous les mots commençant par *hou*. Ex.: *Houille, houï.*

4° Dans tous les mots suivants et leurs dérivés :

hâbler	halurgie	harem	hautbois	hile	hors-d'œu.
hacher	hamac	hareng	Hautesse	hisser	vre
hagard	hameau	hargueux	hâve	hobereau	hotte
haha	hampe	haricot	havre	hoc	hoyau
haillon	han	haridelle	havresac	hoca	huard
haine	hanap	harnais	heaume	hoche	hublot
haïr	hanche	haro	hêler	hocher	huche
haire	hangar	harpe	hennir	hochet	hucher
haie	hanneton	harper	héraut	hogner	huer
halage	hanse	harpie	hère	hollander	huette
halbrant	hanter	harpon	hérissier	homard	huguenot
haler	happer	hart	hernie	houchets	huit
hâler	happelourde	hasard	héron	hongre	hulan
haleter	happer	hase	héros	hongroyeur	hulotte
halle	haquenée	haste	herse	honnir	humer
hallebarde	haquet	hâte	hêtre	honte	hune
hallier	harangue	hâtier	heurt	hoquet	huppe
halo	haras	hauban	hibou	hoqueton	hure
haloir	harasser	haubert	hic	horde	hurler
halot	harceler	hausse	hidenx	horion	hussard
halotechnie	hardes	haut	hie	hormis	hutte
halte	hardi	hautain	hiérarchie	hors	

328. Les mots commençant par *ha, hi, hos, hx* ne s'aspirent jamais ; *Henri* et ses dérivés, excepté *la Henriade*, ne s'aspirent que dans le langage soutenu.

I

329. L'*i* marqué de l'accent circonflexe a le même son que l'*i* ordinaire : *huitre, île, Nîmes, épître, gîte*.

330. L'*i* est nul dans *empoigner, moignon, oignon, poignant, poignard, poignée, poignet*, ainsi que dans les noms propres *Aignan, Cavaignac, Montaigne*.

J

331. Le *j* est toujours doux : *Jadis, je, jockey, joujou, justice*. Dans les noms propres allemands, russes et autres des langues

du Nord, le *j* se prononce généralement comme un *i* simple : *Jaroslaw*, *Jassy*, etc., se disent et s'écrivent même communément, *Jaroslaw*, *Jassy*.

K

332. Le *k*, venues des langues étrangères, est entré dans un grand nombre de mots français ; il se prononce toujours de la même manière : *képi*, *kiosque*, *Kléber*, *knoul*, *kyrielle*, *Kœnigsberg*.

L

333. *L* finale ne se fait pas entendre dans les noms suivants : *baril*, *cheuil*, *coutil*, *cul-de-sac*, *fournil*, *fraisil*, *fusil*, *gentil*, *gril*, *noubril*, *outil*, *persil*, *soûl*, *sourcil*.

334. *L* est également nulle dans *Arnaud*, *Fellre*, fils, des *gentilshommes*, *pouls* ; *Lous-le-Saulnier*, *Sainte-Menehould* (menon), *Saulx*, *Vesoul*, ainsi que dans les terminaisons *auld*, *ault* : *Arnauld*, *Héroult*.

335. *L* est mouillée :

1° Dans les syllabes *aïl*, *eïl*, *œil*, *euil*, *ouil*, suivies ou non d'une autre *l*. Ex. : *Bail*, *Versailles* ; *vermeil*, *oreille* ; *œil*, *aïllet* ; *seuil*, *feuille* ; *fenouil*, *grenouille*.

2° Dans les terminaisons *illac*, *illard*, *illet*, *illon*, *illot*, *illy*. Ex. : *Aurillac*, *nasillard*, *billet*, *Massillon*, *billot*, *Chantilly*.

3° Dans la terminaison *ille*. Ex. : *Aiguille*, *cédille*, *vanille*. Excepté : *conicille*, *fibrille*, *idylle*, *mille*, *myrtille*, *pupille*, *subille*, *tranquille*, *ville* ; *Achille*, *Cyrille*, *Gille*, *Lille*.

4° Dans *seuil*, *mil* (millet), *pénil* ; *babil*, *grésil*. *Semoule* se prononce *semouille*.

336. *L* redoublée et non mouillée se prononce double :

1° Dans les mots commençant par *ill*. Ex. : *Illustre*, *illimité*, *illégal*.

2° Dans la plupart des mots terminés par *llaire*, *llation*. Ex. : *Maxillaire*, *médullaire* ; *appellation*, *oscillation*.

3° Dans les verbes *instiller*, *osciller*, *sciutiller*, *titiller*, *vaciller*.

4° Dans la plupart des mots commençant par *coll*. Ex. : *Collaborer*, *collision*, *colloque*. Excepté les mots usuels *colic*, *collet*, *collège*.

5° Dans les mots suivants : *allégorie*, *allègre*, *allégre*, *allitération*, *allobroge*, *allocation*, *allocticien*, *allodial*, *allusion*, *allusion*, *belligérant*, *belliqueux*, *bulle*, *collation* (1), *décollation*, *équipollence*, *flageller*, *intellel*, *intelligence*, *interpeller*, *libeller*, *malléable*, *malléole*, *millénaire*, *millésime*, *millimètre*, *mollat*, *palladium*, *palliatif*, *pallium*, *pusillanime*, *pellirule*, *pénicillé*, *pollen*, *stellaire*, *syllabus*, *velléité*.

6° Dans les noms propres *Allah*, *Alléluia*, *Apollon*, *Bellone*, *Caracalla*, *Bellini*, *Lucullus*, *Magellan*, *Othello*, *Pellas*, *Pollux*, *Sylla*, etc.

(1) Dans *collation* (repas) on ne fait entendre qu'un *L*. (ACAD.)

Deux *ll* non précédées de *l'i* ne se mouillent jamais. Ex.: *Écuelle, vielle*.

337. *Lh*, dans quelques noms propres du midi, a une certaine analogie avec les *ll* mouillées. Ex.: *Milhau, Jumilhac*. Il en est de même de *gentilhomme* au singulier.

M

338. *M* finale se prononce :

1° Dans les terminaisons latines *um* (ome), *em* et *im*. Ex.: *Album, géranium, pensum, ultimalum, idem, requiem; intérim*.

2° Dans la plupart des noms propres étrangers. Ex.: *Amsterdam, Abraham, Cham, Harlem, Sem, Éphraïm, Ephrem, Jérusalem*.

3° Dans les mots : *lam-lam; rhum, opium*.

339. *M* finale ne se fait pas sentir quand elle forme une voyelle nasale. Ex.: *Dan, quidam, (Kidan), nom, parfum, thym, daim, essaim, faim; Adam, Joachim; Billom, Condom, Riom*.

M est nulle aussi dans *d'anner, automne*, mais non dans *automne*.

340. *M* redoublée se fait sentir :

1° Dans les mots commençant par *imm*. Ex.: *Immense, immobile, immuable*.

2° Dans les noms propres. Ex.: *Ammon, Emma, Emmanuel, Emmaüs, Jemmapes, Symmaque*.

3° Dans *gemination, mammaire, mammifère, sommité; commémoration, commensal, commensurable, commentaire, comminatoire, commisération, commotion, commuer, etc.*

340 bis. *M* redoublée ne se fait pas sentir dans : *abondamment, prudemment; commode, commenter, commission, commissaire, commerce; grammaire, grammairien; sommaire, sommation, sommer*.

N

341. *N* est nulle dans *monsieur, Béarn, Tarn* (excepté dans *Tarn-et-Garonne*).

L'Académie, au mot *monsieur*, dit : "On ne fait sentir ni l'*n* ni l'*r*." On prononce donc *mo-sieu*, mais souvent aussi *me-cieu*.

342. *N* finale sonne dans *laudammam, Aberdeen* (abeurdine), et dans *abdomen, amen, etc.* (Voir *En* final, 2°.)

342 bis. *In* a le son nasal dans *in-folio, in-quarto* (*in-4°*), *indouze* (*in-12*), etc.; mais non dans *in-aclaro* (*in-8°*).

343. *N* redoublée se fait sentir :

1° Dans les mots commençant par *inn*. Ex.: *Inné, innervation*. Excepté *innocent, innombrable*.

2° Dans la terminaison *ennal*. Ex.: *Biennal, triennal*.

3° Dans les mots isolés : *annales, annexe, annihiler, annoter, annuel, annuité, annuler, conné, ennéagone, hosanna; cannibale, connexion, connivence*,

4° Dans les noms propres. Ex. : *Annibal, Apennins, Brennus, Cinna, Cincinnatus, Ennius, Porsenna.*
N redoublée n'est jamais nasale, excepté dans *ennui*.

O

344. L'o est nul dans *faon, Laon, paon*, et leurs composés ; prononcez donc *fan, Lan, pan*.

345. L'o se prononce avec une espèce d'aspiration dans les mots suivants : *onze, ouate, oui, ouïr* ; on dit : *Le onze ; de la ouate ; ce oui est fort ; des oui-dire*.

346. Les lettres *oa* font entendre deux sons distincts : *La Dalmatic et la Croatie s'étaient coalisées*.

Cependant le mot *toast* se prononce *toste*.

347. *Oé* final forme aussi deux sons : *Noé, Zoé*, etc. ; mais, au milieu d'un mot, *oe* a quelquefois le même son que *oi* : *La moelle, des moellons, une poêle, un poëtier-fumiste* ; prononcez *moïlle, moïlons, poïlle*, etc.

E liés ensemble ont la même valeur que *e* : *Ma sœur a lu Œdipe, chef-d'œuvre du poëte Sophocle*.

348. Deux *oo* de suite se prononcent 1° comme un seul *o* dans *Berg-op-Zoom, Démophoom, épizootie, Laocoon* ; 2° comme *ou*, dans *schooner, sloop, Cook, Liverpool*, et autres mots anglais ; 3° séparément partout ailleurs : *coordonner, zoologie*, etc.

P

349. *P* est nul dans *baptême* (mais non dans *baptismal*), *cep de vigne, cheptel, compte, corps, coup, dompter, drap, exempter*, (mais non dans *exemption*), *loup, prompt, sept, sculpteur, sirop, temps, trop*.

P initial se prononce toujours. Ex. : *Pneumonie, psaume, psychologie, Ptolémaïs*.

P final est nul. Ex. : *Coup, beaucoup, camp, cep, trop, galop*. Excepté dans *cap, croup, group, jalap, julep* ; *Alcp, Gap*.

P final fait ordinairement liaison dans *beaucoup* et *trop* suivis d'une voyelle. Ex. : *Beaucoup amélioré ; trop éloigné*.

P redoublé se prononce simple, excepté dans *appétence, appendre, hippique*, et autres mots en *hipp*.

350. *Ph* forme un sont tout à fait analogue à *l'f* : *Philosophe, ophthalmie, Joseph*, etc. Il est mu dans *Saint Gingoulph* (village de Suisse), qui se dit *Saint-Gingô* ; *Kniphausen* (seigneurie d'Allemagne) se prononce *Knip hausène*.

Q

351. *Q* a la même valeur que le *k* ou le *c* dur, mais il est toujours suivi d'un *u*, à moins qu'il ne soit final, comme dans *cing, coq*.

Il est nul dans *coq-d'Inde*, ainsi que dans *cing* suivi d'une consonne : *Nous avons cinq coqs-d'Inde*.

R

352. *R* finale se fait sentir dans les terminaisons *ar, eur, ir, or, our, ur, yr*, même quand elles sont suivies d'une *s* ou d'un *t*. Ex.: *Départ, fleur, plaisir, port, rebours, sur, martyr*. Excepté dans *monsieur* et *messieurs*, quoiqu'elle sonne dans *le sieur, les sieurs*.

352 bis. *R* de la terminaison *er* se prononce :

1° Dans les monosyllabes. Ex.: *Fer, mer, fier, cher; Gers, Thiers*.

2° Dans les noms propres. Ex.: *Esther, Fischer, Niger, Munster*. Excepté *Alger*.

3° Dans divers polysyllabes : *amer, aster, auster, belvédère* (1), *cancer, cniller, enfer, éther, frater, gaster, hier, hiver, magister, revolver, sphincter, tender* (tindère), etc.

353. *R* ne se prononce pas dans les polysyllabes terminés par *ier, yer, cher, ger*, et dans les infinitifs des verbes. Ex.: *Fermier, métayer, maraîcher, léger; bourreler, exercer*.

R finale non prononcée fait cependant liaison dans les infinitifs et les adjectifs. Ex.: *Parler à propos; un léger appoint*.

353 bis. *R* redoublée sonne en général comme *r* simple. Ex.: *Arranger, carreau, terrain*.

On articule les deux *r* :

1° Dans les mots commençant par *err, irr, horr*. Ex.: *Erreur, irréfléchi, horreur*.

2° Dans les futurs et les conditionnels de *courir, mourir, acquérir*. Ex.: *Je courrai, tu mourras, il acquerrait, ils accourraient*.

3° Dans les mots suivants : *Terreur, interrègne, porrection; aberration, concurrence, corroder, narrer, narration, myrrhis, occurrence, torride*.

S

354. *S* prend deux sons différents : l'un fort comme celui de *ç*, l'autre doux comme celui de *z* ; on les trouve tous deux dans le mot *saisir*.

355. *S* est forte :

1° Au commencement des mots : Ex.: *Sage, scabreux, spéculer, strophe*.

2° Quand elle est précédée ou suivie d'une consonne. Ex.: *Marsouin, esclandre, subsister*. Excepté dans *Alsace, Arsace, Asdrubal, balsamine*, et dans le préfixe *trans* suivi d'une voyelle : *transaction, transitoire* (moins *transir* et *transept*).

3° A la fin des mots quand elle ne doit pas être muette. Ex.: *Blocus, gratis, Esdras, Périclès*.

356. *S* est douce lorsqu'elle est entre deux voyelles. Ex.: *Oiseau, maison, pusillanime*. Excepté dans plusieurs composés dont la seconde partie commence par *s* ; tels sont : *antiséptique, antisocial; cosécante, coseigneur, cosinus; entresol, parasol;*

(1) On écrit plus ordinairement *belvédère*.

préséance, présupposer; résection, trisection, vivisection; monosyllabe, polysyllabe; havresac, soubresaut, tournesol, vraisemblable; et dans asymptote, désuétude, Melchisédech.

357. *S* est muette :

1° Dans les syllabes *sce, sci, scy, sch*. Ex. : *Sceptique, scieur, schisme, schiste, Scythe; descendu, disciple.*

2° Dans quelques noms propres : *Aisne, Avesne, Cosne, Descartes, Du Guesclin, Duquesne, d'Estrées, Le Nostré, l'Hospital, Mesmin, Nesle, Vosges*, etc.

358. *S* finale est généralement nulle. Ex. : *Chasselas, damas, agrès, paradis, chaos, perclus; je reviens, j'arrivais, que tu aies*

Il y a d'assez nombreuses exceptions dont voici les principales : *as, atlas, vasistas; aloès, cortès, florès, kermès; bis* (adv.), *cassis, éléphantiasis, gratis, ibis, iris, jadis, lis* (mais non dans *fleur de lis*), *maïs, mêtis, myosotis, vis; albinos, mérinos, rhinocéros, pathos; angélus, annus, blocus, fucus, hiatus, omnibus, orémus, obus, papyrus, rébus, rhus, sinus, us; laps, relaps, mars, blockhaus, burmons, cens, sens.*

358 bis. *S* finale des noms propres se prononce dans les terminaisons suivantes :

AS. — *Arras, Assos, Ezéchias*. Excepté : *Aryas, Carpentras, Judas, Lucas, Privas, Thomas*, etc.

ÈS. — *Agnès, Déjocès, Périclès*.

IS. — *Anacharsis, Clovis, Médicis*. Excepté : *Ancenis, Andelys, Alexis, Denis, Montargis, Paris, Plessis*, et quelques autres.

OS. — *Argos, Carlos, Lesbos, Calvados*. Excepté quelques noms tout à fait français : *Duclos, Dubos*, etc.

US. — *Bélus, Crésus, Fleurns, Régulus*. Excepté : *Chalus, Tournaus*.

ENS. — *Argens, Lens, Sens, Camoëns, Flourens, Rubens*. Excepté *Amiens*.

S sonne aussi dans les noms propres suivants : *Alais, Ars, Mons, Reims*.

L'usage seul peut indiquer les autres cas.

359. *S* redoublée se prononce simple. Ex. : *Assurance, entasser*.

359 bis. *Sh* anglais et *sch* allemand équivalent au *ch* français. Ex. : *Shetland, shérif, shako, Schiller, Shakespeare* (chekspire).

Sch italien se prononce *sk* : *scherzo* (skertzo).

T

360. Le *t* se prononce toujours au commencement et au milieu des mots, excepté quelquefois dans ceux qui sont formés de *mont* et de *pont* : *Montpellier, Montréal, Montchartrain*.

361. *T* sonne également à la fin d'un certain nombre de mots :

1° Dans ceux qui sont terminés par *ct* : *Contact, strict*, etc. ; excepté *amiel* et les mots en *spect*. Ex. : *Aspect, respect*.

2° Dans les mots en *st* et dans *th* : *Le Christ, Brest, le zist et le zest ; Seth, Loth, etc.*; excepté *est, Jésus-Christ, goth, ostrogoth, wisigoth*.

3° Dans une quarantaine de mots isolés, dont voici les plus remarquables : *accessit, brut, but, cobalt, débet, déficit, dot, évait, un fait, fat, gratuit, heurt, introit, Japhet, Josaphat, mal, net, taet, transit, ut, vivat*.

362. Dans *sept, huit, et vingt*, le *t* est nul devant une consonne ; il se prononce dans les autres cas : *Dix-sept hommes ; huit volumes ; ils sont vingt*. (Voir la note page 114.)

On dit cependant *quatre-vingt*, sans faire sonner le *t*, tandis qu'on le prononce dans *vingt-deux, vingt-trois*...

363. *Th* se prononce en français comme le simple *t* : *Thomas est un mathématicien*. Cependant ces deux lettres sont nulles dans *asthme, isthme*.

364. *Ti* se prononce *ci* : 1° dans la syllabe *tia* : Ex. : *Milliade, Spartiate, etc.*; excepté dans *Bastia, centiare, il chôtia, éléphantiasis, tiare*.

2° Dans les terminaisons *atie, étie, itie* : *Diplomatie, péripétie, Nigritie*. Il en est de même de *argutie, Pélopie, ineptie, inertie, mi-autie, scolie*, et des verbes *balbutier et initier*.

3° Dans les terminaisons *tiel, tieux, tion, tiun, tius* : *Partiel, félicieux, jonction, Affium, Minutius*; excepté le cas où ces syllabes seraient précédées de *s* ou de *r* : *Digestion, mixtion*; excepté aussi les verbes *nous sentions, nous montions, et autres*.

4° Dans la terminaison *tiou*, ainsi que dans les mots isolés *patient, quotient, satieté*. Il y a exception pour les mots en *stien*, comme *Sébastien, ainsi que pour chrétien, entretien, maintien, soutien, le tien*.

Remarquez que les mots *Critias, épizootie, s'étioter, Pétion, tutie*, doivent avoir le *t* dur.

U

365. L'*u*, combiné avec *a, e, o*, forme des sons mixtes : *Aurora, eucharistic, ouvrier*; à moins qu'il ne soit marqué du tréma : *Esau, Antinoüs*.

366. La syllabe *gua* se prononce *goua* dans *alguazil, Guadeloupe, linguat, linguatule* (insecte), ainsi que dans les noms propres étrangers. Partout ailleurs, dans les mots français, elle se prononce *ga* : *Il navigua, nous nous liguâmes*.

367. *Qua* se prononce *quoua* : 1° dans les mots commençant par *quadr, aqua, équa* : *Quadragesime, aquatique, équateur*; excepté *quadrature* (terme d'horlogerie) et *quadrille*; 2° dans les mots suivants : *desquamation, in-quarto, liguation, loquace, quaker, quanquam, quartz, quaternaire, quatuor*, et un petit nombre d'autres.

368. *Gu* se prononce de manière à faire sentir l'*u* :

1° Devant une consonne : *Encergure, gulle*;

2° A la fin des mots en *gu*, dans le verbe *arguer*, et dans tous leurs dérivés : *Aigu, ambiguë, il arguëra, aiguëser, etc.*;

3° Dans les mots *consanguinité, inextinguible, linguistique, Guise*, nom pr., mais non pas *Guise*, nom commun (*ghise*).

369. *Qu* se prononce de manière à faire entendre l'*u* dans les mots isolés suivants : *aquilaire, équestre, équiangle* (et autres termes de mathématiques en *équ*), *équitation, liquéfaction* (mais non *liquéfier*), *quester, quinquagésime, quinquennal, quinquermé, quintidi, quintil, quintuple, Quinte-Curce, Quintillien, ubiquiste* et leurs dérivés.

Dans les autres mots, l'*u* des syllabes *gu* et *qu* ne se prononce pas, mais il rend le *g* dur lorsqu'il est suivi de *e* ou de *i*. Ex. : *Qualité, quiproquo; sanguin, aiguère, dégénité*.

V

370. Le *v* se prononce toujours, et toujours de la même manière : *Vésuve, valvule, vésifier, convolvulus*, etc.

W

371. *W* se prononce comme *v* simple dans les mots français ou allemands. Ex. : *Wailly, Wurtemberg, Westphalie*.

W se prononce *ou* dans les mots anglais. Ex. : *Windsor, Wellington, whig* (ouïgue), *whiskey* (ouïski), *whist, tramway* (tramouè).

W a la valeur de *u* dans *Breslaw, New-York, Newton*.

W équivalent à deux *ss* dans *Law* (lass), il est nul dans *Glasgow, Poniatozski*.

W final se prononce *f* dans les mots russes et polonais : *Souwarow*.

X

372. *X* se prononce comme :

cs. — 1° A la fin des mots, quand il s'articule. Ex. : *Luxa, phénix, Styx, Fœx*.

2° Quand il est entre deux voyelles. Ex. : *Maxime, luxe, Alexis, Anaxagore*.

3° Dans la syllabe *ex* suivie d'une consonne. Ex. : *Expansion, exquis, extinction, inexpérience*.

373. *Gz* — 1° Au commencement des mots. Ex. : *Xavier, Xérès, Ximènes*.

Plusieurs prononcent *kimènes, Xérès* se prononce *kérès*.

2° Dans la syllabe *ex* suivie d'une voyelle. Ex. : *Exercice, exiger, inexorable, hexagone*.

374. *s* dure. — Dans *soixante* et ses dérivés, *six* et *dix* isolés, *Auxerre, Auxonne, Bruxelles*.

c dur. — Devant *s* ou *c* doux. Ex. : *Exsudation, excès, exciter*.

z. — Dans *deuxième, sixième, dixième*, et leurs dérivés.

375. *X* final est généralement muet. Ex. : *Crucifix*, *flur*, *patx*, *jaloux*, *heureux*. Excepté dans *borax*, *codex*, *hélix*, *index*, *larynx*, *lynx*, *onyx*, *pharynx*, *phénix*, *préfix*, *silex*, *sphinx*, *thorax*; *Aix-la-Chapelle*, *Ajax*, *Félix*, *Fox*, *Palafox*, *Pollux*, *Slyx*, etc.

Pour *Aix* (en Provence) et *Aix-les-Bains*, l'*x* se prononce *cs* dans le pays même. Quelques auteurs cependant indiquent l'articulation *s*.

Y

376. *Y* a la valeur de deux *i* :

1° Entre deux voyelles Ex : *Abbaye*, *bruyère*, *nous broyons*, *payement*. Excepté dans *Biscaye*, *Blaye*, *La Haye* (son è), *Cayenne* (son *a-ïe*), et quelques autres. (Voir *AV* page 112.)

2° Dans *pays*, *Le Pays*, et leurs dérivés.

Partout ailleurs, l'*y* équivaut à un *i* simple.

377. *Y* marqué du tréma, ce qui est extrêmement rare, se détache de la voyelle précédente : *Monsieur de Moÿ* (auteur français), *le prince de Croÿ*.

Z

378. Le *z* a un son très doux ; il se fait toujours sentir au commencement et au milieu des mots : *Zizanie*, *le zist* et *le zest*.

379. A la fin des mots français, le *z* est ordinairement nul : *Réz-de-chaussée*, *assez*, *le riz*, *un nez*, etc. ; excepté *gaz*, *raz* et *ranz* ; excepté aussi les noms propres, où il fait entendre le son de l'*s* forte : *Rodez*, *Cortez*, *Suez* ; toutefois il est nul dans *Duprez*, *Natchez*, *Riez*, *Saint-Tropez* et *Séez*.

380. La terminaison de *tz* a trois valeurs différentes : 1° elle est nulle dans *Retz* (cardinal de) ; 2° e le se prononce comme *se* dans *Austertitz*, *Coblentz*, *Metz*, *Sedlitz*, *Seltz* ; 3° elle équivaut à *ts* partout ailleurs : *Garitz*, *Olmutz*.

380 bis. *Z* redoublé se prononce *ds*, *ts*, dans les mots italiens non francisés : *mezzo-terme* (metso), *Pazzi* (patsi).

De la Liaison des mots

On appelle *liaison* l'union de la consonne finale d'un mot avec la voyelle initiale du mot suivant.

La liaison n'a pas toujours lieu entre toutes les consonnes et toutes les voyelles. L'usage est le seul guide dans un grand nombre de cas.

Aujourd'hui, par suite de la tendance à conformer la prononciation à l'écriture, les liaisons sont bien plus fréquentes qu'autrefois. Cet abus donne à la langue quelque chose d'emphatique et de guindé qui lui ôte une partie de son charme et de son naturel.

Voici les règles les plus ordinaires.

I.—En faisant liaison, certaines consonnes changent de prononciation :

S	équivalent à Z :	<i>Les amis</i>	se prononce	lè-zamis.
X	—	Z :	<i>Deux enfants</i>	— deu-zenfants.
D	—	T :	<i>Grand arbre</i>	— gran-tarbre.
G	—	K :	<i>Sang innocent</i>	— sau-kinnocent.
C	—	K :	<i>Avec eux</i>	— a-vèkeux.
F	—	V :	<i>Nenfans</i>	— neu-vans.

II.—Les liaisons les plus fréquentes se font entre les mots étroitement unis par le sens :

- 1° Entre l'article et le nom. Ex. : *Les-z-arbres, aux-z-enfants.*
- 2° Entre l'adjectif et le nom. Ex. : *Gros-z-arbre, petit-t-en-crier, cet-t-endroit, ses-z-amis, son-n-ouvrage.*
- 3° Entre le verbe et le pronom. Ex. : *Nous-z-irons, je vous-z-attends, apportez-z-en, perd-t-il ?*
- 4° Entre l'adverbe et le mot qu'il modifie. Ex. : *Très-z-aimable, bien-n-avançé, allons-z-ensemble, venez-z-ici.*
- 5° Entre la préposition et son régime. Ex. : *Devant-t-elle, chez-z-eux, pendant-t-un exercice, en sous-z-œuvre.*
- 6° Entre l'auxiliaire et le participe. Ex. : *Nous avons-z-été, ils ont-t-eu, vous êtes-z-allés, ils auront-t-appris.*

III.—Il y a désaccord entre les grammairiens touchant la liaison des voyelles nasales : les uns veulent que la liaison laisse subsister le son nasal : *ancien-n-ami, divin-n-enfant* ; d'autres enseignent que, dans le cas de liaison, la nasalité disparaît : *anciè-n-ami, divi-n-enfant.*

Dans la pratique, on admet généralement les distinctions suivantes :

- 1° Les monosyllabes *en, ou, un*, et certains adjectifs ou adverbes souvent employés conservent la nasalité en faisant liaison. Ex. : *en-n-avant, on-n-arrive, un-n-ordre, aucun-n-autre, ancien-n-auteur, bien-n-être, ne rien-n-avoir, vain-n-espoir.*
- 2° Quelques adjectifs terminés par *in, ou* perdent la nasalité en faisant liaison. Ex. : *Bon ami* (bo-nami), *divin enfant* (divi-nenfant), *certain auteur* (certai-nauteur), *fin or* (fi-nor).
- 3° Les substantifs terminés par une voyelle nasale ne font pas liaison au singulier. Ex. : *Ruban uni, vin ordinaire, parfum exquis, marchand intègre, teint olivâtre.*

IV.—Dans les mots terminés par *rd, rs* (sing.), *rt*, c'est l'*r* qui fait liaison. Ex. : *Abord agréable* (abo-ragréable), *discours intéressant* (discou-rintéressant), *part entière* (pa-reutière).

V.—L'*h* aspirée empêche la liaison dans tous les cas. Ex. : *Un héros, les hanteurs, anx halles.*

VI.—L'*e* muet final n'empêche pas la liaison. Ex. : *Votre habit* (vo-trabit), *petite alcôve* (peti-talcôve), *riche offrande* (richofrande).

VII.—Quand une liaison est trop dure, il faut l'éviter, ou l'adoucir en y passant légèrement. Ex. : *Ils étaient attentifs* (étaient'attentifs).

VIII.—Il ne faut jamais faire de liaison après un repos quelconque. Ne dites donc pas, comme plusieurs : . . . *et du Saint-Esprit-t-Ainsi soit-il.*

CHAPITRE IV

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

* 381. *L'orthographe* est l'art d'être correct dans l'emploi des lettres et des autres signes du langage écrit.

ARTICLE 1^{er}.—DE L'EMPLOI DES LETTRES

* 382. On reconnaît ordinairement la consonne finale des mots primitifs par la dérivation. Ainsi on voit que les consonnes *b, c, d*, etc., terminent les mots

Plomb,	} par les dérivés	} Plomber.	
Accroc,			Accrocher.
Marchand,			Marchander.
Rang,			Ranger.
Fusil,			Fusiller.
Parfum,			Parfumer.
Brun,			Brunir.
Drap,			Draper.
Boulangier,			Boulangerie.
Repos,			Reposer.
Profit,			Profiter.
Flux,			Fluxion.

* 383. Cette règle est sujette à un grand nombre d'exceptions : ainsi *souris* a pour dérivé *souricière* ; *div*, *dizaine* ; *dépôt*, *déposer* ; *legs*, *léguer* ; *discuter*, *discussion* ; *convertir*, *conversion*, etc.

ARTICLE 2.—DU DOUBLEMENT DES LETTRES

384. Les consonnes *b, d, g* ne se doublent guère que dans les mots *abbé*, *gibbosité*, *rabbin*, *sabbat* ; *addition*, *adducteur*, *reddition* ; *agglomérer*, *agglutiner*, *aggraver*, *suggérer*, et leurs dérivés.

385. *C* se double dans les mots qui commencent par *oc* : *Occasion*, *occident*, *occuper*, etc. ; excepté dans *océan*, *oculiste*, et leurs dérivés.

386. *F* se double : 1° dans les mots qui commencent par *bouf*, *dif*, *of*, *suf* : *Bouffon*, *difficile*, *effort*, *office*, *suffire*, etc.;

2° Dans ceux qui commencent par *af* et par *souf* : *Affaire*, *souffler*, *souffrir*, etc. ; excepté *afilager*, *afin*, *afistoler*, *Afrique*, *soufrer*, et leurs dérivés.

387. *L* se double : 1° dans le corps des mots où cette lettre est mouillée : *Famille*, *bouillir*, etc. ;

2° Dans *mille* et ses dérivés : *Millésime*, *millénaire*, etc. ;

3° Dans les mots qui commencent par *il* : *Illégal*, *illimité* ; excepté dans *île*, *iléon*, *Iliade*, *Ilion*, *îlot*.

388. *M* se double : 1° dans les mots qui commencent par *com* : *Comment*, *communiquer*, etc. ; excepté dans *coma*, *comédie*, *comestible*, *comète*, *comice*, *comité*, *Comus*, et leurs dérivés ;

2° Dans ceux qui commencent par *im* : *Imense*, *imminent*, etc. ; excepté dans *image*, *imiter* et leurs dérivés.

3° Dans tous les adverbes formés des adjectifs en *ant* et *ent* : *Méchantement*, *éloquemment*.

389. *N* se double toujours après la syllabe *co* qui commence un mot : *Connaître*, *connaître*, etc. ; excepté *cône* et ses dérivés.

390. Dans les mots qui commencent par *in*, l'*n* ne se double que dans *inné*, *innocent*, *innombrable*, *innomé*, *innover* et leurs dérivés.

* 391. *N* se change en *m* devant *b*, *m*, *p* : *Emblème*, *emmener*, *empire*, etc. ; excepté dans *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*, *néanmoins*.

392. *P* se double : 1° dans les mots qui commencent par *ap* lorsqu'il est suivi de la lettre *r* : *Apprendre*, *approcher*, etc. ; excepté *âpre*, *après*, et les dérivés ;

2° Dans ceux qui commencent par *op* lorsqu'il est suivi d'une des lettres *o*, *r* : *Opportun*, *opprimer*, etc. ;

3° Dans les mots qui commencent par *sup* lorsque le *p* est suivi de l'une des lettres de la syllabe *roul* : *Supprimer*, *support*, *supputer*, *supplice*, etc. ; excepté *suprême* et ses dérivés.

393. *R* se double dans les mots qui commencent par *ir* : *Irréductible*, *irrégulier*, etc. ; excepté dans *ire* (colère), *iris*, *ironie*, et leurs dérivés.

On ne double jamais la consonne après un *c* muet, après une voyelle nasale ni après une voyelle surmontée d'un accent. Ex. : *Semer, enfant, crème*.

On double rarement une consonne entre deux voyelles semblables. Ex. : *Salade, honorer*.

ARTICLE 3.

DU SON *an* AU COMMENCEMENT DES MOTS

394. Le son *an* initial s'écrit de plusieurs manières :

1^o *an*, dans les mots où il est suivi de *ti*. Ex. : *Antidote, antique*. Excepté : *enticher, entier*, et leurs dérivés.

2^o *em* devant *m* : *emmener, emmagasiner* ; et devant *b* et *p*, quand du mot on peut faire un verbe. Ex. : *Embarras, empreinte* ; on peut dire *embarrasser, empreindre*. Il faut en excepter : *ambitionner, ambler, ambler, amplifier, amputer*, et leurs dérivés.

3^o *en*, dans les cas suivants :

Devant *f, j, l, n, q, r, v*. Ex. : *Enfariner, enjamber, enlever, ennuyer, enquerir, enrichir, encahir*. Excepté : *anfractueux, anfractuosité*.

Devant *g*, quand du mot on peut faire un verbe. Ex. : *Engagement, engrenage* ; on peut dire *engager, engrener*.

Devant *d* suivi de l'une des voyelles *e, i, o, u*. Ex. : *Endetter, endimancher, endoctriner, enduire*.

Devant *c* ou *s*. Ex. : *Encaver, enseigner*. Excepté : *ancêtres, anche, anchois, ancien, aucre, anse*, et quelques autres d'un usage rare.

Devant *tr*. Ex. : *Entrainer, entraver*. Excepté *autre* (caverne).

REMARQUE. Les voyelles nasales *an, en, in, on, un*, s'écrivent avec une *m* devant *b, m, p*. Ex. : *Ampoule, emblème, immense, ombre, humble*.

Sont exceptés : *bouillon, bouillonné, embonpoint, néanmoins*, et la terminaison *inmes* des verbes : *nous tîmes, nous éûmes*.

On met une *h* aux mots commençant :

1^o Par les sons *ow, ui, um, ip*. Ex. : *Homogène, huitre, humeur, hippodrome, hypothèque*. Excepté *omoplate*.

2° Par les sons *idr*, *igr*, *igi*, *iper* (a). Ex. : *Hydro-pique*, *hygromètre*, *hygiène*, *hyperbole*.

La lettre *j*, en tête ou dans le corps d'un mot, n'est jamais placée devant un *i* ou un *y*. Ex. : *Gîte*, *gilet*, *gymnase*, *agile*.

ARTICLE 4.—TERMINAISONS DE CERTAINS MOTS

395. *At* termine quelques noms qui expriment une dignité, une profession : *Diaconat*, *pontifical*, *exarchat*, *patriarcal*, *décanat* ; il en est de même de *certifical* et de plusieurs autres.

* 396. *L'e* muet termine :

1° Tous les noms féminins dont le son final est *ai* : Une *date*, une *raie*, etc. ; excepté *paix* ;

2° Ceux dont le son est *i* : *Jalousie*, *envie*, etc. ; excepté *brebis*, *fourni*, la *merci*, *nuît*, *perdrix*, *souris* ;

3° Ceux dont le son est *u* : La *tue*, la *rue*, la *grue*, etc. ; excepté *bru*, *glu*, *tribu*, *vertu* ;

4° Ceux dont le son est *eu* : Une *queue*, une *lieue*, etc. ;

5° Ceux dont le son est *oi* ou bien *ou* : La *joie*, la *roue*, etc. ; excepté *croix*, *noix*, *paroi*, *poix*, *voix*, la *loi*, la *foi*, une *fois*, la *tour* ;

6° Ceux dont le son est *é* : *Croisée*, *pensée*, *idée*, etc. ; excepté les noms en *lé* et en *tié* : *Cilé*, *humanité*, *pitié*, etc.

Ces derniers s'écrivent néanmoins avec l'*e* muet final quand ils expriment une idée de contenance ou qu'ils dérivent d'un participe passé. Ex. : Une *assiettée*, une *pelletée*, une *brancllée* ; la *diétée*, la *montée*, la *portée*.

* 397. Les noms en *au*, qui font entendre le même son final au singulier et au pluriel, s'écrivent par *eau*. Ex. : *Bureau*, *tableau*, etc.

Sont exceptés : 1° *Fléau*, *préau*, *fabliau*, *gluau*, *heyau*, *luyau*, et autres, où *au* est précédé d'une voyelle ;

2° *Esquimau*, *étau*, *gruau*, *landau*, *pilau*, *sarrau*, *unau*.

Étym.—(a) *Hydr*, du grec *hōr*, eau.—*Hygr*, du grec *ugros*, humide.—*Hygi*, du grec *ugiōs*, sain.—*Hyper*, du grec *ūper*, sur.

398. On écrit par *oir* : 1° les noms masculins *aspirer*, *boudoir*, *bougoir*, *dortoir*, *dragcoir*, *espoir*, *manoir*, *ostensoir*, *soir* ;

2° Tous ceux où l'on peut changer cette finale en *ant* : *Dévidoir*, *dévidant*, etc. ; excepté *compulsoire* et *consistoire*, qui s'écrivent avec un *e*, quoiqu'on dise *compulsant*, *consistant*.

On écrit de même les verbes : *Devoir*, *recevoir*, etc. ; excepté *boire* et *croire*.

On écrit par *oire* : 1° les autres noms masculins dont on ne peut changer la finale *oir* en *ant* : *Réfectoire*, *ciboire*, etc. ; 2° les noms féminins : *armoire*, *glissoire*, etc. ; 3° enfin, les adjectifs des deux genres. Ex. : *Illusoire*, *provisoire*, etc.

399 La terminaison *cion* s'écrit de quatre manières : 1° par *cion*, dans *scion* (petit rejeton) et *suspicion* ;

2° Par *sion*, dans *appréhension*, *ascension*, *dimension*, *extension*, *expansion*, *pension*, *suspension*, *tension*, ainsi que dans les autres mots où cette finale est précédée de *l*, *r*, *es*, *mis*, *cus* : *Conulsion*, *conversion*, *procession*, *démision*, *percussion* ; excepté *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion* ;

3° Par *tion*, dans la plupart des mots où cette finale est précédée de l'une des lettres du mot *coupaï* : Ex. : *Action*, *potion*, *ablution*, *réception*, *nation*, *acquisition* ;

4° Par *xion*, dans les mots suivants : *annexion*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *flurion*, et leurs dérivés.

400. On écrit par *ss* : 1° les adjectifs féminins *basse*, *casse*, *grasse*, *lasse* ;

2° Les mots auxquels la terminaison *sse* donne une acception peu favorable, comme *homasse*, *bonasse*, *villasse*, *savantasse*, *cocasse*, *mollasse*, etc. ;

3° Les mots *béasse*, *brasse*, *calebasse*, *carcasse*, *classe*, *chasse*, *crasse*, *crevasse*, *cuirasse*, *culasse*, *échasse*, *impasse*, *liasse*, *masse*, *nasse*, *paillasse*, *paperasse*, *potasse*, *terrasse* et quelques autres ;

4° Les noms en *esse* comme *adresse*, *caresse*, *messe*, etc. ; excepté *espèce*, *niece* et *pièce* ;

5° Les mots terminés par le son *osse*, comme *bosse*, *brosse*, etc. ; excepté *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *précoce*, *sacerdoce*, *véloce*.

401. On écrit par *e* : 1° les adjectifs des deux genres : *Efficace*, *vorace*, *vivace*, *tenace*, etc. ;

2° Les noms suivants : *audace, bonace, dédicace, face, glace, grimace, menace, race, rosace, trace* ;

3° Les mots en *ice*, comme *appendice, calice*, etc. ; excepté *coulisse, écrevisse, esquisse, génisse, réglisse* et *saucisse*.

4° Les mots en *uce*, comme *astuce* ; excepté *aumusse, Prusse, russe*.

CHAPITRE V

HOMONYMES, HOMOGRAPHES, PARONYMES, SYNONYMES, ONOMATOPEES, NÉOLOGISMES, LOCUTIONS VICIEUSES

ARTICLE I.—DES HOMONYMES

402. On appelle *homonymes (a)* des mots qui ont la même prononciation et quelquefois la même orthographe, mais qui expriment des choses différentes. Ex. : *Coin* (à fendre du bois), *coin* (du feu), *coing* (fruit du cognassier).

AGATE, pierre précieuse.	HO, OH, interjections.
AGATE, (sainte), martyre.	OS, partie dure du corps.
AMANDE, fruit de l'amandier.	AUTAN, vent.
AMENDE, peine pécuniaire.	AUTANT, adverbe.
AMENDE (s'), verbe.	OTANT, verbe <i>ôter</i> .
ANCHE, bec plat d'instrument de musique.	BAS, vêtement.
HANCHE, partie du corps.	BAS, peu élevé, vil.
ANTÉE, géant (mythologie).	BAT, selle.
ENTER, greffer.	BAH, interjection.
HANTER, fréquenter (<i>vieux</i>).	CAHOT, saut de voiture.
ARE, mesure agraire.	CHAOS, confusion.
ARRHES, gage d'un marché.	CANE, oiseau de basse-cour.
ART, méthode, talent.	CANNE, bâton.
HART, lien d'osier.	CANNES, ville des Alpes-Maritimes.
AULX, plur. de <i>ail</i> .	CÈNE, repas de Jésus-Christ.
AUX, art. contracté.	SAINTE, bonne.
EAU, liquide.	SCÈNE, partie de théâtre.
HAUT, élevé.	SEINE, fleuve.

Etym.—(a) *Homonyme*.—De deux mots grecs : *homoïos*, semblable ; *onoma*, mot.

- SEINE, filet.
 CHAIR, muscles.
 CHAIRE, tribune.
 CHER, rivière, département.
 CHER, aimé, coûteux.
 CHÈRE (faire bonne).
 DANS, préposition.
 DAM, peine éternelle.
 DENT, petit os de la mâchoire.
 DAN, cinquième fils de Jacob.
 DIFFÉREND, débat.
 DIFFÉRENT, autre.
 DIFFÉRANT, verbe *différer*.
 ECHO, son répété.
 ECOT, quote-part.
 FÊTE, solennité.
 FAÏTE, sommet.
 FAITES, verbe *faire*.
 FOI, vertu cardinale.
 FOIX, ville de l'Ariège.
 FOIS, nombre.
 FOIE, viscère sécrétant la bile.
 FOND, base.
 FOND, verbe *fondre*.
 FONDS, sol, argent.
 FONT, verbe *faire*.
 FONTS, où l'on baptise.
 GEAI, oiseau.
 J'AI, verbe *avoir*.
 JAIS, bitume noir et luisant.
 JET, act. de jeter.
 GRACE, secours.
 GRASSE, fému. de *gras*.
 GRASSE, ville des Alpes-Maritimes.
 HAUTE, élevée.
 HÔTE, celui qui loge.
 HOTTE, panier.
 OTE, verbe *ôter*.
 LOCH, instr. (marine).
 LOOCH, potion.
 LOCKE, philosophe du XVIII^e siècle.
 LOQUE, guenille.
- MAI, mois.
 MAIS, conjonction.
 MÉS, adj. poss.
 MÈTS, aliment.
 METS, verbe *mettre*.
 MAUR (saint), bénédictin.
 MAURE ou MORÉ, de Mauritanie.
 MORD, verbe *mordre*.
 MORS, fer de bride.
 MORT, fin de la vie.
 MOU, poumon de veau.
 MOU, flasque.
 MOUE, grimace.
 MOÛT, vin doux.
 PAN, partie de mur, de vêtement.
 PAN, mesure.
 PAN, onomatopée, bruit soudain.
 PAON, oiseau.
 PEND, verbe *pendre*.
 POIDS, pesanteur.
 POIS, légume.
 POIX, résine.
 POUAH, interjection.
 ROUE, machine circulaire.
 ROUE, verbe *rouer*.
 ROUX, couleur.
 SAIN, non gâté, salubre.
 SAINT, élu.
 SEIN, partie de la poitrine.
 SEING, signature.
 CEINT, entouré.
 CINQ, nombre.
 TAIE, linge, pellicule.
 TAIS, TAIT, verbe *taire*.
 TÈ, fourneau, règle en T.
 TES, adj. possessif.
 TÊT, débris de vase.
 THÉ, boisson.
 TAIN, étain sur une glace.
 TAIN, ville de la Drôme.
 TEINT, couleur, teinture.
 TEINS, TEINT, verbe *teindre*.

THYM, plante odoriférante.	TEND, TENDS, verbe <i>tendre</i> .
TIN, morceau de bois.	THON, poisson.
TINS, TINT, verbe <i>tenir</i>	TON, adj. possessif.
TAN, écorce de chêne	Tou, degré de voix.
TANT, tellement.	TONDS, verbe <i>tondre</i> .
TAON, mouche.	VOIE, chemin.
TEMPS, époque, température.	VOIS, verbe <i>voir</i> .
T'EN, locut. pour <i>te en</i> .	VOIX, parole.

** 402 bis. Voici, comme exercice, les homonymes des cinq voyelles : *a, e, i, o, u*.

A—Faites un *a* majuscule ; il *a* tort ; Bossuet est né à Dijon ; j'ai pêché dans l'*A* près de Chambord (*Loir-et-Cher*) ; *ah !* que je souffre ! tu *as* raison ; *ha !* vous voilà !

E—Le mot soierie a deux *e* muets, j'ai acheté et payé ce livre lier ; *hé !* quelle perte ! *eh* bien ! qu'est-il arrivé ?

I—Mets les points sur les *i* ; si tu *y* penses, tu *y* passeras ; *hi ! hi ! hi !* il m'a battu ; je *hie*, tu *hies*, ils *hient*, c'est-à-dire que nous enfonçons des pavés avec la *hie* ; Amsterdam est bâti sur l'*Y* ; Saint-*Ay* (prononcez *i*) est près d'Orléans.

O—Rond comme un *o* ; souviens-toi, *ô* homme ! . . . *oh !* tu ronges les *os* ! où croissent les *aur* ? il y a des *caux* thermales au *haut* de cette butte ; *ho !* que c'est drôle !

U—Voici un tube en *u* ; *hu !* disait ce charretier ; dès que j'*eus* fini ; j'ai *eu* soin de lui ; qu'*eût*-il fait sans moi ? tu *hues* ceux qui te *hucut*.

ARTICLE 2.—DES HOMOGRAPHERS

403. On appelle *homographes* (*a*) des mots qui ont exactement le même orthographe, mais qui ont un sens différent, et quelquefois aussi une prononciation différente. Ex. : *Il* LAVE (de *laver*) et *la* LAVE (d'un volcan) ; *ils* PEIGNENT (du v. *peindre*) ; et *ils* PEIGNENT (du v. *peigner*) ; AFFLUENT (substantif) et *ils* AFFLUENT (verbe).

ACCEPTIONS, nous <i>acceptions</i> .	ACCEPTIONS d'un mot.
AFFECTIONS, nous <i>affections</i> .	AFFECTIONS, sentiments.
AS, tu <i>as</i> .	AS, carte à jouer.
BIS, une seconde fois.	BIS (pain), entre brun et blanc.
CONTENT, je suis <i>content</i> .	CONTENT, ils <i>content</i>
CONVIENT, il <i>convient</i> .	CONVIENT, ils <i>convient</i> ,
EST, il <i>est</i> .	EST, point opposé à l'ouest.
EXPÉDIENT, moyen.	EXPÉDIENT, ils <i>expédient</i> .
FIER, arrogant.	FIER, se <i>fier</i> .

Étym.—(*a*) *Homographe*.—De deux mots grecs : *homoios*, semblable ; *graphè*, j'écris.

FILS, enfant.	FILS, pluriel de <i>fil</i> .
GUISE, fantaisie.	GUISE, le duc de <i>Guise</i> .
INTENTIONS, projets, desseins.	INTENTIONS, du verbe <i>intenter</i> .
LACS, pièges.	LACS, étangs.
NÉGLIGENT, paresseux.	NÉGLIGENT, du verbe <i>négliger</i> .
OBJECTIONS, prétextes.	OBJECTIONS, du verbe <i>objeeter</i> .
PARENT, de même famille.	PARENT, du verbe <i>parer</i> .
PORTIONS, parts.	PORTIONS, du verbe <i>porter</i> .
PRÉSIDENT, chef.	PRÉSIDENT, du verbe <i>présider</i> .
RÉSIDENT, celui qui <i>réside</i> .	RÉSIDENT, des <i>résident</i> .
SENS, raison, les cinq <i>sens</i> .	SENS, la <i>sens</i> .
VIOLENT, emporté.	VIOLENT, ils <i>violent</i> la loi.
VIS, pièce tournée en spirale.	VIS, tu <i>vis</i> .

ARTICLE 3.—DES PARONYMES

404. On appelle *paronymes* (a) des mots qui, sans avoir la même orthographe et la même prononciation, ont une certaine analogie entre eux par leur étymologie ou par leur forme. Ex.: *Aplanir* et *aplatir*, *avènement* et *événement*, *sectaire* et *sectateur*.

ACCIDENT, événement fortuit, malheur.	INCIDENT, événement secondaire, inattendu.
AÉROMÈTRE, instrument pour mesurer la densité de l'air.	ARÉOMÈTRE, pèse-liqueur.
AFFILER, aiguiser.	EFFILER, défaire un tissu
AMNISTIE, pardon général.	ARMISTICE, suspension d'armes
ANOBLIR, donner des titres de noblesse.	ENNOBLIR, rendre plus élevé, plus méritoire.
APURER, vérifier, régler un compte.	EPURER, rendre pur ou plus pur.
BIOGRAPHIE, récit de la vie d'une personne.	BIBLIOGRAPHIE, connaissance des livres.
CHANTEUR, habile dans le chant ordinaire.	CHANTRE, qui fait profession de chanter à l'église.
COASSER, se dit en parlant du cri des grenouilles.	CROASSER, se dit en parlant du cri des corbeaux.
COLORÉ, où l'on a appliqué des couleurs.	COLORÉ, qui a des couleurs vives.
CONJECTURE, jugement probable.	CONJONCTURE, circonstance.
CONSOMMER, achever, détruire par l'usage, utilement.	CONSUMER, user, détruire sans avantage.
DISCUTER, débattre le pour et le contre.	DISPUTER, contester, rivaliser.
ECLAIRCIR, rendre net, évident.	ECLAIRER, jeter de la lumière.

Étym.—(a) *Paronyme*.—De deux mots grecs : *para*, auprès ; *onoma*, mot.

EGALISER, ne se dit que des choses.	EGALER, se dit des personnes et des choses.
EMINENT, haut, élevé.	IMMINENT, menaçant et prochain.
ERUPTION, sortie prompte.	IRRUPTION, entrée soudaine.
EVOQUER, faire apparaître.	INVOQUER, appeler à son aide.
EXPORTATION, action de porter des marchandises hors d'un pays.	IMPORTATION, action de faire entrer des marchandises dans un pays.
GRADÉ, qui a un grade militaire.	GRADUÉ, qui a obtenu un grade dans une faculté.
INFECTER, gâter, communiquer quelque chose de puant, de contagieux.	INFESTER, ravager, désoler par des actes de brigandage.
MATINAL, qui s'est levé matin, sans en avoir l'habitude.	MATINEUX, qui a l'habitude de se lever matin.
PLIER, mettre en double par plis.	PLIOYER, courber, mettre en forme d'arc.
RECOUVRER, rentrer en possession.	RECOUVRIR, couvrir de nouveau.
REPARTIR, répliquer.	RÉPARTIR, partager.
TEMPOREL, matériel, périssable.	TEMPORAIRE, qui n'est que pour un temps.
VENIMEUX, qui a du venin.	VÉNÉNEUX, qui contient du poison.

Une connaissance imparfaite de la langue expose à employer les paronymes les uns pour les autres, et à faire ainsi des fautes grossières.

ARTICLE 4.—DES SYNONYMES

405. On appelle *synonymes* (*a*) des mots qui ont à peu près la même signification. Ex. : *Emportement, colère et courroux ; fort, robuste et vigoureux ; souhaiter, vouloir, désirer et convoiter*, etc.

405 bis. Il n'y a pas, à vrai dire, de mots qui soient parfaitement synonymes. Ainsi, les cinq adjectifs : *indolent, nonchalant, négligent, paresseux, fainéant*, expriment un défaut contraire à l'amour du travail. C'est là l'idée commune qui permet de les employer l'un pour l'autre, lorsqu'on veut blâmer en général ce défaut. Mais si l'on veut préciser le sens de ces termes, chacun d'eux se présente avec une nuance spéciale. On est *INDOLENT* par défaut de *sensibilité* ; *NONCHA-*

Étym.—(*a*) *Synonyme*.—De deux mots grecs : *sun*, ensemble ; *onoma*, mot,

LANT par défaut d'*ardeur* ; NÉGLIGENT par défaut de *soin* ; PARISSEUX par défaut d'*action* ; FAÏNÉANT par *antipathie de la peine*.

ARTICLE 5.—DES ONOMATOPÉES

406. On appelle *onomatopées* (a) des mots qui imitent, par la prononciation, certains bruits particuliers de la nature ou de la vie extérieure. Ex. : *Claque, glouglou, tic tac*.

ABOYER.	Imité du cri du chien.
BÉLER.	Formé du cri de la brebis.
BEUGLER.	Formé du mugissement du bœuf,
BROUHAHA.	Bruit confus de diverses choses.
CHUCHOTER.	Imité du bruit de bouche de ceux qui parlent bas.
CLAPOTAGE.	Tiré du bruit produit par l'agitation légère des
CLIQUETIS.	Imité du bruit que font les armes. [vagues.
COQUERICO.	Exprime le chant du coq.
COUCOU.	Tiré du cri de l'oiseau de ce nom. [effort.
CRAQUER.	Imité du bruit d'une chose qui se rompt avec
CRIC CRAC.	Exprime le bruit que fait une chose en se déchir.
CRINCRIN.	Se dit quelquefois d'un mauvais violon [rant.
FANFARIE.	Tiré du son grave des instruments en cuivre.
FRACAS.	Grand bruit résultant de rupture violente.
HURLER.	Rappelle le cri prolongé du loup.
MIAULER.	Formé du cri du chat.
PATATRAS.	Imité du bruit d'un corps qui tombe avec fracas.
ROUCOULER.	Formé du cri de la tourterelle.
TAC TAC.	Exprime un bruit réglé qui se renouvelle à temps
TINTAMARRE.	Bruit éclatant et confus. [égaux.

ARTICLE 6.—DU NÉOLOGISME.—DE L'ARCHAÏSME

407. On appelle *néologisme* (b) une expression nouvelle.

Le néologisme est bon quand il est nécessaire pour exprimer une idée nouvelle, et qu'il est heureusement formé. Ainsi : *Invalidation, communisme, locomotive, nihilisme*, etc., ont été pendant un certain temps des néologismes ; aujourd'hui l'usage les a adoptés, et l'Académie les a même reçus dans son Dictionnaire.

407 bis. L'*archaïsme* (c) consiste dans l'emploi de mots anciens et de locutions surannées. Ex. : *Moult*

Etym.—(a) *Onomatopée*.—De deux mots grecs : *onoma*, nom ; *poi'ô*, je fais.
 (b) *Néologisme*.—De deux mots grecs : *néos*, nouveau ; *logos*, langage.
 (c) *Archaïsme*.—Du grec *arkaios*, ancien.

pour *beaucoup* ; *oneques*, pour *jamais* ; à cause que, pour *parce que*.

On ne doit user des archaïsmes qu'avec une grande réserve.

ARTICLE 7.—DES LOCUTIONS VICIEUSES

407 *ter*. Les deux fautes les plus opposées à la correction du langage sont : le barbarisme et le solécisme.

Le *barbarisme* (a) consiste à se servir d'un mot qui n'existe pas dans la langue, ou à l'employer dans un sens inusité. Ex. : *l'usage rébarbaratif pour rébarbatif, une ville conséquente pour une ville importante*.

Le *néologisme vicieux* peut être considéré comme un vrai barbarisme.

Le *solécisme* (b) consiste à violer une règle de la syntaxe. Ex. : *Le livre QUE vous m'avez parlé, pour le livre DONT vous m'avez parlé*.

LOCUTIONS VICIEUSES

Ne dites pas :

Abîmer son habit.
A bonne heure.
Agoniser d'injures.
Allé (je me suis en).
Après (la clef est) la porte.
Aréonaute, aréostat
A revoir (en quittant quelqu'un).
Attention (une faute d').
Avec un poulet (j'ai déjeuné).
Bon marché (acheter, vendre).
Cacophonie.
Cenlaure (voix de).
Chrétieneté.
Colaphane.
Colidor.
Combien (le) du mois ?
Comme de juste.
Compte (je) de partir.

Dites :

Salir, froisser, gâter son habit.
 De bonne heure.
 Accabler d'injures.
 Je m'en suis allé.
 La clef est à la porte.
 Aéronaute, aérostat.
 Au revoir.
 Une faute d'inattention.
 J'ai déjeuné d'un poulet.
 Acheter, vendre à bon marché.
 Cacophonie.
 Voix de stentor.
 Chrétienté.
 Colophane.
 Corridor.
 Quel quantième du mois avous-nous ?
 Comme il est juste.
 Je compte partir.

Étym.—(a) *Barbarisme*.—Du latin *barbarismus*, de *barbarus*, barbare.

(b) *Solécisme*.—Du latin *solécismus*, formé d'un mot grec signifiant employer des locutions vicieuses comme les habitants de Soles (*Soloi*), colonie athénienne de Cilicie.

<i>Confusionnez</i> (vous me).	Vous me couvrez de confusion.
<i>Conséquente</i> (affaire).	Affaire importante.
<i>Contre</i> (être placé) quelqu'un.	Être placé près de quelqu'un.
<i>Contrevention.</i>	Contrevenition.
<i>Couvé</i> (œuf) (gâté).	Œuf couvi.
<i>Crainte</i> qu'il se fâche.	De crainte qu'il ne se fâche.
<i>Curer</i> la vaisselle.	Écurer la vaisselle.
<i>Décommander.</i>	Contremander.
<i>Demander</i> excuse.	Faire des excuses, demander pardon.
<i>Deviens</i> (j'en).	J'en viens.
<i>Disputent</i> (ils se).	Ils se querellent.
<i>Élixir.</i>	Élixir.
<i>Embêter.</i>	Ennuyer.
<i>Embronillamini.</i>	Brouillamini.
<i>Enflammation.</i>	Inflammation.
<i>En outre</i> de cela.	Outre cela.
<i>Espère</i> (j') que j'ai bien travaillé.	J'aime à croire que j'ai bien travaillé.
<i>Espérez</i> un peu.	Attendez un peu.
<i>Et puis</i> après vous viendrez.	Puis vous viendrez.
<i>Faire</i> à la balle.	Jouer à la balle.
<i>Faire</i> ses embarras.	Faire de l'embarras.
<i>Gasier</i> ou <i>gigier.</i>	Gésier.
<i>Jouir</i> d'une mauvaise santé.	Avoir une mauvaise santé.
<i>Linceuil.</i>	Linceul.
<i>Mécredi.</i>	Mercredi.
<i>Moment</i> ici (dans ce).	Dans ce moment ci.
<i>Observerai</i> (je vous) que.	Je vous ferai observer que.
<i>Pire</i> (tant).	Tant pis.
<i>Pris</i> (l'idée lui a).	L'idée lui est venue.
<i>Promener</i> (allons).	Allons nous promener.
<i>Promets</i> (je vous) que c'est vrai.	Je vous assure que c'est vrai.
<i>Quoique</i> cela.	Malgré cela.
<i>Rappelle</i> (je m'en).	Je m'en souviens, je me le rappelle.
<i>Rébarbatif.</i>	Rébarbatif.
<i>Récipissé.</i>	Récépissé.
<i>Recouvert</i> (il a) la santé.	Il a recouvré la santé.
<i>Saigner</i> au nez.	Saigner du nez.
<i>Semaine</i> (la) qui vient.	La semaine prochaine.
<i>Se changer</i> de vêtements.	Changer de vêtements.
<i>Se substantier.</i>	Se sustenter.
<i>Sont</i> (trois et deux) cinq.	Trois et deux font cinq.
<i>Soupoudrer.</i>	Saupoudrer.
<i>Sourd</i> et muet.	Sourd-muet.
<i>Sucrez-vous.</i>	Prenez du sucre.
<i>Suis été</i> (je) le voir.	Je suis allé le voir, ou j'ai été le voir.

Trésoriser.
Un dinde rôti.
Un quelqu'un, un chacun.
Vermicelle.
Vésicatoire ou visicatoire.
Violonchelle.

Thésauriser.
Une dinde rôtie.
Quelqu'un, chacun.
Vermicelle.
Vésicatoire.
Violoncelle.

CHAPITRE VI

DE LA CONSTRUCTION

** 410. La *construction* (a) n'est autre chose que l'ordre, l'arrangement, la disposition que l'on donne aux mots dans le discours.

** 411. On distingue cinq sortes de constructions : la construction directe, l'inversion, l'élipse, le pléonasme et la syllepse. Les quatre dernières sont appelées *figures de grammaire*.

** 412. La construction *directe* est celle dans laquelle les mots sont placés selon l'ordre naturel des opérations de notre esprit ; alors le sujet se présente le premier avec ses compléments, le verbe ensuite ou l'attribut, avec leurs compléments : *Les fameuses MINES d'or de la Californie et de l'Australie SONT maintenant CONNUS de tout le monde.*

** 413. L'*inversion* (b) est la construction dans laquelle les mots ne se présentent pas dans l'ordre naturel : *Vive le TRAVAIL ! disent LES ÉLÈVES studieux.*

*** 414. L'*inversion* est, dans bien des cas, une loi imposée par l'usage ; souvent aussi, sans qu'elle soit de rigueur, elle donne au style plus d'élégance et d'énergie.

Ex. : *Nous écoutons volontiers les conseils que NOUS DONNENT CEUX qui sont préposés à notre éducation.* Ici la construction directe ôterait à la phrase toute son élégance.

** 410. *Qu'est-ce que la construction ?*

** 411. *Combien distingue-t-on de sortes de constructions ?*

** 412. *Qu'est-ce que la construction directe ?*

** 413. *Qu'est-ce que l'inversion ?*

*** 414. *Pourquoi emploie-t-on l'inversion ?*

(a) *Construction*, de deux mots latins qui veulent dire *bâtir avec*.

(b) *Inversion*, d'un mot latin qui veut dire *renversement*.

** 415. L'*ellipse* (a) est une construction dans laquelle, pour rendre le discours plus concis et plus vif, on supprime quelques mots que la grammaire regarderait comme nécessaires. Ex. : *Le brave SE CONNAÎT dans le combat ; le sage, dans la colère ; l'ami, dans le besoin.*

*** 416. Pour que l'ellipse soit permise, il faut que les mots sous-entendus puissent être facilement suppléés.

D'après ce principe, les vers suivants sont vicieux :

*J'EUSSE ÊTÉ, près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.*

Le verbe que sous-entend l'auteur devant *musulmane* est *je suis*, tandis que, selon la grammaire, ce devrait être *j'eusse été*.

** 417. Le *pléonasme* (b) n'est autre chose que la répétition d'une idée, pour donner à la phrase plus de clarté ou plus d'énergie : *Je l'ai VU, VU de mes propres yeux.*

** 418. Le pléonasme est vicieux quand il ne donne ni plus de clarté, ni plus d'énergie au discours.

En voici quelques exemples : *VOYONS VOIR votre montre ; on l'a FORCÉ, d'entrer MALGRÉ lui ; voyez ce CADAVRE INANIMÉ, étendu SANS VIE sur le sable ; RECULEZ un peu EN ARRIÈRE ; etc.*

** 419. La *syllepse* (c) consiste à faire accorder un mot avec l'idée qui domine dans l'esprit plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement.

Ex. *La plupart des solitaires s'OCCUPAIENT de travaux manuels ; le reste se LIVRAIENT à la contemplation.* La règle générale demanderait ici les verbes au singulier, à cause de leurs sujets grammaticaux *la plupart, le reste* ; mais par syllepse on fait accorder avec le complément déterminatif *solitaires*.

** 415. *Qu'est-ce que l'ellipse ?*

*** 416. *Que faut-il pour que l'ellipse soit permise ?*

** 417. *Qu'est-ce que le pléonasme ?*

** 418. *Quand est-ce que le pléonasme est vicieux ?*

** 419. *En quoi consiste la syllepse ?*

(a) *Ellipse*, d'un mot grec qui veut dire *omission, manque*.

(b) *Pléonasme*, d'un mot grec qui veut dire *abondance, trop plein*.

(c) *Syllepse*, de deux mots grecs qui veulent dire *je comprends, je prends avec*.

CHAPITRE VII

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE.

ARTICLE 1^{er}.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

** 420. *Analyser* (a), c'est décomposer un tout en ses parties, pour les examiner l'une après l'autre. Nous nous occuperons d'abord de l'*analyse grammaticale* puis de l'*analyse logique*.

* 421. L'*analyse grammaticale* consiste à décomposer les phrases, pour en étudier séparément tous les mots exprimés, ou nécessairement sous-entendus.

* 422. Pour analyser grammaticalement les mots d'une phrase, il faut dire de chacun la nature, l'espèce, les modifications et la fonction.

* 423. Dire la *nature* d'un mot, c'est faire connaître à quelle partie du discours il appartient ; c'est indiquer si ce mot est un *nom*, un *adjectif*, un *pronom*, etc.

* 424. Dire l'*espèce* d'un mot, c'est indiquer la subdivision à laquelle il appartient dans chaque partie du discours ; c'est dire, par exemple, si ce mot est un *nom commun* ou un *nom propre*, un *adjectif qualificatif* ou un *adjectif numéral*, etc.

* 425. Dire les *modifications* d'un mot, c'est en faire connaître les divers accidents, tels que le *genre* et le *nombre*, dans le *nom* ; le *genre*, le *nombre* et la *personne*, dans le *pronom*, etc.

* 426. Dire enfin la *fonction* d'un mot, c'est indiquer le rôle qu'il remplit dans la phrase où il se trouve ; c'est dire, par exemple, pour le *nom*, s'il est *sujet*, *attribut*, *complément direct*, *complément indirect*, etc. ; pour l'*adjectif*, s'il *explique* ou s'il *détermine*, etc.

ARTICLE 2.—ANALYSE DU NOM

* 427. Pour analyser le nom, il faut dire quatre choses : 1^o si c'est un *nom commun* ou un *nom propre* ; 2^o s'il est du *mas-*

** 420. *Qu'est-ce qu'analyser ?*

* 421. *En quoi consiste l'analyse grammaticale ?*

* 422. *Qu'y a-t-il à dire pour analyser les mots d'une phrase ?*

* 423. *Qu'est-ce que dire la nature d'un mot ?*

* 424. *Qu'est-ce que dire l'espèce d'un mot ?*

* 425. *Qu'est-ce que dire les modifications d'un mot ?*

* 425. *Qu'est-ce que dire la fonction d'un mot ?*

* 427. *Que faut-il dire pour analyser le nom ?*

(a) *Analyser*, de deux mots grecs qui veulent dire *dissoudre de nouveau*.

culin ou du féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° s'il est sujet, attribut, complément déterminatif ou explicatif, complément direct, complément indirect, ou mis en apostrophe.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

Pierre Nom propre d'homme, masc. sing., suj. de *donne*.
aumône Nom com. fém. sing., compl. direct de *donne*.
pauvres Nom com. masc. plur., compl. indirect de *donne*.

* 428. Un nom est mis en *apostrophe* ou employé au vocatif quand on le prononce simplement pour appeler la personne à qui l'on s'adresse. Ex.: *Mes enfants, venez ici*.

* 429. Le nom peut aussi être employé comme *attribut*, c'est-à-dire qu'il peut exprimer la manière d'être du sujet ; alors il joue le rôle d'un adjectif. Ex.: *Le mensonge est un vice*.
vice Nom comm. masc. sing., attribut de *mensonge*.

ARTICLE 3.—ANALYSE DE L'ARTICLE

* 430. Pour analyser l'article, il faut dire : 1° s'il est simple ou contracté ; 2° s'il est au masculin ou au féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° quel nom il détermine.

Pierre donne l'aumône aux pauvres.

l' pour *la* Art. simp. fém. sing., détermine *aumône*.
aux Art. contr. pour *à les*.
les Art. simp. masc. plur., détermine *pauvres*.

ARTICLE 4.—ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

* 431. Pour analyser l'adjectif qualificatif, on dira : 1° s'il est au masculin ou au féminin ; 2° s'il est au singulier ou au pluriel ; 3° quel mot il qualifie, ou de quel mot il est attribut.

Ce bon père et cette tendre mère sont heureux.

bon Adj. qual. masc. sing., qualifie *père*.
tendre Adj. qual. fém. sing., qualifie *mère*.
heureux Adj. qual. masc. plur., attr. de *père* et de *mère*.

** 432. L'adjectif qualificatif peut être quelquefois employé comme substantif. Ex.: *Le superflu n'est pas le nécessaire*.

superflu Adj. qual. empl. subst. masc. sing., suj. de *est*.
nécessaire Adj. qual. empl. subst. masc. sing., attr. de *superflu*.

* 428. *Quand est-ce qu'un nom est mis en apostrophe ?*

* 429. *Le nom ne peut-il pas être employé comme attribut ?*

* 430. *Que faut-il dire pour analyser l'article ?*

* 431. *Que faut-il dire pour analyser l'adjectif qualificatif ?*

** 432. *L'adjectif qualificatif ne peut-il pas être employé substantivement ?*

ARTICLE 5.—ANALYSE DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

* 433 Pour analyser l'adjectif déterminatif, on dira : 1° s'il est démonstratif, possessif, indéfini ou numéral ; et, dans ce dernier cas, s'il est cardinal ou ordinal ; 2° s'il est au masculin ou au féminin ; 3° s'il est au singulier ou au pluriel ; 4° enfin, quel mot il détermine, ou de quel mot il est attribut.

Aucun de ces vingt volumes ne manque dans ma seconde collection.

<i>Aucun</i>	Adj. ind. masc. sing., dét. <i>volume</i> sous-entendu.
<i>ces</i>	Adj. démonst. masc. plur., dét. <i>volumes</i> .
<i>vingt</i>	Adj. num. card. masc. plur., dét. <i>volumes</i> (par une idée de nombre).
<i>ma</i>	Adj. poss. fém. sing., dét. <i>collection</i> .
<i>seconde</i>	Adj. num. ordin. fém. sing., dét. <i>collection</i> (par une idée d'ordre).

ARTICLE 6.—ANALYSE DU PRONOM

* 434. Pour analyser le pronom, on dira : 1° s'il est personnel, possessif, démonstratif, conjonctif ou indéfini ; 2° s'il est de la première, de la deuxième ou de la troisième personne ; 3° s'il est au masculin ou au féminin ; 4° s'il est au singulier ou au pluriel ; 5° s'il est sujet, complément déterminatif, explicatif, direct, indirect, attribut, ou mis en apostrophe.

Quelqu'un m'a dit que la maison et la mienne sont celles que tu aimes le plus.

<i>Quelqu'un</i>	Pron. (a) indéf. 3 ^e pers. masc. sing., suj. de <i>a dit</i> .
<i>m'</i> pour <i>me</i>	Pron. pers. 1 ^{re} pers. masc. sing., c. indir. de <i>a dit</i> .
<i>la mienne</i>	Pron. (a) poss. 3 ^e pers. fém. sing., sujet partiel de <i>sont</i> .
<i>celles</i>	Pronom dém. 3 ^e pers. fém. plur., att de <i>maison</i> et de <i>la mienne</i> .
<i>que</i>	Pron. conj. 3 ^e pers. fém. plur., compl. dir. de <i>aimes</i> .
<i>tu</i>	Pron. pers. 2 ^e pers. masc. sing., sujet de <i>aimes</i> .

** 435. Le mot *il*, employé dans la conjugaison des verbes unipersonnels, n'est, suivant la plupart des grammairiens, qu'un sujet apparent, que l'on classe parmi les pronoms indéfinis. Le sujet réel se présente sous forme de complément direct.

Il faut qu'il pleuve.

<i>il</i>	Pron. indéf. 3 ^e pers. masc. sing., suj apparent de <i>faut</i> .
<i>il</i>	Pron. indéf. 3 ^e pers. masc. sing., sujet apparent de <i>pleuve</i> .

* 433. *Que faut-il dire pour analyser l'adjectif déterminatif ?*

* 434. *Que faut-il dire pour analyser le pronom ?*

** 435. *Quelle est la fonction du mot il dans les verbes unipersonnels ?*

Le sujet réel de *faut*, c'est *qu'il pleuve* ; et celui de *pleuve* c'est un nom sous-entendu ou implicitement renfermé dans le verbe (*de l'eau, de la pluie, etc.*).

ARTICLE 7.—ANALYSE DU VERBE

* 436. Pour analyser le verbe, on doit dire : 1° s'il est substantif, transitif, passif, intransitif, réfléchi ou unipersonnel ; 2° s'il est de la 1^{re}, de la 2^e, de la 3^e, ou de la 4^e conjugaison ; 3° s'il est à l'infinitif, à l'indicatif, au conditionnel, à l'impératif ou au subjonctif ; 4° s'il est au présent, au passé ou au futur ; 5° s'il est à la 1^{re}, à la 2^e ou à la 3^e personne ; 6° enfin, s'il est au singulier ou au pluriel.

Quand il s'agit d'un temps de l'infinitif, à la place de ces deux derniers articles, on dit si le verbe est sujet, complément ou attribut.

Il faudrait que je m'informasse du prix de la ferme qui a été mise en vente hier ; elle est très belle ; venez la voir avec moi.

Faudrait Verbe unip., 3^e conj., prés. du condit., 3^e pers. du sing.

informasse Verbe réfl., 1^{re} conj, imparf. du subj., 1^{re} pers. du sing.

a été mise Verbe pass., 4^e conj., passé indét., 3^e pers. du sing.
est Verbe subst., 4^e conj. prés. de l'ind., 3^e pers. du sing., lie l'attribut *belle* au sujet *elle*.

venez Verbe intr. 2^e conj., prés. de l'impér., 2^e pers. du plur. (Il a pour sujet *vous* sous-entendu.)

voir Verbe trans., 3^e conj, prés. de l'inf., compl. ind. de *venez* (*venez pour la voir*).

Mépriser n'est pas répondre.

Mépriser Verbe intr., 1^{re} conjug., prés. de l'inf., sujet de *est*.

répondre Verbe intr., 4^e conj., prés. de l'inf., attr. de *mépriser*.

ARTICLE 8.—ANALYSE DU PARTICIPE

* 437. Le participe présent s'analyse comme un verbe au mode infinitif. Le participe passé employé avec *avoir* ou *être*, se joint à l'auxiliaire, et l'on analyse la forme verbale qui en résulte ; lorsqu'il est employé seul on l'analyse comme un simple adjectif qualificatif, en le dénommant *participe adjectif*.

Excités par l'émulation et travaillant avec ordre, ces élèves ont obtenu des succès.

Excités Part. adj., masc. plur., c. explicatif d'*élèves*.

travaillant Verbe intr., 1^{re} conj, part. pr. c. explicatif d'*élèves*.

ont obtenu Verbe trans., 2^e conj., passé ind., 3^e pers. du plur.

* 436. *Que faut-il faire pour analyser le verbe ?*

* 437. *Comment s'analysent les deux participes ?*

ARTICLE 9.—ANALYSE DES INVARIABLES

* 438. Pour analyser l'adverbe, il faut dire : 1° si c'est un adverbe ou une locution adverbiale (de lieu, de manière, de quantité, etc.) ; 2° quel mot il modifie ou complète.

Vous viendrez sans doute ici demain.

Sans doute Loc. adv. (de doute), modifie *viendrez*.

ici Adv. (de lieu), c. circonstanciel de *viendrez*.

demain Adv. (de temps), c. circonstanciel de *viendrez*.

** 439. Certains adverbes, tels que *beaucoup*, *peu*, *autant*, *plus*, etc., peuvent quelquefois être employés comme noms collectifs, et être sujets, compléments ou attributs ; alors ils ne sont pas censés modifier.

Ils étaient trop peu ; beaucoup de monde s'en aperçut.

peu Adv. (de quantité), empl. comme nom, attrib. de *ils*.

beaucoup Adv. (de quant.), empl. comme nom, suj. (grammat.) de *aperçut*.

* 440. Pour analyser la préposition, il faut dire : 1° si c'est une préposition ou une locution prépositive ; 2° quels mots elle met en rapport.

Pour aller de Montréal à Québec, ne passe-t-on pas près de Maskinongé ?

Pour Prép. fait rapporter *aller à passe*.

de Prép. fait rapporter *Montréal à aller*.

à Prép. fait rapporter *Québec à aller*.

près de Loc. prép. fait rapporter *Maskinongé à passe*.

* 441. Pour analyser la conjonction, on dit : 1° si c'est une conjonction ou une locution conjonctive ; 2° quels éléments du discours elle joint.

Pour l'interjection on dit seulement si c'est une interjection ou une locution interjective.

Ah ! s'ils me voyaient, je serais à l'amende.

Ah ! Interjection.

s' pour *si* Conjonction qui unit deux propositions.

* 438. *Que faut-il dire pour analyser l'adverbe ?*

** 439. *Certains adverbes ne peuvent-ils pas être employés comme noms collectifs ?*

* 440. *Que faut-il dire pour analyser la préposition ?*

* 441. *Que faut-il dire pour analyser la conjonction et l'interjection ?*

ARTICLE 10.—ANALYSE DES FIGURES DE GRAMMAIRE

** 442. On appelle *figures* de grammaire certaines constructions ou certaines manières de s'exprimer qui s'écartent des règles ordinaires ; ce sont : l'inversion, l'ellipse, le pléonasmе et la syllepse.

** 443. L'*inversion* est le changement dans l'ordre naturel des mots. Ex. : *Bénis sois nos bienfaiteurs ! disaient ces orphelins*, pour : *Ces orphelins disaient : Que nos bienfaiteurs soient bénis !*

** 444. L'*ellipse* n'est autre chose que la suppression de certains mots dans une phrase. Dans la pratique, on n'analyse pas les mots ellipsés ; on se borne à les mentionner. Ex. :

1° *Se sauve qui peut* équivaut à : *Il faut que celui qui PEUT SE SAUVE.*

2° *Je vous aime comme mon père*, peut se compléter de deux manières : *Je vous aime COMME MON PÈRE vous aime ; ou bien : Je vous aime COMME j'aime MON PÈRE.*

3° *Montréal, rue Ste-Catherine, 754* ; ce qui peut se rendre par *A Montréal, dans la RUE du nom de STE-CATHERINE, au numéro 754.*

** 445. Le *pléonasmе* n'est autre chose que la répétition d'une idée pour donner à la phrase plus de clarté ou plus d'énergie. Les mots employés par pléonasmе s'analysent comme les autres.

MOI-MÊME, j'en suis sûr, très sûr.

Moi même Loc. pron. pers. 1^{re} pers. masc. sing., suj. de *suis*, employé par pléon.

sûr Adj. qual. masc. sing., attr. de *je*, répété par pléon.

** 446. La *sylllepse* est une figure par laquelle un mot s'accorde avec l'idée qui domine dans l'esprit, plutôt qu'avec le mot de la phrase auquel il se rapporte grammaticalement

Pour l'analyser, il faut indiquer ces deux particularités.

La plupart des hommes ne vivent que pour le temps.

la plupart Nom comm. fém. sing., sujet gramm. de *vivent*.

hommes Nom comm. masc. plur., compl. dét. de *la plupart*, et suj. syllepse de *vivent*.

** 442. *Qu'est-ce que les figures de grammaire ?*

** 443. *Qu'est-ce que l'inversion ?*

** 444. *Qu'est-ce que l'ellipse et comment l'analyse-t-on ?*

** 445. *Qu'est-ce que le pléonasmе et comment l'analyse-t-on ?*

** 446. *Qu'est-ce que la syllepse et comment l'analyse-t-on ?*

TABLEAU SYNOPTIQUE D'ANALYSE GRAMMATICALE

Nom . . .	{ comm. propre.	{ masc. fém.	{ sing. plur.	{ sujet de... compl. dét. ou c. explic. compl. dir. de... [de... compl. indr. de... attribut de... au vocatif.	
Article . .	{ simple. cont. pr.	{ masc. fém.	{ sing. plur.	{ détermine...	
Adjectif.	{ qualific. démonst.	{ masc. fém.	{ sing. plur.	{ qualifie... attribut de ..	
Adjectif.	{ possess. indéfini.	{ masc. fém.	{ sing. plur.	{ détermine... attribut de...	
Adjectif.	{ numér.	{ card. ord.	{ masc. fém.	{ sing. plur.	{ détermine...
Pronom.	{ personn. possess. démonst. conjonct. indéfini.	{ 1 ^{re} p. 2 ^e p. 3 ^e p.	{ masc. fém.	{ sing. plur.	{ sujet de... c. dét. c. exp. de. c. direct de... c. indir. de... attribut de... au vocatif.
Verbe . .	{ subst. transit. passif. intrans. réfléchi. unipers.	{ 1 ^{re} cg. 2 ^e cg. 3 ^e cg. 4 ^e cg.	{ indic. cond. impér. subj.	{ prés. imparf. p. dét. p. ind. p.-q.-p. fut. etc.	{ 1 ^{re} pers. 2 ^e pers. {sing. 3 ^e pers. {plur.
Verbe . .	{ infinitif			{ part. pr. {sujet de... présent. {c. dét. de... passé. {c. dir. ou in. de... attribut de...	
Adverbe. (Locution adv.)	{ (de temps.) (de lieu.) (de manière.) (de quantité.) (de, etc.)			{ modifie... (sujet de. .) (compl. dir. de...) (compl. indr. de...) (attrib. de...)	
Préposition (Locut. prép.)	{ fait rapporter... à... (employé par euphonie.)				
Conjonction. (Locution conj.)					
Interjection, (Locution interj.)					

ARTICLE 11

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE

Heureux et sage l'enfant qui dit en s'éveillant : " Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier."

<i>Heureux</i>	Adj. qual. masc. sing., 1 ^{er} attr. de <i>enfant</i> .
<i>et</i>	Conj. liant deux attributs.
<i>sage</i>	Adj. qual. masc. sing., 2 ^e attr. de <i>enfant</i> .
<i>l' pour le</i>	Art. simp. masc. sing., dét. <i>enfant</i> .
<i>enfant</i>	Nom com. masc. sing., suj. de <i>est</i> sous-entendu.
<i>qui</i>	Pron. conj. 3 ^e pers. masc. sing., suj. de <i>dit</i> .
<i>dit</i>	Verbe trans, 4 ^e conj. prés. de l'ind., 3 ^e pers. sing., il a pour compl. direct : <i>Je veux être aujourd'hui meilleur que je n'étais hier</i> .
<i>en</i>	Prép. fait rapp. <i>éveillant à dit</i> .
<i>s' pour se</i>	Pron. pers. 3 ^e pers. masc. sing., compl. dir. de <i>éveillant</i> .
<i>éveillant</i>	Verbe réfl, 1 ^{re} conj. part. prés., compl. ind. de <i>dit</i> .
<i>Je</i>	Pron. pers., 1 ^{re} pers. masc. sing. sujet de <i>veux</i> .
<i>veux</i>	Verbe trans., 3 ^e conj. prés. de l'ind., 1 ^{re} pers. sing.
<i>être</i>	Verbe subst., 4 ^e conj. prés. de l'infin., compl. dir. de <i>veux</i> .
<i>aujourd'hui</i>	Adv. (de temps) mod. <i>être meilleur</i> .
<i>meilleur</i>	Adj. qual. masc. sing., attr. de <i>je</i> .
<i>que</i>	Conj. liant deux propositions.
<i>je</i>	Pron. pers., 1 ^{re} pers. masc. sing., suj. de <i>étais</i> .
<i>n' pour ne</i>	Adv. (de nég.) mod. <i>étais</i> .
<i>étais</i>	Verbe subst., 4 ^e conj. imp. de l'ind., 1 ^{re} pers. sing.
<i>hier</i>	Adv. (de temps) mod. <i>bon</i> sous-ent.

ARTICLE 12.— DU GALLICISME

*** 447. Le *gallicisme* (a) est une tournure, une locution, une manière de parler propre à la langue française. Pour l'analyser, ce qui est généralement très difficile, il faut le ramener, autant que possible, à une construction régulière.

Voici quelques exemples de gallicismes :

Il est arrivé un incendie (Un incendie est arrivé).

Il est arrivé des voyageurs (Des voyageurs sont arrivés).

Il lui faut cette place (Cette place lui faut, c-à-d. lui manque).

Il convient que je parle moi-même (Que je parle moi-même convient).

Il a beau se débattre (Il a beau jeu pour se débattre).

*** 447. *Qu'est-ce que le gallicisme ?*

(a) *Gallicisme*, d'un mot latin *gallicus* qui veut dire *expression gauloise*.

Si tant est qu'il ait voulu nous tuer (Si cela, qu'il ait voulu nous tuer, est tant).

Il en impose, il m'en veut (*En*, pron. pers. 3^e pers. masc. sing., employé d'une manière absolu [*c'est-à-dire ne se rapportant à rien d'exprimé*], compl. ind. de *impose*, de *veut*).

Il y allait de mon honneur (*Ce qui dépend* de mon honneur y allait ; *y*, pron. pers. 3^e pers. masc. sing., empl. d'une manière absolue, compl. ind. de *allait*).

Voilà la chose la plus importante (*Vois là la chose qui est la plus importante chose*).

C'est à vous qu'il a écrit (*C'est vrai qu'il a écrit à vous, ou simplement "il vous a écrit"*)

N'est-ce pas une honte de mentir (De mentir, n'est-ce pas [*n'est-il pas*] une honte) ?

Il fut laissé comme mort (Il fut laissé comme un homme mort est laissé).

Il les a vus mourir (*Les*, pron..., compl. direct de *a vus* ; *mourir*, verbe intr..., attribut de *les* ; il a vu eux mourant, qui mouraient).

Tu ne fais que courir (*Ne que*, loc. adv. [de restriction] mod. *fais* ; *courir*, verbe intr..., compl. dir. de *fais*).

C'est une parole célèbre que celle-ci (*Celle-ci*, pron. dém..., sujet de *est*, rép. par pléon. : *Celle-ci, c'est une parole célèbre*).

Il y a deux ans qu'il est parti (Il y a, *il est, cela est*, deux ans sont [*écoulés depuis*] qu'il est parti).

Gallicismes formés par les verbes unipersonnels.

Il faut une réponse.	Il (<i>cela</i>), une réponse faut (<i>est nécessaire</i>).
Il faut répondre.	Il, répondre faut (<i>est nécessaire</i>).
Il faut que vous répondiez.	Il, que vous répondiez faut (<i>est nécessaire</i>).
Il est arrivé de grands malheurs.	Il, de grands malheurs sont arrivés.
Il est doux de pardonner.	Il, (de) pardonner est doux.
Il est utile que vous partiez.	Il, que vous partiez est utile.

Gallicismes formés par le pronom CE suivi du verbe ÊTRE.

C'est un honnête homme.	Ce (<i>cet homme</i>) est un honnête homme.
C'était merveille de l'entendre.	Ce, (de) l'entendre était merveille.
C'est vous à qui je parle.	Ce (<i>celui</i>) à qui je parle est vous.
C'est à vous que je parle.	Ce (<i>cela</i>) que je parle à vous est <i>voilà</i> .

Les expressions *c'est... qui, c'est... que, c'était... qui, c'était... que*, sont des gallicismes très fréquents qui s'emploient pour attirer l'attention sur le terme placé en tête de la phrase.

Gallicismes particuliers.

J'ai de bonnes raisons à lui donner.	J'ai à donner à lui de bonnes raisons.
Il a beau protester.	Il a beau <i>jeu pour</i> protester.
Il l'a échappé belle.	Il l'a échappé <i>d'une belle manière</i> .
Il fut laissé pour mort.	Il fut laissé pour un homme mort.
On lui parle encore qu'il est parti.	On lui parle encore <i>lorsque</i> déjà il est parti.
Il ne fait que sortir.	{ Il ne fait <i>rien autre</i> que sortir. { ou <i>Il sort continuellement</i> .
Il ne fait que de sortir.	{ Il ne fait <i>maintenant</i> que l'action de sortir, ou <i>Il sort</i> (ou <i>il vient de sortir</i>) { à <i>l'instant</i> ,

CHAPITRE VIII

NOTIONS D'ANALYSE LOGIQUE

ARTICLE 1^{er}.—NOTIONS PRÉLIMINAIRES

** 448. L'*analyse logique* consiste à décomposer les phrases, pour en étudier toutes les parties, relativement à la pensée et aux divers fonctions grammaticales.

*** 449. Une *pensée*, c'est un ensemble, une suite d'idées. Une *idée*, c'est la représentation dans notre esprit d'un objet quelconque ; *Dieu, bon, temps, beau* : voilà des idées.

*** 450. Quand l'esprit a conçu deux idées, s'il établit le rapport ou le non-rapport qu'il y a entre elles, il forme ce qu'on appelle un *jugement*. *DIEU est BON ; le TEMPS n'est pas BEAU ;* voilà des jugements.

*** 451. Si, après avoir formé ce jugement dans l'esprit, on l'exprime par la parole, par l'écriture ou par des signes, cet énoncé se nomme *proposition*.

** 452. Toute proposition se compose essentiellement de trois termes, exprimés ou sous-entendus : le *sujet*, l'*attribut* et le *verbe substantif*.

ARTICLE 2.—DU SUJET

** 453. Le *sujet* (*a*) du verbe est l'être dont on exprime une qualité ou une action. Ex. : *L'HOMME est mortel* ; le sujet *homme* désigne l'être dont on exprime la qualité de *mortel*. *La TERRE tourne* ; le sujet *terre* désigne l'être dont on exprime l'action de *tourner*.

*** 454. La fonction du sujet est plus ordinairement remplie par les mots qui représentent les êtres, comme le nom et le

** 448. *En quoi consiste l'analyse logique ?*

*** 449. *Qu'est-ce qu'une pensée ?—Qu'est-ce qu'une idée ?*

*** 450. *Quand est-ce que l'esprit forme un jugement ?*

*** 451. *Comment s'appelle l'énoncé d'un jugement ?*

** 452. *De combien de termes se compose toute proposition ?*

** 453. *Qu'est-ce que le sujet ?*

*** 454. *Quels sont les mots qui peuvent devenir sujets ?*

(a) *Sujet*.—Du latin *subjectum* : de *sub*, sous ; *jactus*, jeté.

pronom. Ex.: DIEU *est bon* ; IL, nous *a créés* ; L'AIMER *est un devoir*.

** 455. Le sujet est *simple* : 1° quand il ne désigne qu'un seul être : DIEU *est bon* ; 2° quand il ne désigne que des êtres de même nature pris collectivement : Les HOMMES *sont mortels*.

** 456. Le sujet est *composé* ou *multiple* : 1° quand il désigne des êtres d'espèces différentes : Le LION *et le TIGRE sont cruels* ; 2° quand il désigne des êtres de même nature pris séparément : Cet HOMME-ci *et cet HOMME-là sont étrangers*.

** 457. Le sujet est *complexe* quand il est complété ou modifié par quelque mot, à moins que ce ne soit par l'article, ou par un adjectif démonstratif (a) : Ton petit LIVRE *de prières est perdu*.

** 458. Le sujet est *incomplexe* lorsqu'il n'est pas modifié, ou bien qu'il ne l'est que par l'article, ou par les adjectifs démonstratifs : Ce LIVRE *est à moi*.

** 459. On appelle *sujet grammatical* le mot même qui représente l'être sur lequel on porte un jugement, et *sujet logique*, ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 3.—DE L'ATTRIBUT

** 460. L'*attribut* (b) est la qualité ou l'action que l'on exprime du sujet. Ex.: Les étoiles *sont BRILLANTES* ; l'attribut *brillantes* désigne la qualité du sujet *étoiles*. Le soleil *éclaire* (pour *est ÉCLAIRANT*) ; l'attribut *éclairant* désigne l'action du sujet *soleil*.

*** 461. Les mots qui peuvent être attribut sont : le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe à l'infinitif, le participe et quelquefois l'adverbe : Léon *n'est qu'un ENFANT* ; il *a été MALADROIT* ; IGNORE-t-il que rire *n'est pas RÉPONDRE* ? Une piastre *est TROP PEU*.

** 462. L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet : L'hiver *et le printemps sont PASSÉS*.

** 455. *Quand est-ce que le sujet est simple ?*

** 456. *Quand est-ce que le sujet est composé ?*

** 457. *Quand est-ce que le sujet est complexe ?*

** 458. *Quand est-ce que le sujet est incomplexe ?*

** 459. *Qu'appelle-t-on sujet grammatical et sujet logique ?*

** 460. *Qu'est-ce que l'attribut ?*

*** 461. *Quels sont les mots qui peuvent devenir attributs ?*

** 462. *Quand est-ce que l'attribut est simple ?*

(a) Selon la plupart des auteurs l'adjectif possessif reul le sujet complexe.

(b) *Attribut*.—Du latin *attributum*, qui est attribué, rapporté,

** 463. L'attribut est *composé* ou *multiple* quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *L'hypocrite est MÉPRISABLE et MÉPRISÉ.*

** 464. L'attribut est *complexe* quand il est modifié par quelque complément : *Montcalm fut vainqueur A LA BATAILLE DE CARILLON, EN 1758.*

** 465. L'attribut est *incomplexe* quand il n'est pas modifié, quand il n'a aucune espèce de complément : *Vous êtes HEUREUX.*

** 466. L'attribut *grammatical* est le mot même qui exprime la qualité, la manière d'être du sujet ; tandis que l'attribut *logique*, c'est ce mot avec tous ses compléments.

ARTICLE 4.—DU VERBE SUBSTANTIF

** 467. Le *verbe substantif* est le mot qui exprime l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison entre eux.

** 468. Il n'y a guère que le verbe *être* qui soit substantif, qui exprime réellement l'existence du sujet et de l'attribut, et leur liaison.

Cependant les verbes *devenir, sembler, paraître...* ont avec lui de grands traits de ressemblance, et pourraient, jusqu'à un certain point, le remplacer : *Tu SERAS laborieux, et tu DEVIENDRAS un habile ouvrier.*

** 469. Tous les autres verbes s'appellent *verbes attributifs*, parce qu'ils renferment en eux-mêmes le verbe *être* et un *attribut*.

Il faut les décomposer avant de les analyser. Pour cela, après avoir mis le verbe *être* au même temps et à la même personne que le verbe attributif, on le fait suivre du participe présent de celui-ci.

Ex : *Je marche* équivaut à *je suis marchant* ; *il aura fini*, à *il aura été finissant* ; *venez*, à *soyez venant* ; *qu'ils travaillent*, à *qu'ils fussent travaillant*.

** 463. *Quand est-ce que l'attribut est composé ?*

** 464. *Quand est-ce que l'attribut est complexe ?*

** 465. *Quand est-ce que l'attribut est incomplexe ?*

** 466. *Définissez l'attribut grammatical et l'attribut logique.*

** 467. *Qu'est-ce que le verbe substantif ?*

** 468. *Combien y a-t-il de verbes substantifs ?*

** 469. *Comment s'appellent tous les autres verbes ?*

*** 470. Le verbe *être* peut quelquefois être employé lui-même comme verbe attributif : *Dieu EST partout*, mis pour *Dieu est PRÉSENT, EXISTANT, ÉTANT partout*.

*** 471. Le verbe substantif ne peut avoir de complément direct. Il n'est guère modifié que par la négation et par des compléments circonstanciels de temps. Ex. : *Je n'étais PAS un bon élève ; mais je LE serai DÉSORMAIS*.

ARTICLE 5.—DE LA PROPOSITION

** 472. Une *proposition* est l'expression d'un jugement, soit de vive voix, soit par écrit, soit même par signes.

* 473. Une préposition est *pleine* quand les trois parties, le sujet, le verbe et l'attribut, y sont exprimées en entier : *L'été est agréable ; il plaît*.

* 474. Une proposition est *elliptique* quand les termes qui la composent ne sont pas tous exprimés : *Viens me voir* (ellipse du sujet) ; *lui ingrat !* (ellipse du verbe) ; *où êtes vous ?* (ellipse de l'attribut) ; *silence !* (ellipse du sujet du verbe et de l'attribut).

*** 475. Une proposition est *explétive* ou *surabondante* quand quelqu'un de ses termes est répété par pléonasmie : *MOI, JE suis SÛR, très sûr de cela*.

*** 476. Une proposition est explicite : 1^o quand les trois termes essentiels y sont distincts. Ex. : "*Chateaubriand est mort en 1848 ;*" 2^e quand le verbe attributif y est employé dans sa forme propre. Ex. : "*Tout passe.*"

*** 477. Une proposition est implicite quand le verbe n'y a plus sa forme propre. Ex. : "*VOILA une belle voiture. VOICI l'ennemi.*" *Voilà* est mis pour "voyez là" et *voici* pour "voyez ici."

*** 470. *Le verbe être ne peut-il pas quelquefois être employé comme verbe attributif ?*

*** 471. *Quels compléments peut avoir le verbe substantif ?*

** 472. *Qu'est-ce qu'une proposition ?*

** 473. *Quand est-ce qu'une proposition est pleine ?*

** 474. *Quand est-ce qu'une proposition est elliptique ?*

*** 475. *Quand est-ce qu'une proposition est explétive ?*

*** 476. *Quand est-ce qu'une proposition est explicite ?*

*** 477. *Quand est-ce qu'une proposition est implicite ?*

*** 478. Une proposition est *directe* quand ses termes sont rangés dans l'ordre logique ; alors le sujet se présente le premier avec tous ses compléments, le verbe ensuite, et enfin l'attribut avec tous ses compléments : *Les fameuses MINES d'or de la Californie et de l'Australie sont CONNUES de tout le monde.*

*** 479. Une proposition est *indirecte* quand ses termes ne sont pas rangés dans l'ordre logique : *Vivent les VACANCES !* disent tous les ÉLÈVES.

** 480. Une proposition est *isolée* quand, à elle seule, elle forme la phrase tout entière : *Je veux être heureux. Ottawa est la capitale du Canada.*

** 481. Une proposition est *principale* quand elle renferme l'objet principal de la pensée, ou du moins qu'elle ne remplit aucune fonction de complément par rapport à une autre : *JE LE CRAINS, parce qu'il ne craint pas Dieu.*

Certains auteurs distinguent deux sortes de principales, la principale *absolue* et la principale *relative*.

*** 482. Une principale est *absolue* quand elle a sous sa dépendance toutes les autres propositions de la phrase : *L'HOMME, s'il veut être heureux, DOIT ÊTRE VERTUEUX ; il doit faire le bien.*

*** 483. Une principale est *relative* quand elle dépend de la principale absolue : *La cathédrale de Saint-André (Écosse) n'avait pu être bâtie qu'en un siècle et demi ; ELLE FUT DÉTRUITE EN UN JOUR PAR LES HÉRÉTIQUES.*

** 484. On appelle proposition *subordonnée* ou *dépendante* celle qui se rattache à une autre proposition ou à l'un de ses termes pour le déterminer, l'expliquer ou le compléter.

** 485. La subordonnée qui se rattache à un nom ou un pronom est appelée *incidente* ou *adjective*. Elle est *déterminative* quand elle est nécessaire pour le sens de la phrase. Ex. : *Béni soit celui QUI SECOURT L'INDIGENT.* Dans le cas contraire, elle n'est qu'*explicative*. *Dieu a béni Tobie, QUI SECOURAIT LES PAUVRES.*

** 486. La subordonnée qui se rattache soit au verbe, soit à l'ensemble de la proposition dont elle dépend, est appelée *complétive*. Elle est *directe*, *indirecte*, *circonstancielle* ou *modifi-*

*** 478. *Quand est-ce qu'une proposition est directe ?*

*** 479. *Quand est-ce qu'une proposition est indirecte ?*

** 480. *Quand est-ce qu'une proposition est isolée ?*

** 481. *Quand est-ce qu'une proposition est principale ?*

*** 482. *Quand est-ce qu'une principale est absolue ?*

*** 483. *Quand est-ce qu'une principale est relative ?*

** 484. *Qu'appelle-t-on proposition subordonnée ou dépendante ?*

** 485. *Comment s'appelle la subordonnée qui se rattache à un nom, et quand est-elle déterminative ou explicative ?*

** 486. *Comment s'appelle la subordonnée qui se rattache à un verbe, et quand est-elle directe, circonstancielle ou modificative ?*

ficative selon qu'elle remplit la fonction de complément direct, indirect, circonstanciel ou modificatif. Ex.: *Dieu veut QUE JE L'AIME. On est heureux QUAND ON FAIT LE BIEN. Prions COMME PRIAIENT LES SAINTS.*

** 487. Les incidentes ou adjectives sont amenées par un pronom conjonctif. Les complétives sont généralement amenées par une conjonction de subordination.

Les conjonctions *aussi, donc, néanmoins, or, en effet* annoncent une principale. Les conjonctions *et, ou, ni, mais*, peuvent lier indifféremment soit deux principales, soit deux subordonnées.

** 488. En général, il y a dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus ; mais il n'est pas toujours nécessaire de suppléer les verbes sous-entendus ; autrement on multiplierait les propositions presque indéfiniment.

ARTICLE 6.—DES COMPLÉMENTS

** 489. Les compléments ne jouent, dans la proposition, qu'un rôle secondaire. On en distingue généralement de six sortes : le déterminatif, l'explicatif, le direct, l'indirect appelé aussi circonstanciel, le modificatif et l'attributif.

Le complément *déterminatif* est celui qui sert à préciser, à limiter la signification d'un nom ou d'un pronom : *On récompensera l'élève LABORIEUX et celui QUI EST TRÈS ASSIDU.*

Le complément *explicatif* est celui qui se rapporte au nom, mais qui n'est pas nécessaire pour en fixer le sens : *Montréal, QUE J'AI VISITÉ DERNIÈREMENT, est plus peuplé qu'Ottawa, CAPITALE DU CANADA.*

Le complément *direct*, dans l'analyse logique, n'est autre chose que le complément direct grammatical : *Je sers DIEU, car LE servir c'est régner.*

Le complément *indirect* est celui qui est précédé d'une préposition, ou qui en renferme une en lui-même ; en d'autres termes, c'est le complément indirect grammatical : *J'ai parlé DE CELA A VOTRE PÈRE, parlez-LUI-EN aussi.* Il s'appelle complément *circonstanciel* lorsqu'il exprime quelque circonstance se rattachant au sujet ou à l'attribut. Ainsi, il y a des compléments circonstanciels de *temps*, de *lieu*, de *quantité*, etc. : *Il vint ICI HIER MATIN.*

** 487. *Par quels mots liens sont amenées les diverses subordonnées ?*

** 488. *Combien y a-t-il de propositions dans une phrase ?*

** 489. *Quel rôle jouent les compléments dans la proposition et combien en distingue-t-on de sortes ?*

Le complément *modificatif* exprime une manière d'être d'une action ou d'une qualité, ou bien une négation : *Marchez DOUCEMENT, qu'on NE vous entende PAS.*

Le complément attributif joue dans la proposition une fonction d'attribut par rapport au sujet ou à un complément. Ex.: *César est réputé LE PLUS GRAND GUERRIER. On nous a vus SORTIR.*

TABLEAU D'ANALYSE LOGIQUE

Proposition	{	pleine.	{	implicite.	{	directe.	{	isolée.	{	absolue.
		elliptique.		explicite.		indirecte.		prin.		relative.
		explétive.						subor.		inc. { déter. explic.

<i>Tel mot.</i>	sujet	{ simple.	{ complexe.
	(sujet elliptique.)	{ composé.	{ incomplète.

<i>Tel mot.</i>	{ verbe.	{ (modifié par <i>telle négation.</i>)
	(verbe elliptique.)	

<i>Tel mot.</i>	{ attribut.	{ simple.	{ complexe.
	(attribut ellipt.)	{ composé.	{ incomplète.

ARTICLE 7.—ANALYSE RAISONNÉE D'UNE PHRASE
D'APRÈS LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE

Ce misérable amour-propre, dont chacun de nous a sa bonne part, est la cause principale de tous nos défauts ; combattons-le donc sans cesse.

Cette phrase renferme trois propositions, parce qu'il y a trois verbes à un mode personnel.

Ce misérable amour-propre est la principale cause de tous nos défauts.

1^{re} Prop.; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que les trois parties sont développées ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *absolue*, parce qu'elle a toutes les autres sous sa dépendance.

Amour-propre, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *complexe*, parce qu'il a pour compléments explicatifs le qualificatif *misérable*, et la deuxième proposition.

Est, verbe substantif.

La cause, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet ; *complexe*, parce qu'il a pour complément déterminatif *principale*, et pour complément indirect *de nos défauts*, qui a lui-même pour complément déterminatif *tous*.

Dont chacun de nous a sa bonne part.

2^e Proposition ; *pleine*, parce qu'elle renferme les trois parties ; *explicite*, parce que le sujet y est distinct du verbe attributif et que celui-ci s'y présente dans sa forme propre ; *indirecte*, parce que les trois parties ne sont pas rangées dans l'ordre logique ; *incidente explicative*, parce qu'elle se rattache à un nom pour l'expliquer.

Chacun, sujet ; *simple*, parce qu'il ne désigne qu'un seul être ; *complet*, parce qu'il a pour complément déterminatif *de nous*.

Est, verbe substantif.

Lyant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complet*, parce qu'il a pour complément direct *sa part*, qui a lui-même pour complément déterminatif *doul*, et pour complément explicatif *bonne*.

Combattons-le donc sans cesse.

3^e Proposition ; *elliptique*, parce qu'il y a ellipse du sujet ; *explicite*, parce que le verbe s'y présente sous sa forme propre ; *directe*, parce que les trois parties sont rangées dans l'ordre logique ; *principale*, parce qu'elle renferme l'objet principal de la pensée ; *relative*, parce qu'elle dépend de la principale absolue.

Nous, sujet elliptique ; *simple*, parce qu'il ne désigne que des êtres de même espèce ; *incomplet*, parce qu'il n'a pas de complément.

Soyons, verbe substantif.

Combattant, attribut ; *simple*, parce qu'il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet ; *complet*, parce qu'il a pour complément direct *le*, et pour complément modificatif *sans cesse*.

CHAPITRE IX

NOTIONS D'ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

ARTICLE 1^{er}

OBJET DE L'ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

** 490. L'analyse *grammaticale et logique* décompose la phrase en propositions, et la proposition en ses termes, et indique de chaque mot 1^o la nature, et, s'il y a lieu, l'espèce et les propriétés ; 2^o la fonction grammaticale.

** 490. *Que fait l'analyse grammaticale et logique ?*

** 491. On distingue dix fonctions grammaticales :

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| 1. Sujet. | 6. Compl. dir. ou objectif. |
| 2. Attribut. | 7. C. ind. ou circonstanciel. |
| 3. Verbe substantif. | 8. Modificatif. |
| 4. Déterminatif } d'un nom | 9. Conjonct. ou mot lien. |
| 5. Explicatif } ou d'un pronom. | 10. Vocatif ou mis en apost. |

ARTICLE 2.—DÉFINITION DES FONCTIONS GRAMMATICALES

** 492. Le *sujet* est l'être dont on exprime une qualité ou une action. Ex.: "*Jules César vainquit Pompée.*"

L'*attribut* est la qualité ou l'action que l'on exprime du sujet. Ex.: "*Pompée fut malheureux.*"

Le *verbe substantif* est le verbe être ou un équivalent, employé pour unir l'attribut au sujet. Ex.: "*Sylla fut cruel ; l'arbrisseau devient un arbre.*"

On appelle *déterminatifs* les mots employés pour préciser, limiter la signification du nom ou du pronom. Ex.: "*La patience de Job fut admirable.*"

On appelle *explicatifs* les mots qui se rapportent au nom ou au pronom, mais qui ne sont pas nécessaires pour en préciser la signification. Ex.: "*La patience, cette héroïque vertu, est prescrite à tous les hommes.*"

REMARQUES. 1° On reconnaît les déterminatifs : 1° en ce qu'on ne peut pas les retrancher sans altérer le sens de la phrase ; 2° en ce qu'ils ajoutent au nom une idée qui en fixe, qui en limite l'étendue. Ex.: "*L'homme de bien est estimé.*"

2° On reconnaît les explicatifs : 1° en ce qu'on peut les retrancher sans altérer le sens de la phrase ; 2° en ce qu'ils expriment une idée déjà renfermée implicitement dans le nom ou précédemment énoncée. Ex.: "*L'homme, créé à l'image de Dieu, doit se respecter.*"

Le complément *direct* ou *objectif* signifie l'objet même de l'action, et vient en réponse à la question *qui ?* ou *quoi ?* faite sans préposition. Ex.: "*J'aime Dieu, et j'observe sa loi.*"

Le complément *indirect*, appelé aussi *circonstanciel*, exprime, par rapport à un verbe, le terme, le motif ou toute autre circonstance.

** 491. Quelles sont les dix fonctions grammaticales ?

** 492. Définissez les différentes fonctions grammaticales.

Il vient en réponse à *qui?* ou *quoi?* précédé d'une préposition, ou bien à l'une des questions *où?* *quand?*
Ex.: "De Frontenac succéda—à *M. de Courcelles*—*en l'an 1672.*"

Le *modificatif* exprime une négation, un doute ou une manière d'être par rapport à un adjectif, un verbe ou un adverbe.

Il vient généralement en réponse à la question *comment?* Ex.: "Parlez *plus haut* :—on *ne* vous entend *pas.*"

On appelle *conjonctifs* ou mots liens les mots qui unissent entre eux les propositions ou les termes de proposition.

Après le verbe substantif, qui unit l'attribut au sujet, les conjonctifs sont : 1° la préposition, qui fait rapporter un mot complément au mot complété. Ex.: "Travaillons *pour* Dieu."

2° La conjonction de simple liaison ou de coordination, qui unit deux éléments semblables. Ex.: "Le ciel *et* la terre louent *et* bénissent la sagesse *et* la bonté du Créateur."

3° La conjonction de subordination, qui lie deux propositions dont la seconde est complément ou sujet de la première. Ex.: "Prie *dès que* tu t'éveilles : il faut *que* tu en contractes l'habitude."

4° Le pronom conjonctif, qui joint à son antécédent une déterminative ou une explicative. Ex.: "Craignez celui *qui* ne craint pas Dieu."

5° L'adjectif conjonctif, qui, tout en modifiant un nom, joint une proposition dépendante à celle dont elle dépend. Ex.: "J'ignore—*quels* sont vos desseins."

6° L'adverbe conjonctif, qui, tout en modifiant un verbe, joint également une proposition dépendante à celle dont elle dépend. Ex.: "Je ne sais—*comment* le grain germe dans la terre."

Le *vocatif* ou mot en apostrophe est un nom ou un pronom employé pour appeler la personne à qui l'on s'adresse. Ex.: "Vous êtes, chers *enfants*, au printemps de la vie."

Le nom au vocatif est toujours à la deuxième personne grammaticale. Ex.: "Notre *Père*, *qui êtes* aux cieux..."

Il n'est généralement pas considéré comme terme d'une proposition, mais il s'analyse à part. Ex.: "Enfants, écoutez-moi". On dira *enfants* n. c. m. pl. au vocatif ou mis en apostrophe ; *vous* s-e... sujet de "écoutez".

ARTICLE 3.—FONCTIONS ET CLASSIFICATION DES PROPOSITIONS

** 493. La plupart des fonctions grammaticales que remplissent les mots peuvent être remplies par des propositions.

Les fonctions grammaticales les plus ordinairement remplies par des propositions sont celles :

1° De déterminatif d'un nom ou d'un pronom. Ex. :
" On occupe volontiers l'OUVRIER *qui est assidu à son travail*, tandis que l'on renvoie à la première occasion CELUI *qui ne l'est pas.*"

2° D'explicatif d'un nom ou d'un pronom :
" L'HOMME, *que Dieu a créé à son image*, est la plus excellente des créatures visibles. O Dieu, VOUS *qui m'avez créé*, faites que je sois digne de vous "

3° De complément direct : " Mon père DÉSIRE *que j'apprenne un état.*"

4° De complément indirect ou circonstanciel : " Vous VIENDREZ *quand je vous appellerai.*"

5° De complément modificatif : " Je TRAVAILLE *autant que je puis.*"

6° De sujet réel d'un verbe unipersonnel : " Il FAUT *que la vertu soit récompensée.*"

** 494. Les propositions qui ne remplissent pas une de ces fonctions grammaticales sont appelées PRINCIPALES. Celle qui en remplissent une sont appelées SUBORDONNÉES OU DÉPENDANTES.

Dans " Dieu veut que nous l'aimions ", la première proposition *Dieu veut* est principale ; la deuxième *que nous l'aimions* est subordonnée ou dépendante de la première ; elle est, en effet, le complément direct de *veut*.

La principale n'est amenée ni par un pronom conjonctif ni par une conjonction de subordination.

REMARQUE. La principale peut commencer : 1° par une conjonction de coordination ou le simple liaison (n° 487) ; 2° par *qui, que, où...* employés comme pronoms indéfinis.

** 493. Quelles fonctions grammaticales peuvent être remplies par des propositions ?

** 494. Comment classe-t-on les propositions considérées sous le rapport de la fonction grammaticale ?

Ex. "J'étudierai ma leçon ET je la réciterai. QUI suis-je, et QUE serai-je ? Où trouverais-je donc en moi sujet de m'enorgueillir ?"

Les dépendantes sont généralement amenées : 1° par un pronom conjonctif ; 2° par une conjonction de subordination ; 3° par un adjectif ou un adverbe conjonctifs.

Ex. "Celui QUI veut le bien peut l'accomplir. Je sais QUE je mourrai, mais j'ignore à QUEL moment je mourrai et COMMENT je mourrai."

REMARQUES. 1. Après une phrase citative, la proposition qui est complément direct n'est considérée comme dépendante que lorsqu'elle est amenée par une conjonction de subordination. Ex. : "Les Gaulois répondirent à Alexandre qu'ils ne craignaient que la chute du ciel."

Elle serait principale si la citation était textuelle : "Les Gaulois répondirent à Alexandre : *Nous ne craignons que la chute du ciel.*"

2. La proposition annonçant une citation est appelée *principale incisive* quand elle est intercalée dans le texte. Ex. : "Je ne crains, disait un sage, que ceux qui ne craignent pas Dieu."

La dépendante qui se rapporte à un nom est appelée *adjective* ou encore *incidente* ; celle qui se rapporte soit à un verbe, soit à l'ensemble d'une proposition, est appelée *complétive* si elle est complément, *subjective* si elle est sujet.

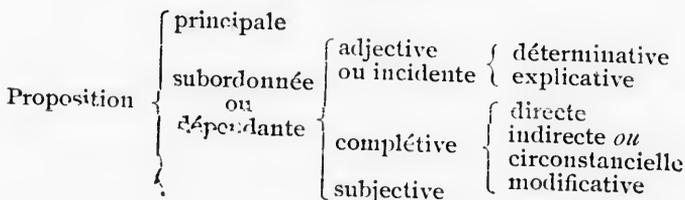
TABLEAUX POUR LA CLASSIFICATION DES PROPOSITIONS

Principales.

On estime celui
J'adore Dieu,
Rappelle-toi
Prie beaucoup
Jules travaille
Il faudrait

Subordonnées.

qui est probe. *déterminative.*
qui m'a créé. *explicative.*
que tu es faible. *c. directe.*
quand tu souffres. *c. circonstancielle.*
mieux qu'il ne faisait. *c. modificative.*
qu'il progressât. *subjective.*



Dans la pratique, on peut n'employer que trois de ces dénominations : *déterminative, explicative, subordonnée*.

Ex. : "Celui-là est fort qui prie bien", *qui prie bien*, déterminative du pronom *celui-là*.

"Adore Dieu, qui est tout-puissant", *qui est tout-puissant* explicative du nom *Dieu*.

"Aime qu'on t'avertisse", *qu'on t'avertisse*, subordonnée, remplissant la fonction de complément direct de *aime*.

ARTICLE 4.—ANALYSE DES PHRASES

** 495. Pour analyser une phrase, surtout si elle est d'une certaine étendue, on peut faire utilement les opérations que nous allons indiquer.

1° Séparer par un trait vertical les mots consécutifs qui n'appartiendraient pas à une même proposition.

Ex. : Faites du bien | pendant que vous êtes en santé | car | quand vous serez malade | je ne sais | de quoi vous serez capable.

PRINCIPES POUVANT AIDER A FAIRE CETTE SÉPARATION :

a. Deux verbes à mode personnel n'appartiennent généralement pas à une même proposition.

b. Le pronom conjonctif commence ordinairement une proposition ; mais, dans tous les cas, il n'est jamais de la même proposition que son antécédent.

c. La conjonction de subordination annonce toujours une proposition ; celle de coordination en annonce également une quand elle ne lie pas des termes d'une même proposition.

d. Un mot qui n'a point de fonction dans la proposition qui précède immédiatement appartient à une autre proposition.

2° Écrire *a* ou *A* sur le premier mot de la phrase, *b* ou *B* sur le premier mot de la deuxième proposition, *c* ou *C* sur le premier mot de la troisième, et ainsi de suite.

Si la proposition est principale on emploie une majuscule. Si elle ne l'est pas, on la caractérise par une minuscule, suivie du chiffre indiquant la fonction grammaticale. Ex. :

** 495. *Quelles opérations successives peut-on faire pour analyser une phrase ?*

A | b^5 | A | c^5 | A
 Le ver | qui rampe | et l'aigle | qui vole si haut | nous sont
 un sujet de glorifier Celui | d^1 | qui les a créés.

a^7 | b^7 | C | D
 Si l'on t'avertit | que tu fais fausse route, | remercie | et
 change de direction.

REMARQUES. 1. Si une proposition a des parties séparées, on en répète la lettre ou le numéro sur le premier mot de chacune de ces parties.

2. Une proposition coupée par une autre ne se continue que lorsque celle-ci, avec ces dépendances, est entièrement terminée.

3° Énoncer séparément les propositions, en exprimant, s'il y a lieu, les termes ellipsés ou sous-entendus.

REMARQUE. On ne considère une proposition comme ayant des termes sous-entendus que lorsqu'on ne pourrait, sans ce moyen, se rendre compte de la fonction des mots exprimés.

4° Reprendre chaque proposition : en désigner la nature, et, s'il y a lieu, la fonction, en indiquer le sujet avec ses déterminatifs et ses explicatifs, puis le verbe avec l'attribut et les compléments.

5° Analyser grammaticalement les mots, et principalement les verbes, les pronoms conjonctifs, les prépositions, les conjonctions.

APPLICATION DE LA MÉTHODE

A | b^5 | A
 Paris, | qui est maintenant la capitale de la France, | n'a été
 longtemps qu'une bourgade des Gaules.

Cette phrase, renfermant deux verbes à mode personnel, forme deux propositions.

La première "Paris n'a été longtemps..." est principale.

La deuxième "qui est maintenant la capitale de la France..." est une adjectivé explicative de Paris.

TERMES : Le sujet de la première est *Paris*, qui a pour explicatif la deuxième proposition ; le verbe substantif est *a été* ; l'attribut est *bourgade*, déterminé par *une* et par *des Gaules* ; *ne que* est un modificatif et *longtemps* un complément circonstanciel de *a été une bourgade*.

Le sujet de la deuxième proposition est *qui* ; le verbe substantif est *est* ; l'attribut est *capitale* déterminé par *la* et par *de la France* ; *maintenant* est un complément circonstanciel de *est la capitale*.

On reprend ensuite chaque mot, et l'on fait l'analyse grammaticale ordinaire.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

*** 496. La *Syntaxe* (a) est la partie de la grammaire qui s'occupe de l'ordre ou de l'arrangement des mots dans le discours, et de l'orthographe particulière qui en résulte pour chacun.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

ARTICLE 1^{er}.—NOMS QUI ONT LES DEUX GENRES

** 497. *Aide* est du féminin lorsqu'il signifie *secours, assistance*, ou qu'il désigne une femme. Ex.: UNE *aide* PROMPTE et ASSURÉE ; UNE *aide* INFIRMIÈRE.

Il est du masculin lorsqu'il désigne un homme. Ex.: UN *aide de camp*.

** 498. *Aigle* est du masculin quand il désigne :
1° l'oiseau de proie. Ex.: UN *aigle* FORT.

2° Un homme d'un talent supérieur. Ex.: *Cet homme-là est un aigle*.

3° Un pupitre d'église. Ex.: *Il chante à l'aigle* MÉTROPOLITAIN.

4° Le papier du plus grand format. Ex.: *J'ai acheté* DU GRAND *aigle*.

5° La décoration d'un ordre de chevalerie. Ex.: *L'aigle* NOIR de Prusse, *l'aigle* BLANC de Pologne.

*** 496. *Qu'est-ce que la syntaxe ?*

** 497. *De quel genre est le mot aide ?*

** 498. *De quel genre est le mot aigle ?*

(a) *Syntaxe*, de deux mots grecs, *syn*, avec ; *taxis*, ordre ; qui veulent dire l'arrange avec.

Aigle est du féminin : 1° s'il désigne évidemment l'oiseau femelle. Ex.: *L'aigle est PLEINE de tendresse pour ses aiglons.*

2° Dans le sens d'enseigne militaire, d'étendard, d'armoiries, de devises. Ex.: *Les aigles ROMAINES ; la Prusse a pour armoiries UNE aigle ÉPLOYÉE ; l'aigle IMPÉRIALE.*

*** 499. *Amour* est du masculin au singulier, et du féminin au pluriel. Ex.: *UN GÉNÉREUX amour ; de FATALES amours.*

Il est quelquefois féminin au singulier en poésie ; et masculin au pluriel, quand on parle d'affections généreuses. Ex.:

L'amour la plus tendre est la plus malheureuse. (RACINE.)
Les saints ont deux GRANDS amours : l'amour de Dieu et celui de leurs frères.

Amour, nom d'une divinité de la Fable, est toujours du masculin. Ex.: *Peindre de PETITS Amours. (ACAD.)*

** 500. *Couple* est du féminin quand il signifie simplement le nombre deux. Ex.: *Nous avons mangé à notre déjeuner UNE couple de pigeons rôtis et UNE couple d'œufs frais.*

Couple est du masculin quand il désigne deux personnes unies par le mariage, par l'amitié, par l'intérêt, etc. Ex.: *UN HEUREUX couple ; UN couple d'amis, de fripons.*

Couple est encore du masculin quand il désigne le mâle et la femelle des animaux. Ex.: *UN couple de pigeons suffit pour peupler un colombier.*

Couple se remplace par le mot *paire* quand il s'agit de deux choses de même espèce qui sont nécessairement ou ordinairement ensemble. Ex.: *Une PAIRE de souliers, de bas, de gants, etc., et non une couple de souliers, etc.*

Par suite on dit aussi : *une PAIRE d'amis, une PAIRE de bœufs*, pour désigner deux amis inséparables, deux bœufs attachés au même joug.

** 501. *Délice* est du masculin au singulier et du

*** 499. *De quel genre est le mot amour ?*

** 500. *De quel genre est le mot couple ?*

** 501. *De quel genre est le mot délice ?*

féminin au pluriel. Ex.: *QUEL délice j'ai GOUTÉ ! Les délices du cœur sont plus TOUCHANTES que CELLES de l'esprit.*

Cependant si, dans une même phrase, le mot *délice* paraissait avec les deux nombres, il faudrait préférer le masculin. Ex.: *UN de mes plus GRANDS délices, c'est de revoir mes parents chaque soir.*

* 502. *Élève* et *enfant* sont du masculin quand ils désignent un petit garçon, et du féminin quand ils désignent une petite fille. Ex.: *CET élève a obtenu plusieurs prix. Faire de BONS élèves, de BONNES élèves.* (ACAD.)

UN enfant obéissant ; pleurer comme UN enfant. La PAUVRE enfant, une AIMABLE enfant. (ACAD.)

** 503. *Foudre* est féminin, mais seulement dans son sens propre, c'est-à-dire quand il désigne le tonnerre. Ex.: *LA foudre a éclaté ; ELLE est TOMBÉE sur le clocher de l'église.*

Il est masculin dans toutes ses autres acceptions. Ex.: *CE foudre contient 1000 gallons ; QUELS foudres d'éloquence que Bossuet et Massillon ! D'Iberville fut un Foudre de guerre.*

** 504. *Garde* est toujours du féminin excepté quand il désigne un homme. Ex.: *Vous êtes de LA garde NATIONALE, allez donc monter LA garde ; CETTE garde-malade s'est ENDORMIE ; CE garde champêtre a arrêté un braconnier.*

** 505. *Gent* est du féminin au singulier, et signifie alors *nation, race, espèce*. Ex.: *LA gent VOLATILE ; LA gent SOURICIÈRE.*

Le pluriel *gens* est du masculin ; mais, par euphonie et clarté (a), on donne la terminaison du féminin à l'adjectif qui le précède immédiatement, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnent, si cet adjectif ne se prononce pas au féminin comme au masculin. Ex.: *Ces BONNES*

* 502. *De quel genre sont les mots élève et enfant ?*

** 503. *De quel genre est le mot foudre ?*

** 504. *De quel genre est le mot garde ?*

** 505. *Qu'y a-t-il de particulier sur les mots gent et gens ?*

(a) Pour le distinguer, quant à la prononciation, du nom propre *Jean*.

et **PIEUSES gens**, où sont-ils allés ? **QUELS gens** que les usuriers ! Voilà de bons et honnêtes gens.

REMARQUES : 1^o Le mot *gens* veut au masculin les adjectifs qui ne le précèdent que par inversion : **QUELS sont ces méchantes gens ?** INSTRUITS par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.

2^o Les expressions *gens d'affaires*, *gens de bien*, *gens d'épée*, *gens de robe* et autres analogues, sont essentiellement du masculin : De **TELS gens d'affaires** sont-ils de **VRAIS gens de bien ?**

3^o Si le qualificatif ou le déterminatif qui est immédiatement devant le mot *gens* est terminé au masculin comme au féminin, les précédents restent tous au masculin : **TOUS CES gens-là**, **TOUS LES gens** que vous avez nommés, sont de **BONS et HONNÊTES gens**.

** 506. *Hymne* est féminin quand il désigne le chant d'église désigné sous ce titre. Ex. : *L'hymne Veni Creator est* **ATTRIBUÉE** à Charles le Chauve. Dans les autres cas, il est toujours masculin. Ex. : *Après cette victoire on chanta dans le camp de* **SOLENNELS hymnes** d'actions de grâces.

*** 507. *Cœuvre* est toujours du féminin au pluriel. Ex. : *Lisez les œuvres* **IMMORTELLES** de Bossuet.

Au singulier, ce mot est généralement du féminin : **LE Téliquo** est **UNE œuvre** **PLEINE** d'élégance. Il est du masculin quand il désigne le recueil des compositions d'un graveur d'estampes ou d'un compositeur de musique, ou la recherche de la pierre philosophale. Ex. : *Admirez l'œuvre* **IMMORTEL** de Mozart ou **CELUI** de Callot, mais prenez en pitié **LE GRAND œuvre** des alchimistes (a).

** 508. *Orgue* est du masculin au singulier et du féminin au pluriel. Ex. : *L'orgue de Notre-Dame, à Montréal, a été* **INAUGURÉ** en 1890. *Quelques églises du Canada ont de* **BELLES orgues**.

Pour éviter la bizarrerie des deux genres, on dit : *L'orgue de Saint-Denis et* **CELUI** de Saint-Sulpice sont de **BEAUX orgues**.

** 506. De quel genre est le mot *hymne* ?

*** 507. De quel genre est le mot *cœuvre* ?

** 508. De quel genre est le mot *orgue* ?

(a) Les alchimistes espéraient trouver le moyen de changer les métaux en or. Ils l'appelaient la " pierre philosophale ".

*** 508 bis. *Orge* est féminin de sa nature. Ex.: *De l'orge bien LEVÉE. De BELLES orges.*

Il n'est du masculin que dans les deux expressions : *Orge* (1) **MONDÉ**, *orge* **PERLÉ**.

** 509. *Pâque*, signifiant la fête des Juifs, est du féminin. Ex.: *Notre-Seigneur fit LA Pâque avec ses disciples.*

Pâques, fête des chrétiens, est du masculin. Ex.: *Voyez comme Pâques est TARDIF cette année.*

Dans tout autre cas, il est féminin pluriel. Ex.: *Il a fait SES Pâques ; Pâques FLEURIES* (dimanche des Rameaux). *Pâques CLOSÉS* (dimanche de Quasimodo).

** 510. *Parallèle* est du féminin en terme de géométrie et en terme de fortifications. Ex.: *Ces parallèles sont mal TRACÉS.* Il est du masculin dans les autres cas. Ex.: *QUEL parallèle INJURIEUX ! New-York et Constantinople sont placés presque sous LE même parallèle.*

** 511. *Personne*, employé comme nom commun, est du féminin ; alors il est ordinairement précédé d'un déterminatif. Ex.: *CETTE personne paraît bien CONTENTE.*

Employé comme pronom indéfini, ce mot est du masculin, à moins qu'il ne se rapporte évidemment à un nom féminin. Ex.: *Personne n'est VENU ; personne, dans la pension, n'est aussi STUDIEUSE que votre sœur.*

** 512. *Quelque chose*, pronom indéfini, signifiant l'opposé de *rien*, est du masculin. Ex.: *Pour savoir quelque chose il faut l'avoir APPRIS.*

Quand il signifie *quelle que soit la chose*, il est du féminin. Ex.: *Quelque chose que je lui aie DITE, je n'ai pu le convaincre.*

*** 508 bis. *Que remarque t-on sur le mot orge ?*

** 509. *Qu'y a-t-il de particulier sur le mot Pâque ?*

** 510. *De quel genre est le mot parallèle ?*

** 511. *De quel genre est le mot personne ?*

** 512. *De quel genre est l'expression quelque chose ?*

(1) *Orge mondé*, grains d'orge dépourvus de leur pellicule ou première enveloppe.—*Orge perlé*, grains d'orge dépourvus de toutes leurs enveloppes et arrondis par la meule.

** 513. *Autre chose*, employé sans déterminatif, est du masculin. Ex.: *Demandez-lui autre chose, il vous LE donnera.* Dans le cas contraire, il est du féminin. Ex.: *Il s'agit d'UNE autre chose bien DIFFÉRENTE.*

** 513 bis. *Témoin* est toujours du masculin, même quand il se dit d'une femme. Ex.: *Cette femme est UN BON témoin. Ces gens sont des témoins SUSPECTS.*

Ce mot ne varie pas dans l'expression à *témoin*, et lorsqu'il est employé sans déterminatif au commencement d'une phrase. Ex.: *Je vous prends tous A TÉMOIN.* (ACAD.)—*TÉMOIN les blessures dont il est encore couvert.* (ACAD.)

Mais on dira : *Vous m'êtes tous TÉMOINS que...*, parce que, dans ce cas, le mot *témoin* n'est point pris adverbialement.

Noms qui changent de genre en changeant de sens

Un certain nombre de noms changent de genre en changeant de sens. Plusieurs ne sont d'ailleurs que des homonymes qui ont des racines différentes.

Masculin.

Féminin.

AUNE, arbre (quelques-uns écrivent <i>aulne</i>).	Ancienne mesure de longueur.
CARTOUCHE, ornement de sculpture ou de gravure.	Charge d'arme à feu; congé d'un soldat.
CRAVATE, cheval de Croatie.	Étoffe qui se met autour du cou.
CRÊPE, étoffe très claire.	Sorte de pâtisserie.
CRITIQUE, personne qui juge.	Art de juger.
ECHO, son répercuté.	Nymphe. (Il s'écrit avec une majuscule.)
ENSEIGNE, officier de marine; porte-drapeau.	Marque, tableau, draperie.
FOURBE, trompeur.	Tromperie.
GARDE, gardien, surveillant; soldat.	Action de garder; femme qui garde; troupe armée; partie de l'épée qui sert à couvrir la main; garniture de serrure, etc.
GREFFE, lieu où sont déposées les pièces des procès.	Branche que l'on ente sur un arbre; action de greffer
GUIDE, conducteur.	Lanière de cuir pour conduire les chevaux.

** 513. *Que remarque-t-on sur l'expression autre chose ?*

** 513 bis. *De quel genre est le mot témoin ?*

LAQUE, beau vernis de la Chine noir ou rouge.	Résine qui vient des Indes orientales
LIVRE, ouvrage imprimé.	Ancien poids de seize onces ; monnaie.
MANCHE, partie d'un instrument par laquelle on le tient.	Partie de vêtement où l'on met le bras ; espace étroit de mer.
MANŒUVRE, ouvrier subalterne.	Mouvement, évolution.
MÉMOIRE, écrit sommaire ; état de sommes dues.	Faculté de se souvenir ; réputation.
MODE, terme de grammaire et de musique ; manière d'être.	Usage passager.
MOULE, objet creux qui sert à donner une forme.	Coquillage de mer.
MOUSSE, jeune apprenti matelot.	Plaute, écume.
OFFICE, devoir, fonction ; service d'église.	Lieu où l'on garde le dessert, la vaisselle.
PAGE, jeune homme au service d'un prince.	Côté d'un feuillet.
PAILLASSE, bateleur, saltimbanque.	Sac rempli de paille pour les lits.
PARALLÈLE, comparaison ; cercle de la sphère terrestre.	Lignes également distantes ; tranchée.
PENDULE, poids qui fait des oscillations régulières.	Horloge à poids ou à ressort.
PHYSIQUE, la constitution naturelle de l'homme.	Science qui étudie les propriétés générales des corps.
PLATINE, métal grisâtre, le plus inaltérable de tous.	Ustensile pour repasser du linge ; pièce d'arme à feu.
POÈLE, fourneau ; drap mortuaire ; voile nuptial.	Ustensile de cuisine pour frire.
POSTE, lieu où se tiennent les soldats.	Relais ; bureau pour les lettres.
POURPRE, rouge foncé ; maladie.	Couleur extraite d'un coquillage ; dignité royale, cardinalice.
SOLDE, complément d'un paiement.	Paye des soldats.
SOMME, sommeil.	Total ; quantité d'argent ; fardeau.
SOURIS, sourire.	Petit quadrupède rongeur.
TOUR, mouvement circulaire ; machine de tourneur ; trait d'habileté.	Bâtiment élevé rond ou carré.
TROMPETTE, celui qui sonne de l'instrument.	Instrument à vent.
VASE, ustensile pour contenir les liquides.	Limon qui est au fond des fleuves.

VOILE, étoffe qui sert à couvrir ; apparences. Toile d'un vaisseau, le navire même.

Il est à remarquer que plusieurs de ces noms sont masculins quand ils désignent un homme, et du féminin dans les autres cas ; tels sont : *critique, enseigne, garde, manœuvre*, etc.

ARTICLE 2.—DU NOMBRE DES NOMS EN GÉNÉRAL

*** 514. Quelques noms sont inusités au singulier ; tels sont :

Accordailles.	Besicles.	Epousailles.	Mœurs.
Affres.	Bestiaux.	Fiançailles.	Mouchettes.
Agrès.	Broussailles.	Fonts.	Obsèques.
Aguets.	Catacombes.	Frais.	Pincettes.
Alentours.	Confins.	Funérailles.	Pleurs.
Annales.	Décombres.	Hardes.	Prémices.
Archives.	Dépens.	Immondices.	Primeurs.
Arrérages.	Doléances.	Mânes.	Ténèbres.
Arrhes.	Erouelles.	Matériaux.	Vêpres.
Atours.	Entraîlles.	Matines.	Vivres.

*** 515. Quelques autres sont inusités au pluriel ; tels sont :

1° Les noms de métaux, considérés comme tels : *Le fer, le plomb, le bronze, le bismuth, le cobalt.*

2° Les noms d'aromates, employés comme tels : *L'encens, le gingembre, la cannelle, le baume, la myrrhe.*

3° Les noms de vertus et de vices : *L'orgueil, la modestie, l'amitié, l'amour-propre, le désintéressement.*

4° Quelques noms relatifs à l'homme moral et à l'homme physique : *L'adolescence, l'ardeur, la bile, la capacité, la conduite, le coucher, l'enfance, l'haleine, le hasard, l'honneur, l'ivresse, la jeunesse, le lever, le martyr, la morale, la noblesse, l'odorat, l'ouïe, la rage, le sang, le tact, la vieillesse, la vue.*

ARTICLE 3.—NOMS TIRÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES

** 516. Les noms composés tirés des langues étrangères ne prennent, pour la plupart, ni la marque du pluriel ni les accents français. Ainsi l'on écrit : Des

*** 514. *N'y a-t-il pas quelques noms inusités au singulier ?*

*** 515. *N'y a-t-il pas quelques noms inusités au pluriel ?*

** 516. *Quel est le pluriel des noms composés tirés des langues étrangères ?*

post-scriptum, des *ecce homo*, des *in-folio* (1), des *in-quarto*, des *in-octavo*.

On écrit cependant : Des *fac-similés*, des *sénatus-consultes*, des *fortés-pianos*.

** 517. Les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte restent généralement invariables. Ex. : Des *pater*, des *magnificat*, des *requiem*, des *kyrie*.

*** 518. Les noms latins fréquemment usités suivent les règles des noms français. Ainsi l'on écrit : Des *agendas*, des *albums*, des *alléluias*, des *alinéas*, des *bénédictés*, des *déficits*, des *factotums*, des *folios*, des *quatuors*, des *quiproquos*, des *satisfecits*, des *visas*, des *vivats*.

Maximum et *minimum* font au pluriel *maxima*, *minima* ; *desideratum* fait *desiderata* (3).

*** 519. Les noms tirés des autres langues étrangères prennent la marque du pluriel. Ainsi l'on écrit : Des *autodafés*, des *biftecks*, des *guérillas*, des *jockeys*, des *macaronis*, des *rosbifs*, des *toasts*, des *tunnels*.

Les mots italiens *bravo*, *carbonaro*, *lazarone*, font au pluriel *bravi*, *carbonari*, *lazaroni* ; *solo* fait *solos* ou *soli*.

Les noms anglais *lady*, *milady*, *tory* (2), font au pluriel *ladies*, *miladies*, *tories*.

** 520. Les adverbes, les prépositions et autres mots invariables de leur nature, ainsi que les expressions que l'on rapporte textuellement, ne peuvent jamais prendre la marque du pluriel quand on les

** 517. Comment s'écrivent les noms qui sont le commencement d'une prière ou d'un texte ?

*** 518. Quels sont les noms latins qui doivent être francisés ?

*** 519. Comment s'écrivent les noms tirés d'autres langues que du latin ?

** 520. Comment s'écrivent les mots invariables employés substantivement ?

(1) *In-folio*, *in quarto*, *in-octavo*, formats où la feuille d'imprimerie est pliée en deux, quatre, huit feuillets. Au-dessus de ce nombre, on dit : *in-douze*, *in-seize*, *in-dix-huit*, *in-trente-deux*, etc. Ces mêmes termes s'emploient pour désigner les livres qui ont ces différents formats. On écrit plus souvent *in-4^o*, *in-8^o*, *in-12^o*, *in-32^o*, etc.

(2) Prononcez *lédi*, *milédi*. Ces mots *lady*, *milady*, *tory*, commencent à se franciser, et l'on écrit aussi : des *ladys*, des *miladys*, des *toris*.

(3) Dans le langage ordinaire on écrit des *maximums*, des *mini-mons*.

emploi substantivement. Ex.: *Les POURQUOI et les COMMENT, les OUI et les NON tout courts sont peu honorables ; les JE VOUS EN PRIE, les DE GRACE, les PARDON, MONSIEUR, sont plus convenables.*

Cette règle n'offre guère comme exceptions que les mots *avant, arrière, devant, derrière*, qui peuvent varier.

Voici la liste des mots d'origine étrangère que l'Académie écrit avec une *s* au pluriel.

agenda	bénédicté	examen	lord	quidam	tilbury
album	bengali	factotum	macaroni	quintette	toast
alcali	bifteck	factum	musico	quiproquo	tory
alguazil	boa	fallala	numéro	quolibet	trio
alibi	boni	fémur	opéra	récépissé	ultra
alinéa	bravo	folio	oratorio	récipé	vertigo
alléluia	camélia	guéilla	pacha	reliquat	villa
alto	concerto	hidalgo	panorama	rénumera	vivat
audanté	dahlia	hortensia	paria	sofa	whig
aparté	domino	hourra	pensum	solo	zébu
antodafé	duo	imbroglio	piano	spahi	zéro
aviso	écho	improvisu	placet	specimen	zigzag

Par analogie, on peut joindre à cette liste les mots suivants : *bill, diorama, lavabo, meeting, memorandum, muséum, pallium, ratafia, recto, shako, ténor, tibia, verso, visa.*

Quidam fait au pluriel *quidams* ; au féminin *quidane, quidanes.*

ARTICLE 4.—NOMS PROPRES

** 521. Les noms propres désignant des individus uniques, mais employés par élégance au pluriel, ne peuvent pas en prendre la marque. Ex.: *Quels foudres d'éloquence que les BOSSUET, les MASSILLON, les BOURDALOUE !*

** 522. Les noms propres de famille employés au pluriel n'en prennent pas la marque, parce qu'on ne doit pas dénaturer leur orthographe : *Les deux SÉNÈQUE étaient nés à Cordoue ; Rouen est la patrie des deux CORNEILLE.*

Font exception : 1^o Les noms de dynastie ; on dit : *Les Bourbons, les Capets, les Césars, les Pharaons, les Stuarts, etc.*

2^o Les noms de certaines familles célèbres ; telles sont celles des *Antonins, des Scipions, des Coudés, des Guises...*

** 521. *Les noms propres employés par élégance prennent-ils la marque du pluriel ?*

** 522. *Comment s'écrivent au pluriel les noms propres de famille ?*

** 523. Les noms propres employés comme noms communs prennent sans difficulté la marque du pluriel.

Ex. : Les HOMÈRES, les VIRGILES et les RACINES sont rares ; la France a eu ses ALEXANDRES, ses CICÉRONS, ses HORACES, etc., ce qui veut dire des poètes comme Homère, Virgile, Horace et Racine ; des héros comme Alexandre ; des orateurs comme Cicéron.

** 524. Enfin, les noms propres d'auteurs, employés pour désigner des ouvrages d'art, prennent également la marque du pluriel.

Ex : On admire deux RAPHAËLS dans ce musée ; c'est-à-dire deux tableaux de Raphaël ; voici les PLINES que vous avez donnés à relire ; c'est-à-dire les exemplaires des ouvrages de Pline, etc.

Les mots *carcel*, *quinquel*, *bougie*, *nankin*, etc., sont devenus tout à fait noms communs.

ARTICLE 5.—NOMS COMPOSÉS

** 525. Dans les noms composés, il n'y a que le nom et l'adjectif qui puissent varier ; les autres mots s'écrivent toujours de la même manière.

Les syllabes initiales *in*, *ex*, *co*, *mi*, *demi*, *hémi*, *semi*, *vice*, *archi*, *trégi* et autres de ce genre, sont toujours invariables.

** 526. Les noms composés s'écrivent au singulier ou au pluriel de la même manière qu'on les écrirait s'ils étaient considérés isolément, et que la phrase fût complétée par l'addition des mots sous-entendus.

Ainsi on écrit : *Un abat-jour, des abat-jour*, instrument avec lequel on abat le jour, la lumière ; *un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel*, c'est-à-dire un arc, des arcs, que l'on aperçoit dans le ciel ; *un chasse-mouches, des chasse-mouches*, instrument avec lequel on chasse les mouches.

** 523. Comment s'écrivent les noms propres employés comme noms communs ?

** 524. Comment s'écrivent les noms propres d'auteurs, employés pour désigner leurs ouvrages ?

** 525. Quels sont les mots qui varient dans les noms composés ?

** 526. Comment s'écrivent en général les noms composés ?

- Un ou des chasse-mouches.* Espèce d'éventail avec lequel on chasse les mouches.
Un ou des coq-à-l'âne. Discours où l'on saute du coq à l'âne, c'est-à-dire sans suite.
Un ou des fier-à-bras. Faufaron qui *fier* (1) (frappe) à tour de bras, c'est-à-dire qui veut se faire craindre par ses menaces.
Un ou des gobe mouches
Un ou des haut-le-corps. Oiseau qui gobe les mouches pour s'en nourrir.
Un ou des pied-à-terre. Mouvement qui porte le corps en haut.
Un ou des serre-papiers. Logement qu'on n'occupe qu'en passant, où l'on ne fait en quelque sorte que poser le pied à terre.
Un ou des pot-au-jeu. Arrière-cabinet où l'on serre les papiers.
Un ou des rose-croix. La quantité de viande destinée à être mise au pot.
Un ou des tête-à-tête. Dignitaire qui a pour signe la rose et la croix.
Un ou des va-nu-pieds. Entretien tenu tête à tête, c'est-à-dire seul à seul.
Un ou des vol-au-vent. Vagabond, homme misérable.
 Pour des *voix-au-vent*. Pâté dont les parois sont en pâte feuilletée.

A cette liste on doit joindre les mots composés dont le substantif demeure invariable, parce qu'il est pris dans un sens abstrait ou absolu, ou qu'il désigne un organe, un membre unique du corps humain. Ex. :

Des abat-jour.	Des grippe-sou.	Des casse-con.
Des après-midi.	Des perce-neige.	Des casse-tête.
Des chasse-marée.	Des prie-Dieu.	Des coupe-gorge.
Des contre-jour.	Des rabat-joie.	Des couvre-chef.
Des couvre-feu.	Des réveille-matin.	Des crève-cœur.
Des gagne-pain.	Des sette-fie.	Des sans-cœur.
Des gâte-métier.	Des songe-malice.	Des serre-tête.

Il faut ajouter encore les noms où entre le verbe *porte*, que l'Académie, conformément au sens, écrit au singulier comme au pluriel.

Elle écrit sans *s* :

Des porte-aillette.	Des porte-épée	Des porte-monnaie.
Des porte-bougie.	Des porte-éte da	Des porte-montre.
Des porte-drapeau.	Des porte-malheur	Des porte-respect, etc.

Et avec une *s*, même au singulier :

Un porte-allumettes.	Un porte-clefs.	Un porte-liqueurs.
Un porte-barres	Un porte-croisiers.	Un porte-montres.
Un porte-cigares.	Un porte-crivrières.	Un porte-mouchettes.

On écrit en un seul mot certains composés qui s'écrivaient autrefois en deux mots unis par un trait d'union. Ils forment leur pluriel suivant la règle commune : *des acomptes*, *des b cigues*, *des chèrefeuilles*, *des portemanteaux*, etc.

Par exception *gentilhomme* et *bonhomme* font au pluriel : *gentilshommes*, *bonshommes*.

(1) Du verbe *férir* qui signifie frapper.

acompte	contremarque	entremets	porteballe
autodafé	contrepois	entrepont	portechape
boutefeu	contrepoint	entrepôt	portecollet
coaccusé	contrepoison	entresol	portecrayon
coacquéreur	contreséjour	entrevue	portefaix
coassocié	contresens	havresac	portefeuille
contrebande	contretemps	mainlevée	portemanteau
contrebasse	contrevenu	mainmise	pourboire
contredanse	copropriétaire	mainmorte	pourparler
contrefaçon	coreligionnaire	malappris	tirelire
contrefaction	contrepointe	outrepasse	tournebroche
contrefort	entre-côte	passavant	tournevent
contremarche	entrefilet	passepail	tournevis
contremarche	entrefiles	passepail	triqueballe

De même l'Académie supprime le trait d'union qui liait autrefois les diverses parties de certains noms composés. Leur pluriel se forme d'après les règles qui régissent les autres noms : *Des agents voyers, des aides de camp, etc.*

agent voyer	expert juré	mère branche
aide de camp	fausse clef	mort aux rats
arc de triomphe	faux titre	nid à rats
ayant cause	femme de chambre	nouveau venu
ayant droit	fer à cheval	nu propriété
bachelier ès lettres	ferme modèle	œil de perdrix (1)
bachelier ès sciences	franc parler	on dit
ballon d'essai	garde champêtre	petit four
bis breton	garde forestier	petite vérole
bien dire	garde des sceaux	ped bot
bien faire	garde du corps	ped de bœuf
blanc signé	garde général	ped plat
bœuf gras	garde mobile	pis aller
bonne aventure	garde municipale	plein cintre
but en blanc	garde nationale	porte cochère
Champs Elysées	gardes françaises	pot à beurre
char à bancs	gomme laque	pot à l'eau
château d'eau	grand aigle	pot pourri
château fort	grand cordon	prince régent
chien marin	grand ammonier	prix courant
cire vierge	grand maître	procureur général
clin d'œil	haute cour	professeur adjoint
camp volant	haut fourneau	quat de cercle
champ clos	haute justice	quat de rond
colle forte	haut mal	quat d'heure, etc.
commis greffier	haute mer	rat de cave
commis voyageur	huis clos	rat d'eau
compte courant	jet d'eau	rat d'église
compte de retour	laisser aller	rédacteur gérant
compte rendu	lait de poule	reine mère
cuq en pâte	lettre de change	ronde bosse
cordon bleu	lettre patente	rose pompon
corps de garde	loup marin	rose pivoine
corps de logis	main basse	saint chrême
coup de poing	main courante	sainte nitouche
comp d'œil	maître d'hôtel	sans façon
courte paille	maître ès arts	sans gêne
cousin germain	maître ès sciences	semaine sainte
diable à quatre	maître maçon	secrétaire adjoint
directeur gérant	maréchal des logis	secrétaire général
esprit fort	maréchal ferrant	sens dessus dessous

(1) Couleur *œil de perdrix*. Ne pas confondre avec *œil-de-perdrix*, cor qui survient entre les doigts du pied; cette dernière expression prend des traits d'union.

serre chaude
subrogé tuteur
tac tac, tic tac
tierce majeure
tiers arbitre

tiers état
tiers ordre
litre courant
veine porte
vendredi saint

ver à soie
ver luisant
ver solitaire
vieille monstache
vigne vierge

ARTICLE 6.

NOMS MIS EN RAPPORT PAR UNE PRÉPOSITION

*** 532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, on met le second au singulier s'il n'exprime qu'un sens vague, indéfini. Ex.: *Des têtes d'HOMME* ; *des côtelettes de MOUTON* ; *des troncs d'ARBRE*, etc.

Mais si ce nom est déterminé, modifié par quelque circonstance, il prend la marque du pluriel. Ex.: *Des têtes d'HOMMES coupables* ; *des peaux de LAPINS blancs* ; *des troncs d'ARBRES morts*, etc.

*** 533. Quelquefois cependant le sens de la phrase exige le pluriel, quoique le second nom ne soit nullement modifié. Ex.: *Un plat d'ÉCREVISSES* ; *une assiettée d'OLIVES* ; *un marchand de PLUMES* (à écrire), etc.

*** 534. Il y a des expressions qui amènent tantôt le singulier, tantôt le pluriel ; dans ce cas, on met les noms au nombre où ils figurent le plus habituellement. Ex.: *Un sac de BLÉ* ; *un sac de HARICOTS* ; *un panier de CERISES* ; *un panier de RAISIN* ; *un fruit à NOYAU* ; *un fruit à PÉPINS*, etc.

*** 535. Par analogie avec les règles précédentes, on écrira : *Cet homme vit de POISSON* ; *cet oiseau se nourrit de POISSONS*. *Que de PEINE lui a causée cette mort ! que de PEINES il a eues dans sa vie ! Le papillon vole de FLEUR en FLEUR*. *Je n'ai plus de CHAPEAU*, *de SOULIERS*, *d'HABIT*, etc.

Prépositions qui servent à joindre les noms

Les compléments des noms sont ordinairement joints à ces noms par les prépositions *de* et *à*, et souvent aussi par d'autres prépositions, telles que : *en*, *envers*, *sans*,

*** 532. Lorsque deux noms sont mis en rapport par une préposition, comment s'écrit le second ?

*** 533. Le sens de la phrase n'exige-t-il pas quelquefois le pluriel dans les noms amenés par une préposition ?

*** 534. N'y a-t-il pas des expressions qui amènent les deux nombres ?

*** 535. Donnez quelques exemples analogues aux précédents.

sur, pour, par, etc. Ex.: *Un fusil A aiguille, un oiseau DE proie, un voyage EN bateau, les devoirs ENVERS Dieu, le dévouement POUR la patrie, la peinture SUR porcelaine, un homme SANS fortune.*

L'emploi du singulier ou du pluriel après la préposition à ou de est souvent difficile à déterminer. Voici une liste de quelques locutions avec la forme la plus généralement adoptée.

COMPLÉMENTS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION à

SINGULIER	PLURIEL	
Un instrument à <i>anche</i> .	Du genêt à <i>balais</i> .	Du papier à <i>lettres</i> .
Des manches à <i>balai</i> .	Un discours à <i>bâtons rompus</i> .	Une cave à <i>liqueurs</i> .
Un pays à <i>blé</i> .	La halle aux <i>blés</i> .	Une corde à <i>navuds</i> .
Des cartons à <i>chapeau</i> .	Des souliers à <i>boucles</i> .	Un pays à <i>pâturages</i> .
Une porte à <i>coulisse</i> .	Des lunettes à <i>branches</i> .	Un cornet à <i>pistons</i> .
Des clous à <i>crochet</i> .	Un four à <i>briques</i> .	Une chaise à <i>porteurs</i> .
Des cannes à <i>épie</i> .	Une boîte à <i>charnières</i> .	Une personne à <i>prétentions</i> .
Des armes à <i>feu</i> .	Un lit à <i>colonnes</i> .	Un lit à <i>roulettes</i> .
Un toit à <i>jour</i> .	Un instrument à <i>cordes</i> .	Une montre à <i>secondes</i> .
Des bêtes à <i>laine</i> .	Une bête à <i>cornes</i> .	Un serpent à <i>sonnettes</i> .
Des verres à <i>liqueur</i> .	Une boîte à <i>couleurs</i> .	Un homme à <i>systèmes</i> .
Des monnus à <i>papier</i> .	Un homme à <i>façons</i> .	Un homme à <i>talents</i> .
Des montres à <i>répétition</i> .	Du damas à <i>fleurs</i> .	Un meuble à <i> tiroirs</i> .
Des cadenas à <i>secret</i> .	Un marché aux <i>fleurs</i> .	Du verre à <i>vitres</i> .
Des vers à <i>soie</i> .	Une épaulette à <i>grains d'épinard</i> .	Un homme à <i>vues élevées</i> .
Des registres à <i>souche</i> .	Un pot à <i>fleurs</i> .	
Des bateaux à <i>vapeur</i> .		

COMPLÉMENTS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION de

SINGULIER		
Un nid d' <i>aigle</i> .	Des salades de <i>chicorée</i> .	Des lettres de <i>félicitation</i> .
Des bouts d' <i>aile</i> .	Des noix de <i>coco</i> .	Des cochers de <i>fiacre</i> .
Du lait d' <i>amande</i> .	Du papier de <i>compte</i> .	Des termes de <i>finance</i> .
Des toiles d' <i>araignée</i> .	Des salles de <i>concert</i> .	Des coups de <i>fusil</i> .
Des corps d' <i>armée</i> .	Des lettres de <i>condoléance</i> .	Des clous de <i>girafte</i> .
Des travaux d' <i>art</i> .	Des chantiers de <i>construction</i> .	Des coups de <i>griffe</i> .
Des feux d' <i>artifice</i> .	Des robes de <i>couleur</i> .	Des touffes d' <i>herbe</i> .
Des compagnies d' <i>assurance</i> .	Des lames de <i>couteau</i> .	Des habits d' <i>homme</i> .
Des chefs d' <i>atelier</i> .	Des coups de <i>dent</i> .	Des tables d' <i>hôte</i> .
Des champs de <i>bataille</i> .	Des questions de <i>détail</i> .	Des maîtres d' <i>hôtel</i> .
Des corps de <i>bâtiment</i> .	Des chefs de <i>division</i> .	Des barils d' <i>huile</i> .
Du sucre de <i>bettes</i> .	Des marchands de <i>drap</i> .	Des peaux de <i>lapin</i> .
Des peaux de <i>bœuf</i> .	Des maîtres d' <i>école</i> .	Des ciels de <i>lit</i> .
Des jeux de <i>boule</i> .	Des caisses d' <i>épargne</i> .	Des projets de <i>loi</i> .
Des généraux de <i>brigade</i> .	Des lames d' <i>épée</i> .	Des poignées de <i>main</i> .
Des chefs de <i>carreau</i> .	Des pains d' <i>épice</i> .	Un éni de <i>mathématique</i> .
Des piliers de <i>café</i> .	Des corps d' <i>épingle</i> .	Des gens de <i>métier</i> .
Du sucre de <i>canne</i> .	Des rampes d' <i>escalier</i> .	Des chaînes de <i>montre</i> .
Des coups de <i>canon</i> .	Des chefs d' <i>escadron</i> .	Des extraits de <i>naisance</i> .
Des chefs-lieux de <i>canon</i> .	Des maîtres d' <i>étude</i> .	Des pattes d' <i>oie</i> .
Des filets de <i>chevreuil</i> .	Des voies de <i>faît</i> .	Des plumes à <i>ore</i> .
	Des nids de <i>fanvette</i> .	

Des p... d'oignon.	Des coups de poing.	Des coups de tête.
Des p... d'oiseau.	Des peintres de por-	Des coups de théâtre.
De l'... d'olive.	trait.	Des capitains de vais-
Les mètres d'ordre.	Mille francs de rente.	seau.
Les bourdonnement	Des coins de rue.	Des têtes de veau.
trille.	Des lits de sanglé.	Des hôtels de ville.
Des têtes de parot.	Des livres de science.	Des marchands de vin.
Des coins des de paysag.	Des plats d'or.	Des cartes de visite.
Des lieux de peloton.	Des plats d'or.	Des lettres de voiture.
Des coups de pied.	Des plats d'or.	Des points de vue.
Des lits de ptune.		

PLURIEL

Une compote d'...ots.	Un mal de dents.	Un pays de montagnes.
Un agent d'affair.	Un jeu de dés.	Un sirop de mères.
Des lieux d'aisances.	Un jeu de dominos.	Un marchand de nou-
Des biscuits d'amandes.	Un collier de diamants.	veautés.
De l'huile d'amandes	Une ville d'eaux.	Un baül d'olives.
douces.	Un carnet d'échéances.	Une salade d'oranges.
Un maître d'armes.	Un manque d'égards.	Des pendants d'oreillettes
Une salle d'armes.	Un peintre d'enseignes.	Un bain de pieds.
Une botte d'artichauts.	Un harnaisement d'épau-	Un balai de plumes.
Un plat d'asperges.	les.	Une compote de poires.
Une cour d'assises.	Une couronne d'épines.	Fécule de pommes de
Un pont de bateaux.	Un camarade d'études.	terre.
Un entrepreneur de bâ-	Un conte de fées.	Un livre de prières.
timents.	Des coups de flèches.	Une marmelade de
Des peaux de bêtes.	Un pot de fleurs.	prunes.
Une salade de bette-	Un sirop de fraises.	Un jeu de quilles.
rares.	Une corbeille de fruits.	Un conte de revenants.
Une corbeille de bis-	Un voleur de grands	Un bouquet de roses.
cauits.	chemins.	Une essence de roses.
Une levée de boucliers.	De la pâte de groseilles.	Un crocheteur de ser-
Un jeu de boules.	Du jus d'herbes.	vures.
Un morceau de cendres.	Une couronne d'immor-	Un esprit de ténédres.
Des noyaux de cerises.	telles.	Un temps de troubles.
Des bouts de chandelles.	Un marchand de li-	Un pâté de truites.
Un état de choses.	queurs.	Un marchand de vins
Une conserve de citrons.	Une cotte de mailles.	fin.
Un mélange de routeurs.	Un battement de mains.	Du sirop de violettes.

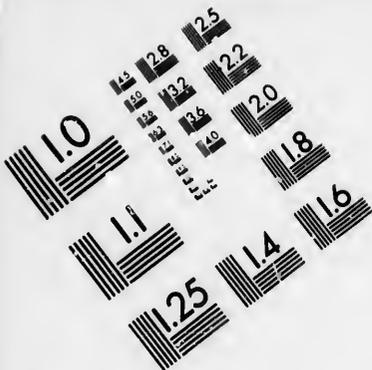
ARTICLE 7.

REMARQUE SUR L'EMPLOI DE QUELQUES NOMS

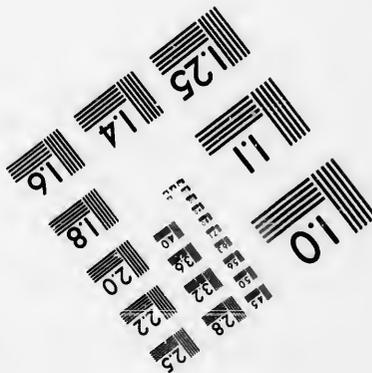
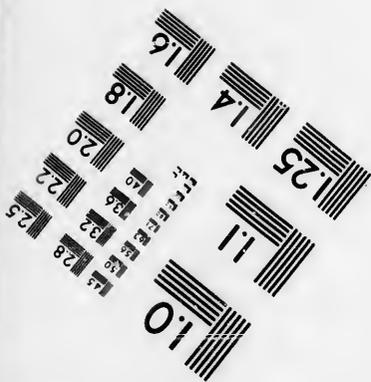
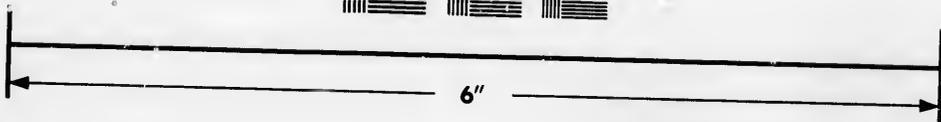
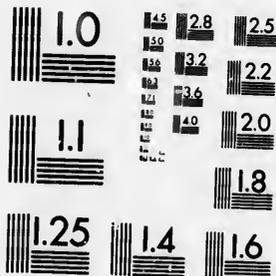
536. AIR (*avoir l'*). En général, quand cette expression se dit d'une personne, l'adjectif s'accorde avec *air*, si l'on entend l'extérieur, la physionomie, et avec le nom de la personne, si l'on entend la réalité. Ex : *J'ai vu cette personne, elle a l'air BOITEUSE et toute CONTREFAITE ; mais aussi elle a l'air DOUX et BON.* Quand on parle des choses, on prend un autre tour, ou bien l'adjectif s'accorde avec le nom de la chose : *Cette pomme a l'air CUITE ;* on dirait mieux : *Cette pomme à l'air d'être CUITE.*

537. APRÈS-DÎNER, APRÈS-SOUPER, APRÈS-MIDI. *Après-dîner* se dit du temps qui est entre le dîner et le souper ; *après-souper*, de celui qui est entre le souper et le coucher, et *après-midi*, de la partie du jour qui s'étend depuis midi jusqu'au soir ; ces noms sont du masculin (Académie, édit. 1877).





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
16
18
20
22
25
28
32
36

10
01
57

538. ATTENTION (*faute d'*). *Faute d'attention* est une locution adverbiale qui signifie *inattentivement*. Ex.: *Il a mal fait FAUTE D'ATTENTION, par manque d'attention*. On peut dire aussi: *Cela est une FAUTE D'INATTENTION*; ici le mot *faute* est un nom et signifie *erreur*; dans ce cas, il est précédé d'un déterminatif.

539. BUT. On dit: *Atteindre le but*, quand on y vise; *atteindre au but*, quand on y court, et jamais *remplir le but*; on dit *remplir la fin*.

540. CAMPAGNE (*en ou à la*). Ce mot, avec l'article, est pris dans son sens propre, et désigne l'opposé de la ville. Ex.: *Je passerai l'été à la CAMPAGNE*; *en campagne* signifie en marche, en mouvement pour une affaire quelconque: *Les troupes se mettront EN CAMPAGNE au mois de mars*.

541. COLLÈGUE, CONFRÈRE. Le premier ne se dit que des personnes qui agissent ensemble et de concert; le second s'étend à tous les individus d'un corps, d'une société. Ex.: *Je ne vous consulte pas: vous êtes mon CONFRÈRE, mais non pas mon COLLÈGUE*.

542. EXCUSE, PARDON. On ne doit pas dire: *Je vous demande EXCUSE, faites EXCUSE, Monsieur*; mais: *Je vous demande PARDON, je vous prie de recevoir, d'agréer mes EXCUSES*.

543. ÉRUPTION, IRRUPTION. Le premier se dit d'une évacuation subite. Ex.: *Le Vésuve est souvent en ÉRUPTION*; le second se dit d'une arrivée soudaine, imprévue. Ex.: *Les IRRUPTIONS des hordes du Nord...; l'IRRUPTION des eaux*.

544. FOND, FONDS, FONTS. Le premier signifie l'endroit le plus bas ou le plus éloigné de l'abord. Ex.: *Le FOND d'un puits, d'un bois, d'une boutique*. Le second désigne une chose possédée, un bien. Ex.: *Faire valoir ses FONDS, avoir un grand FONDS d'esprit, vendre son FONDS de boutique*. Le troisième signifie un bassin contenant de l'eau pour les baptêmes. Ex.: *Les FONTS baptismaux*.

545. MARTYRE, MARTYR. Le premier exprime le supplice, le tourment. Ex.: *Les chrétiens souffrent courageusement le MARTYRE*; le second se dit de celui ou de celle qui souffre. Ex.: *C'est un MARTYR de la charité; sainte Cécile est honorée comme vierge et MARTYRE*.

546. RAILLERIE. *Entendre raillerie*, c'est ne se point fâcher des paroles piquantes; *entendre la raillerie* c'est savoir railler avec finesse.

547. SANG-FROID, SENS FROID. De *sang-froid* signifie posément, avec tranquillité. Ex.: *Un avertissement doit être fait de SANG-FROID*. De *sens froid* ne se dit généralement pas; on emploie de *sens rassis*, qui veut dire sans trouble intérieur. Ex.: *Cet homme est souvent en colère, et par suite rarement de SENS RASSIS*.

548. SOIR, MATIN. On ne doit pas dire: *Un jour AU SOIR, AU MATIN*; mais *un soir, un matin*. On dit plus ordinairement *demain SOIR, demain MATIN*, que *demain AU SOIR, demain AU MATIN*.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

ARTICLE 1^{er}.—EMPLOI DE L'ARTICLE EN GÉNÉRAL

** 549. L'article ne s'emploie que devant les noms qui désignent un genre, une espèce ou un individu.
 Ex.: *Le lion a été l'emblème de LA force chez presque tous LES peuples.*

On dira donc sans article : *Voyager à PIED ; demander JUSTICE ; voici un fil de FER ;* parce que les mots *ped, justice et fer* ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu.

On dit cependant, mais seulement par euphonie, *pot à l'eau, pot à l'huile.*

*** 550 On supprime presque toujours l'article dans les inscriptions, les expressions proverbiales, les énumérations, et devant les noms mis en apostrophe.

Ex.: *MAISON à louer, avec COUR et JARDIN ; EXPÉRIENCE passe SCIENCE ; OFFRES, PRIÈRES, MENACES, rien n'ébranlait les martyrs ; ô HOMME ! songe d'où tu viens et où tu vas !*

** 551. L'article se supprime également après les expressions *autant de, assez de, beaucoup de, combien de, peu de, quantité de, que de, tant de,* suivies d'un nom indéterminé. Ex.: *Nous n'avons pas assez DE place pour tant DE monde ; je vois peu DE sincérité dans cette FOULE de flatteurs (1).*

** 552. On met l'article après les expressions *bien de, la plupart de,* et ordinairement après les collectifs généraux.

** 549. *Devant quels noms s'emploie l'article ?*

*** 550. *Dans quelles expressions supprime-t-on presque toujours l'article ?*

** 551. *Après quelles expressions l'article se supprime-t-il encore ?*

** 552. *Après quelles expressions exprime-t-on toujours l'article ?*

(1) Mais on dira : *J'ai encore un peu DU vin d'hier, j'ai assez DE LA part qui m'est faite ;* parce que les mots *vin et part* sont déterminés.

Ex.: *Il y a DES gens qui croient que la plupart, que la majeure partie DES étoiles sont visibles ; on a bien DE LA peine à les dissuader.*

L'expression *bien d'autres* est peut-être la seule exception à cette règle.

*** 553. Il est très important d'employer ou de supprimer à propos l'article, parce que presque toujours le sens est différent dans les deux cas.

Ex.: *J'ai visité un palais DE roi, j'ai visité un palais DU roi.* Le premier signifie un *beau palais*, mais qui n'appartient pas au roi ; le second désigne un *palais quelconque*, mais appartenant au roi.

** 554. On emploie *le, la, les*, devant les adverbes *mieux, moins, plus* suivis d'un adjectif, lorsque l'on exprime une comparaison entre des êtres différents :

Ex.: *Les étoiles LES PLUS obscures, LES MOINS visibles ont un nom.*

On emploie seulement *le* lorsque la comparaison est restreinte aux mêmes individus. Ex.: *C'est aujourd'hui que ces étoiles sont LE PLUS obscures, LE MOINS visibles.*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE L'ARTICLE *du, des, de la*

** 555. L'article *du, des, de la* ne se met que devant les noms qui doivent exprimer un sens déterminé, tandis qu'on met seulement *de* si ces noms doivent être pris dans un sens vague, indéfini.

On dira donc : *Je me nourris DE fruits, et je me nourris DES fruits de mon jardin ; la prairie est émaillée DE fleurs, et la prairie est émaillée DES fleurs les plus belles.*

*** 556. Le nom pris dans un sens partitif est ordinairement précédé de l'article *du, des, de la*. Ex.: *Du*

*** 553. *Est-il important d'employer ou de supprimer à propos l'article ?*

** 554. *Quand est-ce qu'on emploie le, la, les, devant mieux, moins, plus ?*

** 555. *Devant quels noms se met l'article du, des, de la ?*

*** 556. *Que remarquez-vous sur le nom pris dans un sens partitif ?*

pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous DE LA viande avec DES légumes.

EXCEPTIONS. On emploie seulement *de* : 1° si le nom est complément direct d'un verbe réellement négatif. Ex. : *Je ne vous donnerai pas DE louanges, mais je ne vous ferai pas DE reproches.*

2° S'il est précédé d'un adjectif. Ex. : *DE mauvais pain ne suffit pas pour dîner ; donnez-nous DE bonne viande et DE bons légumes.*

Cependant, si l'adjectif formait avec le nom un sens indivisible, une espèce de nom composé, on laisserait l'article *du, des, de la.*

Ainsi on dit : *DES bons mots, DES grands hommes, DES jeunes gens, DES petits pois, DU petit-lait, DES petites-maisons* (maisons d'aliénés), etc

Il arrive même quelquefois qu'on emploie l'article devant un adjectif qui n'est pas intimement lié au nom ; c'est lorsqu'on veut attirer l'attention sur la qualité exprimée par cet adjectif. Ex. : *Faites-nous DE LA belle musique ; j'achèterai DE LA grosse toile pour faire des sacs.*

*** 557. Le verbe conjugué négativement rejette généralement l'article.

Cependant, si, tout en employant une négation, on exprimait une affirmation, il faudrait rétablir l'article : Ex. : *Je n'ai pas d'argent* : voilà une négation ; donc on a dû supprimer l'article. *Je n'ai pas DE L'argent pour le dépenser follement* : voilà au contraire, une phrase où l'affirmation domine ; donc on a dû employer l'article.

*** 558. Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, on doit employer ou supprimer l'article, suivant que c'est l'affirmation ou la négation qui domine.

Ainsi : *N'avez-vous point d'argent ?* veut dire : *J'ai lieu de croire que vous manquez d'argent* ; la négation domine ; donc point d'article. *N'avez-vous pas DE L'argent dans votre bourse ?* signifie, au contraire : *Je sais que vous avez DE L'argent* ; l'affirmation domine ; donc emploi de l'article.

*** 557. *Le verbe conjugué négativement demande-t-il l'article ?*

*** 558. *Quand le verbe négatif est conjugué interrogativement, doit-on employer l'article ?*

ARTICLE 3.—RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

** 559. L'article doit être répété devant chaque nom. On ne dira donc pas : *LES maîtres et élèves ont corrigé LES dictées et problèmes* ; mais : *LES maîtres et LES élèves ont corrigé LES dictées et LES problèmes*.

Il y a deux exceptions à cette règle.

** 560. On ne répète pas l'article devant un second nom quand ce nom est synonyme du premier, ou qu'il désigne le même être. Ex. : *L'AMÉRIQUE ou NOUVEAU-MONDE fut découverte en 1492, et le CANADA ou NOUVELLE-FRANCE en 1534 ; L'EMPEREUR et ROI invita LES DUCS et PAIRS à son sacre*.

** 561. Quelquefois, quoique les noms ne soient pas synonymes, l'usage permet de supprimer l'article.

Ainsi on dit : *LES maire et adjoints de la ville ; LES lettres et paquets doivent être affranchis ; L'École DES arts et métiers ; LES père et mère de cet enfant ; suivant LES us et coutumes*.

** 562. On répète toujours l'article devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom. Ex. : *LE grand et LE petit bâtiment menacent ruine ; LA vraie et LA fausse monnaie se ressemblent beaucoup*.

On ne le répète pas dans le cas contraire, à moins que les adjectifs ne soient pas joints par une conjonction ; ainsi on dira également : *J'ai admiré LES belles et fertiles plaines de la Beauce* ; et : *J'ai admiré LES belles, LES fertiles plaines de la Beauce*.

** 559. *Devant quels noms l'article doit-il être répété ?*

** 560. *Répète-t-on toujours l'article devant chaque nom ?*

** 561. *L'usage ne permet-il pas quelquefois de supprimer l'article, bien que les noms ne soient pas synonymes ?*

** 562. *Ne répète-t-on pas aussi l'article devant chaque adjectif ?*

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

ARTICLE 1^{er}.—ACCORD DE L'ADJECTIF

* 563. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec les mots auxquels il se rapporte : *CE BON père et CETTE BONNE mère sont CHÉRIS de TOUS LEURS enfants.*

*** 564. Quand les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres, on rapproche cet adjectif du nom masculin, si l'euphonie l'exige.

Ainsi on dit : *HEUREUX les peuples et les nations qui ont des lois et un gouvernement FORTS et SAGES !* et non pas : *HEUREUX les nations et les peuples...*

Cependant la convenance doit être consultée à cet égard. Ex. : *Il trouva son père et sa mère MORTS.*

** 565. Lorsque l'adjectif se rapporte à plusieurs noms qui ne sont pas unis par la conjonction *et*, il se met au pluriel s'il y a idée d'addition. Ex. : *Le cheval, le bœuf, l'âne, sont UTILES à l'homme.*

Mais il ne s'accorde qu'avec le plus rapproché de ces noms si ceux-ci ont entre eux une espèce de synonymie. Ex. : *Turenne montrait une intrépidité, un courage ÉTONNANT ; un courage, une intrépidité ÉTONNANTE ; TELLE était sa résolution, son dessein ; TEL était son dessein, sa résolution.*

** 566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, l'adjectif ne s'accorde qu'avec celui dont il est le plus rapproché, parce que cette conjonction donne l'exclusion à tous les autres. Ex. : *Sa conduite ne peut être que l'effet d'une patience, d'un stoïcisme ou d'une insensibilité TRÈS GRANDE.*

** 563. Comment s'accorde l'adjectif ?

*** 564. Que fait-on lorsque les noms auxquels se rapporte un adjectif sont de différents genres ?

** 565. Lorsque les noms ne sont pas joints par *et*, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?

** 566. Quand les noms sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde l'adjectif ?

Cependant, pour éviter une équivoque, on fait quelquefois accorder l'adjectif avec tous les noms : *Je désire parler au frère ou à la sœur AÎNÉS ; les Samoyèdes (peuple du N. de la Russie) se nourrissent de chair et de poisson CRUS.*

** 567. Si les noms sont placés par gradation, l'adjectif qui s'y rapporte ne s'accorde qu'avec le dernier, parce que c'est celui qui frappe le plus l'esprit. Ex. : *Ses discours, ses moindres paroles, ses gestes, son silence même était ÉLOQUENT.*

*** 568. Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms dont l'un est complément de l'autre, c'est le sens qui indique auquel de ces noms il se rapporte ; ainsi on écrit : *Des bas de soie NOIRS ; une robe de satin BLANC ; la moitié du camp ENNEMI était BRULÉE, etc.*

** 569. Un nom accompagné de plusieurs adjectifs ne change pas pour cela, parce que l'adjectif n'exerce aucune influence sur le nom. Ex. : *La première et la deuxième PARTIE sont mieux soignées que la troisième ; sellez le grand et le petit CHEVAL.*

Cependant l'usage permet de dire : *Les première et deuxième PARTIES ; LES LANGUES française, anglaise et allemande, etc.*

ARTICLE 2.—REMARQUES SUR LES ADJECTIFS

feu, nu, demi, grande

*** 570. L'adjectif *feu* (défunt, décédé depuis peu) ne varie que quand il précède immédiatement le nom ; il reste invariable dans les autres cas. Ex. : *FEU votre mère connaissait ma FEUE tante et mes FEUS oncles maternels.*

** 571. L'adjectif *nu* reste invariable quand il forme

** 567. *Si les noms sont placés par gradation, comment s'accorde l'adjectif qui s'y rapporte ?*

*** 568. *Quand un adjectif vient à la suite de plusieurs noms compléments l'un de l'autre, auquel se rapporte-t-il ?*

** 569. *Un nom accompagné de plusieurs adjectifs varie-t-il pour cela ?*

*** 570. *Quand est-ce que varie l'adjectif feu ?*

** 571. *Que remarquez-vous sur l'adjectif nu ?*

avec le nom qu'il précède une locution adverbiale ; alors il se joint à ce nom par un trait d'union. Ex. : *Ces marchands étaient NU-tête, et NU-pieds.*

Dans les autres cas, il suit les règles ordinaires. Ex. : *Il est sain de coucher tête NUE, mais non d'aller pieds NUS ; je n'ai que la NUE propriété de ce bien fonds ; NUE, la vérité offense quelquefois.*

** 572. *Demi* reste invariable quand il précède le mot auquel il se rapporte, et il s'y joint par un trait d'union. Ex. : *Une DEMI-heure lui a suffi pour confondre ces DEMI-savants ; nous étions DEMI-morts de frayeur.*

Si cet adjectif est placé après le nom, il en prend seulement le genre : *Paris a trente-huit kilomètres et DEMI de circonférence ; il faudrait huit heures et DEMIE pour en faire le tour.*

** 573. Le nom commun *demie* prend la marque du pluriel, ainsi que *деми*, terme d'arithmétique : *Cette horloge publique carillonne aux DEMIES ; quatre DEMIS font deux entiers juste.* (Dictionn. de l'Académie.)

** 574. Placé devant un nom commençant par une consonne, l'adjectif féminin *grande* élide l'*e* muet quand on veut exprimer une certaine supériorité, mais non pas quand il s'agit simplement de l'étendue, de la dimension.

Ainsi l'on dira : *Ma GRAND'MÈRE, qui demeure dans la GRAND'RUE, a entendu deux GRAND'MESSES aujourd'hui ; la GRAND'CLASSE n'est pas la plus GRANDE CLASSE ; j'ai GRAND'PEUR de ne pouvoir terminer ces deux GRANDES PAGES.*

ARTICLE 3.

NOMS COMMUNS EMPLOYÉS ADJECTIVEMENT

ADJECTIFS EMPLOYÉS ADVERBIALEMENT

*** 575. Les noms communs employés adjectivement pour désigner certaines nuances de couleur sont généralement invariables. Ex. : *Des rubans AURORE ; des*

** 572. *Que remarquez-vous sur l'adjectif demi ?*

** 573. *Demi prend-il la marque du pluriel ?*

** 574. *Qu'a de particulier l'adjectif féminin grande ?*

*** 575. *Les noms de couleur employés adjectivement varient-ils ?*

ceintures ORANGE ; *des taffetas* JONQUILLE ; *des taches* MARRON ; *des étoffes* FEUILLE-MORTE ; *des gants* SOUFRE.

Il n'y a guère que *cramoisi, écarlate, pourpre et rose* qui soient devenus tout à fait adjectifs.

** 576. Les adjectifs modifiés l'un par l'autre restent ordinairement invariables.

Ex. : *Des cheveux* CHÂTAIN CLAIR ; *des teintes* BLEU CÉLESTE ; *une étoffe* GRIS CENDRÉ, c'est-à-dire d'un *châtain clair*, d'un *bleu céleste*, d'un *gris cendré*.

*** 577. On écrit quelquefois : *Des cheveux* CHÂTAINS CLAIRS, *des étoffes* BLEURS ÉPAISSES, etc. : mais alors on désigne des *cheveux* qui sont *châtains* de couleur, et *clairs* sur la tête ; des *étoffes* qui sont *bleues* de teinte, et *épaisses* de tissu.

** 578. L'adjectif employé adverbialement est toujours invariable. Ex. : *Ces livres coûtent* CHER ; *ces fleurs sentent* BON ; *elles restèrent* COURT *au milieu de leur compliment*.

Mais on écrira : *Ces livres semblent* CHERS ; *ces étoffes paraissent* BONNES *à quelque chose* ; *elles restèrent* COURTES *toute leur vie*, parce qu'ici les adjectifs *chers, bonnes et courtes* modifient *livres, étoffes et elles* ; ils ne sont donc pas adverbes, comme dans le premier cas.

** 579. *Ci-joint, ci-inclus*, ne restent invariables que lorsqu'ils commencent la phrase ou qu'ils accompagnent un nom employé sans déterminatif.

Ainsi l'on dira : *CI-JOINT copie du plan* ; *je vous recommande la note CI-INCLUSE* ; *vous trouverez CI-JOINTS les papiers nécessaires*.

*** 580. *Franc de port* ne varie que quand il est attribut, ou qu'il est placé immédiatement après le nom qu'il modifie. Ex. : *Ces lettres et ces paquets sont* FRANCS DE PORT ; *ne recevez que les lettres* FRANCHES DE PORT ; *refusez net celles qu'on n'envoie pas* FRANC DE PORT (*franco*).

*** 581. *Possible* n'est généralement adverbe que quand il entre dans une proposition qui est au superlatif relatif, comme

** 576. Comment s'écrivent les adjectifs modifiés l'un par l'autre ?

*** 577. Écrit-on quelquefois des *cheveux* châtains clairs, etc. ?

** 578. Comment s'écrit l'adjectif employé adverbialement ?

*** 579. Que remarquez-vous sur *ci-joint, ci-inclus* ?

*** 580. Comment s'écrit l'expression *franc de port* ?

*** 581. Quand est-ce que *possible* est adverbe ?

dans celle-ci : *Les plus beaux systèmes POSSIBLE en apparence reposent quelquefois sur les théories les plus fausses POSSIBLE.* Dans les autres cas, ce mot est adjectif : *Prends tous les moyens POSSIBLES, et sache que toutes rhoses sont POSSIBLES à celui qui veut.*

*** 582. Les mots *droit, ferme, juste, net*, et quelques autres, sont tantôt adjectifs et tantôt adverbes ; toute la différence provient du point de vue.

Ex. : *Tu saur ne marche pas DROIT* (devant elle) ; *elle ne marche pas DROITE* (mais courbée). *Vous tenez vos enfants FERME* (sévèrement) ; *vous tenez ces poteaux FERMES* (affermiss, solides). *Je gagne mille francs JUSTE* (exactement) ; *je ne prendrai pas des souliers trop JUSTES* (étroits). *Il a cassé cette glace NET* (tout d'un coup) ; *il en sortira la conscience NETTE* (pure, intacte).

ARTICLE 4.—ADJECTIFS COMPOSÉS

** 583. Dans les adjectifs composés, comme dans les noms composés, l'adjectif et le nom sont les seuls mots qui puissent varier.

Quand aux préfixes *in, co, mi, demi, anti*, etc., ils sont toujours invariables.

*** 584. Quand un adjectif composé est formé d'un adjectif qualificatif et d'un mot invariable de sa nature, l'adjectif qualificatif seul varie en genre et en nombre. Ex. : *Dans les AVANT-DERNIÈRES guerres, les succès des puissances COASSOCIÉES ont été CONTRE-BALANCÉS.*

*** 585. Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qui qualifient chacun séparément le mot auquel ils se rapportent, ils s'accordent tous les deux avec ce mot. Ex. : *Ces buveurs sont IVRES-MORTS ; j'ai connu deux femmes SOURDES-MUETTES de naissance.*

*** 582. Certains mots ne sont-ils pas adjectifs ou adverbes selon le sens ?

** 583. Quels mots peuvent varier dans les adjectifs composés ?

*** 584. Comment s'écrit l'adjectif composé formé d'un adjectif et d'un mot invariable de sa nature ?

*** 585. Comment s'écrit un adjectif composé formé de deux adjectifs ?

*** 586. Si le premier des deux adjectifs qui forment un adjectif composé était employé adverbialement, le second seul varierait.

Ex.: *Ces moissonneurs sont LÉGER-VÊTUS*, pour "légèrement vêtus". *Voici des vins NOUVEAU-TIRÉS*, pour "nouvellement tirés". *Adresse-toi à des personnes HAUT-PLACÉS*, pour "hautement placés."

Enfin, par euphonie, *frais-cueilli* et *tout-puissant* font au féminin *fraîche cueillie*, *toute-puissante*.

ARTICLE 5.—PLACE DES ADJECTIFS

*** 587. En français, le goût et l'usage peuvent seuls fixer la place des adjectifs.

On met généralement après le nom :

1^o Les participes passés employés adjectivement. Ex.: *Homme INSTRUIT*, *vertu ÉPROUVÉE*, *opinion REÇUE*. Néanmoins on dit : *Fête du SACRÉ Cœur*, *SIGNALÉ bienfaiteur*, *MAUDITE occasion*.¹

2^o Les participes présents employés adjectivement. Ex.: *Plante GRIMPANTE*, *mets RAFRAÏCHISSANT*, *eaux CROUISSANTES*. On dit cependant : *ÉTONNANTE facilité*, *ABONDANTES récoltes*, *CHARMANT bosquet*, *BRILLANT succès*, etc.

3^o Les adjectifs formés d'un nom propre. Ex.: *Langue FRANÇAISE*, *théâtre ITALIEN*, *rire HOMÉRIQUE*, *secte LUTHÉRIENNE*.

4^o La plupart des adjectifs qui expriment des qualités physiques, extérieures, accidentelles. Ex.: *Bas BLEUS*, *yeux NOIRS*, *odeur INFECTÉE*, etc.

On place ordinairement avant le nom : 1^o les adjectifs qui expriment des qualités générales, communes, ordinaires : *GROS arbre*, *PETITE chaumière*, *GRAND vent*, *FORTE secousse*, *BELLE vue*, *BON usage*, *JEUNE homme*, *VIEILLE mode*, etc.

2^o Les adjectifs qui expriment des qualités inhérentes, habituelles, inséparables : *BASSE jalousie*, *SOMBRE forêt*, *ÉPAISSES ténèbres*, *FIDÈLE ami*, *RUSÉ compère*, etc.

*** 588. Il n'est pas indifférent de mettre l'adjectif avant ou après le nom ; souvent il n'a pas la même signification dans les deux cas.

Ex.: *Un GRAND homme* (homme célèbre) ; *un homme GRAND* (homme de haute taille). *Un PAUVRE poète* (poète médiocre) ; *un poète PAUVRE* (poète sans fortune).

*** 586. *Si le premier des deux adjectifs était employé adverbialement qu'arriverait-il ?*

La même différence existe entre les expressions suivantes : CERTAINES *aventures*, *aventures* CERTAINES ; une *voie* COMMUNE, une COMMUNE *voie* ; de NOUVEAU *vin*, du *vin* NOUVEAU ; votre UNIQUE *tableau*, votre *tableau* UNIQUE ; cette *porte* FAUSSE, cette FAUSSE *porte* ; un BON *homme*, un *homme* BON ; NULLE *raison*, *raison* NULLE, etc.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS
ET LES ADVERBES

* 589. On distingue, dans les adjectifs et les adverbes, trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif*, le *superlatif*.

1° Le POSITIF, c'est l'adjectif ou l'adverbe simplement employé. Ex. : "Le Canada est *vaste* ; ce travail est *bien*."

2° Le COMPARATIF, c'est l'adjectif ou l'adverbe avec comparaison. Ex. : "L'Amérique est *plus grande* que l'Europe ; cette page n'est pas *aussi bien* que celle-là." Dans ce cas, on emploie l'un des adverbes *aussi*, *autant*, *plus*, *moins*, non précédés d'un déterminatif.

On distingue trois sortes de comparatifs : celui d'ÉGALITÉ, marqué par *aussi* ou *autant* ; celui de SUPÉRIORITÉ, marqué par *plus* ; celui d'INFÉRIORITÉ, marqué par *moins*.

3° Le SUPERLATIF, c'est l'adjectif ou l'adverbe exprimant la qualité ou la modification à un très haut ou un très bas degré, ou encore au plus haut ou au plus bas degré. Dans le premier cas on l'appelle superlatif ABSOLU, et dans le second on l'appelle superlatif RELATIF.

Au superlatif absolu, l'adjectif ou l'adverbe est modifié par *très*, *fort*, ou un équivalent. Ex. : "Je suis *très heureux* dans ma position. On est *fort satisfait* de votre conduite. Cette étoffe a été achetée *bien cher*."

Au superlatif relatif, l'adjectif ou l'adverbe est modifié par *plus* ou par *moins* précédé d'un déterminatif. Ex. : "Le mois de février est *le moins long* de

* 589. *Énoncez et définissez les degrés de signification des adjectifs et des adverbes.*

l'année. MON *plus beau* jour fut celui de ma première communion. C'est aujourd'hui que je me trouve LE *moins bien.*"

TABLEAU DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION

Positif		beau.
Comparatif	{	de supériorité plus beau.
		d'égalité aussi beau.
		d'infériorité moins beau.
Superlatif {	{	absolu très beau.
		relatif { de supériorité le plus beau.
		d'infériorité le moins beau.

REMARQUES. 1^o Nous avons trois adjectifs et deux adverbes qui renferment implicitement les adverbes *plus* ou *moins*, et qui, par cela même, sont au comparatif ou au superlatif relatif ; ce sont :

Mieux, pour *plus bon*, qui ne se dit pas ;

Moindre, pour *moins bon*, *moins grand*, *plus petit* ;

Pire, qui signifie *plus mauvais*.

Mieux, pour *plus bien*, qui ne se dit pas ;

Pis, pour *plus mal*.

2^o Nous avons quelques adjectifs qui expriment par eux-mêmes le superlatif absolu ; tels sont : *éminentissime*, *rarisime*..., qui signifient *très éminent*, *très rare* ; tels sont aussi *sublime*, *extrême*, *suprême*, *divin*, *incomparable*..., qui expriment par eux-mêmes des qualités portées à un très haut degré.

ARTICLE 6.—REMARQUES SUR L'EMPLOI DE
QUELQUES ADJECTIFS

590. BON. On doit dire : *J'ai acheté ce cheval à BON marché*, et non pas *BON marché*.

591. CONSÉQUENT ne se dit que des personnes, et ne doit pas être pris pour *considérable*, *important*, etc. Un homme est *conséquent*, lorsque ses actions et ses paroles sont constamment en rapport. Un emploi est *important* ; une ville est *considérable* ; une maladie est *grave*, *sérieuse*.

592. DÉPLORABLE se dit ordinairement des choses : *Événement déplorable* ; mais quelquefois aussi des personnes : *Famille déplorable*, *déplorable victime*.

593. ÉMINENT, IMMINENT. Un danger, un péril *éminent* n'est pas sans ressource ; un danger, un péril *imminent* est inévitable. Toutefois *éminent* ne se prend plus guère dans cette acception. Il signifie plus ordinairement *élevé* et se dit d'une dignité, d'un poste, d'un lieu, etc.

594. ENNUYANT, ENNUYÉUX. Le premier se dit de ce qui cause une contrariété d'un moment, et le second, de ce qui

produit un ennui, un dégoût continu. *Ex.*: *Tous êtes bien ENNUYANT aujourd'hui, mon ami ; que la lecture de ce poème est ENNUYEUSE, insipide !*

595. FRAGILE, CASUEL, ÉVENTUEL. Un événement peut être *casuel* ; un traitement est *fixe* ou *casuel* ; des profits sont *éventuels* ; une bouteille est *fragile* ; une promesse n'est ni *fragile* ni *casuelle*, elle est *vraie* ou *fausse, sûre* ou *douteuse*.

596. LAMENTABLE, INCONSOLABLE. Le premier se dit des choses, et le second des personnes. *Ex.*: *Cette mort est bien LAMENTABLE ; aussi en sommes-nous INCONSOLABLES.*

597. MATINAL, MATINEUX. *Matinal* se dit de celui qui s'est levé matin par extraordinaire, et *matineux*, de celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Quant à *matinier*, il ne s'est conservé que dans cette locution : *L'étoile MATINIÈRE.*

598. MEILLEUR, MOINDRE. *Meilleur* s'emploie au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, si ce n'est dans les expressions *plus bon à rien, plus ou moins bon*. *Ex.*: *La vertu est MEILLEURE que la science.*

Moindre signifie *plus petit* ou *moins bon* : *L'Afrique est MOINDRE (plus petite) que l'Asie ; le vin nouveau est MOINDRE (moins bon) que le vin vieux.*

599. PIRE, PIS. Le premier est adjectif et signifie, *plus mauvais* : *Les hommes seraient PIRES s'ils n'avaient des censeurs.* *Pis* est adverbe et signifie l'opposé de *mieux* : *C'est son pis aller ; il va de mal en PIS ; loul PIS pour lui.*

600. SUSCEPTIBLE veut dire qui peut subir certaines modifications, certains changements. *Ex.*: *La plupart des animaux sont SUSCEPTIBLES d'être apprivoisés.* Au figuré, *susceptible* est mis pour *facile à blesser* : *homme SUSCEPTIBLE.* CAPABLE signifie qui est apte à.... qui a les qualités nécessaires pour.... *L'homme est CAPABLE de grandes choses.*

601. TOUTS DEUX, TOUS LES DEUX. Généralement parlant, le premier signifie *l'un et l'autre ensemble*, tandis que le second veut dire *l'un et l'autre sans être ensemble* ; mais cette distinction n'est pas toujours observée.

602. VENIMEUX, VÉNÉNEUX. Ces deux adjectifs signifient *qui renferme du venin* ; mais le premier ne se dit que des animaux, et le second que des plantes : *Le Canada a peu de plantes VÉNÉNEUSES, et encore moins d'animaux VENIMEUX.*

CHAPITRE IV

DE L'ADJECTIF DÉTERMINATIF

ARTICLE 1^{er}.—ADJECTIF DÉMONSTRATIF

** 603. L'adjectif démonstratif se répète, comme l'article, devant chaque nom et devant chaque adjectif qui ne se rapporte pas au même nom. *Ex. : CE jardin et CETTE promenade font un bel effet, au milieu de CES grandes et de CES petites rues.*

** 604. On ne répète pas l'adjectif démonstratif devant un second nom qui n'est que la redite ou l'explication du premier, et qui s'y lie par une conjonction. *Ex. : CES lois ou décrets furent abolis par CE seigneur et maître absolu.*

Si l'on ne fait pas usage de la conjonction, on répète l'adjectif démonstratif, dans quelque cas que ce soit : *CETTE résolution, CETTE détermination est-elle sérieuse ? Admirons CES belles, CES riches, CES fertiles contrées.*

ARTICLE 2.—ADJECTIF POSSESSIF

** 605. L'adjectif possessif se répète ou se supprime devant chaque nom ou chaque adjectif, absolument de la même manière que l'article et les autres déterminatifs. *Ex. : Tout pour MON Dieu et MA patrie ; LEURS esclaves ou serfs sont bien malheureux ; où demeurent VOS père et mère, VOS frères et sœurs ?*

** 606. L'adjectif possessif a pour but de déterminer en exprimant un rapport de possession, de propriété ; on ne doit pas l'employer quand ce rapport est suffisamment établi, soit par une incidente, soit par le sens de la phrase.

** 603. *Quand est-ce que l'adjectif démonstratif se répète ?*

** 604. *Quand est-ce qu'on ne répète pas l'adjectif démonstratif ?*

** 605. *Quand est-ce que l'adjectif possessif se répète ?*

** 606. *Quels sont le but et l'emploi de l'adjectif possessif ?*

Ainsi l'on dira : Où est LA lettre que tu as écrite ? ce cheval a pris LE mors AUX dents ; je me ferai LA barbe demain ; et non pas : Où est TA lettre que tu as écrite ? ce cheval a pris SON mors à SES dents ; je me ferai MA barbe demain.

** 607. Il n'y a guère que deux cas où l'on emploie l'adjectif possessif, quoique le sens de la phrase indique assez le sujet possesseur :

1° Pour parler d'une chose habituelle et connue. Ex. : SA goutte l'a pris, et il n'a pas quitté SON lit depuis trois jours.

2° Pour donner plus d'énergie à l'expression, ou pour attirer davantage l'attention. Ex. : Je suis resté deux heures debout sur MES jambes ; vous avez perdu VOTRE temps, paresseux !

*** 608. Leur reste au singulier quand il se rapporte à des unités prises distributivement, une à une ; mais il exige le pluriel quand il se rapporte à plusieurs êtres pris collectivement.

D'après ce principe, on écrira : Les nègres diffèrent beaucoup des blancs : LEUR tête est ronde, et LEUR nez court ; LEURS pommettes sont saillantes, et LEURS cheveux noirs et laineux.

*** 609. La distinction entre leur et leurs est assez difficile à établir ; on met ordinairement leur quand on parle des choses en général, et leurs, quand on en parle en particulier : Les sauvages (en général) ornent LEUR tête de plumes ; ces sauvages (ceux-là en particulier) avaient orné LEURS têtes de plumes.

** 610. Son, sa, ses, leur, leurs doivent généralement se rapporter à des personnes et non à des choses. Ex. : "Que chacun garde son rang."

Si le possesseur n'est pas une personne, on détermine le nom par l'article et le pronom en. Ex. : "J'admire le soleil, mais je ne puis en soutenir l'éclat."

** 607. Dans quel cas emploie-t-on, par exception, l'adjectif possessif.

*** 608. Quelle est l'orthographe de leur, adjectif possessif ?

*** 609. La distinction entre leur et leurs est-elle facile à établir ?

** 610. Avec quoi son, sa, ses, leur, leurs doivent-ils être en rapport ?

Son, sa, ses, leur, leurs peuvent être en rapport avec des noms de choses : 1° quand ils se trouvent dans la même proposition que le sujet possesseur. Ex. : *Chaque AGE a SES défauts ; la SEINE a SA source en Bourgogne et SON embouchure en Normandie.*

2° Quand, étant dans une autre proposition, on ne peut cependant pas les remplacer par l'article simple et le pronom *en*. Ex. : *Montréal est une ville magnifique ; j'admire la beauté de SES monuments.* Ici on ne pourrait pas dire : *J'EN admire LA beauté DES monuments.*

ARTICLE 3.—ADJECTIFS NUMÉRAUX

** 611. Les adjectifs numéraux cardinaux précèdent toujours le nom qu'ils déterminent, à moins qu'ils ne soient employés comme adjectifs numéraux ordinaux. *Ces QUATRE volumes contiennent CENT TRENTE-DEUX chapitres ; les chapitres QUINZE, QUATRE-VINGT et CENT DEUX sont les meilleurs.*

** 612. Les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient pour les adjectifs numéraux ordinaux : 1° après les noms de certains souverains, que l'on veut distinguer de leurs homonymes. Ex. : *LÉON XIII a succédé à PIE IX ; 2° dans l'énumération des jours du mois et des années d'une ère : Napoléon est mort le 5 mai 1821 ; 3° dans les expressions chapitre CINQ, article TREIZE, verset VINGT, etc., quoiqu'il soit mieux de dire chapitre CINQUIÈME, article TREIZIÈME, verset VINGTIÈME.*

*** 613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont synonymes, mais ils ne s'emploient pas indifféremment.

On dit *premier* pour commencer l'énumération, et *unième* dans les expressions composées : *Nommez-les tous, depuis le PREMIER jusqu'au CENT UNIÈME.*

On emploie de préférence *second* quand il n'y a que

** 611. Où se placent les adjectifs numéraux cardinaux ?

** 612. Quand les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient-ils pour les adjectifs numéraux ordinaux ?

*** 613. Les adjectifs *premier* et *unième*, *second* et *deuxième*, sont-ils synonymes et s'emploient-ils l'un pour l'autre ?

deux objets en tout, et *deuxième* quand il en a davantage : *J'ai lu le DEUXIÈME et le troisième chapitre de cette SECONDE et dernière partie.*

ARTICLE 4.—ADJECTIFS INDÉFINIS

*** 614. *Aucun* est généralement du singulier. Ex. : AUCUN *ivre*, AUCUNE *lecture ne lui convient mieux.*

Cependant ce mot prend la marque du pluriel devant un nom qui ne peut pas être au singulier. Ex. : *On ne lui fit AUCUNES funérailles.* Ce même adjectif se place quelquefois après le mot auquel il se rapporte : *Il n'a reçu de faveur AUCUNE ; sans exception AUCUNE.*

*** 615. *Autre* précède ordinairement le nom, mais il se place quelquefois après ; il peut aussi être ou non précédé d'un déterminatif. Ex. : *Vos AUTRES raisons ne valent rien ; celle-ci a une valeur AUTRE, tout AUTRE ; AUTRE temps, AUTRES mœurs.*

*** 616. *Certain*, placé avant le nom, est l'équivalent de *quelque* ; mais placé après le nom, il est adjectif qualificatif et signifie *assuré* : *CERTAINES révélations que je pourrais faire vous couvriraient de confusion ; c'est une chose CERTAINE.*

*** 617. *Chaque* ne s'emploie qu'au singulier et précède toujours le nom. Il ne faut donc pas dire : *Ces journaux m'ont coûté cinq centimes CHAQUE* ; mais : *ces journaux m'ont coûté cinq centimes CHACUN* ; ou bien : *CHAQUE journal m'a coûté cinq centimes.*

*** 618. *Maint*, qui signifie *divers, plusieurs*, précède toujours le nom qu'il détermine ; il a cela de particulier qu'il peut se répéter deux fois devant le même nom, et qu'il a autant de force au singulier qu'au pluriel : *J'ai eu MAINTES occasions (ou MAINTES occasions) de lire ces ouvrages ; MAINT et MAINT général s'est rendu célèbre ; MAINTS et MAINTS généraux se sont rendus célèbres.*

** 619. *Même* peut être adjectif ou adverbe.

** 620. *Même* est adjectif et varie quand il exprime l'*identité* ou la *ressemblance* ; il modifie alors un nom ou un pronom, et peut se remplacer par : *qui n'est pas différent, qui est semblable, pareil.*

*** 614. *Que remarquez-vous sur le mot aucun ?*

*** 615. *Que remarquez-vous sur le mot autre ?*

*** 616. *Que remarquez-vous sur le mot certain ?*

*** 617. *Que remarquez-vous sur le mot chaque ?*

*** 618. *Que remarquez-vous sur le mot maint ?*

** 619. *Que remarquez-vous sur le mot même ?*

** 620. *Quand est-ce que même est adjectif ?*

*** *Même* exprime l'identité ou la ressemblance, et par suite est adjectif :

1° Immédiatement avant un nom ; il est alors souvent précédé de l'article. Ex. : *Relisez souvent les MÊMES livres* (identité). *Racine nous offre souvent les MÊMES beautés que Corneille* (ressemblance).

2° En général, après un seul nom, et dans ce cas il désigne les personnes ou les choses d'une manière plus expresse. Ex. : *Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs MÊMES.* (ACAD.) *Nous sommes éclairés des astres MÊMES qui éclairaient le premier homme.*

3° Après un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union, et alors aussi il précise davantage. Ex. : *Moi-MÊME, lui-MÊME, nous-MÊMES, elles-MÊMES. Que peuvent contre Dieu les monarques eux-MÊMES ?*

Même reste au singulier dans *nous-MÊME, vous-MÊME*, quand il ne s'agit que d'une seule personne.

** 620 bis. *Même* est adverbe et invariable quand il exprime une idée d'*extension* ; alors il modifie un verbe, un adjectif ou un adverbe, et peut se remplacer par : *aussi, de plus, encore, jusqu'à.*

*** *Même* exprime l'*extension*, et par conséquent est adverbe :

1° Après un verbe. Ex. : *Aimons MÊME nos ennemis. Exempts de maux réels, les hommes s'en forgent MÊME de chimériques.*

2° Avant ou après un adjectif. Ex. : *Évitons les fautes MÊME légères.— Nos méthodes savantes nous cachent les vérités naturelles connues MÊME des simples bergers.* (B. DE SAINT-PIERRE.)

3° Avant ou après un superlatif relatif. Ex. : *Les sciences MÊME les plus élevées ne peuvent entièrement satisfaire notre soif de connaître. Les plus beaux monuments MÊME ont des défauts.*

4° Avant ou après un adverbe. Ex. : *L'ingrat oublie, quelquefois MÊME il hait son bienfaiteur.*

5° Après plusieurs noms formant une sorte de gradation. Ex. : *Les animaux, les plantes MÊME, étaient*

** 620 bis. *Quand est-ce que même est adverbe ?*

des dieux en Egypte. Les guerres civiles sont funestes non seulement aux vaincus, mais aux vainqueurs MÊME.

6° Après un seul nom qui en suppose d'autres sous-entendus avant lui. Alors même rentre dans le cas précédent. Ex. : *Ses ennemis* MÊME, *l'estiment*, c'est-à-dire *ses parents, ses amis, ses ennemis* MÊME, *l'estiment. Chacun a fait son offrande ; les enfants* MÊME, *ont participé à cette bonne œuvre ; c'est-à-dire les riches, les pauvres, les enfants* MÊME, *ont participé à cette bonne œuvre.*

REMARQUES.—I. Dans beaucoup de phrases où *même* est placé après un seul nom, on peut, suivant le point de vue auquel on se place, considérer ce mot comme un adjectif ou comme un adverbe. Ex. : *Je puis citer leurs expressions* MÊMES. Le sens admet également *leurs mêmes expressions* et *même leurs expressions*.

Lorsque *même* est adverbe, il peut, dans la plupart des cas, être changé de place sans altérer le sens. Ex. : *On admire ses gestes* MÊME (*on admire* MÊME *ses gestes*). *Leurs vertus, leurs noms* MÊME *étaient ignorés* (*leurs vertus et* MÊME *leurs noms*).

II. *Même*, placé devant l'article, est toujours adverbe. Ex. : *Même les rois sont sujets à la mort.*

*** 621. *Nul* est adjectif indéfini devant le nom, et qualificatif après : *Vous n'obtiendrez* NULLE *récompense, parce que vos efforts sont* NULLS.

*** 622. *Pas un* est encore plus exclusif que *nul* et *aucun* ; on ne l'emploie que devant un singulier, exprimé ou sous-entendu : *Ils n'ont* PAS UN *ami, PAS UNE consolation ; ils sont aussi malheureux que* PAS UN, *que* PAS UNE.

*** 623. *Plus d'un*, quoique portant à l'esprit l'idée de pluralité, demande au singulier le verbe dont il est le sujet : *Plus d'un grand homme a honoré ce pays.*

Mais on met le verbe au pluriel s'il y a réciprocité : *Plus d'un fripon se sent dupés.*

*** 624. *Quantième* équivaut à *combien*, et désigne l'ordre général, la place numérique dans une collection, dans une série : *Le* QUANTIÈME *étiez-vous dans la composition ? Le* QUANTIÈME *du mois sommes-nous aujourd'hui ?*

*** 621. *Que remarquez-vous sur le mot nul ?*

*** 622. *Que remarquez-vous sur l'expression pas un ?*

*** 623. *Que remarquez-vous sur le mot plusieurs ?*

*** 624. *Que remarquez-vous sur le mot quantième ?*

*** 625. *Quelconque* se place toujours après le nom auquel il se rapporte, et s'accorde avec lui : *Donnez-moi un livre QUELCONQUE, des livres QUELCONQUES.*

ARTICLE 5.—REMARQUES SUR *quelque*

** 626. *Quelque*, qu'il ne faut pas confondre avec la locution *quel que* écrite en deux mots, peut être adjectif ou adverbe.

** 627. *Quelque* est adjectif quand il se rapporte à un nom ; alors il s'accorde toujours avec ce nom.

Ex. : *Il nous racontait QUELQUES histoires édifiantes, QUELQUES beaux traits de vertu ; QUELQUES richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.*

** 628. *Quelque* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; il est alors invariable.

Ex. : *Les hommes, QUELQUE puissants qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont mortels ; nous avons fait QUELQUE cinq cents pas (c'est-à-dire environ cinq cents pas) ; QUELQUE adroitement qu'ils s'y prennent, ils échoueront.*

Dans le premier exemple, *quelque* modifie *puissants* ; dans le deuxième, il modifie *cinq cents* ; dans le troisième, il modifie *adroitement*.

** 629. *Quelque*, placé devant un qualificatif suivi d'un nom, se rapporte au nom et varie quand celui-ci est sujet ou complément.

Ex. : *Les QUELQUES bons chrétiens de l'endroit ont soulé aux pieds le respect humain. QUELQUES sçavants docteurs que vous ayez consultés, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.*

Quelque se rapporte au nom et à l'adjectif réunis quand ces mots jouent le rôle d'attribut, et alors il est adverbe et reste invariable.

Ex. : *QUELQUE sçavants docteurs que soient vos amis, ils n'ont pu éclaircir vos doutes.* Ici, *quelque* est bien

*** 625. *Que* remarquez-vous sur le mot *quelconque* ?

** 626. *Quelle* est la nature du mot *quelque* ?

** 627. *Quand* est-ce que *quelque* est adjectif ?

** 628. *Quand* est-ce que *quelque* est adverbe ?

** 629. *Que* peut-il arriver au sujet de *quelque* placé devant un qualificatif suivi d'un nom ?

adverbe ; en effet, on ne pourrait le remplacer que par d'autres adverbes équivalents, comme *si, tout*.

** 630. La locution *quel que*, composée de l'adjectif *quel* et de la conjonction *que*, est toujours suivie du verbe *substantif* ; alors *quel* s'accorde avec le sujet, et *que* reste invariable comme conjonction.

Ex. : *QUEL QUE soit votre pouvoir, QUELS QUE soient vos moyens, QUELLE QUE soit votre fortune, QUELLES QUE soient vos qualités, vous ne devez pas vous en prévaloir* ; c'est-à-dire : *Que votre pouvoir soit QUEL (ou TEL), QUE votre fortune soit QUELLE (ou TELLE), etc., vous ne devez pas vous en prévaloir.*

ARTICLE 6.—REMARQUES SUR LE MOT *tout*

** 631. *Tout* peut être, selon le cas, un nom, un pronom, un adjectif, ou un adverbe.

** 632. *Tout* est un nom commun quand il signifie une chose considérée en son entier. Il est alors précédé de l'article ou d'un autre déterminatif.

Ex. : *Le TOUT est plus grand que sa partie ; les plantes, les animaux sont des TOUTS complets, qui révèlent la puissance du Créateur.*

** 633. *Tout* est pronom indéfini lorsqu'il est employé dans un sens général, pour rappeler l'idée des personnes ou des choses.

Ex. : *Dieu a TOUT créé ; il est notre père à TOUS ; j'avais invité vingt personnes, TOUTES ne sont pas venues.*

** 634. *Tout* est adjectif quand il se rapporte à un nom ou à un pronom pour les déterminer ; alors il en prend le genre et le nombre.

Ex. : *TOUT le monde, TOUTE l'assemblée applaudit à TOUS vos succès ; TOUT ce que j'ai dit est vrai.*

Quelquefois, l'adjectif *tout* se place après le nom ou le pronom : *Cette facture se monte, somme TOUTE, à trois cent dix piastres ; c'est à eux TOUS qu'il en vent.*

** 630. *Que remarquez-vous sur la locution quel que ?*

** 631. *Quelle est la nature du mot tout ?*

** 632. *Quand est ce que tout est uou commun ?*

** 633. *Quand est-ce que tout est pronom indéfini ?*

** 634. *Quand est-ce qu it est adjectif ?*

** 635. *Tout* est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe ; alors il signifie *tout à fait, entièrement*.

Ex. : *Ils sont TOUT surpris, c'est-à-dire tout à fait surpris ; elles étaient TOUT étonnées, c'est-à-dire tout à fait étonnées ; ces sommes sont TOUT entières ; marchons TOUT doucement.*

Mais, si l'on voulait dire que toutes les personnes sont étonnées, que toutes les sommes sont entières, etc., *tout* serait adjectif et varierait. Ex. : *Ils sont TOUS surpris ; elles étaient TOUTES étonnées ; ces sommes sont TOUTES entières ; marchons TOUS doucement.*

** 636. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, quand il est suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée. Ex. : *Elles sont TOUTES stupéfaites, TOUTES déconcertées, TOUTES honteuses.*

** 637. *Tout*, suivi de *autre*, est adjectif ou adverbe. Il est adjectif quand il modifie un nom exprimé ou sous-entendu, et alors on peut placer *autre* après le nom. Ex. : *Racontez-moi TOUTE autre CHOSE, TOUTE autre HISTOIRE, on peut dire TOUTE chose autre, TOUTE histoire AUTRE.*

Il est adverbe quand il modifie le mot *autre* ; alors il est généralement accompagné d'un déterminatif. Ex. : *Racontez-moi une TOUT AUTRE chose, de TOUT AUTRES histoires.*

*** 638. *Tout*, placé devant un nom de ville, est adjectif, mais il reste au masculin singulier, parce qu'il détermine le nom *peuple* (sous-entendu), ou tout autre mot équivalent. Ex. : *Tout Marseille fut ravagé par la peste en 1721 ; Tout Rome acclama César, c'est-à-dire tout le peuple.*

*** 639. *Tout*, adverbe, signifiait *tout à fait, entière*.

** 635. *Quand est-ce que tout est adverbe ?*

** 636. *Tout, adverbe, ne varie-t-il jamais ?*

** 637. *Que remarquez-vous sur le mot tout, suivi de autre ?*

*** 638. *Que remarquez-vous sur le mot tout, placé devant un nom de ville ?*

*** 639. *Tout, adverbe, ne peut-il pas se trouver devant un nom ?*

rement, se met quelquefois devant un nom ; mais alors il ne varie jamais, même par euphonie. Ex. : *La religion est TOUT charité, TOUT compassion pour les malheureux ; elles étaient TOUT yeux, TOUT oreilles à cette séance.*

CHAPITRE V

DU PRONOM

ARTICLE 1^{er}.—GÉNÉRALITÉS SUR LE PRONOM

* 640. Le pronom doit toujours être au même genre, au même nombre et à la même personne que le mot qu'il remplace.

Ainsi on dira : *Le devoir AUQUEL je travaille ; la personne A LAQUELLE je m'adresse ; les livres avec LESQUELS j'étudie ; les fleurs AUXQUELLES je donne la préférence.*

** 641. Le pronom ne peut généralement tenir la place que d'un nom déterminé, et même précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif

On ne doit donc pas dire : *S'il a PERMISSION de partir, qui LA lui a donnée ? ils ont fait FORTUNE, et LA doivent à leur industrie ; quand nous fûmes en VOITURE, ELLE se brisa.*

Mais on dira : *S'il a LA PERMISSION de partir, qui LA lui a donnée ? ils ont fait LEUR FORTUNE, et LA doivent à leur industrie ; quand nous fûmes dans CETTE VOITURE, ELLE se brisa.*

** 642. On ne doit pas employer plusieurs fois le même pronom dans une phrase, s'il ne rappelle pas l'idée du même nom.

* 640. *À quel genre, à quel nombre et à quelle personne doit toujours être le pronom ?*

** 641. *De quel nom le pronom peut-il tenir la place ?*

** 642. *Peut-on employer le même pronom plusieurs fois dans une même phrase ?*

Ainsi l'on ne pourra't pas dire : *Salomon offrit son sacrifice à Dieu, et IL lui fut si agréable qu'IL exauça la prière qu'IL lui avait adressée.*

Pour éviter ces répétitions du même pronom avec des rapports différents, il faut prendre un autre tour ; on pourrait dire ici : *Salomon offrit son sacrifice ; Dieu l'agréa et exauça la prière de ce prince.*

** 643. L'emploi du pronom ne doit donner lieu à aucune équivoque. Ne dites pas : *Abel offrit son sacrifice à Dieu, et IL lui fut agréable ;* le pronom il fait équivoque. Dites : *Abel offrit à Dieu un sacrifice qui lui fut agréable.*

Il vaut mieux répéter le nom quand l'emploi du pronom personnel peut donner lieu à une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *La Fontaine a imité Phèdre en tout ce qu'IL a de beau,* dites : *La Fontaine a imité Phèdre en tout ce que PHÈDRE a de beau,* ou mieux encore : *en tout ce que CRUI-CI a de beau.*

ARTICLE 2.—PRONOMS PERSONNELS

** 644. Lorsque plusieurs pronoms de différentes personnes doivent être énoncés de suite, la politesse veut qu'on se nomme le dernier, et que l'on commence par ceux à qui l'on s'adresse. Ex. : *TOI et MOI, nous partîmes ensemble ; j'ai des livres pour VOUS, pour EUX et pour MOI.*

* 645. Par politesse ou par convenance, les pronoms *nous* et *vous* s'emploient souvent, en parlant d'une seule personne, au lieu de *je* et de *tu* ; alors le verbe se met au pluriel, mais les autres mots restent au singulier.

Ex. : *Loin de nous croire ÉGAL à ceux qui nous ont PRÉCÉDÉ, nous sommes LE PREMIER à reconnaître notre infériorité ; MON AMI, vous serez toujours CRU si vous êtes VRAI.*

*** 646. On ne doit pas sous-entendre les pronoms personnels

** 643. De quelle manière doivent être disposés les pronoms ?

** 644. Dans quel ordre énonce-t-on plusieurs pronoms de différentes personnes ?

* 645. Que remarquez-vous sur les pronoms *nous* et *vous* ?

*** 646. Peut-on sous-entendre les pronoms personnels employés comme compléments ?

employés comme compléments d'un verbe exprimé ; on ne dira donc pas : *Je LUI crains et révère ; nous LUI avons dit et répété que...* ; mais : *Je LUI crains et LUI révère ; nous LUI avons dit et LUI avons répété que ..* Cependant on peut dire : *Je LUI lis et relis ; ou LUIS a jugés et condamnés.*

** 647. Les pronoms *le, la, les* s'accordent en genre et en nombre avec le nom dont ils tiennent la place. Ex. : *Madame, êtes-vous LA MALADIE dont on a parlé ?—Où, je LA suis. Messieurs, êtes-vous LES MAGISTRATS de cette ville ?—Non, nous ne LES sommes pas.*

** 648. Pour représenter un adjectif, un nom pris adjectivement, ou un membre de phrase, on emploie seulement *le*. Ex. : *Madame, êtes-vous MALADIE ?—Où, je LUI suis. Messieurs, êtes-vous MAGISTRATS de cette ville ?—Non, nous ne LUI sommes pas. S'ILS ONT RÉUSSI, ils LUI doivent à votre protection.*

** 649. Les pronoms *le, la, les*, employés comme attributs, ne se disent généralement que des choses ; pour les personnes, on emploie *lui, elle, eux, elles*.

Ex. : *Est-ce là ton livre ?—Ce L'EST, et non pas c'est LUI. Sont-ce là vos livres ?—Ce LES sont, et non pas ce sont EUX. Était-ce ton père qui arrivait ?—C'était LUI. Était-ce aussi tes amis ?—C'étaient EUX-MÊMES.*

** 650. Les pronoms *lui, elle, eux, elles, leur*, employés comme compléments indirects, ne se disent généralement que des personnes.

Ex. : *Je n'ai pas vu votre frère, mais j'ai pensé à LUI, j'ai parlé de LUI ; et non pas : j'y ni pensé, j'en AI parlé. Voilà d'honnêtes gens, fiez-vous à EUX, confiez-LEUR vos intérêts ; et non PAS : fiez-vous-y, confiez-y vos intérêts.*

On emploie aussi quelquefois *en* et *y* pour des personnes, mais c'est dans des cas très rares : *Cet homme-là est suspect ; je ne m'y fie pas, je m'EN méfie.*

** 647. Comment s'accordent les pronoms *le, la, les* ?

** 648. Quel pronom emploie-t-on pour représenter un adjectif ou un membre de phrase ?

** 649. Quel est l'usage des pronoms *le, la, les* employés comme attributs ?

** 650. Dans quel cas emploie-t-on *lui, elle, eux, elles, leur* comme compléments indirects ?

** 651. Ces mêmes pronoms, *lui, elle, eux, elles, leur*, ne doivent se dire des choses que lorsqu'on ne peut pas les remplacer par *en* ou *y*.

Ainsi, au lieu de dire : *Voilà un lit, reposez-vous sur LUI ; ces arbres sont trop avancés, coupez-LEUR les branches ; cette science lui plaît, et il s'est adonné à ELLE ;* on dira : *Voilà un lit, reposez-vous-Y ; ces arbres sont trop avancés, coupez-EN les branches ; cette science lui plaît, il s'y est adonné.*

Au contraire, on dira bien : *Ce grand vent entraîne avec LUI tout ce qu'il rencontre ; j'aime les livres, car c'est en partie à EUX que je dois ce que je sais ; la vertu est si aimable, que nous devons tout sacrifier pour ELLE ;* parce qu'ici on ne peut faire usage des pronoms *en, y*.

** 652. Appliqué aux personnes, le pronom *soi* ne doit être en rapport qu'avec une expression vague, comme un infinitif, ou les mots *ou, chacun, ce, quiconque*, etc., ou bien pour éviter une équivoque.

Ex. : *Chacun songe à SOI ; n'aimez que SOI, c'est être égoïste ; en accomplissant la volonté de son maître, cet élève travaille pour soi ; pour lui serait équivoque.*

Appliqué aux choses, il peut se rapporter à un nom quelconque. Ex. : *La PAIX est bonne de SOI.*

*** 653. Le pronom *en* est quelquefois employé d'une manière absolue ; c'est lorsqu'il ne se rapporte à rien d'exprimé précédemment. Ex. : *Il n'en coûte de le dire, mais je ne vous EN coûte pas ; il n'en a tant fait, que je n'en puis plus ; il faut EN faire.*

Cette construction attache presque toujours au verbe un sens défavorable.

*** 654. Le pronom *y* est aussi quelquefois employé d'une manière absolue, comme dans ces phrases : *Il y a beaucoup de gens qui disent : " Il y va de mon honneur," et ils n'ont plus d'honneur.*

*** 655. Le pronom *y* précède toujours le verbe,

** 651. *Quand est-ce que les pronoms lui, elle, eux, elles, leur peuvent se dire des choses ?*

** 652. *Que remarquez-vous sur le pronom soi ?*

*** 653. *Que remarquez-vous sur le pronom en ?*

*** 654. *Le pronom y ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?*

*** 655. *Où se place le pronom y ?*

excepté à l'impératif. Ex.: *Il ne conviend pas que vous y alliez, envoyez-y quelqu'un.*

Cependant, devant le futur simple et le présent du conditionnel du verbe *aller*, on supprime généralement ce pronom. Ex.: *Voulez-vous aller à Ottawa ? J'IRAIS volontiers, mais je ne le puis pas aujourd'hui ; j'IRAI plus tard ; et non pas j'y irais, j'y irai plus tard.*

ARTICLE 3.—PRONOMS POSSESSIFS

** 656. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à l'un des mots exprimés précédemment. Ex.: *Vos talents sont supérieurs AUX SIENS ; cette maison est plus chère que LA NÔTRE.*

Il faut donc éviter de dire, au commencement d'une lettre : *J'ai reçu LA VÔTRE en date du trois courant ;* on dit : *J'ai reçu VOTRE lettre en date du trois du courant.*

*** 657. Les expressions *du mien, du tien, du sien, du nôtre, de votre, de leur* sont quelquefois employées d'une manière absolue, comme des noms communs ; alors elles signifient *l'avoir, le talent* de chacun. Ex.: *Que chacun y mette DU SIEN, mettons-y tous DU NÔTRE, et cela ira bien.*

*** 658. *Les miens, les tiens, les siens, etc.*, s'emploient aussi d'une manière absolue au masculin pluriel, pour signifier les *partisans, les amis* ou les *alliés* de quelqu'un. Ex.: *Ce général se vit abandonné DES SIENS ; veux-tu être DES NÔTRES ?*

*** 659. Les pronoms possessifs perdent quelquefois l'article et deviennent adjectifs possessifs ; on dit, par exemple : *Un MIEN ami ; une SIENNE maison ; ce livre est TIEN ; nous sommes VÔTRES, ô mon Dieu, etc.* Mais ces expressions ont vieilli et ne sont plus guère d'usage.

ARTICLE 4.—PRONOMS DÉMONSTRATIFS

*** 660. Le pronom *ce* peut se placer devant tous les temps du verbe *être*. Ex.: *C'est, c'était, ce sont, ce furent, ç'a été, etc.*

** 656. *A qui doivent se rapporter les pronoms possessifs ?*

*** 657. *Le mien, le tien, le sien, ... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?*

*** 658. *Les miens, les tiens, les siens, ... ne s'emploient-ils pas d'une manière absolue ?*

*** 659. *Les pronoms possessifs ne perdent-ils pas l'article ?*

*** 660. *Devant quel temps du verbe être peut se placer le pronom ce ?*

Il peut également précéder les verbes *devoir* et *pouvoir* quand ils sont suivis de *être*. Ex.: *CE doit être lui* ; *CE pouvaient être des ennemis*. On dit encore : *CE me semble*, *CE dit-il*.

Dans les autres cas, on emploie *cela* : *CELA me plaît* ; *CELA nous paraissait beau*.

*** 661. Le même pronom *ce* peut également se mettre après *être*, *devoir* et *pouvoir* quand ils sont conjugués interrogativement : Ex.: *Qui est-CE ? quand sera-CE ? qui pouvait-CE être ? que devra-CE être ?* etc.

Mais il serait disgracieux de dire : *Fussent-CE mes amis ? seront-CE les vôtres ?* Dans ce cas on laisse le verbe au singulier.

*** 662. Le pronom *ce* est moins fort que le pronom *cela*, mais il l'est plus que le pronom *il* des verbes unipersonnels. Ex.: *Je suis vif*, *IL EST VRAI* ; *je suis vif*, *C'EST VRAI* ; *je suis vif*, *CELA EST VRAI* ; ces trois expressions ont chacune leur degré d'énergie.

*** 663. Le pronom *ce* commençant une phrase se répète ordinairement dans le second membre, si celui-ci commence par le verbe *être*. Ex.: *CE que je désire*, *C'EST que vous pratiquiez la vertu* ; *CE qui m'afflige*, *C'EST de le voir indocile*.

*** 664. Cette répétition du pronom *ce* n'est pas ordinairement de rigueur quand le premier membre a peu d'étendue, ou que le verbe *être* du second membre est suivi d'un nom. Ex.: *CE qui plaît EST toujours ce que l'on préfère* ; *la plus belle vertu d'un chrétien EST (ou C'EST) la charité*.

* 665. *Celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, *ci* s'emploient pour désigner ce qui est le plus proche, ce dont on a parlé en dernier lieu, ou ce qui va suivre ; *celui-là*, *celle-là*, *cela*, *là* s'emploient pour désigner ce qui est le plus éloigné, ce dont on a parlé en premier lieu, ou ce qui précède.

Ex.: *Je n'aime pas CE CI (que je tiens), donnez-moi CELA (que je montre). Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent ; CELUI-CI (Démocrite, nommé en dernier lieu) riait toujours des folies des hommes. CELUI-LÀ (Héraclite, nommé en premier lieu) pleurait sans cesse de leurs travers. La charité : quelle vertu que CELLE-LÀ ! Quelle vertu que CELLE-CI : la charité !*

*** 661. Le pronom *ce* ne peut-il pas se mettre après les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir* ?

*** 662. Quelle est la valeur des pronoms *il*, *ce*, *cela* ?

*** 663. Quand répète-t-on le pronom *ce* dans une phrase ?

*** 664. Cette répétition de *ce* a-t-elle toujours lieu ?

* 665. Quelle différence y a-t-il entre *celui-ci*... et *celui-là*... ?

*** 666. *Celui* et *celle* peuvent se dire des personnes et des choses ; mais, quand ils se disent des choses, il faut qu'ils aient un antécédent exprimé. Ex. : *Celui qui court après l'esprit attrape souvent la sottise ; voici deux gravures, prenez celle que vous voudrez.*

*** 667. *Celui-là*, employé d'une manière absolue, doit toujours être suivi de *qui*, soit immédiatement, soit médiatement : *Celui-là qui craint Dieu est heureux ; celui-là est heureux qui craint Dieu.*

*** 668. Dans les phrases proverbiales, sentencieuses, on omet souvent le pronom *celui* devant le pronom *qui*, afin d'éviter les longueurs : *Qui trop embrasse mal étreint ; pardonne à qui te hait.*

ARTICLE 5.—PRONOMS CONJONCTIFS

* 669. Le pronom conjonctif s'accorde toujours en genre, en nombre et en personne avec son antécédent.

On doit donc dire : *Moi qui AI vu ; toi qui AS vu ; nous qui AVONS vu*, etc. ; et non pas : *Moi qui A vu*, etc. On dira de même : *Ce ne sera pas moi qui me FERAI reprendre*, et non *qui se FERAI reprendre*.

** 670. L'adjectif, ou tout autre mot employé comme tel, ne peut servir d'antécédent au pronom conjonctif.

On ne dira donc pas : *Nous sommes deux qui s'INTÉRESSENT à vos affaires*, mais *qui nous INTÉRESSONS*, en prenant le pronom *nous* pour antécédent du pronom *qui*.

*** 671. Les pronoms *qui*, *que*, *quoi* s'emploient souvent d'une manière absolue, c'est-à-dire qu'ils ne se rapportent à aucun mot énoncé précédemment.

Ex. : *QUI va là ? QUE veux-tu ? à QUI désires-tu parler ? QUOI de beau comme la vertu ! Ils prirent*

*** 666. *Quel est l'emploi de celui et de celle ?*

*** 667. *Que remarquez-vous sur le pronom celui là ?*

*** 668. *Quand surprime-t-on le pronom celui devant qui ?*

* 669. *En quoi le pronom conjonctif s'accorde-t-il avec son antécédent ?*

** 670. *L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom conjonctif ?*

** 671. *Les pronoms qui, que, quoi n'ont-ils pas un emploi particulier ?*

tout ce qui leur plut : QUI une bourse, QUI de l'argent, QUI un lorgnon, etc.

*** 672. *Qui*, employé comme complément indirect, ne se dit pas des choses, mais seulement des personnes ou des choses personnifiées.

Ainsi on ne dira pas : *Les sciences A QUI je m'applique*, mais *AUXQUELLES je m'applique* ; tandis qu'on dira très bien : *La personne A QUI ou A LAQUELLE je me confie*.

*** 673. *Lequel, laquelle* remplacent *qui, que, dont*, lorsque l'emploi de ces derniers mots rendrait la phrase équivoque.

Ex. : *C'est un effet de la Providence, LAQUELLE attire l'admiration de tout le monde*, et non pas *QUI attire l'admiration de tout le monde*.

*** 674. On fait souvent des fautes dans la construction et dans le choix des pronoms conjonctifs ; par exemple lorsqu'on dit :

QU'est là ? pour QUI est là ?

Donne-lui ce QU'il a besoin, pour ce DONT il a besoin ;

Les habits QU'on m'a fait cadeau, pour DONT on m'a fait cadeau ;

C'est tout ce QU'il s'agit, pour tout ce DONT il s'agit ;

C'est à moi A QUI QUE tu auras affaire, pour c'est à moi QUE tu auras affaire ;

La forêt DONT nous étions auprès, pour la forêt près DE LAQUELLE nous étions.

Voilà le monsieur AUQUEL nous devons ces livres à sa bonté, pour à la bonté DUQUEL nous devons ces livres, etc.

ARTICLE 6.—PRONOMS INDÉFINIS

*** 675. *Autru* est toujours invariable, et s'emploie surtout comme complément : *Gardons-nous d'envier le bien d'AUTRUI ; croyons AUTRUI quand AUTRUI a raison.*

** 672. *Qui*, complément indirect, peut-il se dire des choses ?

** 673. *Quand est-ce que* lequel, laquelle remplacent *qui, que, dont* ?

*** 674. *Quelles fautes fait-on dans l'emploi des pronoms conjonctifs ?*

*** 675. *Que remarquez-vous sur le pronom autru ?*

** 676. *Chacun* est essentiellement du singulier ; il demande *son, sa, ses* : 1° quand il est sujet ou complément d'un verbe exprimé. Ex. : *Chacun de vous a ses défauts, Dieu rendra à chacun selon SES œuvres.*

2° Quand il est placé après une proposition énoncée complètement, et alors il fait partie de la proposition suivante. Ex. : *Ils ont épuisé leurs ressources, chacun (a épuisé les siennes) à SA fantaisie ; les juges ont opiné, chacun (a opiné) selon SES lumières.*

** 677. *Chacun* demande *leur, leurs* quand il est entre les diverses parties d'une même proposition et qu'on peut le retrancher sans altérer le sens de celle-ci. Ex. : *Ils ont épuisé, chacun, LEURS ressources à LEUR fantaisie ; les juges ont donné, chacun, LEUR avis selon LEURS lumières.* Ici, il est préférable de mettre *chacun* entre deux virgules.

** 678. *L'un et l'autre, les uns et les autres*, indiquent seulement la pluralité. Ex. : *On les a récompensés l'un et l'autre ; les uns et les autres ont raconté des anecdotes.*

L'un l'autre, les uns les autres, indiquent non seulement la pluralité, mais encore la réciprocité. Ex. : *Ces deux élèves se chérissent l'un l'autre ; nous nous sommes raconté des anecdotes les uns aux autres.*

** 679. Les pronoms indéfinis *on, personne* et *quiconque* sont du masculin singulier ; cependant, quand ils se rapportent évidemment à des êtres féminins, ils en adoptent le genre.

Ex. : *On est HEUREUSE quand on est MÈRE de famille et qu'on est CHÉRIE de ses enfants ; je blâmerais quiconque (1) d'entre vous, MESDAMES, serait assez MÉCHANTE pour médire des absents ; personne, dans la pension, n'est INSTRUITE comme votre SŒUR.*

** 676. *Quand est-ce que chacun demande son, sa, ses ?*

** 677. *Quand est-ce que chacun demande leur, leurs ?*

** 678. *Quelle différence y a-t-il entre l'un et l'autre et l'un l'autre ?*

** 679. *Que remarquez-vous sur on, quiconque, personne ?*

(1) *Quiconque* équivalant à *celui qui, celle qui*, et appartient tout à la fois à deux propositions. Ainsi, dans cet exemple, il est complément direct de "je blâmerais" et sujet de "serait méchante".

** 680. Le pronom indéfini *on* adopte aussi quelquefois le pluriel et le communique à ses attributifs mais non au verbe. Ex. : *On n'est pas AMIS, on n'est pas FRÈRES pour rien ; on est CONTENTS quand on est bien UNIS.*

** 681. Souvent on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *l'*, surtout après les mots *et, ou, si, que*. Ex. : *Si l'on me voit, ou que l'on apprenne que je suis venu ici, l'on me grondera.*

Mais on ne doit pas en faire usage au commencement d'une phrase, ni quand le mot *on* est placé devant *le, la, les, lui, etc.*, à cause de la consonance désagréable qui en résulte. Ex. : *ON dit qu'ON l'a vu ;* et non pas : *L'ON dit que l'ON l'a vu.*

CHAPITRE VI

DU VERBE

ARTICLE 1^{er}.—PLACE ET RÉPÉTITION DU SUJET

* 682. Le sujet, soit nom, soit pronom, se place ordinairement avant le verbe : *DIEU est bon ; IL récompensera l'homme QUI aura fait le bien.*

** 683. On met le sujet après le verbe :

1^o Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives. Ex. : *“ Voulez-vous être heureux ? Puissent VOS VŒUX être exaucés ! l'ont les GENS de bien ! ”*

2^o Dans une proposition qui indique une citation. Ex. : *“ La vie, disait SOCRATE, n'est que la préparation à la mort. ”*

3^o Après les verbes unipersonnels, pour le sujet réel, et après les expressions *ainsi, tel, quel*. Ex. : *“ Il est arrivé un MALHEUR ; ainsi va le MONDE ; telle est sa CONDUITE ; voilà quelles sont mes IDÉES. ”*

** 680. *Le pronom on est-il toujours du singulier ?*

** 681. *Quand est ce qu'on fait précéder on de la lettre euphonique l' ?*

* 682. *Où se place le sujet du verbe ?*

** 683. *Né met-on pas quelquefois le sujet après le verbe ?*

4° Enfin dans quelques autres cas où cette construction n'est réclamée que par l'élégance. Ex.: "Pensons comme *pense* le SAGE ; suivez les conseils que vous *donnent* vos PARENTS ; où *finit* la VERTU, là *commence* le VICÉ, etc."

** 684. On répète quelquefois le sujet pour donner plus de force à l'expression, ou pour la rendre plus claire.

Ex.: "*Cet enfant*, qui jusqu'à présent faisait le bonheur de son père ; *cet enfant*, qui annonçait tant pour l'avenir ; *cet enfant*, hélas ! est devenu la proie du mauvais exemple."

** 685. La répétition du sujet n'est pas autorisée quand elle n'apporte au discours ni plus de netteté, ni plus d'énergie.

On ne dira donc pas : "*Joseph*, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, *il* monta à sa chambre pour étudier ;" mais : "*Joseph*, plein de zèle pour son instruction, arrivant de la campagne, monta... ;" supprimant ainsi le pronom *il* qui figure, avec le nom *Joseph*, comme sujet du verbe *monta*.

ARTICLE 2.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

** 686. Quoique le sujet soit composé de plusieurs noms, le verbe se met cependant au singulier quand ces noms sont renfermés dans une expression collective, comme *tout*, *rien*, *personne*, *chacun*, *ce*

Ex.: "*Paroles*, *actions*, *conseils*, TOUT en lui RESPIRE l'amour de l'ordre ; le *temps*, l'*éternité*, RIEN n'EFFRAYE l'impie ; *voisins*, *parents*, *amis*, PERSONNE n'*a pris* sa défense."

** 687. Lorsque deux sujets sont joints par l'une

** 684. *Quand est-ce qu'on répète le sujet du verbe ?*

** 685. *Quand est-ce que la répétition du sujet n'est pas autorisée ?*

** 686. *Quand le sujet est composé de plusieurs noms, le verbe se met-il toujours au pluriel ?*

** 687. *Lorsque deux sujets sont joints par une des expressions ainsi que, aussi bien que, etc., comment s'accorde le verbe ?*

des expressions *ainsi que, aussi bien que, autant que, comme, de même que, non moins que*, le premier détermine l'accord du verbe, et le second appartient à un verbe sous-entendu.

Ainsi l'on dira : "Le *riche*, COMME le *pauvre*, est sujet à la mort ; cette *erreur*, AINSI QUE mille *autres*, s'est propagée." C'est comme s'il y avait : "Le *riche* est sujet à la mort comme le *pauvre* est sujet à la mort."

** 688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, ou qu'ils sont placés par gradation, le verbe s'accorde avec le dernier s'il y a unité dans la pensée.

Ainsi l'on écrira : "Son *courage*, sa *bravoure*, son *intrepidité* NOUS ENTHOUSIASMAIT ; la *famille*, la *patrie*, le *genre humain*, s'HONORE d'un tel génie."

Mais, s'il y avait pluralité dans la pensée, le verbe se mettrait au pluriel. Ex. : "La *joie*, le *plaisir*, la *richesse* de ce monde, ne SAURAIENT durer."

** 689. Lorsque plusieurs sujets de la même personne sont joints par *ou*, le verbe s'accorde généralement avec le dernier, parce que l'effet ordinaire de cette conjonction est d'exclure ce qui la précède. Ex. : "Ta *perte* OU ton *salut* EST SUBORDONNÉ à ta conduite."

EXCEPTIONS. 1° L'accord peut se faire avec le premier sujet par convenance. Ex. : "Mon *père* OU ma *mère* SERA INVITÉ ; Sa *Majesté* OU le *Dauphin* ÉTAIT ATTENDUE au camp."

2° Le verbe se met au pluriel dans des propositions générales où la conjonction *ou* est évidemment employée non pour exclure un des sujets, mais seulement pour indiquer qu'ils n'agissent pas ensemble dans les cas particuliers. Ex. : "La *fortune* OU le *talent* ATTIRENT des honneurs."

D'après ce principe, on écrira : "L'*amour-propre* OU le *respect humain* GOUVERNE ce jeune homme, car l'*amour-propre* OU le *respect humain* GOUVERNENT bien des jeunes gens."

** 688. Quand les mots formant le sujet ont à peu près la même signification, comment se met le verbe ?

** 689. Lorsque plusieurs sujets de la même personne sont joints par la conjonction *ou*, comment s'accorde le verbe ?

Dans la première proposition la conjonction est disjonctive : il n'y a qu'un sujet qui agisse ; dans la deuxième elle est alternative : les sujets agissent tous les deux, tantôt l'un, tantôt l'autre. On y peut même remplacer *ou* par *et*.

** 690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, on mettrait le verbe au pluriel, et alors il s'accorderait avec la personne qui a la priorité.

Ex.: *Vous ou moi SERONS appelés ; toi ou Paul DENEURERAZ ici.*

Dans ce cas, il est mieux d'employer *ou* de répéter le pronom pluriel, et de dire : *Vous ou moi, nous serons appelés*, etc.

** 691. Deux sujets singuliers joints par la conjonction *ni* veulent le verbe au pluriel, à moins que l'attribut ne puisse absolument se rapporter qu'à un seul.

Ainsi l'on dira : "NI *Pierre* NI *Louis* ne SERONT COURONNÉS au concours," car ils pourraient l'être tous les deux.

Mais on dirait : "NI *Pierre* NI *Louis* n'OBTIENDRA le grand prix," car il ne pourra être obtenu que par un seul.

** 692. Quand le sujet se compose d'un collectif suivi d'un nom, le verbe s'accorde de préférence avec le collectif s'il est *général*, et avec le nom si le collectif n'est que *partitif*.

On écrira donc : "La FOULE des *humains* OUBLIE Dieu," parce que *foule* est un collectif général ; et "une *foule* de VOYAGEURS ENCOMBRAIENT la gare," parce que *foule* n'est plus ici qu'un collectif partitif.

** 693. Il arrive quelquefois, surtout avec le collectif partitif, que, sans avoir égard aux règles ordinaires, on fait accorder le verbe avec le mot qui exprime l'idée dominante.

** 690. Si les sujets unis par la conjonction *ou* n'étaient pas de la même personne, comment se mettrait le verbe ?

** 691. A quel nombre veut le verbe deux sujets singuliers joints par la conjonction *ni* ?

** 692. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet logique un collectif suivi d'un nom ?

** 693. N'arrive-t-il pas, surtout avec un collectif partitif, que le verbe s'accorde avec l'idée dominante ?

Ainsi l'on dira : " Une **TROUPE** d'*assassins* **ENTRA** dans la chambre de Coligny ; une **FOULE** de *traits* **OBSCURCIT** l'air et **COUVRI**T tous les combattants ; la **MOITIÉ** des **CONSPIRATEURS** **MÉRITÈRE**NT la mort (1)."

*** 694. Les adverbes de quantité, ainsi que le collectif *la plupart*, veulent le verbe au pluriel, à moins qu'ils ne soient suivis d'un nom singulier.

Ex.: "*Peu d'enfants* **AIMENT** la contrainte ; *la plupart* des fruits flattent la vue et l'odorat ; tant de *barbarie* et d'*acharnement* m'**A SURPRIS**."

*** 695. Les verbes *être*, *devoir* et *pouvoir*, précédés de *ce*, et suivis d'un attribut à la troisième personne du pluriel, s'accordent avec cet attribut.

Ex.: "*Ce SONT* les *passions* qui perdent les hommes ; *ce DEVAIENT* être de vos amis qui arrivaient ; *ce PEUVENT* être des *étrangers*."

Mais on dira : " **EST** *ce* le *travail* et l'*application* qui font réussir ? **C'EST** *nous* qui avons remporté la victoire ; *ce DOIT* être de vos *amis* que l'on parle."

*** 696. Cependant, quand on fait une énumération, on doit mettre le verbe *être* au pluriel, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut à la troisième personne du pluriel. Ex.: "Quels sont les États de l'Europe ? **Ce SONT** : *la France*, *l'Angleterre*, *la Russie*... Il y a quatre sortes de mots invariables, **ce SONT** : *l'adverbe*, *la préposition*..."

*** 697. Un verbe qui a pour sujet plusieurs infi-

** 694. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet un adverbe de quantité ?

** 695. Avec quoi s'accordent les verbes être, devoir et pouvoir précédés de ce ?

*** 696. Ne met-on pas quelquefois au pluriel le verbe être, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un attribut pluriel ?

** 697. Comment s'accorde un verbe qui a pour sujet plusieurs infinitifs ?

(1) Quand l'accord a lieu avec le nom qui suit le collectif, on peut analyser le sujet de deux manières. Soit, par exemple : " Une infinité de barbares ravagèrent l'Italie."

On dirait : *Infinité*, collectif partitif, f. s., sujet logique de "ravagèrent"; *barbares*, n. c., m. pl., c. dét. de "infinité" et sujet syllephtique de "ravagèrent".

Mais on pourrait dire plus simplement et avec autant d'exactitude : *Une infinité de*, expression numérale qui détermine "barbares"; *barbares*, n. c., m. pl., sujet de "ravagèrent".

nitifs se met généralement au pluriel ; parfois on le fait précéder du pronom *ce*, qui en détermine l'accord.

Ex. : “ *Anéantir* et *créer* SONT des actions surhumaines, *ce* SONT des œuvres de Dieu ; *être né* grand et *vivre* en chrétien n'ONT rien d'incompatible.”

ARTICLE 3.—DES COMPLÉMENTS DU VERBE

** 698. Un même verbe ne peut avoir deux sortes de compléments directs, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat.

On ne dirait donc point : “ Veuillez vous *informer* *ce* que l'on dit de nous ; ” car on aurait pour compléments directs d'*informer* le pronom personnel *vous* et le pronom démonstratif *ce*. Il faut : “ Veuillez vous *informer de ce* que l'on dit de nous ”

** 699. Un verbe peut avoir plusieurs compléments indirects, soit avec la même préposition, soit avec des prépositions différentes.

Ex. : “ J'irai A la messe A neuf heures A la cathédrale AVEC ma mère ; vous êtes DE retour DE bonne heure DE la campagne.”

Il serait fautif de dire : “ C'est à vous à qui je parle ; c'est de lui dont il s'agit.” car on donnerait deux formes à un même complément et l'on exprimerait deux fois le même rapport. Il faut : “ C'est à vous QUE, c'est de lui QUE ; ” ou bien : “ C'est vous A QUI, c'est lui DONT.”

** 700. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes à la fois, pourvu que ces verbes ne demandent pas chacun un complément différent.

Ex. : “ On aime, on estime et l'on récompense les ENFANTS sages et studieux ; je me suis informé et je suis content du PRIX de cette propriété.”

** 698. Un même verbe peut-il avoir plusieurs sortes de compléments directs ?

** 699. Un verbe peut-il avoir plusieurs compléments indirects ?

** 700. Le même mot peut-il servir de complément à plusieurs verbes ?

** 701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, il faut donner à chacun d'eux celui qui lui convient.

On ne dira donc pas : " Que de curieux *arrivaient, visitaient* et *s'en retournaient* DE L'EXPOSITION, charmés de ce qu'ils y avaient vu ! " car *arrivaient* veut un complément indirect amené par à, et *visitaient*, un complément direct. Mais on dira : " Que de curieux *arrivaient* A L'EXPOSITION, LA *visitaient* et *s'en retournaient* charmés de ce qu'ils y avaient vu ! "

** 702. Une même préposition ne peut faire rapporter un complément à plusieurs mots, lorsque ceux-ci appellent des prépositions différentes.

On ne dira donc pas : " Cet homme *est utile et chéri* DE SA FAMILLE, " pas plus que : " Cet homme *est chéri et utile* A SA FAMILLE. " Pour être correct, il faut dire : " Cet homme *est utile* A SA FAMILLE et *EN* est chéri, " ou bien : " Cet homme *est chéri* DE SA FAMILLE et *LUI* *est utile*. "

** 703. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, doivent être de même nature.

Ainsi l'on dira : " Il *aime* l'ÉTUDE et le TRAVAIL ; il ne *s'applique* ni à LIRE ni à ÉCRIRE ; et non pas : " Il *aime* l'ÉTUDE et à TRAVAILLER ; il ne *s'applique* ni à LIRE ni à l'ÉCRITURE. "

** 704. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, l'usage veut que le plus court soit placé le premier.

Ex. : " Ernest a donné A UN PAUVRE le meilleur de ses habits. "

** 705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, on énonce le direct le premier.

** 701. Si plusieurs verbes demandent des compléments différents, que faut-il faire ?

** 702. Une même préposition peut-elle faire rapporter un complément à plusieurs mots ?

** 703. De quelle nature doivent être les mots employés comme compléments et joints par une des conjonctions *et, ou, ni* ?

** 704. Quelle est la place des compléments ?

** 705. Si les deux compléments sont d'égale longueur, quel est celui qu'on énonce le premier ?

Ex.: "Nous devons sacrifier NOS PLAISIRS à nos devoirs; portez-LE-lui; donnez-LES-leur."

*** 706. Il y a deux cas où le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met le dernier :

1° Lorsque cela doit faire éviter une équivoque.

Ainsi on ne dira pas : *Calmez vos ESPRITS AGITÉS par le repos*; mais : *Calmez par le repos vos ESPRITS AGITÉS*.

2° Lorsque le complément indirect est exprimé par *y*, et le direct par *le, la, moi, toi*.

Ainsi au lieu de dire : *Placez-m'y, présente-t y, menez-l'y*, on dira : *Placez-y-moi, présentes-y-toi, menez-y-le*. Cependant cette manière de parler étant peu harmonieuse, on ferait mieux de dire : *Placez-moi là, présente-toi dans ce lieu, menez-le là*.

ARTICLE 4.—EMPLOI DES AUXILIAIRES

* 707. Nous n'avons en français que deux auxiliaires, *avoir* et *être*. En général, les verbes conjugués avec le premier expriment l'action; les autres expriment soit l'action, soit l'état.

** 708. L'auxiliaire *avoir*, qui sert à se conjuguer lui-même, sert aussi à conjuguer : 1° le verbe substantif; 2° tous les verbes transitifs; 3° tous les verbes essentiellement unipersonnels; 4° enfin presque tous les verbes intransitifs, quoique plusieurs expriment l'état, comme *exister, dépendre, sympathiser*.

** 709. L'auxiliaire *être* sert à conjuguer : 1° tous les verbes passifs; 2° tous les verbes réfléchis; 3° quelques verbes intransitifs, quoiqu'ils expriment presque tous l'action; ce sont : *aller, arriver, décéder, devenir, échoir, éclore, entrer, mourir, naître, partir, sortir, tomber, venir*, et la plupart de leurs composés.

*** 710. Il y a quelques autres verbes intransitifs

*** 706. Dans quels cas le complément direct, quoiqu'il ne soit pas le plus long, se met-il le dernier ?

* 707. Combien avons-nous d'auxiliaires en français ?

** 708. A quoi sert l'auxiliaire *avoir* ?

** 709. A quoi sert l'auxiliaire *être* ?

*** 710. N'y a-t-il pas des verbes qui prennent tantôt l'un et tantôt l'autre auxiliaire ?

qui prennent tantôt l'auxiliaire *être*, tantôt l'auxiliaire *avoir*, selon qu'ils expriment un état ou une action.

Ex.: "*J'*AI *accouru* chaque fois, je *SUIS accouru* à vos cris. La rivière A *crû* rapidement; comme elle *EST crûe*, grossie depuis hier!"

*** 711. Les verbes *convenir*, *demeurer*, *échapper*, et *expirer* changent d'auxiliaire en changeant de signification.

Ex.: "Cette maison m'A *convenu*, et je *SUIS convenu* de l'acheter. Il A *demeuré* à Chicago, mais il *EST demeuré* affectonné au Canada. Votre nom m'A *échappé*; une inconvenance lui *EST échappée*. Ils *ONT expiré* dans de beaux sentiments; votre bail *EST expiré*."

ARTICLE 5.—EMPLOI DE L'INFINITIF

* 712. L'*infinitif* peut être employé comme sujet, comme complément ou comme attribut.

Ex.: "LIRE, ÉCRIRE, ÉTUDIER, *sont* des plaisirs pour l'élève laborieux. On *pourrait FAIRE* le tour du globe en un mois. PROTÉGER les méchants *serait* nuire aux bons."

** 713. On peut employer deux infinitifs de suite; alors le second est ordinairement complément du premier.

Ex.: "Je suis sorti pour *faire faire* des souliers. Voulez-vous *venir voir* notre maison?" (Dans ce dernier exemple, la préposition *pour* est sous-entendue entre les deux infinitifs.)

Un trop grand nombre d'infinitifs rend le style diffus.

Ainsi on ne dirait point: "Ne croyez pas *pouvoir aller voir vendanger*;" mais: "Ne croyez pas que l'on vous permette *d'aller voir* les vendanges."

** 714. Les infinitifs employés comme compléments doivent se rapporter sans équivoque à leurs sujets respectifs.

*** 711. N'y a-t-il pas des verbes qui changent d'auxiliaire en changeant de signification?

* 712. Comment l'infinitif peut-il être employé?

** 713. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite?

** 714. Comment doivent être disposés les infinitifs employés comme compléments?

On ne dira donc pas : *L'eau nous est donnée pour BOIRE ; le jour est trop avancé pour COMMENCER mon devoir ;* car, à n'examiner que la construction, il semble que c'est l'eau qui doit boire, et que c'est le jour qui ne commencera pas le devoir. Dites : *L'eau nous est donnée pour que nous la BUVIIONS ; le jour est trop avancé pour que je COMMENCE mon devoir.*

** 715. Quand l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, parce qu'il rend la diction plus vive.

Ainsi l'on dirait : *Je suis heureux de te SAVOIR bien placé ;* et non pas : *Je suis heureux de ce que JE SAIS que tu es bien placé.*

Emploi de la préposition devant l'infinitif complément

L'infinitif, complément d'un autre verbe, s'emploie tantôt sans préposition, tantôt avec la préposition *à*, tantôt avec la préposition *de*. Ex. : *Il prétend IMPOSER son opinion. Il cherche A TROMPER. Il désespère DE RÉUSSIR.*

Parmi les verbes qui ne demandent pas de préposition devant un infinitif complément, il faut signaler :

aimer mieux	daigner	falloir	peuvent	sentir
aller	devoir	s'imaginer	prétendre	valoir mieux
compter	entendre	laisser	savoir	voir
croire	faire	oser	sembler	vouloir.

Parmi ceux qui demandent la préposition *à* :

s'abaisser	s'assujettir	contribuer	exciter	persister
abondir	s'attacher	se décider	s'exciter	se plaire
s'abuser	autoriser	se déterminer	exhorter	se plier
s'accorder	s'avilir	se dévouer	s'exposer	préparer
s'acharner	avoir	disposer	se fatiguer	se préparer
aguerrir	balancer	se disposer	s'habituer	provoquer
s'aguerrir	se berner	donner	se hasarder	réduire
aimer	chercher	dresser	hésiter	se refuser
aider	se complaire	employer	inviter	renoncer
s'animer	concouir	s'employer	se mettre	répugner
s'appliquer	condamner	encourager	monter	se résigner
apprendre	se condamner	s'encourager	nécessiter	réussir
s'appêter	consentir	engager	s'obstiner	servir
aspérer	consister	enseigner	parvenir	songer
assigner	conspirer	s'entendre	pencher	travailler
assujettir	se consumer	exceller	persévérer	viser, etc.

** 715. *L'infinitif est-il préférable aux autres modes ?*

Parmi ceux qui demandent la préposition *de* :

s'abstenir	conseiller	dispenser	jurer	recommander
accuser	se contenter	se disculper	méditer	regretter
s'accuser	convenir	dissuader	se mêler	se réjouir
achever	craindre	empêcher	menacer	se repentir
affecter	dédaigner	feindre	mériter	reprocher
s'affliger	défendre	féliciter	négliger	se reprocher
ambitionner	désespérer	se flatter	nier	rire
s'applaudir	différer	frémir	ordonner	rougir
appréhender	disconvenir	se garder	pardonner	sommer
avertir	se devoir	gémir	parler	se souvenir
s'aviser	entreprendre	se glorifier	permettre	soupgonner
blâmer	engager	se hâter	se permettre	suggérer
hâter	s'étonner	imaginer	proposer	supplier
cesser	éviter	imputer	se proposer	tenter
se charger	excuser	s'indigner	protester	trembler
commander	s'excuser	s'ingérer	punir	se vanter, etc.
conjecturer	discontinuer	imposer	se rappeler	

Il y a un certain nombre de verbes après lesquels on peut employer indifféremment *à* ou *de* devant l'infinitif qui suit. Tels sont : *s'attendre, continuer, contraindre, s'efforcer, s'engager, s'ennuyer, essayer, forcer, s'offrir, solliciter, souffrir, se tuer*, etc. C'est l'oreille et le goût qui déterminent l'emploi de l'une ou de l'autre préposition. Ex. : *S'ennuyer à attendre ; je m'ennuyais d'attendre. On se tue de lui remontrer son devoir ; il se tue à étudier les langues.*

Quelques verbes changent de sens suivant qu'on les fait suivre de la préposition *à* ou de la préposition *de*. Voici quelques exemples :

COMMENCER *à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. Ex. : *Cet enfant commence à écrire.*

DÉCIDER *à* signifie faire prendre un parti. Ex. : *C'est par votre frère que j'ai été décidé à partir.*

DEMANDER *à* c'est l'expression d'un désir. Ex. : *Tous demandent à voir la maison.* (LA BRUYÈRE.)

S'OCCUPER *à* indique un simple emploi du temps. Ex. : *Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.* (BOILEAU.)

VENIR *à* indique un fait qui peut se produire. Ex. : *A Rome, lorsqu'on menait au supplice un coupable, il était absous si une vestale venait à passer.* (B. DE SAINT-PIERRE.)

COMMENCER *de* désigne une action qui aura de la durée. Ex. : *Louis XIV commença de régner en 1643.*

DÉCIDER *de* signifie prendre soi-même un parti. Ex. : *Nous décidâmes de partir sur-le-champ.*

DEMANDER *de* c'est une exigence, un ordre. Ex. : *On ne vous demande pas de vous récrier : C'est un chef-d'œuvre !* (LA BRUYÈRE.)

S'OCCUPER *de* indique une occupation à laquelle on donne tous ses soins. Ex. : *Nous nous sommes occupés de vous bien recevoir.* (SÉVIGNÉ.)

VENIR *de* indique un fait récemment accompli. Ex. : *Nous venons de voir le règne le plus long, le plus glorieux de la monarchie, finir par des revers.* (MASSILLON.)

ARTICLE 6.—EMPLOI DE L'INDICATIF

* 716. Le *présent* de l'indicatif s'emploie pour exprimer une chose qui a lieu à l'instant de la parole ou habituellement. Ex.: *Je PARLE à mes élèves ; je leur DÉMONTRE que la terre TOURNE autour du soleil.*

** 717. On emploie encore le présent de l'indicatif :

1° Pour exprimer un futur avec plus d'assurance. Ex.: *Je SUIS ici dans un moment ; il PART demain.*

2° Pour exprimer un passé avec plus d'énergie ou plus de grâce. Ex.: *Turenne MEURT, tout se CONFOND, la fortune CHANCELLE.*

Dans ce cas, il faut que les verbes qui se rapportent à la même idée soient au même temps ; on ne dirait donc pas : *Turenne MOURUT ; tout se CONFOND...*

** 718. L'*imparfait* s'emploie pour exprimer une chose passée, mais considérée comme présente relativement à une autre. Ex.: *J'ÉTUDIAIS quand il ÉCRIVAIT, et je LISAIS quand il JOUAIT du piano.*

Si la chose dont on parle est toujours vraie, ou si elle a lieu à l'instant même, on emploie le présent au lieu de l'imparfait ; à moins qu'on ne veuille faire remarquer l'époque dont il s'agit.

Ainsi l'on peut dire : *Il nous assurait que Dieu VEUT (et non voulait) nous rendre heureux ; j'ai appris que votre père EST (et non était) préfet depuis quinze jours.*

Mais on dirait : *Considérant ses maux, je sentis que Dieu ÉTAIT juste à son égard, parce qu'ici on veut tout particulièrement faire remarquer l'époque de l'événement.*

** 719. Le *passé déterminé* s'emploie pour marquer une chose faite dans un temps déterminé, et entièrement écoulé. Ex.: *Je PEIGNIS hier, la semaine dernière, l'an passé, autrefois, etc.*

On ne pourrait pas dire : *Je PEIGNIS aujourd'hui, cette semaine,* parce que les espaces de temps dont on parle ne sont pas entièrement écoulés.

* 716. Pour quoi s'emploie le présent de l'indicatif ?

** 717. Pour quoi encore emploie-t-on le présent de l'indicatif ?

** 718. Quand est-ce qu'on emploie l'imparfait de l'indicatif ?

** 719. Quand emploie-t-on le passé déterminé ?

* 720. Le *passé indéterminé*, que l'on pourrait appeler *passé général*, s'emploie pour désigner une chose comme ayant eu lieu dans un temps passé quelconque, déterminé ou indéterminé. Ex. *J'ai PEINT aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois*, etc.

** 721. On se sert aussi quelquefois du passé indéterminé pour exprimer un futur antérieur, et réciproquement du futur antérieur pour exprimer un passé indéterminé, afin de rendre l'expression plus douce.

Ex.: *Attends, nous AVONS FINI dans un moment ; c'est-à-dire : Attends, nous AURONS FINI dans un moment ; je présume qu'ils AURONT mal PRIS leurs mesures, et voilà pourquoi ils n'ont pas réussi ; c'est-à-dire : Je présume qu'ils ont mal PRIS leurs mesures*, etc.

** 722. Le *passé antérieur* s'emploie pour exprimer une chose faite immédiatement avant une autre déjà passée. Ex.: *Quand il m'eut RECONNU, il m'embrassa*.

** 723. Le *passé antérieur surcomposé* s'emploie presque dans le même cas que le passé antérieur ; on n'admet généralement, entre ces deux temps, d'autre différence que celle qu'il y a entre le passé déterminé et le passé indéterminé.

Ainsi on dit : *Hier, quand il m'EUT RECONNU, il me salua ; et : Hier, aujourd'hui, quand je l'ai EU RECONNU, je l'ai salué*.

** 724. Le *plus-que-parfait* s'emploie pour exprimer une action faite, dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée. Ex.: *J'AVAIS écrit ma lettre avant votre arrivée*.

On ne doit pas faire usage de ce temps pour exprimer un simple passé ; dites : *J'ai su que votre frère A VOYAGÉ*, et non *avait voyagé*.

* 725. Le *futur simple* s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu dans un temps à venir. Ex.: *Je RESSUSCITERAI au dernier jour*.

* 720. *Quand emploie-t-on le passé indéterminé ?*

** 721. *Ne se sert-on pas du passé indéterminé au lieu du futur antérieur ?*

** 722. *Quand s'emploie le passé antérieur ?*

** 723. *Quel est l'usage du passé antérieur surcomposé ?*

** 724. *Quand emploie-t-on le plus-que-parfait de l'indicatif ?*

* 725. *Quel est l'emploi du futur simple ?*

* 726. Le *futur antérieur* s'emploie pour exprimer qu'une chose à venir aura lieu avant une autre. Ex.: *Quand vous AUREZ FINI, vous viendrez me trouver.*

ARTICLE 7.

EMPLOI DU CONDITIONNEL ET DE L'IMPÉRATIF

* 727 Le temps simple du conditionnel s'emploie pour exprimer une chose présente ou future, dépendante d'une condition. Ex.: *Sans le respect humain, j'IRAIS le trouver, et je lui DEMANDERAI pardon.*

* 728. Les *passés* du conditionnel s'emploient le plus ordinairement pour exprimer qu'une chose aurait été faite si une condition avait été remplie. Ex.: *IL SERAIT ALLÉ à la campagne si tu ne l'avais pas occupé; j'EUSSÉ FINI à temps si il n'avait pas plu.*

** 729. On ne doit pas employer le passé du conditionnel pour le présent; dites: *J'étais persuadé que vous VIENDRIEZ, et non que vous SERIEZ VENUS.*

** 730. Pour donner à la phrase plus d'énergie, on remplace quelquefois les temps du conditionnel par ceux de l'indicatif. Ex.: *Si j'avais fait un pas de plus, j'ÉTAIS MORT, au lieu de: Je SERAIS MORT si j'avais fait un pas de plus.*

*** 731. Quand il y a une condition exprimée ou sous-entendue, si l'on veut dire qu'une chose aura certainement lieu, c'est le futur de l'indicatif qu'on emploie; au contraire, si l'on doute, si l'on ne prévoit pas la possibilité de l'accomplissement, c'est le présent du conditionnel.

Ainsi on dira: *Je FERAI l'aumône si je suis riche* (car on espère bien le devenir); et: *Je FERAIS l'aumône si j'étais riche* (on ne s'attend pas à le devenir); *Il m'a promis qu'il VIENDRA* (il en était sûr); *il m'a promis qu'il VIENDRAIT* (il n'en était pas certain, il en doutait).

* 726. *Quel est l'emploi du futur antérieur ?*

* 727. *Quand emploie-t-on le présent du conditionnel ?*

* 728. *Qu'expriment les divers passés du conditionnel ?*

** 729. *Peut-on employer le passé pour le présent du conditionnel ?*

** 730. *Ne remplace-t-on pas quelquefois le conditionnel par l'indicatif ?*

*** 731. *Dans quel cas emploie-t-on le futur simple pour le présent du conditionnel ?*

** 732. Pour exprimer un souhait, une prière, un désir, on se sert du conditionnel. Ex.: OSERAIS *je vous prier de venir nous voir?* J'AIMERAIS *que l'on travaillât à se former l'esprit.*

Dans ces cas on pourrait employer un temps de l'indicatif; mais alors l'expression perdrait quelque chose de sa douceur.

* 733. Le *présent* ou *futur* de l'impératif s'emploie pour exprimer une chose qui doit avoir lieu par suite d'un commandement ou d'une exhortation. Ex.: LIS *cette lettre maintenant*; LIS *ta encore demain.*

** 734. Le *futur antérieur* de l'impératif exprime une chose comme devant avoir lieu avant une autre, par suite d'un commandement, d'une exhortation. Ex.: ALLEZ, mais AYEZ FINI *et SOYEZ REVENUS quand cinq heures sonneront.*

Pour exprimer un commandement plus positif, on se sert du futur de l'indicatif au lieu de l'impératif: Tes père et mère HONORERAS, au lieu de: HONORE *tes père et mère.* Vous AUREZ FINI *quand j'arriverai*, au lieu de: AYEZ FINI *quand j'arriverai.*

ARTICLE 8.—EMPLOI DU MODE SUBJONCTIF

** 735. Le subjonctif appartient toujours à une proposition subordonnée à une autre. On l'emploie :

1° Quand la proposition dont celle-là dépend exprime le doute, la crainte, le désir, la volonté, la prière, l'utilité, la nécessité, en un mot, tout ce qui n'est pas positif.

Ainsi on en fait usage :

a. Après les verbes unipersonnels et autres qui exprime le doute, la crainte, le désir, la volonté, etc. Ex.: *Je doute, je veux, je prétends, il faut, il convient, il importe.... que vous PARTIEZ.*

b. Après les expressions *il est utile, il serait bon, il devint urgent*, et beaucoup d'autres, qui expriment également des idées de désir, de nécessité, etc.

** 732. *De quel mode se sert-on pour exprimer un souhait ?*

* 733. *Quand est-ce qu'on emploie le présent ou futur de l'impératif ?*

** 734. *A quoi sert le futur antérieur de l'impératif ?*

** 735. *Dans quel cas emploie-t-on le subjonctif ?*

Ex.: *Il est expédient, il sera nécessaire, il devint urgent.... que vous ÉTUDIEZ.*

c. Après la plupart des propositions interrogatives ou négatives, à moins que l'on n'ait à exprimer un fait positif.

Ex.: *Crois-tu, penses-tu, soupçonnes-tu qu'il y ait des habitants dans la lune ? Je ne crois pas, je ne croirai jamais qu'il PUISSE y en avoir. L'impie sait-il, croit-il qu'il y a un Dieu ?*

2° Après les locutions conjonctives suivantes, ou après la conjonction *que* employée pour une d'elles :

Afin que	En cas que	Pour peu que
A moins que	Encore que	Pour que
Au cas que	Jusqu'à ce que	Pourvu que
Avant que	Loin que	Quoique
Bien que	Nonobstant que	Sans que
De crainte que	Non pas que	Si tant est que
De peur que	Non que	Soit que

Ex.: *Venez, A MOINS qu'on ne vous DISE le contraire OU QUE vous ne PUISSIEZ sortir.*

3°. Après les expressions *quel que, quelque... que, qui que, quoi que, et si... que.*

Quant à l'expression *tout... que*, elle veut plutôt l'indicatif. Ex.: *Tout savant que vous ÊTES, vous pouvez vous trompez.*

Ex.: *Qui que vous SOYEZ, quoi que vous FASSIEZ, si savant que vous vous CROYIEZ, vous pouvez errer.*

4° Presque toujours après les expressions *il n'y a, il n'y a pas, il n'y a que, il n'est, il n'est pas, il n'est que, etc.*, suivies d'un nom ou d'un pronom.

Ex.: *Il n'y a presque personne, il est peu d'hommes, il n'en est guère qui SOIENT conséquents dans leur conduite.*

5° Après les pronoms conjonctifs, quand ils sont précédés soit d'un superlatif, soit d'un équivalent, comme *le seul, l'unique, le premier, etc.*, à moins que l'on ne veuille affirmer absolument la chose.

Ex.: *Voilà la plus belle maison dont on ait parlé ; vous êtes le dernier qui SOIT VENU ; c'est peut-être le seul livre que je PUISSE vous prêter. Connais-tu le dernier qui EST VENU ? il m'a prêté le seul livre qu'il AVAIT.*

*** 736. On sous entend quelquefois non seulement le verbe qui veut le subjonctif, mais même le *que* qui précède ce dernier ; cela n'a lieu que dans certaines exclamations, où le besoin d'être court fait que l'on supprime tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.

Ex. : FASSE le Ciel ! PLÛT à Dieu ! ADVIENNE *que* pourra ! VIVE le Seigneur ! Ces phrases sont l'abrégé de celles-ci : *Je désire que le Ciel FASSE ; je voudrais bien qu'il PLÛT à Dieu, etc.*

*** 737. Le subjonctif s'emploie d'une manière absolue dans quelques expressions très singulières constituant des gallicismes. Ex. : *Il n'a rien pris, que je SACHE ; je ne SACHE pas qu'il ait rien pris ; qui VIVE !*

Tableau des principaux cas où le verbe s'emploie au subjonctif.

1^o Après les verbes exprimant *le doute, la crainte, le désir, la volonté, etc.* ;

2^o Après les verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ;

3^o Après les verbes interrogatifs ou accompagnés d'une négation ;

4^o Après un pronom conjonctif, quand on exprime un résultat éventuel ;

5^o Après les locutions superlatives *le plus, le mieux, le seul, l'unique, etc.*, suivies du pronom conjonctif ;

6^o Après les expressions *quel que, qui que, quoique, si que, et après certaines locutions conjonctives : afin que, à moins que, etc.*

Dans la plupart de ces cas, on met l'indicatif si l'on exprime un fait positif.

ARTICLE 9.—EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF

Règles de concordance

** 738. Quand le verbe de la première proposition est au *présent* ou au *futur* de l'INDICATIF ou de l'IMPÉRATIF, on met celui de la dépendante au *présent* ou au *passé* du SUBJONCTIF. Ex. :

*** 736. *Ne sous-entend-on pas quelquefois le verbe qui veut le subjonctif ?*

*** 737. *Le présent du subjonctif ne s'emploie-t-il pas d'une manière absolue ?*

** 738. *Quand le verbe de la première proposition est au présent, ou au futur de l'indicatif, ou à l'impératif, à quel temps du subjonctif met-on celui de la dépendante ?*

<i>Il faut</i>	} <i>que vous VENIEZ tout de suite.</i>
<i>Il faudra</i>	
<i>Il faut</i>	} <i>que vous SCYEZ REVENUS, que vous</i>
<i>Il faudra</i>	
<i>Ordonnez</i>	} <i>AYEZ FINI avant dimanche.</i>
	} <i>que l'on me VIENNE en aide.</i>

** 739. Quand le verbe de la première proposition est à l'imparfait de l'INDICATIF, ou à un autre *passé* de ce mode, ou encore à l'un quelconque des temps du CONDITIONNEL, on met celui de la dépendante à l'imparfait ou au *plus-que-parfait* du SUBJONCTIF. Ex. :

<i>Il fallait</i>	} <i>que vous VINSSIEZ tout de suite.</i>
<i>Il fallut</i>	
<i>Il a fallu</i>	
<i>Il avait fallu</i>	} <i>que vous VINSSIEZ plus tard.</i>
<i>Il faudrait</i>	
<i>Il aurait fallu</i>	
	} <i>que vous FUSSIEZ REVENU, que</i>
	} <i>vous HUSSIEZ FINI tout de suite.</i>

*** 740. EXCEPTIONS. 1. Quoique le verbe de la première proposition soit au présent ou au futur de l'indicatif, on met celui de la deuxième à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, s'il est suivi d'une expression conditionnelle qui soit à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif.

Ex. : *Je DOUTE que vous FISSIEZ cela si je vous le DISAIS ; je ne CROIRAI jamais que vous FUSSIEZ DEMEURÉS bons si vous AVIEZ FRÉQUENTÉ ce jeune homme.*

2. Bien que le verbe de la première proposition soit à l'un des passés de l'indicatif, on met celui de la deuxième au présent ou au passé du subjonctif :

1° Quand on parle d'une chose qui est vraie à l'instant même.

Ex. : *Dieu a voulu que nous SOYONS mortels.*

2° Lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, de peur que, encore que, pour que* et *quoique*, on veut exprimer un futur.

Ex. : *Tu as été trop négligent, trop insouciant, pour que je te CROIE capable de faire grand chose.*

** 739. Quand le verbe de la première proposition est à l'imparfait, à l'un des passés..., à quel temps du subjonctif met-on celui de la dépendante ?

*** 740. Les deux règles précédentes s'observent-elles toujours ?

Règle de correspondance ou de substitution

** 741 Pour trouver le temps du subjonctif à employer, on supprime ce qui, dans la phrase, exige ce mode ; on remarque à quel temps est alors le verbe de la dépendante, et l'on substitue à celui-ci son correspondant, en s'aidant du tableau ci après :

Tableau de correspondance des temps

1. Le <i>présent</i> du SUBJONCTIF correspond	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ Au présent de l'indicatif ;} \\ 2^{\circ} \text{ Au futur simple de l'indicatif ;} \\ 3^{\circ} \text{ Au présent ou futur de l'impératif.} \end{array} \right.$
2. L' <i>imparfait</i> correspond	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ A l'imparfait de l'indicatif ;} \\ 2^{\circ} \text{ Au passé déterminé ;} \\ 3^{\circ} \text{ Au présent ou futur du conditionnel.} \end{array} \right.$
3. Le <i>passé</i> correspond	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ Au passé indéterminé ;} \\ 2^{\circ} \text{ Au futur antérieur de l'indicatif ;} \\ 3^{\circ} \text{ Au futur antérieur de l'impératif.} \end{array} \right.$
4. Le <i>plus-que-parfait</i> correspond	$\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ Au passé antérieur ;} \\ 2^{\circ} \text{ Au plus-que-parfait de l'indicatif ;} \\ 3^{\circ} \text{ Aux deux passés du conditionnel.} \end{array} \right.$

Ex. : " Je doute que vous (VENIR) si l'on ne vous y avait engagé."

En substituant *je suis sûr*, qui demande l'indicatif, à *je doute*, qui demande le subjonctif, on aurait : " Je suis sûr que vous ne seriez pas venu si..."

Le verbe de la deuxième proposition étant le passé du conditionnel, il faudra employer son correspondant le plus-que-parfait du subjonctif. On dira donc :

" Je doute que vous fussiez venu si l'on ne vous y avait engagé."

ARTICLE 10.—REMARQUES SUR QUELQUES VERBES

742. ABÎMER, qui signifie *précipiter dans un abîme*, ne s'emploie pas dans le sens de *salir*, de *froisser* ; ne dites donc pas : *J'ABÎME mon habit* ; mais : *Je satis, je froisse, je gâte, je détériore mon habit.*

743. AFFILER, EFFILER. *Affiler*, signifie *aiguïser* ; *effiler* signifie *défaire un tissu*. Ex. : *Tu as mal AFFILÉ mon rasoir ; EFFILONS ces vieux chiffons, pour en faire de la charpie.*

744. AIDER à quelqu'un, c'est partager ses efforts, sa fatigue, son embarras. Ex. : *J'AI AIDÉ à ce domestique à porter cela. AIDER quelqu'un, c'est l'assister.* Ex. : *J'AI AIDÉ ce domestique de ma bourse, de mes conseils.*

745. ALLER. Bien des personnes emploient *être* pour *aller* : *Je FUS le voir*, pour *j'ALLAI le voir*, etc. ; cela n'est pas autorisé ; cependant on peut dire : *J'ai été, j'avais été, pour je suis*

allé, j'étais allé. On emploie le premier quand la chose est achevée, et le second quand elle dure encore. Ex.: *Il a été à Toronto hier ; il est allé à Toronto, et n'est pas encore revenu.*

746. **APPLAUDIR.** On ne dit pas *applaudir les efforts*, mais *applaudir aux efforts* ; au contraire, on dira *applaudir un orateur, applaudir les lauréats, les premiers prix.*

747. **BISQUER, RAGER,** sont des termes populaires ; on dit : *Il l'a fait pester, enlêver, mettre de mauvaise humeur, et non pas bisquer, rager.*

748. **BOSSÉLER** se dit du travail en bosse sur l'argenterie ; **BOSSUÉ** se dit des bosses que l'on fait en laissant tomber quelque chose. Ex. : *Mon gobelet était bosselé ; je l'ai bossué en le laissant tomber.*

749. **COLORER** signifie *donner de la couleur.* Ex. : *Le safran colore l'eau.* **COLORIER** signifie *appliquer des couleurs.* Ex. : *Un enlumineur colore les estampes.*

750. **CONSOMMER** signifie *achever, parfaire, mettre dans la perfection, ou employer une chose dans son entier.* Ex. : *On ne consomme pas en France tout le vin qui s'y recueille.* **CONSUMER** signifie *détruire entièrement.* Ex. : *Le feu consomme tout.*

751. **DÛNER, DÉJEUNER.** Ces verbes veulent *avec* devant un nom de personne, et *de* devant un nom de chose. Ex. : *J'ai dîné avec un ami ; j'ai déjeuné d'un poulet ; et non pas : J'ai déjeuné avec un poulet.*

752. **DISPUTER.** On doit éviter d'employer le verbe *se disputer* pour *se quereller, se chamailler* ; mais on dit très bien dans le sens de *controverser, discuter, rivaliser* : *Vous disputez vivement ; vous vous êtes disputé les prix, les charges, les places.*

753. **DONNER (se).** On dit *se donner de la peine*, et non des *soins*, dans le sens de *s'occuper de quelque chose.* Ex. : *Votre mère s'est donné bien des peines pour vous élever.* Mais on dira dans un autre sens : *Il se donne des soins particuliers pour sa santé.*

754. **ÉGALISER, ÉGALER.** *Égaliser* ne se dit que des choses. Ex. : *On égalisera les partages.* *Égaler* se dit des personnes et des choses. Ex. : *Virgile égalait-il Homère ? Une livre tournois égalait vingt sous.*

755. **ENNOBLIR** signifie *rendre plus excellent, plus élevé, plus méritoire* ; *anoblir* signifie *donner à quelqu'un des lettres, des titres de noblesse.*

756. **ÉVITER, ÉPARGNER.** On *évite* les mauvaises compagnies, les périls ; mais on n'*évite* pas la peine à quelqu'un ; ne dites donc pas : *Je vous éviterai cette peine, ce désagrément ; mais : Je vous épargnerai.*

757. **FIXER** signifie *rendre stable* ; on ne doit donc pas dire : *J'ai fixé cette pendule ; mais : J'ai regardé fixement cette pendule ; ou bien : J'ai fixé les yeux sur cette pendule.*

758. FLAIRER, FLEURER. *Flairer* c'est sentir au moyen de l'odorat : *Je FLAIRE cette giroflée. Fleurer* c'est répandre de l'odeur : *La rose et la violette FLEURENT bon.*

759. IMPOSER, EN IMPOSER. Le premier signifie *inspirer du respect*, l'autre signifie *tromper*. Ex. : *Ce vieillard IMPOSE par ses cheveux blancs ; l'hypocrite n'EN IMPOSE pas longtemps.*

760. INFECTER, INFESTER. Le premier signifie, tant au propre qu'au figuré, *gâter, corrompre* ; le second signifie au propre *pillier, ravager*, et au figuré, *incommoder, tourmenter*.

761. INSTRUIRE, ENSEIGNER, MONTRER. On *instruit* les personnes, on *enseigne* les choses, on *montre* ce qui regarde la pratique des arts. INSTRUISEZ *cet enfant* ; ENSEIGNEZ-*lui l'orthographe*, et MONTRÉZ-*lui le dessin*. Il serait fautif de dire : *Vous AVEZ bien INSTRUIT cet enfant.*

762. INSULTER, INSULTER A. *Insulter quelqu'un*, c'est lui dire ou lui faire des injures. *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards qui lui sont dus. Ex. : *Ce grossier l'a INSULTÉ ; cet orgueilleux lui A INSULTÉ par sa fierté.*

763. JOUIR. Ce verbe doit toujours s'employer pour parler de choses agréables ; on ne dirait donc pas : *Cet homme JOUIT d'une triste réputation, d'une bien mauvaise santé* ; mais : *Cet homme A une triste réputation, il POSSÈDE une bien mauvaise santé.*

764. MÉFIER (se), DÉFIER (se). *Se méfier* procède d'une crainte habituelle d'être trompé ; *se défier* procède d'un doute fondé sur l'idée peu avantageuse qu'on se forme de la volonté d'une personne.

765. OBSERVER, REMARQUER. On ne doit pas dire : *Je vous OBSERVE, je vous REMARQUE*, mais : *Je vous fais OBSERVER, REMARQUER* ; ou : *Je vous prie d'OBSERVER, de REMARQUER.*

766. PLIER, PLOYER. *Plier* se dit le plus ordinairement des choses qu'on peut mettre en un ou plusieurs plis. Ex. : *PLIEZ votre serviette. Ployer* se dit généralement des corps raides et élastiques. Ex. : *Ces branches d'arbre sont PLOYÉES ; il a PLOYÉ son épée, la lame de son couteau.*

767. PRIER A DÎNER, PRIER DE DÎNER. *Prier à dîner*, c'est inviter de dessein prémédité ; *prier de dîner* n'est autre chose qu'une invitation de circonstance imprévue.

768. RAPPELER (se), formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct ; on ne doit pas dire : *Je me RAPPELLE de cette personne, je m'en RAPPELLERAI toujours* ; mais : *Je me RAPPELLE cette personne, je me la RAPPELLERAI toujours*. Il n'est permis de mettre *de*, par euphonie, que devant un infinitif ou certains pronoms : *Je me RAPPELLE DE l'avoir entendu ; il se RAPPELLERA longtemps DE vous.*

769. SAIGNER. *Saigner du nez* se dit au propre comme au figuré ; la construction du discours suffit pour lever l'équivoque. *Saigner au nez* se dit d'une blessure extérieure. *Saigner par le nez* est inusité.

770. SERVIR DE RIEN, SERVIR A RIEN. *Servir de rien* exprime une nullité absolue. Ex. : *Il ne SERT DE RIEN de mur-*

murer contre la Providence. Servir à rien se dit d'une inutilité momentanée. Ex.: *Cet homme a des talents ; mais il ne lui SERVENT À RIEN.*

771. SUPPLÉER, SUPPLÉER A. *Suppléer*, c'est ajouter ce qui manque à une chose pour être complète. Ex.: *Ce sac doit contenir cinq reuts francs ; s'il y a moins, je le SUPPLÉERAI. Suppléer* à une chose, c'est la remplacer par une autre. Ex.: *Le courage SUPPLÉE au nombre.* Cependant on ne dit jamais *suppléer à quelqu'un*, mais *suppléer quelqu'un.*

772. TOMBER A TERRE, TOMBER PAR TERRE. *Tomber à terre* se dit de ce qui n'y touchait pas. Ex.: *Les fruits trop mûrs TOMBENT à terre. Tomber par terre* se dit d'une chose qui, touchant la terre, vient à tomber. Ex.: *Cet enfant est TOMBÉ PAR terre ; cet arbre est TOMBÉ PAR terre.*

CHAPITRE VII

DU PARTICIPE

ARTICLE 1^{er}.—PARTICIPE PRÉSENT

* 773. Le participe présent, quoique ayant la forme d'un attribut, exprime une *action* comme le verbe auquel il appartient, et peut avoir les mêmes compléments. Ex.: *Des personnes OBLIGEANT tout le monde. Des voyageurs ALLANT à Fraserville.*

Le participe présent est invariable.

* 774. L'adjectif verbal diffère du participe présent dont il est formé, en ce qu'il exprime une *qualité*, un *état*. Comme tout adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte. Ex.: *Des personnes OBLIGEANTES envers tout le monde. Ces orphelins sont INTÉRESSANTS.*

* 775. Un mot en *ant* est participe présent quand il exprime une action passagère. Ex.: *Nous les avons vus REVENANT du combat, et se FÉLICITANT de leurs succès ; ces personnes, OBLIGEANT tout le monde, se font estimer même des méchants.*

* 773. Comment s'écrit le participe présent ?

* 774. Faut-il confondre le participe présent avec certains adjectifs terminés en *ant* ?

* 775. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est participe présent ?

* 776. Un mot en *ant* est adjectif quand il exprime un état, une manière d'être, une qualité : *Des enfants aussi intéressants méritent l'estime de leurs maîtres ; ces personnes obligantes envers tout le monde, se font estimer même des méchants.*

** 777. Voici quelques moyens de distinguer le participe présent de l'adjectif verbal.

Un mot en *ant* est participe présent :

1° Quand il a un complément direct. Ex. : "Je vous ai vus *cueillant* DES FRUITS."

2° Quand il est modifié par la négation. Ex. : "On les a trouvés s'amusan*t*, NE veillant POINT à l'ordre."

3° Quand il est précédé de la proposition *en*. Ex. : EN travaillant nous réussirons."

4° Quand on peut le traduire par l'infinitif ou une autre forme du verbe. Ex. : "On nous a vus *jouant*." On peut dire : "On nous a vus *jouer*," ou "lorsque nous *jouions*."

5° Enfin, quand on ne peut pas le remplacer par un adjectif. Ex. : "Ces récits *intéressant* beaucoup, nous les recommencerons."

Au contraire, le mot en *ant* est adjectif verbal quand on peut le remplacer par un adjectif qualificatif. Ex. : "Ces élèves sont *intéressants* (*aimables*) comme vous. Voyez ces *ravissantes* (*admirables*) peintures."

** 778. Certains adjectifs dérivés des verbes ne s'écrivent pas exactement de la même manière que les participes présents correspondants ; tels sont :

1° *Affaient*, *adhérent*, *coïncident*, *différent*, *divergent*, *équivalant*, *excellent*, *expédient*, *négligent*, *président*, *résident*, *violent*, et un certain nombre d'autres qui ont changé *ant* en *ent*.

2° *Extravagant*, *fatigant*, *intrigant*, dans lesquels on a supprimé l'*u*.

3° Enfin, *convaincant*, *fabriquant*, *suffoquant* et

* 776. Quand est-ce qu'un mot en *ant* est adjectif ?

** 777. Donnez quelques moyens de distinguer le participe présent de l'adjectif verbal ?

** 778. Les adjectifs dérivés des participes présents ont-ils tous la même orthographe absolue que ces participes ?

vacant, qui ont pour participes corrélatifs *convainquant*, *fabricant*, *suffoquant*, et *vaquant*.

Les dérivés de ces adjectifs subissent les mêmes modifications : *résidence*, *extravagance*, *vacance*, etc.

ARTICLE 2.—PARTICIPE PASSÉ

Les règles générales d'accord du participe passé n'ont pas réellement d'exceptions ; mais elles donnent lieu à quelques remarques, dans l'application.

* 779. Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe. Employé avec l'auxiliaire *avoir*, il s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé, et reste invariable dans les autres cas.

Ces règles n'ont pas réellement d'exceptions, mais elles donnent lieu à quelques remarques.

I^{re} REMARQUE

** 780. Employés sans auxiliaire, et suivis du mot qu'ils modifient, les participes *attendu*, *compris*, *excepté*, *ouï*, *passé*, *supposé*, *vu*, et autres semblables, sont des espèces de prépositions, qui par conséquent restent invariables. Il y a alors de sous-entendu avant ces mots l'auxiliaire *avoir*.

Ex. : **PASSÉ** *la semaine, on se remettra au travail ; ouï les conclusions de l'avocat, le tribunal délibère ; c'est-à-dire : AYANT PASSÉ la semaine, on se remettra au travail ; AYANT OUI les conclusions de l'avocat, le tribunal délibère.*

** 781. Ces mêmes participes sont variables, lorsqu'ils suivent le mot qu'ils modifient, ou qu'ils ne le précèdent que par inversion, parce qu'alors c'est l'auxiliaire *être* qui est sous-entendu.

* 779. *Comment s'accorde le participe passé ?*

** 780. *Que remarquez-vous sur les participes attendu, compris, excepté, etc. ?*

** 781. *Qu'y a-t-il à remarquer sur ces mêmes participes lorsqu'ils suivent le mot qu'ils modifient ?*

Ex.: Vos raisons SUPPOSÉES vraies, vous êtes néanmoins blâmable ; PASSÉE dans le travail, la semaine sera bonne ; c'est-à-dire : Vos raisons ÉTANT SUPPOSÉES vraies ; la semaine ÉTANT PASSÉE dans le travail.

II^e REMARQUE

** 782. Le participe passé suivi d'un infinitif a pour complément direct le pronom qui précède, ou bien l'infinitif lui-même. C'est le pronom quand l'être qu'il représente fait l'action exprimée par l'infinitif, et dans ce cas il y a accord. C'est l'infinitif quand cet être ne fait pas l'action, et alors le participe reste invariable.

Ainsi on écrira : " Les musiciens *que j'ai entendus* chanter (1) s'accordaient bien." On a entendu les musiciens chanter, chantant, faisant l'action : accord avec *que* pour *musiciens*.

Mais on écrira : " Les hymnes *que j'ai ENTENDU* CHANTER sont très belles ;" car les hymnes ne faisant pas l'action de *chanter*, c'est cet infinitif et non le pronom *que* qui est complément direct. On a entendu quoi ? chanter. Chanter quoi ? les hymnes, ou plutôt *que* pour *hymnes* : pas d'accord puisque le complément est après.

On reconnaît que le complément se rapporte au participe lorsqu'on peut remplacer l'infinitif par le participe présent ; ou bien encore lorsqu'on peut placer entre le participe et l'infinitif le nom représenté par le pronom complément. Ex. : *Les musiciens QUE j'ai ENTENDUS chanter* ; on peut dire : *que j'ai ENTENDUS chantant*, ou *j'ai entendu les musiciens chanter*.

Dans le cas contraire, le pronom se rapporte à l'infinitif. Ainsi on ne peut pas dire : *Les musiciens que j'ai ENTENDU louer*, pas plus que, *j'ai entendu les musiciens louer*.

** 783. Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours invariable, parce que ce n'est pas seulement au participe que se rapporte le complément direct, mais

** 782. *Que remarquez-vous sur le participe passé suivi d'un infinitif ?*

** 783. *Qu'y a-t-il à remarquer au sujet du participe fait suivi d'un infinitif ?*

(1) *Chanter* est ici l'attribut de *que* ; ce mot *que* est en même temps sujet de l'infinitif et complément direct du participe.

à l'idée exprimée par le participe et l'infinitif réunis.
 Ex. : " Les ouvriers *que j'ai FAIT TRAVAILLER* se sont
 FAIT PAYER chèrement."

Le pronom *que* est complément direct de la locution verbale " ai fait travailler ", et *se* de " sont fait payer."

** 784. Après les participes passés des verbes *croire*, *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*, l'infinitif est quelquefois supprimé ; dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu. Ex. : *Je lui ai fait tous les reproches que j'ai CRU* (sous entendu *devoir lui faire*), *que j'ai PU* (*lui faire*), *que j'ai VOULU* (*lui faire*).

Mais on écrira avec accord : *Je vous remets la somme que vous m'avez DUE jusqu'à présent ; la chose qu'il ne pouvait pas hier, il l'a PUE aujourd'hui ; il lui faut les livres qu'il avait d'abord VOULUS* ; car le pronom *que* est le complément direct de ces participes.

III^e REMARQUE

** 785. Les verbes *coûter*, *valoir* et *peser* sont généralement regardés comme transitifs, de sorte que leurs participes passés suivent la règle générale.

Ainsi l'on écrit : *Que de peines votre instruction m'a COÛTÉES ! Je regrette les cent piastres et les longs voyages que ce procès m'a COÛTÉS : il ne les a jamais VALUS. Ce ballot, livré pour cent livres, ne les a jamais PESÉES (1).*

IV^e REMARQUE**Participe passé des verbes vivre, dormir, régner**

** 785 bis. Le participe passé des verbes *vivre*, *dormir*, *régner*, est toujours invariable, parce que ces verbes sont intransitifs de leur nature. Le pronom qui

** 784. *Que remarquez-vous sur les participes des verbes croire, devoir, pouvoir et vouloir ?*

** 785. *Les verbes coûter, valoir et peser sont-ils transitifs ?*

** 785 bis. *Que remarquez-vous sur les participes passés des verbes vivre, dormir, régner ?*

(1) Cependant l'Académie écrit toujours *coûté* invariable,

paraît être complément direct n'est en réalité qu'un complément circonstanciel, équivalant à *pendant lequel*.
 Ex.: *Les quarante-quatre années qu'a RÉGNÉ saint Louis ont été glorieuses pour la France; c'est-à-dire les années pendant lesquelles il a régné.*

Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servi. (CORNEILLE.)

VI^e REMARQUE

** 786. Le participe passé des verbes essentiellement réfléchis a toujours pour complément direct le second pronom. Ex.: "Ils *se* sont MOQUÉS de vos menaces, et ne *se* sont pas SOUVENUS de vos promesses."

Il y a exception pour le verbe *s'arroger*, qui a un complément direct autre que le second pronom. Ex.: "Nous ne nous SOMMES pas ARROGÉ vos droits; quels droits nous SOMMES-NOUS ARROGÉS?"

On peut également poser en principe que "dans les verbes essentiellement réfléchis le participe s'accorde avec le sujet, excepté pour le verbe *s'arroger*, qui rentre dans la deuxième règle (1)."

** 787. Le participe passé des verbes réfléchis formés d'un verbe intransitif, comme *se nuire*, *se plaire*, *se rire*, *se succéder*, est nécessairement invariable. Ex.: *Ils se sont PLU à vous contrarier; vous vous êtes RI de mes conseils, mais vous vous êtes NUI gravement.*

*** 788. En général, le second pronom d'un verbe réfléchi est regardé comme complément direct, quand il ne peut pas se changer évidemment en un complément indirect.

Ex.: *Nous nous sommes AMUSÉS de lui; elle s'est DÉFIÉE de ses lumières; vous vous êtes APERÇUS du piège.* Ici on ne peut pas dire: *Nous avons amusé DE NOUS, elle a défié A ELLE, vous avez aperçu A VOUS.*

** 786. Quelle remarque à faire sur les verbes essentiellement réfléchis?

** 787. Quels sont les verbes réfléchis dont le participe passé est toujours invariable?

*** 788. Comment reconnaît-on que le second pronom d'un verbe réfléchi est complément direct?

(1) Voir la note du n^o 239.

VI^e REMARQUE

** 789. Le participe passé des verbes unipersonnels ou employés unipersonnellement ne varie point, parce qu'il n'a pas de complément direct. Ex.: *Les chaleurs qu'il a FAIT* ; *les grandes pluies qu'il y a EU* ; *il s'est ÉLEVÉ une difficulté entre eux.*

D'après la plupart des grammairiens, ce qui semble être le complément direct de ces sortes de verbes en est le sujet réel ; le mot *il* n'est qu'un sujet apparent.

VII^e REMARQUE

** 790. Tout participe passé qui a pour complément direct *le*, tenant la place d'un adjectif ou d'un membre de phrase, est invariable, parce que ces sortes de mots, n'ayant par eux-mêmes ni genre ni nombre, ne peuvent exercer aucune influence sur le pronom qui les représente ; dans ce cas, le pronom *le* est mis pour *ceci*, *cela*.

Ex.: *Cette maison n'est pas si belle que je L'avais CRU* ; c'est-à-dire, *que j'avais cru cela* (qu'elle était belle) ; *ces enfants ne sont pas aussi instruits que je me LE serais FIGURÉ* ; c'est-à-dire *que je me serais figuré CELA* (qu'ils étaient instruits).

Mais, si le pronom (*le, la, les*) tient la place d'un nom, on fait accorder le participe : *Ma sœur est toujours la même que je L'ai CONNUE* ; *cette maison est telle que je L'ai CONSTRUITE* ; *ces appartements sont tels que je LES ai LAISSÉS.*

VIII^e REMARQUE

** 791. Le participe passé précédé de l'expression *peu de* s'accorde avec le mot *peu* (masc. sing.) quand le sens de la phrase suppose insuffisance ou manque ;

** 789. Comment s'écrit le participe passé des verbes unipersonnels ?

** 790. Le participe passé ayant pour complément direct *le* varie-t-il ?

** 791. Avec quoi s'accorde le participe passé précédé de *peu de* ?

il s'accorde avec le complément de *peu* quand le sens de la phrase suppose suffisance ou certaine quantité.

Ainsi on écrira : " Votre *PEU d'amitié* a été *BLÂMÉ* ; leur *peu de bonne VOLONTÉ* sera *COURONNÉ* de succès ; le *peu d'ATTENTION* et de bonne *VOLONTÉ* qu'il y a *MISES* contenteront ses parents.

*** 792. La phrase où se trouve l'expression *peu de* peut quelquefois présenter les deux sens. Exemple : *Votre peu d'amitié a été REMARQUÉ ou REMARQUÉE* ; alors on fait accorder le participe ou on le laisse invariable selon ce que l'on veut dire.

IX^e REMARQUE

** 793. Quand le participe passé a pour complément direct un nom précédé de *un de, un des, une de, une des*, il reste au singulier si l'expression exclut toute idée de pluralité ; dans le cas contraire, il se met au pluriel.

On écrira donc : *UN de vos enfants, que j'ai VU ce matin, m'a donné de vos nouvelles* (je n'ai vu que celui-là) ; *un des enfants que j'ai VUS ce matin m'a donné de vos nouvelles* (j'en ai vu plusieurs, mais un seul m'a donné des nouvelles).

X^e REMARQUE

** 794. Le pronom *en* n'ayant ni genre ni nombre, tout participe passé qui a ce pronom pour complément direct reste invariable. On écrira donc : *Voici des fleurs ; j'en ai CUEILLI pour vous, et j'en ai GARDÉ pour moi*. Mais on écrira : *Ayant vu l'Italie, il est plein des souvenirs qu'il en a RAPPORTÉS* ; dans ce cas, le complément direct est *que*, pour *souvenirs* ; le mot *en* n'est qu'un complément indirect, signifiant *de là, de l'Italie*.

*** 792. La phrase où se trouve *peu de* ne peut-elle pas quelquefois offrir deux sens différents ?

** 793. Comment s'accorde le participe passé lorsque le complément direct est précédé de *un de, un des...* ?

** 794. Comment écrit-on le participe passé qui a le pronom *en* pour complément direct ?

*** 795. Plusieurs grammairiens admettent que le pronom *en*, précédé d'un adverbe de quantité, forme avec cet adverbe un complément direct avec lequel le participe peut s'accorder.

Ainsi ils écrivent : *Combien de fleurs j'ai cueillies ! que j'en ai données ! combien je vous en ai réservées ! autant vous en avez souhaitées, autant je vous en ai mises de côté ; plus j'en ai trouvées, plus j'en ai ramassées.*

Mais l'Académie ne fait pas varier le participe lorsque le pronom *en* est complément d'un adverbe de quantité : *Autant de fleurs j'ai trouvées, autant j'en ai cueillies.*

*** 796. Pour compléter ces remarques, voici encore quelques exemples.

Des fleurs, j'EN ai BEAUCOUP cueilli. (J'ai cueilli *en* de cela, beaucoup.)

De la peine, QUE j'EN ai EU dans ma vie ! (J'ai eu *en*, de cela, combien !)

COMBIEN j'ai lu de LIVRES ! QUE de livres j'ai lus ! COMBIEN EN as-tu lu ? (Tu as lu *en*, de cela, combien ?)

CHAPITRE VIII

DE L'ADVERBE

ARTICLE 1^{er}.—REMARQUES SUR CERTAINS ADVERBES

§ I. Complément de quelques adverbess.

** 797. Quelques adverbess de manière ont toujours un complément. Ce sont : *Conformément (à), dépendamment (de), indépendamment (de), inférieurement (à), préférablement (à), proportionnément (à)* (peu usité).

D'autres peuvent être suivis ou non de leur complément ; ce sont : *antérieurement, conséquemment* conve-

*** 795. *N'admet-on pas que le pronom en peut, à l'aide d'autres mots, former un complément direct déterminant l'accord ?*

*** 796. *Complétez la règle du pronom en, mis en rapport avec le participe passé.*

** 797. *Les adverbess de manière peuvent ils avoir un complément ?*

nablement, postérieurement, relativement, supérieurement, qui veulent la proposition à ; et différemment, qui demande la préposition de.

Les mots *alentour*, *auparavant*, *dedans*, *dehors*, *dessous*, *dessus*, étant adverbess, ne peuvent être employés avec un complément, en place des prépositions correspondantes *autour*, *avant*, *dans*, *hors*, *sous*, *sur*. Ainsi,

Ne dites pas :

Alentour du champ.
Auparavant de venir,
Dedans la caisse,
Dehors la salle,
Dessus la table,
Dessous la chaise,

Dites :

Autour du champ.
Avant de venir.
Dans la caisse.
Hors de la salle.
Sur la table.
Sous la chaise.

Dedans, *dehors*, *dessous*, *dessus*, peuvent s'employer comme prépositions : 1° quand ils sont précédés d'une autre préposition : *Il passe par DEDANS la ville* ; 2° quand ils sont mis en opposition : *Il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table*.

L'usage permet d'employer aussi comme prépositions certains autres adverbess. Ex. : *A PART moi* ; *EN FACE l'hôtel de ville*, *VIS-A-VIS la fontaine*.

*** 798. *Auparavant* étant adverbe, ne peut avoir un complément ; au besoin, on le remplace par la préposition *avant*. Ex. : *Ne te hâte pas d'agir, examine AVANT de te décider* ; réfléchis AUPARAVANT.

*** 799. *Aussi* employé comme adverbe et *autant* expriment une comparaison ; le premier se met immédiatement devant un adjectif ou un adverbe, et le second devant tout autre mot : *L'Afrique n'est pas AUSSI productive, AUSSI abondamment pourvue que l'Amérique* ; *aussi n'a-t-elle pas AUTANT de relations commerciales ni AUTANT de centres industriels*.

*** 798. *Auparavant peut-il avoir un complément ?*

*** 799. *Qu'expriment les adverbess aussi et autant ?*

*** 800. *Aussi* peut exprimer la similitude, l'égalité ; il signifie alors *pareillement*, et ne s'emploie que dans les phrases affirmatives. Dans les phrases négatives, on emploie *non plus*. Ex. : *J'étais AUSSI à cette solennité ; vous n'y manquâtes pas NON PLUS.*

*** 801. *Aussitôt*, n'étant pas une préposition, ne peut pas être suivi d'un complément ; ne dites donc pas : *J'ai écrit cette lettre AUSSITÔT mon arrivée ; mais : AUSSITÔT APRÈS mon arrivée.* On dit cependant : *AUSSITÔT ma lettre écrite, je suis parti.*

*** 802. *Beaucoup* et *peu* ne s'emploient guère seuls comme sujets ou comme attributs. Au lieu de : *Ils sont BEAUCOUP, et PEU manquent à l'appel ;* on dit : *Ils sont NOMBREUX, et PEU d'entre eux manquent à l'appel.* Cette règle n'est pas toujours observée par les écrivains.

*** 803. *Comme* et *comment*, dans le sens interrogatif, ne peuvent pas se mettre l'un pour l'autre ; c'est donc à tort que l'on dirait : *COMME vous portez-vous ?*

Dans le sens exclamatif, on emploie *comme*. Ex. : *COMME te voilà changé !*

Dans le sens affirmatif, on emploie *comme*, pour dire *à quel degré*, et *comment*, pour dire *de quelle manière*. Ex. : *Vous savez COMME il vous aime ; il ne sait COMMENT vous le prouver.*

** 804. *Davantage* ne peut avoir un complément, et il ne peut être employé pour un superlatif.

Ne dites donc pas : *Je crains DAVANTAGE sa colère que son châtement ; quelles sont les choses qu'on aime DAVANTAGE ?* Il faut employer ici l'adverbe *plus* : *Je crains PLUS sa colère... ; les choses qu'on aime LE PLUS.*

** 805. *Dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, étant adverbes, rejettent tout complément ; il faut les rem-

*** 800. *Aussi n'exprime-t-il que la comparaison ?*

*** 801. *Aussitôt peut-il être suivi d'un complément ?*

*** 802. *Beaucoup et peu doivent-ils s'employer seuls ?*

*** 803. *Comme et comment s'emploient-ils l'un pour l'autre ?*

** 804. *Davantage peut-il avoir un complément, ou être employé pour un superlatif ?*

** 805. *Dedans, dehors, dessus, dessous, peuvent-ils avoir un complément ?*

placer par les prépositions correspondantes *dans, hors, sur, sous*. Ex. : *Je l'ai cherché inutilement DANS le souterrain, HORS de la cave, SUR les tonneaux, SOUS la paille.*

** 806. *Dedans, dehors, dessus, dessous*, peuvent devenir prépositions dans deux cas : 1° quand il y a opposition dans les mots ; 2° quand ils sont précédés de quelque autre préposition : Ex. : *Il n'était ni DESSUS ni DESSOUS la commode ; passons PAR-DESSUS le mur, et retirons-le DE DESSOUS les décombres.*

** 807. *Ici* et *là* sont opposés l'un à l'autre ; *ici* marque le lieu le plus proche, et *là*, le lieu le plus éloigné.

Ainsi l'on dit : *l'a LÀ-bas, ne reste pas ICI ; cette chambre-CI me plaît plus que celle-LÀ* ; il ne faut pas dire : *Cette chambre ICI ; de ce côté ICI.*

*** 808. *Plus* et *mieux* ne s'emploient pas indifféremment ; le premier exprime la quantité, et le second la qualité, la perfection. Ex. : *Je ne vise pas à faire PLUS, mais à faire MIEUX.*

Plus ne peut être placé devant un nom que moyennant une préposition. Ex. : *Il y a PLUS DE monde qu'hier ; cette liqueur était PLUS D'à moitié bue.*

*** 809. *Si, aussi, tant, autant*, s'emploient généralement dans les phrases comparatives ; *si, tant*, avec une idée négative, et *aussi, autant*, avec une idée affirmative. Ex. : *Je suis AUSSI heureux que lui, quoique je ne sois pas SI riche ; il a AUTANT d'esprit, quoiqu'il n'ait pas TANT de mémoire.* Toutefois cette règle n'est pas rigoureuse.

*** 810. On doit éviter d'employer *si* : 1° devant un nom, comme : *J'ai si soif* ; 2° devant une locution adverbiale, comme : *Nous sommes venus si à propos* ; 3° devant un participe passé accompagné de son complément, comme : *Cet homme est si chéri de ses concitoyens.*

** 806. *Ces mêmes adverbes dedans, dehors..., ne peuvent-ils pas devenir prépositions ?*

** 807. *Quels sont le sens et l'usage de ici et là ?*

*** 808. *Plus et mieux s'emploient-ils indifféremment ?*

*** 809. *Quel est l'emploi des adverbes si, aussi, tant, autant ?*

*** 810. *Quand doit-on éviter d'employer si ?*

Dans tous ces cas, on fait suivre l'adverbe *si* d'un mot qu'il puisse modifier : *J'ai si grand soif ; nous sommes venus si fort à propos ; cet homme est si tendrement chéri de ses concitoyens.*

*** 811. *Tout... que et quelque... que* ne sont pas parfaitement synonymes :

Quand je dis : *Tout grand poète qu'est Delille, il lui est échappé des fautes*, j'affirme que Delille est un grand poète, et j'emploie le mode indicatif.

Quand je dis : *QUELQUE grand poète QUE soit Delille*, je n'affirme pas précisément qu'il est un grand poète, mais je suppose qu'il le soit, et j'emploie le mode subjonctif.

*** 812. *Très* ne peut modifier que des adjectifs et des adverbes ; de sorte qu'on ne peut pas dire : *J'ai TRÈS faim, TRÈS raison*, etc. Il faut dire : *J'ai GRAND'faim, GRANDEMENT raison* ; ou : *J'ai BIEN faim, BIEN raison*. Mais, en général, *bien* n'est pas aussi expressif que *très*.

ARTICLE 2.

EMPLOI DE CERTAINS ADVERBES HOMONYMES

** 813. *Autrefois*, écrit en un seul mot, est toujours adverbe et signifie *jadis, dans l'ancien temps*. Ex. : *Les tambours n'existaient pas AUTREFOIS.*

Écrite en deux mots, cette expression se compose de l'adjectif *autre* et du nom *fois*. Ex. : *Viens une AUTRE FOIS, deux ou trois AUTRES FOIS.*

** 814. *Longtemps*, adverbe, ne forme qu'un mot ; écrit en deux mots sans trait d'union, il est formé d'un adjectif et d'un nom. Ex. : *Il y a bien LONGTEMPS que je ne vous ai écrit : que de choses se sont passées depuis ce LONG TEMPS !*

** 815. *Par tout*, écrit en deux mots, est formé de

*** 811. *Tout... que et quelque... que sont-ils synonymes ?*

*** 812. *Quels mots l'adverbe très peut-il modifier ?*

** 813. *Quelle est l'orthographe de autrefois ?*

** 814. *Comment s'écrit longtemps ?*

** 815. *Quand est-ce que par tout s'écrit en deux mots ?*

la préposition *par* et de l'adjectif *tout*. L'adverbe *partout* s'écrit en un seul mot, et signifie *en tout lieu*.

Ainsi on écrira : PAR TOUT *ce que vous dites, je vois que vous avez regardé PARTOUT.*

** 816. *Plutôt* s'écrit en un seul mot quand il veut dire *préférentiellement*. Ex. : PLUTÔT *mourir que de pécher !*

Il s'écrit en deux mots, *plus tôt*, quand il est l'opposé de *plus tard*. Ex. : Venez PLUS TÔT *que cela ; venez le PLUS TÔT possible.*

*** 817. *Quelquefois* s'écrit ordinairement en un seul mot et signifie *de temps en temps* ; cependant il est des circonstances où l'on doit préférer de l'écrire en deux mots ; alors il est à peu près synonyme de *deux ou trois fois, trois ou quatre fois, etc.* Ex. : Venez donc me voir QUELQUEFOIS. *Je ne puis venir chez vous que QUELQUES FOIS par mois, que deux ou trois fois par mois.*

*** 818. *Surtout*, écrit en un seul mot, est adverbe ; mais, écrit en deux mots, il est composé de la préposition *sur* et du mot *tout*, soit pronom, soit adjectif indéfini.

Ex. : Nous l'avons interrogé SUR TOUT (sur toutes les choses), SUR TOUT *ce qu'il avait appris, mais SURTOUT (particulièrement) sur la géographie.*

ARTICLE 3.

EMPLOI DE CERTAINES LOCUTIONS ADVERBIALES

*** 819. *Au moins* signifie *pour le moins*, et exprime une idée de tendance ; *du moins* exprime une idée qui sert comme de correctif à ce qui précède.

Ex. : *Monsieur est officier, ou AU MOINS sous-officier ; s'il n'est pas capitaine, DU MOINS il l'a bien mérité.* Toutefois cette distinction est peu observée.

*** 820. *De suite* signifie *successivement, l'un après l'autre* ; *tout de suite* veut dire à l'instant même, immédiatement.

** 816. *Quand est-ce que plutôt s'écrit en un seul mot ?*

*** 817. *Comment s'écrit quelquefois ?*

*** 818. *Que remarquez-vous sur l'adverbe surtout ?*

*** 819. *Que signifient au moins et du moins ?*

*** 820. *Que signifient de suite et tout de suite ?*

On dira donc : *Il est si faible, qu'il ne peut faire deux pas DE SUITE ; il est si faible, qu'il faut le faire coucher TOUT DE SUITE.*

** 821. *Tout à coup* veut dire soudainement, d'une façon imprévue ; *tout d'un coup* signifie en une seule fois.

Ex. : *Il s'éleva TOUT A COUP une tempête, et le navire fut abîmé TOUT D'UN COUP dans les flots.*

*** 822. On fait plusieurs fautes dans l'emploi de certaines locutions adverbiales.

NE DITES PAS :

*A bonne heure ;
A la rebours ;
Bien au contraire ;
Comme de juste ;
Du jour au lendemain ;
Il va pire ;
Une fois pour tout ;*

DITES :

*De bonne heure
Au rebours.
Bien au contraire.
Comme de raison.
D'un jour à l'autre.
Il va pis.
Une fois pour toutes.*

ARTICLE 4.

EMPLOI DE LA NÉGATION ET DU *ne* DUBITATIF

** 823. Nous n'avons au fond qu'une négation : *ne* ; elle acquiert plus de force quand elle est suivie de *pas* et surtout de *point*.

Ex. : *Je n'ose avancer, c'est-à-dire j'ai peur d'avancer ; je n'ose PAS avancer, c'est-à-dire j'ai peur d'avancer d'un PAS ; je n'ose POINT avancer, c'est-à-dire j'ai peur d'avancer, même d'un POINT.*

** 823 bis. Le mot *ne* s'emploie souvent pour exprimer non plus une négation, mais une sorte de doute, et s'appelle alors *ne* dubitatif. Ex. : *Je crains qu'on NE vous trompe.*

** 824. On supprime *pas* et *point* dans toute proposition où il entre un des mots *aucun, guère, jamais, nul, nullement, personne, plus, rien* et autre analogues.

Ex. : *Je n'en vois AUCUN ; tu n'y penses GUÈRE ; NUL n'y veut aller, si je n'y vais moi-même.*

** 821. *Que veut dire tout à coup et tout d'un coup ?*

*** 822. *Ne fait-on pas plusieurs fautes dans l'emploi des locutions adverbiales ?*

** 823. *Avons-nous plusieurs négations ?*

** 823 bis. *Le mot ne exprime-t-il toujours une négation ?*

** 824. *Quand est-ce qu'on supprime pas et point ?*

*** 825. Dans les phrases elliptiques, surtout dans les expressions sentencieuses, on fait généralement usage de *pas*, et quelquefois de *point*, mais on supprime *ne*.

Ex. : PAS d'argent, PAS de suisses ; POINT de fumée sans feu.

** 826. Après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *trembler*, et les locutions de crainte *que*, de peur *que*, on emploie seulement le *ne* dubitatif quand on veut exprimer un non-désir, un désir négatif, et *ne pas* quand on veut exprimer un désir réel, positif.

Ainsi l'on dira : *J'ai peur qu'il NE coure et NE s'enrhume* (je ne le désire pas) ; *tu appréhendes qu'il NE vienne PAS aujourd'hui* (tu désire qu'il vienne) ; *allons-y, de peur qu'il NE l'oublie* (nous ne voulons pas cet oubli).

** 827. Quand les verbes *appréhender*, *craindre*, etc., sont eux-mêmes employés négativement, on supprime le *ne* dubitatif dans la proposition dépendante.

Par exemple, on dit : *Je NE crains pas qu'il aille là ; N'as-tu PAS peur qu'on l'assomme ?* et non : *qu'il N'aille là, qu'on NE l'assomme.*

** 828. Le verbe *empêcher*, et la locution conjonctive *à moins que*, veulent toujours après eux le *ne* dubitatif.

Ainsi l'on dit : " *J'empêcherai bien qu'on NE le saisisse, à moins qu'on NE m'arrête moi-même.* "

** 829. Le verbe *défendre*, et les locutions conjonctives *avant que* et *sans que*, rejettent la particule *ne*.

Ainsi l'on dit : *On avait défendu qu'il SORTIT, avant que je lui RUSSE PERMIS ;* et non pas : *On avait défendu qu'il NE SORTIT, avant que je NE lui eusse permis.*

*** 825. Dans quelles phrases supprime-t-on toujours *ne* ?

** 826. Quel emploi fait-on de *ne* après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, etc. ?

** 827. Quand ces mêmes verbes *appréhender*, *avoir peur*, etc., sont employés négativement, emploie-t-on le *ne* dubitatif ?

** 828. *Empêcher* et *à moins que* veulent-ils le *ne* dubitatif ?

** 829. *Défendre*, *avant que* et *sans que* le veulent-ils aussi ?

*** 830. On emploie très souvent le *ne* dubitatif dans la proposition qui suit les comparatifs d'inégalité, ou des mots équivalents, comme *autre, autrement, mieux*.

Ex.: *Il est moins instruit qu'on NE dit ; je viendrai PLUS TÔT que vous NE pensez ; tu te vêts AUTREMENT qu'il NE sied à ta condition.*

*** 831. Cependant, si la proposition qui renferme la comparaison est négative, ou bien si la proposition suivante est affirmative, celle-ci ne prend pas le *ne* dubitatif.

Ex.: *Vous n'êtes pas aussi discret maintenant que vous le fûtes autrefois ; gaidâtes-vous jamais plus mal un secret que vous le FAITES maintenant.*

*** 832. L'emploi du *ne* dubitatif dans les phrases comparatives, comme dans toute autre, est très difficile à déterminer ; le sens seul décide souvent s'il le faut ou s'il ne le faut pas.

Ainsi : *Tu ne sais pas plus le grec que je SAIS le latin, et : Tu ne sais pas plus le grec que je NE SAIS le latin*, ne signifient pas la même chose ; la première phrase veut dire que je sais le latin, et toi le grec, mais seulement autant l'un que l'autre ; la seconde, que je ne sais pas le latin, ni toi le grec. (*Boniface.*)

CHAPITRE IX

DE LA PRÉPOSITION

ARTICLE 1^{er}.—GÉNÉRALITÉS SUR LA PRÉPOSITION

** 833. La préposition se place devant le mot complément qu'elle fait rapporter au mot complété. Ex.: *MALGRÉ les obstacles ; vu les difficultés ; NONOBTANT l'opposition.*

*** 830. *Quel est l'usage du ne dubitatif après les comparatifs ?*

*** 831. *Dans quel cas, avec une comparaison, ne fait-on pas usage du ne dubitatif ?*

*** 832. *L'emploi du ne dubitatif est-il facile à déterminer ?*

** 833. *Où se place la préposition ?*

On dit cependant : *Sa vie* DURANT ; *dix ans* DURANT ; mais on peut dire aussi : DURANT *sa vie* ; DURANT *dix ans*.

*** 834. La préposition s'emploie généralement seule devant son complément.

Il y a une exception pour les suivantes : *autour, auprès, en face, hors, près, proche, vis-à-vis*, qui demandent la proposition de. Ex. : *Auprès DE qui est-il ? demeurent-elle en face DU bureau de tabac ?*

Dans le langage très familier, ainsi que dans certaines expressions, on néglige cette règle. Ex. : *Ne va-t-il pas vis-à-vis la Bourse ? Il est interprète près LE tribunal de B***.*

** 835. Les prépositions *à, de, en*, se répètent ordinairement devant chacun de leurs compléments. Ne dites donc pas : *Il y a une cour Supérieure à Beauhar- nois, Joliette, Chicoutimi, Rimousky ; Le St Laurent baigne les villes de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, etc.*

** 836. Les prépositions ne se répètent pas devant les mots qui sont à peu près synonymes. *Pourquoi agis-tu AVEC tiédeur et indifférence ? parle-nous EN ton âme et conscience.*

** 837. On ne répète pas les prépositions :

1° Dans les phrases où l'esprit ne voit qu'un tout : *As-tu lu la fable DU Loup et l'Agneau ?*

2° Devant les participes qui ont le même complément et qui sont liés par *et* : *On le condamna APRÈS l'avoir entendu et examiné.*

Enfin, la préposition *entre* ne se répète jamais : *L'Europe est située ENTRE le 34^e et le 70^e degré de latitude N.*

** 838. Il peut arriver que le complément d'une préposition soit sous-entendu : Ex. : *Il a pris son livre et il est parti AVEC ; ceux qui sont POUR lèveront la main, et ceux qui sont CONTRE resteront assis.*

*** 834. La préposition s'emploie-t-elle seule devant son complément ?

** 835. Quand est-ce qu'on répète les prépositions *à, de, en* ?

** 836. Les prépositions se répètent-elles ?

** 837. N'y a-t-il pas d'autres cas où l'on ne répète pas les prépositions ?

** 838. Le complément de la préposition se peut-il sous-entendre ?

** 839. Il faut donner à chaque préposition le complément qu'elle demande ; ne dites donc pas : *Plaiderai-je POUR et EN votre faveur ?* Dites : *Plaiderai-je POUR vous et EN votre faveur ?*

ARTICLE 2.

EMPLOI DE CERTAINES PRÉPOSITIONS

** 840. *De* et *à* ne sont pas synonymes, quoiqu'on les confonde dans certaines expressions.

Ainsi : *Ce serait à nous A jouer*, réveille une idée de tour : *Ce serait à vous DE jouer*, exprime une idée de convenance.

Oublier A lire, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; *oublier DE lire*, c'est y manquer par défaut de mémoire. (*Boniface*.)

** 841. La préposition *à* ne doit pas se mettre entre deux nombres désignant des objets qui ne peuvent être fractionnés ; on emploie alors la conjonction *ou*.

On dit : *Sept ou huit hommes*, et non *sept A huit hommes* ; mais on peut dire : *Sept A huit piastres ; cinq A six cents hommes*.

*** 842. *Avant* et *devant* expriment chacun une idée d'antériorité, mais le premier se dit surtout du temps, et le second, du lieu. Ex. : *Il finira AVANT nous ; vous marchez DEVANT eux*.

En grammaire, on les emploie indifféremment l'un pour l'autre. Ex. : *L'article se met toujours AVANT ou DEVANT le nom ; devant semble préférable*.

*** 843. *Durant* exprime un temps continu, et *pendant*, une époque déterminée. Ex. : *Les troupes campèrent à Lévis DURANT l'été ; ne te mets pas en route PENDANT l'hiver*.

*** 844. *Entre* se dit d'un nombre très restreint, au lieu que *parmi* suppose un pluriel indéfini ou un collectif. Ex. : *Quelle différence ENTRE Saint-Petersbourg et Constantinople ! ENTRE*

** 839. *Quel complément faut-il donner aux prépositions ?*

** 840. *De et à sont ils synonymes ?*

** 841. *Entre quels nombres ne met on pas la préposition à ?*

*** 842. *Quelle différence y a-t-il entre avant et devant ?*

*** 843. *Qu'expriment durant et pendant ?*

*** 844. *Entre et parmi se disent-ils dans le même cas ?*

nous soit dit, quel est, PARMi un si grand nombre de monuments, celui qui vous plaît le plus?

** 845. La préposition *sans* peut être remplacée par la conjonction *ni*, mais non par *et*.

On dira donc bien : *Un orphelin est sans père NI mère, ou sans père ET SANS mère*; mais on ne dirait pas *sans père ET mère*.

** 846. *Voici* désigne la chose la plus proche, celle qui a eu lieu la dernière, ou celle qui va suivre immédiatement; *voilà* exprime tout le contraire. Ex.: *VOILA les détails du crime, en VOICI toutes les preuves*.

ARTICLE 3.

EMPLOI DE QUELQUES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES

** 847. *A travers* suppose un passage libre et demande un complément direct. Ex.: *Courir A TRAVERS des champs, A TRAVERS la campagne*.

Au travers suppose des obstacles à vaincre pour s'ouvrir un passage; il veut la préposition *de* devant son complément: *AU TRAVERS des ennemis*; *AU TRAVERS d'un nuage épais*.

*** 848. *Auprès de* peut signifier la différence qu'il y a entre deux termes de comparaison. Ex.: *La terre n'est qu'un point AUPRÈS DU soleil; et qu'est le soleil AUPRÈS DE l'univers entier?*

Au prix de doit être préféré lorsqu'on parle du mérite réel de deux objets: *Qu'est la science AU PRIX DE la vertu?*

*** 849. *Auprès de* et *près de* expriment également un rapport de proximité, mais le second est plus vague que le premier.

** 845. *La préposition sans peut-elle être remplacée par ni ou par et?*

** 846. *Que désignent voici et voilà?*

** 847. *Quelle différence y a-t-il entre à travers et au travers?*

*** 848. *Auprès de et au prix de s'emploient-ils dans les mêmes cas?*

*** 849. *Qu'expriment auprès de et près de?*

Il gît PRÈS d'ici, veut dire qu'il n'est pas loin ; *Il gît AUPRÈS de nous*, signifie qu'il est tout à fait proche.

En parlant des personnes, *auprès de* éveille une idée d'assimilation. Ex. : *Elle a toujours été AUPRÈS DE sa mère.*

** 850. Il ne faut pas confondre *près de* avec *prêt à* ; le premier veut dire *sur le point de*, et le second, *disposé à, préparé à*. Ex. : *Ceux qui sont PRÈS DE mourir ne sont pas toujours PRÊTS A mourir.*

*** 851. L'Académie n'autorise pas l'emploi de *vis-à-vis* dans le sens de *envers, à l'égard de* ; cependant plusieurs bons auteurs s'en sont servis ; ils ont dit : *Ingrats VIS-A-VIS de ses bienfaiteurs*, etc.

CHAPITRE X

DE LA CONJONCTION

ARTICLE 1^{er}

EMPLOI DE CERTAINES CONJONCTIONS

** 852. *Comme*, employé au premier membre d'une phrase, ne se répète pas au second ; on le remplace par *que*. Ex. : *Comme il le veut, et QU'il je le lui ai promis, et non pas et COMME je le...*

*** 853. La conjonction *et* sert à joindre : 1^o deux propositions affirmatives. Ex. : *Mon cheval boite ET mange bien, disait un rusé maquignon.*

2^o Une positive et une négative. Ex. : *Il boit, ET ne s'inquiète pas du reste.*

3^o Deux négatives qui ont chacune un sens négatif propre. Ex. : *Il ne boit pas de vin, ET n'en va pas plus mal.*

*** 854. Selon la plupart des grammairiens, on ne doit pas faire précéder de la conjonction *et* les membres

** 850. *Faut-il confondre près de avec prêt à ?*

*** 851. *Vis-à-vis, dans le sens de envers, est-il autorisé ?*

** 852. *Comme se répète-t-il au second membre d'une phrase ?*

*** 853. *A quoi sert la conjonction et ?*

*** 854. *Doit-on faire précéder de la conjonction et les mots puis, plus, mieux, moins ?*

de phrase qui commencent par *puis, plus mieux, moins*.
 Ex. : PLUS *je vous vois, PLUS je vous aime* ; MOINS *on boit, MOINS on veut boire*.

** 855. La conjonction *ni* sert à joindre deux propositions ou deux expressions négatives, quand elles sont modifiées par le même sens négatif.

Ex. : *Je ne cours NI ne veux courir ; pourquoi ne t'affranchis-tu NI des modes NI des usages ridicules ?*

** 856. Les conjonctions *et, ou, ni*, se répètent assez souvent devant chaque mot, au lieu d'unir simplement les deux derniers.

Ainsi l'on peut dire : OU *l'un, OU l'autre se trompe ; ET le père, ET la mère, ET le frère, ET la sœur sont venus ; NI le troisième, NI le deuxième, NI même le premier n'a su sa leçon*.

** 857. La conjonction *que* est d'un fréquent usage ; on l'emploie, entre autres cas, pour remplacer une conjonction énoncée précédemment.

Ex. : *Comme je le savais, et QUE je m'y attendais ; lorsque vous irez, ou QUE vous y enverrez quelqu'un (1)*.

** 858. *Quoique* exige toujours un subjonctif, exprimé ou sous-entendu : *QUOIQUE je le crois, je ne suis pas superstitieux ; QUOIQUE non superstitieux, je le crois*.

** 855. *A quoi sert la conjonction ni ?*

** 856. *Les conjonctions et, ou, ni, peuvent-elles se répéter ?*

** 857. *Quel est l'usage de la conjonction que ?*

** 858. *Que remarquez-vous sur quoique ?*

(1) Le mot *que* est le plus subtil de la langue française. Il peut être pronom conjonctif, pronom indéfini interrogatif, adverbe, préposition, conjonction, explétif, employé dans des gallicismes.

Voici quelques exemples de ces divers emplois.

Pronom conjonctif

La terre *que* je cultive est fertile. — C. dir. de "cultive", lie à son antécédent une déterminative.

Dieu, *que* je prie, m'exaucera. — C. dir. de "prie", lie à son antécédent une explicative.

Sache *ce que* tu deviendras. — Attr. de "tu", lie à son antécédent "ce" une déterminative.

1709 est l'année *qu'*il fit le plus froid. — C. circ. de "fit", lie à son antécédent une déterminative.

Les pluies *qu'*il y a eu ont rafraîchi l'atmosphère. — Sujet réel

L'emploi de cette conjonction est vicieux devant un participe présent. Ex. : *QUOIQUE ne sachant pas la*

du v. unip. "il y a eu", lie à son antécédent une déterminative.

Reste tel *que* tu es. — Attr. de "tu", lie à "tel" une déterminative.

La terre *que* l'on veut que j'acquière est trop chère. — C. dir. de "acquière", 2^e verbe.

Pronom indéfini interrogatif

Que ferons-nous pour Dieu? — C. dir. de "ferons".

Que serons-nous dans cinquante ans? — Attr. de "nous".

Que te sert d'être fort si tu ne travailles? — C. ind. de "sert".

Qu'est-il arrivé? — Sujet réel de "est arrivé".

Que veux-tu que je t'apporte? — C. dir. de "apporte", 2^e verbe.

Adverbe ou partie de locution adverbiale

Que la nature est belle! — Mis pour "combien".

Que ne suis-je artiste? — Mis pour "pourquoi", adv. interrogatif.

Tu n'es encore *qu'*un enfant. — *Ne que*, loc. adv., équivalente à "seulement", mod. "es".

Préposition

Je ne désire plus rien *que* le ciel. — Équivaut à *excepté, hormis, sinon*, lie à "désire" le c. ind. "ciel".

Conjonction ou partie de locution conjonctive

Je pense *que* Dieu me voit. — Amène une complétive directe.

Souviens-toi *que* la vertu rend heureux. — Amène une complétive indirecte.

Priez afin *que* Dieu vous bénisse. — "Afin que", loc. conj.

Quand on travaille et *qu'*on économise, on s'enrichit. — Employé pour *quand*, précédemment énoncé.

Qu'avez-vous *que* vous pleurez? — Employé pour *puisque*.

Mon désir *que* vous soyez heureux s'accomplira. — Lie à "desir" une déterminative, comme ferait un pronom conjonctif.

Il faut *que* j'étudie. — Lie à "il faut" la prop. qui en est le sujet réel.

Cas particuliers

C'est un besoin *que* de travailler — Explétif, employé pour l'énergie. On peut le supprimer.

C'est à l'œuvre *qu'*on connaît l'ouvrier. — "C'est que", gallicisme employé pour mettre en évidence le c. ind. "à l'œuvre".

langue, il put se faire comprendre ; dites : QUOIQ'IL, ne sût pas la langue ..

** 859. Si peut se mettre au premier et au second membre d'une phrase : Si vous le voulez et si vous le pouvez. Mais on le remplace quelquefois par que dans le second membre : Si vous le voulez et que vous le puissiez.

ARTICLE 2.—EMPLOI

DE CERTAINES LOCTIONS CONJONCTIVES

*** 860. Au reste ajoute quelque chose à ce que l'on vient de dire, tandis que du reste restreint la pensée. Ex. : Il est général, AU RESTE il le mérite bien, il n'est pas général, DU RESTE je n'en suis pas fâché.

*** 861. On dit à moins que devant un verbe à un mode personnel ; à moins de ou à moins que de, devant un infinitif ; à moins de, devant un nom.

Ex : A MOINS QUE vous ne le demandiez ; A MOINS DE l'entendre, ou mieux A MOINS QUE DE l'entendre lui-même, A MOINS D'avis contraire.

*** 862. Malgré que ne s'emploie plus aujourd'hui ; ne dites donc pas : MALGRÉ QUE nous ne nous voyions pas ; dites : QUOIQUE, BIEN QUE nous ne nous voyions pas.

Cette vieille locution s'est conservée dans malgré qu'il en ait.

*** 863. Pendant que marque la simultanéité de deux événements, de deux actes : PENDANT QUE vous lisiez, j'ai écrit deux longues lettres. Tandis que exprime quelquefois aussi la simultanéité, mais avec idée d'opposition : Ex. : TANDIS QUE je travaille, vous perdez votre temps, vous vous amusez à des riens.

** 864. Parce que, écrit en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie à cause que ; écrit en trois mots, par ce que, il forme un membre de phrase qui équivaut à par la chose que, par cela que, par tout

** 859. Si peut-il se répéter dans la même phrase ?

*** 860. Quelle différence y a-t-il entre au reste et du reste ?

*** 861. Quand dit-on à moins que, à moins de, etc ?

*** 862. Emploie-t-on encore malgré que ?

*** 863. Qu'expriment pendant que et tandis que ?

** 864. Que remarquez-vous sur parce que ?

ce que. Ex. : PAR CE QUE VOUS DITES, JE VOIS QUE VOUS SAISISSEZ, PARCE QUE, SI VOUS NE COMPRENIEZ PAS, VOUS NE SAURIEZ ME RÉPONDRE.

** 865. *Quoique*, conjonction, s'écrit en un seul mot, et signifie *bien que.* Ex. : QUOIQ'IL FASSE SON DEVOIR, IL EST TOUJOURS BLÂMÉ.

Quoi que, en deux mots, est une locution pronominale qui équivaut à *quelque chose que* ou *quelle chose que.* Ex. : QUOI QU'IL FASSE, IL SERA ENCORE BLÂMÉ.

CHAPITRE XI

DE L'INTERJECTION

** 866. *Ah!* exprime la joie, la douleur, l'admiration, en un mot, un sentiment profond. Ex. : AH ! que je souffre ! AH ! quel plaisir ! AH ! ne me parlez pas de l'hiver !

Ha! exprime la surprise, l'étonnement. Ex. : HA ! vous voilà ! HA ! HA ! comme vous y allez !

*** 867. *Aïe!* et *ahi!* expriment l'un et l'autre la douleur ; le premier s'emploie isolément, pour exprimer une douleur instantanée. Ex. : AÏE ! je suis blessé !

Le second se répète plusieurs fois, à l'occasion d'une douleur réitérée. Ex. : AHI ! AHI ! tu me battras donc jusqu'à demain ! AHI ! AHI ! AHI !

*** 868. *Bah!* marque l'insouciance, l'incrédulité, le dédain. Ex. : BAH ! vous voulez rire !

Au contraire, *baste!* marque le peu de cas que l'on fait de quelqu'un ou de quelque chose. Ex. : BASTE ! n'en parlons plus !

*** 869. *Chut!* *ps!* *st!* servent également à commander le silence ; mais la première de ces exclamations est plus forte que la deuxième, et la deuxième plus que la troisième. Ex. : ST ! ne dites rien ; PST ! on vous entend encore ; CHUT ! vous tairez-vous enfin ?

** 865. Comment s'écrit l'expression *quoique* ?

** 866. Qu'expriment *ah!* et *ha!* ?

*** 867. Quelle différence y a-t-il entre *aïe!* et *ahi!* ?

*** 868. *Bah!* et *baste!* marquent-ils la même chose ?

*** 869. De quelles interjections se sert-on pour imposer silence ?

On renchérit même quelquefois sur cette dernière en disant et en écrivant : *Péhut !*

** 870. *Eh !* exprime la joie, la douleur, une surprise prolongée. Ex. : *Eh ! qui aurait cru cela !...*

Hé ! sert simplement à appeler, et quelquefois à exprimer une légère surprise. *Hé ! hé ! là-bas ! venez donc ! Hé ! mais c'est lui !*

On écrit *hé bien !* plutôt que *eh bien !* parce que *eh !* a un degré de force qui n'est pas nécessaire pour le sentiment dont il s'agit.

*** 871. *Hein !* s'emploie, en style familier, pour interroger, pour sonder celui à qui l'on s'adresse. Ex. : *HEIN ! que dites-vous de ça ?*

Hem ! est une espèce de bruit de bouche qui sert à appeler. Ex. : *HEM ! HEM ! viens-tu, toi, là-haut ?*

** 872. *O !* se met généralement devant un mot en apostrophe. Ex. : *Vous savez, ô mon Dieu ! si je vous aime !*

Oh ! exprime l'admiration, la douleur profonde. Ex. : *OH ! que c'est beau ! OH ! que je souffre !*

Ho ! marque l'étonnement, et sert à appeler. Ex. : *HO ! comme vous y allez ! HO ! HO ! n'allez donc pas si vite !*

*** 873. *Prrrt !* espèce de roulement de la langue, s'écrit de différentes manières (*brrr ! drrr ! trrr !* etc.), et sert à représenter certains bruits, par exemple celui que font les oiseaux qui s'envolent en masse. Ex. : *J'aperçus des perdrix ; mais, lorsque je les visai, PRRRT ! elles étaient déjà bien loin.*

*** 874. *Zest !* exprime la moquerie, le dédain, à peu près comme *bah !* mais il est moins usité : *Vous croyez faire ce voyage, ZEST !*

On dit proverbiallement : *Il est entre le zist et le zest*, pour dire qu'il n'est ni bien ni mal, ni bon ni mauvais.

** 870. *Qu'expriment eh ! et hé ! ?*

*** 871. *Quand emploie-t-on hein ! et hem ! ?*

** 872. *O, oh ! et ho ! sont-ils synonymes ?*

*** 873. *Que remarquez-vous sur prrrt ! ?*

*** 874. *Que remarquez-vous sur zest ! ?*

APPENDICE

I.—Historique sommaire de la langue française

La langue parlée autrefois dans les Gaules était la langue *celtique*, dont les restes se sont conservés jusqu'à nos jours dans la Bretagne, l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Les Romains ayant conquis les Gaules un demi-siècle avant Jésus-Christ, y introduisirent peu à peu le latin, leur langue.

On distinguait alors le latin populaire, parlé par les soldats et les colons, et le latin littéraire parlé et écrit par les gens de lettres et les personnes en place. Ainsi, pour désigner le cheval, le peuple disait *CABALLUS*, d'où sont dérivés *cavale*, *cavalier*, *cheval*, *chevalier*...; et les gens de lettres disaient *EGRUS*, d'où sont venus *écurie*, *équitation*, *écuyer*, *équestre* ..

Or ce fut le latin populaire qui se propagea le plus, mais en se modifiant selon les contrées.

Au ^ve siècle, il avait formé une langue d'un usage assez général, et que les savants nommaient par dérision *lingua romana rustica* ou "langue romaine des paysans."

C'est cette langue que l'on a appelé le *roman* : elle avait beaucoup d'analogie avec l'*italien* et l'*espagnol*, formés à peu près de la même manière

Au ^{viii}e siècle, cette langue se partagea en deux grandes branches désignées, comme c'était alors l'usage, par le mot qui marquait l'affirmation (*oui*) : au nord, la *langue d'oïl*; au sud, la *langue d'oc*.

La langue d'*oïl* fut illustrée par les *trouvères* : la langue d'*oc*, par les *troubadours*. La première, par-



lée dans des contrées où l'élément barbare était plus considérable, avait plus de rudesse, de sévérité ; la seconde, voisine de l'Italie, était plus brillante, plus sonore.

La *langue d'oïl* et la *langue d'oc* se divisaient elles-mêmes en dialectes nombreux.

Les principaux dialectes du Nord étaient le *normand*, le *picard*, le *bourguignon* et le *français*, ainsi appelé parce qu'on le parlait dans la province de l'*Ile-de-France*.

Les dialectes du Midi étaient le *gascon*, le *limousin*, le *languedocien* et le *provençal*.

A partir du XII^e siècle, les rois de France, ajoutant peu à peu de nouvelles provinces à leur domaine, y introduisirent le dialecte *français*, qui, par là même qu'il était la langue du roi, devint aussi celle de la classe élevée et instruite. Ce dialecte est ce qu'on appelle le *vieux français*, par opposition au français moderne qui en est sorti.

Dans chacune des provinces ajoutées au domaine royal, le peuple conserva son ancienne langue, et c'est ainsi que se sont maintenus les idiomes *normand*, *picard* et *bourguignon*, qui sont, non du français altéré par les paysans, mais les restes des vieux dialectes provinciaux.

Au XIII^e siècle, le Midi, vaincu par les rois de France, fut à son tour, ajouté à leur domaine ; le *français* s'y substitua dès lors à la *langue d'oc*. Les débris de cette dernière langue se sont conservés dans les dialectes *limousin*, *gascon*, *languedocien* et *provençal*, qui pendant longtemps n'ont plus guère été parlés que par les hommes du peuple, mais qui de nos jours sont cultivés par des écrivains et des poètes distingués.

Ainsi le dialecte *français*, parlé d'abord seulement dans l'*Ile-de-France*, supplanta peu à peu tous les autres dialectes, soit du Nord, soit du Midi, et devint, au XIV^e siècle, la langue commune du royaume, la *langue française*.

De la fin du XIV^e siècle au commencement du XVII^e (1630), la langue française passa par diverses transformations, qui fut l'œuvre non du peuple, mais des

savants. Des érudits maladroits l'inondèrent d'abord de mots tirés du latin et formés sans tenir compte de l'accent tonique. Vint ensuite Ronsard, avec son école, qui voulut imposer des expressions et des tours bizarres empruntés au grec et au latin. Au xvi^e siècle, ce fut la manie de faire en français de l'italien et de l'espagnol, qui menaça à son tour d'altérer le génie de la langue. Au commencement du xvii^e siècle, Malherbe, l'Hôtel de Rambouillet, les Précieuses, firent subir à la langue une épuration nécessaire ; mais leurs exagérations lui enlevèrent quelque chose de sa vivacité et de sa richesse. Alors on commença d'orthographier :

<i>Autheur</i>	auteur.	<i>Eslesve</i>	élève.
<i>Aage</i>	âge.	<i>Estre</i>	être.
<i>Avecque</i>	avec.	<i>Fluste</i>	flûte.
<i>Deffunct</i>	défunt.	<i>Plaist</i>	plaît.
<i>Desplust</i>	déplût.	<i>Seureté</i>	sûreté.

Ce travail de réforme fut consacré par le *Dictionnaire de l'Académie*, dont la première édition parut en 1694.

Sous Louis XIV, la langue française se fixe par le bon goût des grands écrivains de l'époque ; elle atteint dès lors sa perfection, et depuis, à travers les influences diverses des hommes et des événements, elle a conservé la physionomie que lui donna le grand siècle.

Comme on le voit, la langue française s'est formée en deux fois :

1^o Par l'action spontanée du peuple, d'où est sorti le *vieux français*, avec son naturel, sa fraîcheur, sa vivacité.

2^o Par le travail étudié, réfléchi des savants et des écrivains, sous l'influence desquels le vieux français a modifié son caractère, et, après bien des déviations et des épurations souvent exagérées, est devenu peu à peu la langue noble, sobre, claire, des grands poètes et des grands prosateurs du xvii^e siècle.

ÉLÉMENTS DONT SE COMPOSE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française, dans le fond essentiel qui la constitue, n'est que le latin altéré et transformé.

A ce fond essentiel s'y sont mêlés, à diverses époques, plusieurs autres éléments, qui n'ont pourtant pas modifié notablement la physionomie propre de la langue.

Ces éléments étrangers peuvent se ranger en deux catégories :

1^o Ceux qui se mêlèrent au latin populaire tandis qu'il se transformait en français ;

2^o Ceux que reçut le français une fois formé, c'est-à-dire du XII^e siècle à nos jours.

Parmi les premiers, on distingue quelques mots *celtiques* ou *grecs* latinisés par les vainqueurs, et un petit nombre de mots *germaniques* apportés par les Francs.

Parmi les seconds, on compte : 1^o les mots d'*origine étrangère* : arabes, italiens, espagnols, anglais, allemands, importés en France à la suite d'événements politiques ou de relations de commerce et d'industrie ; 2^o les mots d'*origine savante*, formés généralement du *grec* et du *latin*.

A. Les dérivés du *celtique* se réduisent à 250 mots environ, et même à une vingtaine seulement d'après quelques auteurs. Ces mots n'expriment pour la plupart que des idées vulgaires ou triviales. Ex. :

coquelicot	alouette	boyan	boude	baül	barrette
lagot	cochon	échine	doctoter	cervoise	botte

B. Les mots *grecs* qui, par l'influence de la colonie phocéenne établie dans le Midi, ont été introduits dans la langue romane, sont très peu nombreux ; on en compte une vingtaine environ. Ex. :

bât	barbe	e'ts	mielaine	osier
boçal	châner	éclopé	p.ête	oseraie

Un certain nombre de mots français sont grecs d'origine, mais ils ne sont passés dans la langue d'oïl que par l'intermédiaire du latin ; ils peuvent être considérés comme de provenance latine. Tels sont :

archevêque, moine, paroisse, diocèse, etc. Il n'est pas question ici des termes techniques formés par les savants depuis la Renaissance (E)

C. Les mots *germaniques* sont au nombre de 450 environ. Ils se rapportent généralement à la guerre, à la marine, à la chasse, à la pêche ou au droit féodal. Ex. :

bagarre	estoc	agrès	best	caille	anchois	allen
bannière	flèche	batique	nord	garenne	carpe	ban
le flail	guerre	canot	pilote	hibou	hareng	gabelle

D. Les mots d'*origine étrangère* qui ont pénétré dans le français depuis le XII^e siècle sont au nombre de 1 000 environ. Ex. :

MOTS ARABES. — Alchimie (*al chemia*), café (*chawé*), châte (*schal*), gazelle (*ghaza*), zénith (*semt*), zévo (*sifron*)

MOTS ITALIENS. — Balcon (*balcone*), bouffon (*buffone*), bravo (*bravo*), carrosse (*carrozza*), carnaval (*carnevale*), escroc (*scrocco*), piano.

MOTS ESPAGNOLS. — Camarade (*camarada*), castagnette (*castanetas*), embargo, guitare (*guitarra*), habler (*hablar*), matamore (*matar moro*), sieste (*siesta*)

MOTS ANGLAIS. — Bill, boîte, badge, jury, paquebot (*packet-boat*), punch, rosbif (*roast beef*, bœuf rôti), rail, steamer, spleen, tunnel, wagon.

MOTS ALLEMANDS. — Bivouac (*beivouche*), blocus (*blockhaus*), graver (*graben*), sabre (*säbel*), schlague (*schlagen*), trinquer (*trinken*), zinc (*zink*).

A ces noms dérivés des langues les plus usuelles, il faut ajouter un petit nombre de mots :

HÉBREUX : chérubin, gêne, pâque, sésaphin ..

SLAVES : do'man, hussard, polka, schako, steppe ..

AMÉRICAINS : caïman, chocolat, maïs, ouragan, tabac ..

ORIENTAUX : thé (Chine), paria, bambou (Inde)...

E. Les mots d'*origine savante* sont au nombre d'environ 14 000. Ils ont été créés après le XV^e siècle. Ex. :

Mots tirés du latin. — Coordination, inconstitutionnel, ovaire, perforer, préméditation, proportion, relation...

Mots tirés du grec. — Aristocratie, autopsie, cosmographie, mètre, microscope, photographie, télégraphe...

F. Parmi les mots qui se sont introduits dans la langue, on peut encore compter :

1^o Les mots formés de noms propres de personnes ou de villes, tels que : *calepin*, du moine italien, auteur

du premier dictionnaire; *guillemet*, de l'imprimeur Guillemet; *macadam*, de l'ingénieur écossais Mac-Adam; *mansarde*, de l'architecte Mansard; *quinquet*, du mécanicien Quinquet; *angora*, *bougie*, *cachemire*, *calicot*, *damas*, *nankin*, des villes du même nom.

2° Les mots formés par onomatopée, c'est-à-dire ceux dont le son imite l'objet nommé. Ex.: *glouglou*, *coquerico*, *cliquetis*.

Un grand nombre d'onomatopées de la langue française ont leur radical en latin. Ainsi le mot *coucou* vient de *cucullus* (*coucoullous* dans la vraie prononciation latine); *siffler* vient de *sibilare*, etc.

3° Environ 600 mots d'origine *inconnue*; tels sont: *borgne*, *pivot*, *tache*, etc.

On est peu d'accord sur le nombre des mots de la langue française. Ce nombre varie suivant qu'on y comprend ou non certains termes trop spéciaux de science ou d'industrie, et d'autres termes employés seulement dans quelques contrées ou par certaines catégories de personnes, soldats, marins, etc.

La dernière édition du dictionnaire de l'Académie donne environ 30 000 mots.

STATISTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française est parlée :

1° En France, moins quelques parties de la Bretagne, du Nord, et des Pyrénées.

2° Hors de France, dans nos colonies, et dans une partie de la Belgique (2 350 000 h.), de l'Allemagne (Alsace-Lorraine, 500 000 h.), de la Suisse (700 000 h.), des îles anglo-normandes (60 000 h.), et du Canada (2 000 000 h.).

A côté de la langue nationale, on parle encore en France cinq idiomes et plusieurs patois.

Les cinq idiomes, d'une nature absolument différente, sont le *bas-breton*, le *flamand*, le *basque*, le *catalan* et la *langue d'oc*.

Le *bas-breton* est un vieux dialecte celtique; il est parlé en Bretagne par 1 000 000 d'habitants.

Le *flamand* est un dialecte d'origine germanique; il est parlé par 200 000 habitants du département du Nord,

Le *basque* est un idiome fort ancien dont l'origine est inconnue ; il est parlé par 120 000 habitants des Basses-Pyrénées

Le *catalan*, dialecte dérivé du latin, est parlé par 130 000 habitants des Pyrénées-Orientales.

La *langue d'oc*, dérivée du latin, est parlée du midi de la Loire aux Pyrénées, et des Alpes à l'Océan ; elle se subdivise en dialectes, dont les principaux sont : le *provençal*, le *languedocien*, le *gascon* et le *limousin*.

Les principaux patois sont : le *picard*, le *normand*, le *lorrain* et le *bourguignon*, qui, à cause de leur analogie avec le français, sont appelés des *patois français*.

On donne vulgairement aussi le nom de *patois* aux dialectes de la *langue d'oc*.

II.—Transformation du latin en français

La langue française, dans le fond essentiel qui la constitue, et du latin transformé ou plus ou moins altéré.

Cette transformation s'est faite d'après certaines lois dont nous indiquerons les principales.

1. SUPPRESSION DES DÉSINENCES. Ex. :

<i>romen</i>	<i>vinum</i>	<i>donum</i>	<i>bonus</i>	<i>murum</i>
rom	vin	don	bon	mur
<i>Christus</i>	<i>Paulus</i>	<i>Philippus</i>	<i>Bernardus</i>	<i>finire</i>
Christ	Paul	Philippe	Bernard	finir

2. AUTRES SUPPRESSIONS. Ex. :

<i>durabilis</i>	<i>crudelis</i>	<i>organum</i>	<i>hospitale</i>
durable	cruel	orgue	hôtel
<i>libere</i>	<i>regularer</i>	<i>securitatem</i>	<i>blasphemum</i>
boire	régler	sûreté	blâme

3. PERMUTATION DE VOYELLES. Ex. :

<i>rosa</i>	<i>hora</i>	<i>color</i>	<i>fluvius</i>	<i>littera</i>
rose	heure	couleur	fleuve	lettre
<i>manus</i>	<i>pilus</i>	<i>lingua</i>	<i>tela</i>	<i>cera</i>
main	poil	langue	toile	cire

4. PERMUTATION DE CONSONNES DE MÊME ORGANE. Ex. :

<i>fabā</i>	<i>draconis</i>	<i>saponis</i>	<i>aquila</i>	<i>apicula</i>
<i>fève</i>	<i>dragon</i>	<i>savon</i>	<i>aigle</i>	<i>abeille</i>
<i>gladius</i>	<i>cicovia</i>	<i>curvus</i>	<i>cauda</i>	<i>agua</i>
<i>glaiève</i>	<i>cigogne</i>	<i>courbe</i>	<i>queue</i>	<i>aigüe</i>

5. AUTRES PERMUTATIONS, dont les principales sont *c* dur en *ch*, et *l* en *u*. Ex. :

<i>cantus</i>	<i>camisa</i>	<i>vacca</i>	<i>carbonis</i>	<i>capra</i>
<i>chant</i>	<i>chemise</i>	<i>vache</i>	<i>charbon</i>	<i>chèvre</i>
<i>alba</i>	<i>palma</i>	<i>val</i>	<i>salvator</i>	<i>mante/lum</i>
<i>aube</i>	<i>paume</i>	<i>vau</i>	<i>sauveur</i>	<i>manteau</i>

Natare est devenu "nader", puis "nager"; *tractus* est devenu "trait"; *lactis* "lait"; *fructus* "fruit"; *orphaninus*, "orphelin".

6. TRANSPOSITION DE LETTRES. Ex. :

<i>arbor</i>	<i>alter</i>	<i>pastor</i>	<i>liber</i>	<i>maior</i>
<i>arbro</i>	<i>altre</i>	<i>pastre</i>	<i>libre</i>	<i>maïro</i>
<i>arbre</i>	<i>autre</i>	<i>pâtre</i>	<i>livre</i>	<i>maïre</i>

7. COUPURE DES ARTICULATIONS *sp*, *st*, *sc*. Ex. :

<i>spongia</i>	<i>spada</i>	<i>scola</i>	<i>spina</i>	<i>spica</i>
<i>esponge</i>	<i>espée</i>	<i>escole</i>	<i>espine</i>	<i>espi</i>
<i>éponge</i>	<i>épée</i>	<i>école</i>	<i>épine</i>	<i>épi</i>
<i>stella</i>	<i>scriptura</i>	<i>scala</i>	<i>stagnum</i>	<i>spiritus</i>
<i>estella</i>	<i>écriture</i>	<i>eschelle</i>	<i>estang</i>	<i>esprit</i>
<i>étoile</i>		<i>échelle</i>	<i>étang</i>	

8. MAINTIEN DE LETTRES ÉTYMOLOGIQUES. Ex. :

<i>lupus</i>	<i>digitus</i>	<i>nidus</i>	<i>tempus</i>	<i>pundus</i>
<i>loup</i>	<i>doigt</i>	<i>nid</i>	<i>temps</i>	<i>poïds</i>

9. CONTRACTION DE PLUSIEURS MOTS. Ex. :

<i>Primus tempus</i> (premier temps)	<i>printemps.</i>
<i>Alba spina</i> (blanche épine)	<i>aubépine.</i>
<i>Aurum faber</i> (or—ouvrier)	<i>orfèvre.</i>
<i>Vinum acre</i> (vin aigre)	<i>vinaigre.</i>
<i>Lunæ dies</i> (de la lune le jour)	<i>lundi.</i>
<i>Martis dies</i> (de Mars le jour)	<i>mardi.</i>
<i>Arbor cultura</i> (de l'arbre culture)	<i>arboriculture.</i>

III.—De l'Étymologie

ÉLÉMENTS ET FORMATION DES MOTS

875. L'Étymologie (*a*) a pour objet l'origine des mots.

Elle décompose les mots dans les *éléments* qui les constituent et étudie l'histoire de leur *formation*.

§ I.—Éléments des mots

876. Dans les éléments des mots, on distingue : le *radical*, les *préfixes* et les *suffixes* (*b*).

Les préfixes et les suffixes prennent quelquefois le nom générique d'*affixes*.

877. On appelle *radical* (*c*) ou *racine* la partie essentielle d'un mot, celle qui en exprime le sens principal. Ex. : Dans *passage*, *passager*, *passable*, *dépasser*, *repasser*, *trépas*, *trépasser*, le radical est *pas*.

878. On appelle *préfixes* ou *initiales* des particules ou des prépositions placées avant le radical, et qui y ajoutent l'idée secondaire indiquée par leur propre signification. Ex. : Dans *PRÉdire*, *PRÉvoir*, la particule *pré* est un préfixe qui ajoute aux radicaux *dire*, *voir*, une idée secondaire d'antériorité : *PRÉdire*, *dire d'avance* ; *PRÉvoir*, *voir d'avance*.

879. On appelle *suffixes* des syllabes placées après le radical, et qui en modifient le sens. Ex. : Dans les mots *changement*, *payement*, la syllabe *ment* est un suffixe qui signifie *action de* : *changement*, *action de changer* ; *payement*, *action de payer*.

880. On appelle mots *composés* ceux dont le radical est précédé d'un *préfixe*. Ex. : *CONTRE-dire*, *ENTRE-prise*.

881. On appelle mots *dérivés* ceux dont le radical est suivi d'un suffixe. Ex. : *GrandEUR*, *finESSE*.

Étym.—(*a*) *Étymologie*.—De deux mots grecs : *étimos*, vrai ; *logos*, mot.
 (*b*) *Préfixe*, du mot latin *præfixum*, fixé devant.—*Suffixe*, du latin *suffixum*, fixé après.—*Affixe*, du latin *affixum*, fixé à côté.
 (*c*) *Radical*.—Du latin *radicalem*, de *radix*, *radicis*, racine.—*Racine*, du bas latin *radicina*, formé du latin *radicem*.

882. On appelle *famille de mots* un ensemble, un groupe de mots qui ont le même radical. Ces mots, avec l'idée commune exprimée par le radical, présentent chacun une idée secondaire distincte, marquée par les préfixes ou les suffixes. Ex. : *TOUR*, *TOURNER*, *TOURNEUR*, *CONTOUR*, *déTOUR*, *pourTOUR*, *reTOUR*, *enTOURER*, *contOURNER*, *détOURNEMENT*, *enTOURAGE*.

883. La racine d'une famille de mots prend souvent des formes différentes dans les divers groupes de mots qui constituent cette famille. Ainsi dans la famille des mots suivants, la racine est, tour à tour : *li*, *lég*, *lig*, *lect*, *let*, *lis*, *lit* : *Livre*, *élire*, *réélire* ; *légende*, *légendaire*, *élégance* ; *intelligence*, *intelligent*, *intelligible* ; *lecture*, *lecteur*, *élection* ; *lettre*, *lettré* ; *liseur*, *lisible* ; *littérature*, *littéral*.

§ 2.—Radical

884. Le radical exprime ce qu'il y a de fondamental dans le mot ; ce qui, dans une famille, établit la parenté ou la ressemblance des mots, quant à certaines lettres essentielles et quant au sens principal.

885. Le mot simple latin a souvent formé un mot simple français, qui se retrouve sans altération dans un grand nombre de termes de la même famille. Ex. : *Bon* (de *bonus*), *bonté*, *bonnement*, *débonnaire*. *Chant* (de *cantus*), *chanter*, *chanteur*, *enchanteur*, *enchante-ment*, etc.

Cela ne veut pas dire que tous les mots français d'une même famille dérivent du radical, par la simple addition de préfixes ou de suffixes. Le plus souvent ils se forment directement des mots latins correspondants, c'est-à-dire qu'ils viennent tout à la fois du radical, des préfixes et des suffixes latins eux-mêmes. Ex. : *Bonté* (de *bonitatem*), *chanter* (de *cantare*), *chanteur* (de *cantorem*), *enchanteur* (de *incantatorem*).

886. Certains composés et dérivés ont pour radical un mot latin qui n'a pas formé de mot simple en français. Ainsi, dans *détruire*, le radical est le mot latin *struere* (bâtir) ; dans *vocation*, le radical est le mot latin *vocare* (appeler).

Dans d'autres mots, le radical français subit des modifications plus ou moins grandes, qui s'expliquent par le mot latin dont il

dérive ; ainsi de *prodnire* (du latin *producere*), on fait dériver *production* et non *produition* ; de *répondre* (du latin *respondere*), on forme *correspondre* et non *corrépondre*.

887. Le radical se modifie souvent dans ses lettres finales pour se souder au suffixe. Ex. : *Largesse* (*large*), *physicien* (*physique*), *printanier* (*printemps*).

§ 3.—Préfixes

888. La plupart des préfixes sont formés de prépositions ou même d'adverbes empruntés au latin ou au grec. Ex. : *Adjoindre*, *exposer* ; — *périphrase*, *épigraphe*.

Quelques préfixes, comme *re*, *ré*, ne sont pas des prépositions, mais des particules initiales qui ne s'emploient jamais seules, pas plus dans le latin que dans le français.

889. Les préfixes se modifient parfois suivant le mot qu'ils précèdent ; ordinairement la consonne finale se change par assimilation en la consonne suivante. Ex. : *Ad*, *AC-croître*, *AP-procher*.

890. Les mêmes préfixes s'appliquent également au nom, à l'adjectif et au verbe.

TABEAU DES PRÉFIXES

AB, <i>abs</i> , loin de, hors de.	Abus, abject, abstenir.
AD, <i>a</i> , à, vers, auprès.	Adjonction, adjoint, amener.
<i>ac, af, ag.</i>	Accourir, affront, aggraver.
<i>al, au, ap.</i>	Allocation, annoter, apporter.
<i>ar, as, at.</i>	Arriver, assentiment, attirer.
ANTE, <i>anti</i> , avant.	Antédiluvien, antichambre.
BÉNÉ, bien.	Bénéfice, <i>bénévole</i> .
BIS, <i>bi</i> , deux fois.	Biscuit, bipède.
CIRCUM, <i>circon</i> , autour.	Circumnavigation, circonlocution.
CIS, en deçà.	Cisalpin.
COM, <i>co, col, avec.</i>	Compassion, coéternel, colporter.
<i>con, cor.</i>	Confédéré, correspondre.
CONTRA, <i>contr</i> , contre.	Contradiction, contrefort, controverser.
DÉ, <i>dés, dis, di, dif</i> , hors de, loin de.	Dégoût, déshériter, disjoindre, diffusion.
EN, <i>em</i> , dans vers.	Enclos, enfoui, embrasser.
ENTRE.	Entremêler, entresol.

EX, <i>é, ef, es</i> , hors de.	Extrait, écouduit, effeuiller, essouffler.
EXTRA, hors de.	Extraordinaire, extrados, extravaguer.
FOR, <i>four</i> , hors de.	Forfait, fourvoyer.
IN, <i>il, im, ir</i> , en, dans, sur.	Infusion, immersion, illuminer.
IN, <i>il, im, ir</i> , non.	Illégal, impronver, irrégulier.
INTER, <i>intro, intro</i> , parmi, entre.	Interligne, intrados, introduire.
MALÉ, <i>mau</i> , mal.	Malédiction, maléfice, maudire.
MÉS, <i>mé</i> , mal, point.	Messéant, mésaventure, médire.
OB, <i>oc, of, op</i> , en face, auprès.	Objeter, occurrence, offrir, opposition.
PER, <i>por</i> , à travers.	Perforer, parcourir.
POST, après.	Postdater, postcommunion,
PRÉ, avant.	Prévision, préfixe, préoccuper
PRO, <i>pour</i> , pour, en avant.	Projet, pronom, pourchasser.
RE (1), <i>ré, r</i> , de nouveau, contre	Refonte, réagir, rachet.
RETRO, en arrière.	Rétrocession, rétrograder.
SUB, <i>suc, suf</i> , sous.	Subdivision, succéder, suffixe.
<i>sub, sup, su</i> .	Suggestion, supporter, sujet.
SUPER, <i>sus</i> , sur, au-dessus.	Superposition, susdit, surveiller.
TRANS, <i>tro, tré</i> , au delà.	Transport, travestir, trépas.
ULTRA, outre.	Ultramontanisme, outrepasser.

PRÉFIXES GRECS

A, <i>an</i> , privatif ou négatif.	Athée, anhydre.
AMPHI, autour, des deux côtés.	Amphithéâtre, amphibie.
ANA, contre, de nouveau.	Anathème, anachronisme.
ANTI, <i>anté</i> , contre.	Antipape, antéchrist.
APO, loin de, en faveur de.	Apostasie, apologie.
ARCHI, <i>arché</i> , chef.	Archevêque, archétype.
CATA, en bas, sur.	Catastrophe, catacambes.
DI, <i>dis</i> , deux fois.	Diphongue, dissyllabe.
DIA, <i>di</i> , à travers.	Diamètre, diorama
EN, <i>em</i> , dans.	Encéphale, emphase.
EPI, sur.	Épithète, épigramme.
EU, <i>ev</i> , bien.	Euphonie, évangile.
HYPER, au-dessus, sur.	Hyperdulie, hyperbole.
HYPO, au-dessous, sous.	Hypothèque, hypogée.
MÉTA, après.	Métaphysique, métamorphose.
PARA, contre, auprès.	Paratomerre, paraphrase.
PÉRI, autour.	Période, périphrase, périmètre.
PRO, pour, devant.	Programme, prolepse.
SYN, <i>sym</i> , avec, ensemble.	Synthèse, symbole.
<i>syll, sy</i> .	Syllabe, symétrique.

(1) *Re* perd son *e* muet ou prend un *é* fermé devant nue voyelle ; *re-essuyer*, pour *re-essuyer* ; *re-agir*, pour *re-agir*.

On peut regarder aussi comme des préfixes, quand ils sont placés avant le radical, les mots : *avant*, *arrière*, *bien*, *mal*, *non*, *sans*, *vice* (à la place de), ainsi que *mi*, *demi*, *semi*, *multi* (nombreux), *uni* (un), *duo* (du, duum), *tres* (tré, tri, trium, ter), etc. Ex. : *Avant-garde*, *arrière-boutique*, *bienfaisant*, *malheureux*, *non-sens*, *sans-souci* ; *vire-roi* ; *mi-carême*, *demi-heure*, *semi-double*, *multicoloré*, *unisson*, *duumviral*, *triumvir*, *quadrangulaire*.

§ 4.—Suffixes

891. On distingue les suffixes de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes.

SUFFIXES DU NOM

892. Les suffixes de noms servent à indiquer : 1° l'action, 2° la qualité, 3° la fonction, 4° le lieu, 5° l'instrument, 6° le contenu, 7° la profession, 8° le pays, 9° les diminutifs, 10° les augmentatifs et les péjoratifs.

1° Les suffixes qui indiquent l'action sont :

ION.	Ex. : <i>Adoration</i> , action d' <i>adorer</i> .
AISON	— <i>Conjugaison</i> , action de <i>conjuguer</i> .
MENT.	— <i>Payement</i> , action de <i>payer</i> .
URE.	— <i>Brûlure</i> , résultat de l'action de <i>brûler</i> .
AGE.	— <i>Arrosage</i> , action d' <i>arroser</i> .
ANCE.	— <i>Obéissance</i> , action d' <i>obéir</i> .
ERIE.	— <i>Moquerie</i> , action de se <i>moquer</i> .
ADIE.	— <i>Reculade</i> , action de <i>reculer</i> .
ANDE.	— <i>Propagande</i> , action de <i>propager</i> .
IS.	— <i>Hachis</i> , résultat de l'action de <i>hacher</i> .

Ces suffixes sont généralement construits avec le radical d'un verbe.

Les suffixes *ure* et *age*, avec un nom pour radical, indiquent un *ensemble* de choses. Ex. : *Voilure*, ensemble des *voiles* d'un navire ; *plumage*, ensemble des *plumes* d'un oiseau.

2° Les suffixes qui indiquent la *qualité* sont :

ANCE.	Ex. : <i>Constance</i> , qualité de celui qui est <i>constant</i> .
ENCE.	— <i>Evidence</i> , qualité de ce qui est <i>évident</i> .
TÉ, ITÉ.	— <i>Bonté</i> , <i>docilité</i> , qualité de celui qui est <i>bon</i> , <i>docile</i> .
TUDE.	— <i>Exactitude</i> , qualité de celui qui est <i>exact</i> .
EUR.	— <i>Épaisseur</i> , qualité de ce qui est <i>épais</i> .

ESSE.	Ex. : <i>Sagesse</i> , qualité de celui qui est <i>sage</i> .
IE.	— <i>Modestie</i> , qualité de celui qui est <i>modeste</i> .
ISE.	— <i>Fainéantise</i> , défaut de celui qui est <i>fainéant</i> .
ICE.	— <i>Justice</i> , vertu de celui qui est <i>juste</i> .
ÉRIE.	— <i>Étourderie</i> , défaut de celui qui est <i>étourdi</i> .
ISME.	— <i>Egoïsme</i> , défaut de celui qui est <i>égoïste</i> .

Ces suffixes sont ordinairement ajoutés à un adjectif.

Le suffixe *erie*, ajouté à un nom, indique le métier, l'*art*, et aussi le local où il s'exerce. Ex. : *Verrerie*, art de faire le verre ; lieu où on le fait.

Le suffixe *isme* indique souvent un *système* de croyances, où encore une *locution* propre à une langue. Ex. : *Protestantisme*, système de croyance des *protestants* ; *latinisme*, locution propre à la langue *latine*.

3° Le suffixe *at*, ajouté à un nom, indique la *fonction*, la dignité, et aussi le lieu où elle s'exerce. Ex. : *Apostolat*, fonction de l'*apôtre* ; *secrétariat*, lieu où le *secrétaire* a son bureau.

REMARQUE. Les suffixes relatifs à l'action, à la qualité, à la fonction, forment généralement des noms *abstrait*s.

4° Les suffixes qui indiquent le *lieu* où l'action se passe, où la chose se trouve, sont :

OIR.	Ex. : <i>Abattoir</i> , lieu où l'on <i>abat</i> les animaux.
OIRE.	— <i>Observatoire</i> , lieu d'où l'on <i>observe</i> les astres.
IÉR.	— <i>Encrier</i> , vase où l'on met l' <i>encre</i> .
IÈRE.	— <i>Poivrière</i> , ustensile de table où l'on met le <i>poivre</i> .
AIRE.	— <i>Vestiaire</i> , lieu où l'on place les <i>vêtements</i> .
AIE.	— <i>Chênaie</i> , lieu planté de <i>chênes</i> .
OIE.	— <i>Ormoie</i> , lieu planté d' <i>ormes</i> .

Ces suffixes sont ajoutés à un nom, excepté *oir*, *oire*, qui s'ajoutent à un verbe.

5° Les suffixes *oir*, *oire*, *ière*, *aire*, indiquent souvent l'*instrument*, le moyen propre pour l'action. Ex. : *Arrosoir*, instrument pour *arroser* ; *balançoire*, instrument qui sert à se *balancer* ; *chaudière*, ustensile pour faire *chauffer* l'eau ; *commentaire*, explication au moyen de laquelle on *éclaircit*, on *commente* un texte.

Le suffixe *ier*, ajouté à un nom de fruit, indique l'*arbre* producteur de ce fruit. Ex. : *Poirier*, arbre qui produit des *poires* ; *caféier*, arbre qui produit le *café*.

6° Le suffixe *ée*, ajouté à un nom, indique le contenu. Ex.: *Assiettée*, ce qui est contenu dans une assiette.

7° Les suffixes qui indiquent la profession sont

EUR.	—	<i>Laboureur</i> , celui qui <i>laboure</i> la terre.
AIRE.	—	<i>Libraire</i> , celui qui vend des <i>livres</i> .
IER.	—	<i>Serrurier</i> , celui qui fait des <i>serrures</i> .
IEN.	—	<i>Musicien</i> , celui qui sait ou qui enseigne la <i>musique</i> .
ISTE.	—	<i>Fleuriste</i> , celui qui vend des <i>fleurs</i> .

Le suffixe *eur* est ajouté à un verbe ; les suffixes *aire*, *ier*, *ien*, *iste*, sont ajoutés à un nom.

8° Les suffixes qui indiquent l'*habitant* d'un pays sont :

AIN, AN.	Ex.:	Toulouse, <i>Toulousain</i> ; Perse, <i>Persan</i> .
AND.	—	Allemagne, <i>Allemand</i> .
IEN, EN.	—	Canada, <i>Canadien</i> ; Vendée, <i>Vendéen</i> .
IN.	—	Florence, <i>Florentin</i> .
AIS, OIS.	—	Malte, <i>Mallais</i> ; Suède, <i>Suédois</i> .
ON.	—	Saxe, <i>Saxon</i> .

Ces suffixes sont ajoutés à un nom. Les mots qu'ils terminent sont considérés souvent comme adjectifs.

Plusieurs de ces suffixes indiquent, dans un certain nombre de mots, la *corporation*, le parti. Ex.: *Dominique*, *dominicain* ; *Arius*, *arien*.

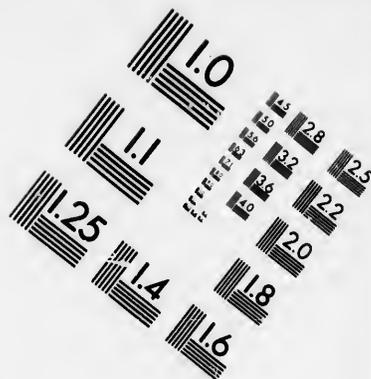
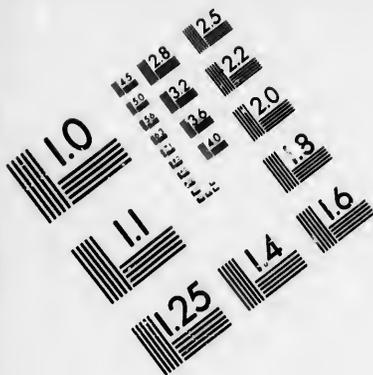
9° Les suffixes *diminutifs* du nom, c'est-à-dire qui ajoutent au sens du nom une idée de petitesse, sont :

EAU, EULE.	Ex.:	Souris, <i>souricau</i> ; tour, <i>tonnelle</i> .
ET, ETTE.	—	Jardin, <i>jardinet</i> ; paille, <i>paillette</i> .
OT, OTTE.	—	Ile, <i>ilot</i> ; gueule, <i>goulot</i> ; main, <i>meuotte</i> .
IN, INE.	—	Tambour, <i>tambourin</i> ; botte, <i>bottine</i> .
ILLE.	—	Coque, <i>coquille</i> .
OLE, ULE.	—	Gloire, <i>gloriole</i> ; globe, <i>globule</i> .
ON.	—	Cloche, <i>clocheton</i> .
ILLON.	—	Oiseau, <i>oisillon</i> .

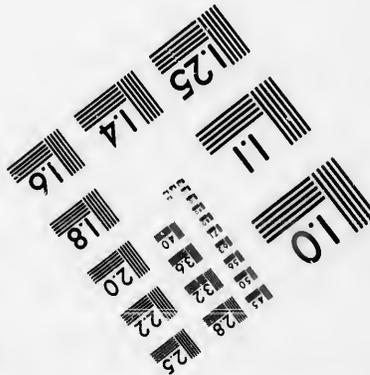
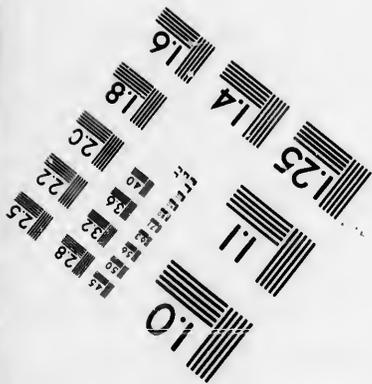
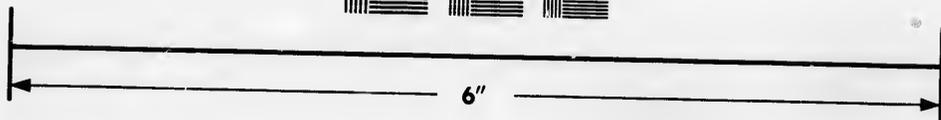
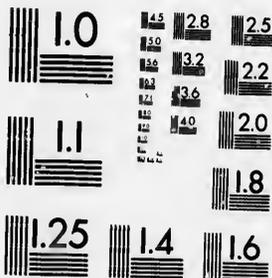
On est quelquefois augmentatif. Ex.: *Balle*, *ballon* ; *mille*, *million*.

10° Les suffixes *augmentatifs* du nom, c'est-à-dire qui ajoutent au sens du nom une idée de grandeur, sont :





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
15 12.8
18 12
20 11.5
22 11
25 10.5
28 10
32 9.5
36 9
40 8.5
45 8
50 7.5
55 7
60 6.5
65 6
70 5.5
75 5
80 4.5
85 4
90 3.5
95 3
100 2.5

11
01
57

ACE, ASSF, ASSIER.	Ex :	Rose, <i>rosace</i> ; papier, <i>paperasse, paperassier</i> .
AS, IS.	—	Couteau, <i>coutelas</i> ; ramas, <i>ramassis</i> .
ARD.	—	Vieux, <i>vieillard</i> ; mille, <i>milliard</i> .
AILLE.	—	Fût, <i>futaille</i> ; mur, <i>muraille</i> .

Aille exprime aussi une idée de *collection*, d'*amas*. Ex. : *Grenaille*, amas de grains ; *pierraille*, amas de petites pierres.

Ces suffixes sont souvent aussi *péjoratifs*, c'est-à-dire exprimant une idée de *dépréciation*. Ex. : *Ecrivain*, *écrivassier* ; *fer*, *ferraille*.

893. On peut encore distinguer les suffixes *fréquentatifs*, c'est-à-dire ceux qui expriment une idée de répétition, de *fréquence*. Ex. : *Canonnade*, décharge de plusieurs canons ; *fusillade*, décharge de plusieurs fusils.

SUFFIXES DE L'ADJECTIF

894. Les suffixes d'adjectifs servent à indiquer : 1° la qualité, 2° le rapport, 3° l'abondance, 4° les diminutif, 5° les augmentatifs.

1° Les suffixes qui expriment la *qualité* habituelle, l'*aptitude*, le pouvoir de produire un effet, sont :

EUR.	Ex. :	<i>Menteur</i> , qui a l'habitude de <i>mentir</i> .
ANT.	—	<i>Obéissant</i> , qui <i>obéit</i> habituellement.
ENT.	—	<i>Excellent</i> , qui <i>excelle</i> .
IER.	—	<i>Chicanier</i> , qui a l'habitude de <i>chicaner</i> .
ABLE.	—	<i>Pardonnable</i> , qui peut être <i>pardonné</i> .
IBLE.	—	<i>Divisible</i> , qui peut être <i>divisé</i> .
ILE.	—	<i>Facile</i> , qui peut être <i>fait</i> aisément.
IDE.	—	<i>Candide</i> , qui a habituellement de la <i>candeur</i> .
IF.	—	<i>Dormitif</i> , qui fait <i>dormir</i> .
OIRE.	—	<i>Obligatoire</i> , qui a le pouvoir d' <i>obliger</i> .

Ces suffixes sont généralement construits avec le radical d'un verbe. Cependant *ier*, *able*, *ible* et *ile* sont souvent ajoutés à un nom. Ex. : *Régulier*, *équitable*, *paisible*, *juvénile*.

Les adjectifs en *eur*, en *ant* et en *if* sont souvent pris comme noms. Ex. : *Un libérateur*, *un correspondant*, *un palliatif*.

2° Les suffixes qui indiquent le *rapport* à une chose sont :

AIRE.	Ex. :	<i>Lunaire</i> , qui a rapport à la <i>lune</i> .
IER.	—	<i>Printanier</i> , qui a rapport au <i>printemps</i> .
AL, EL, IL.	—	<i>Vital</i> , <i>mortel</i> , <i>civil</i> , qui a rapport à la <i>vie</i> , à la <i>mort</i> , au <i>citoyen</i> .
IQUE.	—	<i>Patriotique</i> qui a rapport à la <i>patrie</i> .

Ces suffixes sont ordinairement ajoutés à un nom.

3° Les suffixes qui indiquent l'abondance d'une chose sont :

P.UX. Ex.: *Valeureux*, qui est plein de *valeur*.
U. — *Branchu*, qui a beaucoup de *branches*.

Ces suffixes s'ajoutent ordinairement à un nom.

4° Les suffixes *diminutifs* de l'adjectif sont :

ÉT, ELET, OT. Ex.: *Pauvre*, *pauvret*; *vert*, *verdelet*; *pâle*, *pâlot*.
ATRE, AUD. — *Noir*, *noirâtre*; *rouge*, *rougeaud*.
IN. — *Blond*, *blondin*.

5° Les suffixes *augmentatifs* de l'adjectif sont :

BOND. Ex.: *Mourant*, *moribond*.
IENT. — *Suc*, *succulent*.
ACE, ASSE, ASSIER. — *Vif*, *vivace*; *bon*, *bonasse*; *fin*, *finassier*.
ARD. — *Pilleur*, *pillard*.
ASQUE, ESQUE. — *Fantaisie*, *fantasque*; *chevalier*, *chevaleresque*.
ISSIME, IME, ÈME. — *Riche*, *richissime*; *inférieur*, *infime*, *supérieur*, *suprême*.

Plusieurs de ces suffixes diminutifs et augmentatifs expriment assez souvent une idée de *dépréciation*. Ex.: *Douceâtre*, *pupulacier*, *criard*.

SUFFIXES DU VERBE

895. Les suffixes des verbes sont d'abord les terminaisons des quatre conjugaisons : *er*, *ir*, *oir*, *re*, qui marquent l'action d'une manière abstraite. Ex.: *Clouer*, action de placer un *clou*; *grandir*, devenir *grand*.

Er s'ajoute ordinairement à un nom et *ir* à un adjectif. Ex.: *Drap*, *draper*; *bleu*, *bleuir*.

Souvent le suffixe *er* s'ajoute à la vieille forme du nom. Ex.: *Marteau* (*martel*), *marteler*; *sceau* (*scel*), *sceller*; *peau*, (*pel*), *peeler*.

Dans quelques verbes cependant, *er* s'ajoute à un adjectif et *ir* à un nom. Ex.: *Patient* *patienter*; *fleur*, *fleurir*.

896. Les suffixes *iser, fier*, ajoutés à un nom ou à un adjectif, signifient *donner telle chose, rendre tel, faire*.
 Ex.: *Baptiser*, donner le baptême; *bonifier*, rendre bon; *barbifier*, faire la barbe.

Les suffixes *eter, oter, iller, onner, oyer, ailler, asser*, marquent des *diminutifs*, des *dépréciatifs*, des *fréquentatifs*. Ex.: *Voler, voleter*; *cligner, clignoter*; *sauter, sautiller*; *chanter, chantonner*; *tourner, tourner*; *battre, batailler*; *fin, finasser*.

897. Il n'y a pas d'autre suffixe pour l'adverbe que le suffixe *ment* (244).

§ 5.—Formation de mots nouveaux

898. Chaque langue vivante, en même temps qu'elle laisse vieillir et tomber même en désuétude certains mots, certaines locutions, s'enrichit de termes et de tours nouveaux, qu'elle forme suivant le génie qui lui est propre. Ainsi le français moderne a laissé se perdre certaines expressions comme *plaid* (plaidoirie), *ost* (armée), *viander* (prendre sa nourriture), *prou* (beau-coup), être *gens* (être gentil, être bien né), *le jour d'hui* (aujourd'hui).

Par contre, notre langue s'est enrichie, à chaque siècle, en empruntant aux langues mortes ou vivantes, des termes pour les sciences et pour les arts, et en tirant de son propre fonds pour la langue littéraire des composés ou des dérivés nouveaux.

NOMS

899. Le français forme de nouveaux noms :

1° En plaçant un préfixe devant un nom déjà existant. Ex.: *Crépissage, Décrépissage*; *caisse, Encaisse, importation, Réimportation*.

2° En ajoutant à un nom, à un adjectif ou à un verbe, un des suffixes propres aux noms. Ex.: *Prohibition, prohibitionniste*; *impersonnel, impersonnalité*; *épouvanter, épouvantement*; *mitrailer, mitrailleuse*.

3° En réunissant plusieurs mots pour n'en faire qu'un seul. Ex.: *Passe-lacet, franc-tireur, non-intervention, porte-allumettes*.

900. Les savants forment des noms composés à l'aide de mots tirés des langues anciennes. Ex. :

Arboriculture, du latin *arbor*, arbre ; *cultura*, culture.
Viticulture, du latin *vitis*, vigne ; *cultura*, culture.
Télégramme, du grec *tèle*, au loin ; *gramma*, lettre.
Autographie, du grec *autos*, soi-même ; *graphô*, j'écris.

901. Le français a formé aussi un grand nombre de noms à l'aide des verbes :

1° En employant substantivement, soit l'infinitif, soit le participe présent, soit le participe passé du verbe. Ex. : *Le dîner, le souvenir, le sourire ; le tranchant, le servant ; le reçu, le réduit ; l'entrée, la sortie.*

2° En retranchant au verbe sa terminaison. Ex. : *Appeler, appel ; combattre, combat ; parier, pari ; rebuter, rebut.*

ADJECTIFS

902. Le français forme de nouveaux adjectifs :

1° En plaçant un préfixe devant un adjectif. Ex. : *Explosible, INExplosible ; urbain, SUBurbain ; national, INTERNATIONAL.*

2° En ajoutant un suffixe à un adjectif, à un nom ou à un verbe. Ex. : *Social, socialISTE ; péninsule, péninsulaIRE ; renouveler, renouvelABLE.*

3° En réunissant deux mots pour n'en faire qu'un seul. Ex. : *Néo-latin, électro-positif, clairsemé* (l'Académie écrit aujourd'hui ce mot sans trait d'union).

903. Le français a formé bien des adjectifs en admettant comme tels le participe présent ou le participe passé de plusieurs verbes. Ex. : *Compromettant, bles-sant ; éclopé, blémi, enrubanné.*

VERBES

904. Le français forme des verbes :

1° En faisant précéder un verbe d'un préfixe. Ex. : *Faire, DÉfaire ; venir, REvenir.*

2° En ajoutant un suffixe à un nom, à un adjectif ou à un verbe. Ex. : *Capital, capitalISER ; bleu, bleuIR ; tacher, tachETER.*

MOTS INVARIABLES

905. Le français forme de nouveaux adverbes à l'aide du suffixe *ment*. Ex.: *Jaloux, jalouseMENT ; parcimonieux, parcimonieusement ; inhabile, inhabileMENT*.

Il en forme aussi en prenant certains mots dans un sens adverbial. Ex.: *BIEN agir, chanter JUSTE, voir CLAIR*.

906. Le français a tiré de son propre fonds des propositions nouvelles, à l'aide des noms, des adjectifs et des participes. Ex.: *Malgré (mauvais gré), sauf, suivant, excepté*.

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRÉFIXES

Ab, abs	<i>hors de</i>	abus.	Inter	<i>entre</i>	interligne
Ad, a, ac, af,	<i>à, vers</i>	adjoint.	Més, mé	<i>mal</i>	méfait
Anti	<i>avant</i>	antédiluvien.	Oh, op	<i>en face de</i>	opposition.
Anti	<i>contre</i>	antipape.	Par, par	<i>à travers</i>	parcours.
Circon	<i>autour</i>	circoulocution.	Post	<i>après</i>	postdate.
Com, co, col	<i>avec</i>	compassion.	Pré	<i>avant</i>	prévision
Contra	<i>contre</i>	contradiction.	Pro, pour	<i>en avant</i>	projet.
Dé, dis	<i>hors de, loin de</i>	dégoût.	Re, ré	<i>de nouveau</i>	refonte.
En, em	<i>dans, vers</i>	enclos.	Retro	<i>en arrière</i>	retrocession.
Ex, e, ef	<i>hors de</i>	exclus.	Sub, sup	<i>sous</i>	subdivision.
Extra	<i>en dehors de</i>	extraordinaire.	Super	<i>sur</i>	superposition.
In, im, ir, il	<i>en, non</i>	infusion, imprudence.	Trans, tré	<i>au delà</i>	transport.

TABLEAU DES PRINCIPAUX SUFFIXES

Le premier mot, en marge, indique l'idée qu'exprime le suffixe; le deuxième, le radical auquel s'ajoute ordinairement ce suffixe.

SUFFIXES DU NOM

ACTION. Rad. Verbe.	Ion, adoration.—Alson, conjugaison.—Ment, paiement.—Ure, bifurcure.—Age, arrosage.—Anee, obéissance.—Erle, moquerie.—Ade, reculade.—Is, hachis.—Ade, propagande.
QUALITÉ ABSTRAITE. R. Adjectif.	Anee, constance.—Ence, évidence.—Té, bonté.—Hé, docilité.—Tude, exactitude.—Eur, épaisseur.—Esse, sagesse.—Ie, modestie.—Ise, fainéantise.—Iec, justice.—Erle, étourderie.—Ismie, égoïsme.
FONCTION. R. Nom, adjectif.	At, apostolat.
LIEU. INSTRUMENT. R. Nom; pour oir, oïre, verbe.	Oir, abattoir.—Oïre, observatoire.—Ier, encrier.—Ière, poivrière.—Aire, vestiaire.—Ale, chenaic.—Oie, ormoie.
CONTENU, COLLECTION. R. Nom.	Ee, assiettée.—Ure, volière.—Age, plumage.
PROFESSION. R. Nom; pour enr. verbe.	Eur, laboureur.—Aire, libraire.—Ier, serrurier.—Ien, musicien.—Iste, flicliste
HABITANT, CORPORATION. R. Nom.	Ain, Toulousain.—An, Persan.—Auu, Allemand.—Ien, Canadien.—En, Vendéen.—In, Florentin.—Als, Maltais.—Ois, Suédois.—On, Saxon.
DIMINUTIFS. R. Nom.	Eau, souriceau.—Elle, tonnelle.—Et, jardinet.—Ette, paillette.—Ot, goulot.—Otte, menotte.—In, tambourin.—Ine, bottine.—Ille, coquille.—Oie, gloriole.—Ué, globeule.—On, clocheton.—Ilon, oisillon.
AUGMENTATIFS, PÉJORATIFS. R. Nom.	Ace, rosace.—Asse, pèperasse.—Assier, écrivassier.—As, coutelas.—Is, ramassis.—Ard, Vieillard.—Aille, ferraille.

SUFFIXES DE L'ADJECTIF

QUALITÉ. R. Verbe; pour ide, nom.	Ent, menteur.—Aut, obéissant.—Ent, excellent.—Ier, chicanier.—Ahle, pardonnable.—Ible, divisible.—Ile, facile.—Ide, rigide.—If, dormitif.—Oïre, obligatoire.
RAPPORT. R. Nom.	Aire, lunaire.—Ier, printanier.—Al, vital.—El, mortel.—Il, civil.—Ique, patriotique.—Eux, valeureux.—U, branchu. [Aque, syriaque.
ABONDANCE. R. Nom.	Et, pauvre.—Elet, verdet.—Ot, pâlot.—Aire, nonâtre.—Aud, rougeand.—In, blondin.
DIMINUTIFS. R. Adjectif.	Bond, moribond.—Lent, succulent.—Ace, vivace.—Asse, bonasse.—Assier, finassier.—Ard, pillard.—Asque, fantasque.—Esque, chevaleresque.—Issime, richeissime.—Ime, infime.—Eme, suprême.

SUFFIXES DU VERBE

SIGNIFIANT L'ACTION en général.	Er, clouer, aimer.—Ir, grandir, finir.—Oir, recevoir.—Re, rendre.
SIGNIFIANT RENDRE TEL.	Iser, égaliser.—Fler, bouifier.
SIGNIFIANT DIMINUTION.	Eter, voleter.—Oter, clignoter.—Iller, santiller.
SIGNIFIANT DÉPRÉCIATION.	Onner, chantonner.—Oyer, tonnoyer.—Aller, batailler.—Asser, finasser.

SUFFIXE DES ADVERBES DE MANIÈRE. Ment, fortement.

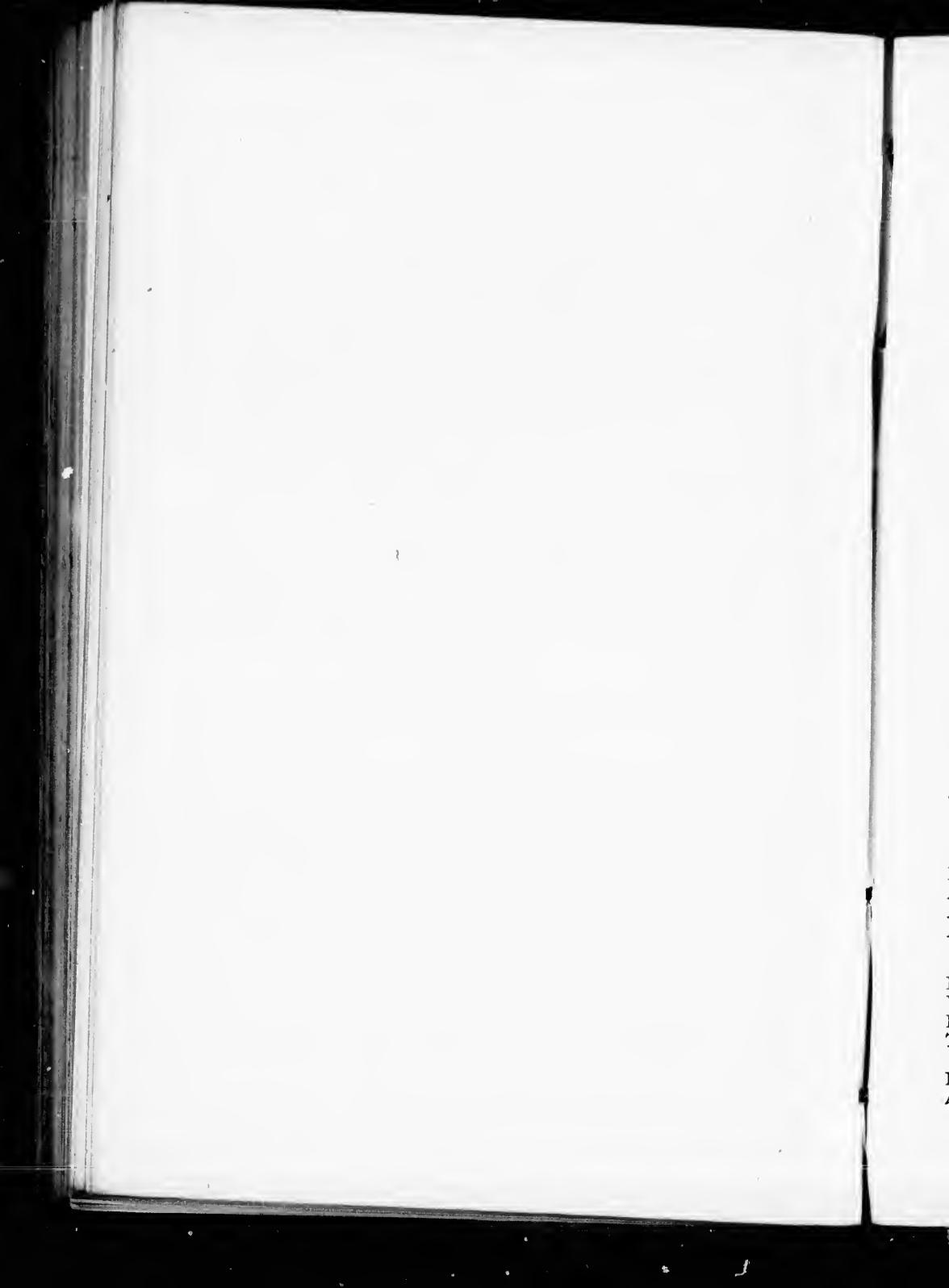


TABLE DES MATIÈRES

Nous indiquons le numéro traitant de l'objet désigné ; s'il y a plusieurs numéros relatifs au même objet, nous n'indiquons que le premier.

Parfois nous indiquons la page, mais entre parenthèse.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Grammaire : définition	1	Alphabet, lettres	10
Sons vocaux	2	Voyelles, consonnes	14
Sons simples	5	Syllabes, mots	20
Articulations	7	Idée, proposition	22
Diphongue	9	Parties du discours	26

PREMIÈRE PARTIE

NOM			
Définition	31	Adjectif pris substantive- ment	102
Nom propre, nom com- mun	32	Adjectif déterminatif	105
Noms collectifs	35	Adjectif démonstratif	107
Nom composé	39	Emploi de <i>ce</i> et de <i>cet</i>	108
Du genre	41	Adjectifs possessifs	110
Du nombre	48	Emploi de <i>mon</i> , <i>ton</i> , <i>son</i>	111
De l'étendue	52	Adjectifs numéraux	112
Pluriel dans les noms	58	<i>Vingt, cent, mille</i>	117
Tableau du pluriel dans les noms	(12)	<i>Million, billion, milliard</i>	119
		Adjectifs indéfinis	120
		PRONOM	
		Définition	122
		Accord du pronom	123
		Espèces de pronoms	124
		Pronoms personnels	125
		<i>Le, la, les</i> , article, pronom	130
		Pronoms possessifs	131
		Accents sur <i>nôtre</i> , <i>vôtre</i>	133
		Pronoms démonstratifs	134
		Pronoms conjonctifs	136
		Pronoms indéfinis	139
		VERBE	
		Définition et espèces	142
		Personne, nombre	148
		Temps	151

Modes	158	Temps primitifs et temps dérivés	222
Conjugaison : définition	166	Conjugaison interrogative	226
Sortes de conjugaison	167	Des verbes réguliers	228
Auxiliaires	169	Des verbes irréguliers et défectifs	228 bis.
Verbe <i>avoir</i>	(35)	Verbes réguliers seulement quant à la dérivation	(73)
— <i>être</i>	(37)	Verbes irréguliers et défectifs	(75)
Verbe <i>aimer</i>	(39)	PARTICIPE	
REMARQUES. Verbes en <i>cer</i>	170	Définitions et espèces	230
Verbes en <i>ger</i>	171	Accord du participe passé	230
— changeant <i>e</i> ou <i>é</i> en <i>è</i>	172	ADVERBE	
Verbes en <i>eler, eter</i>	173	Définition	241
— en <i>yer</i>	174	Locution adverbiale	242
Verbe <i>finir</i>	(42)	Adjectifs employés comme adverbes	243
Participe <i>béni, bénit</i>	175	Formation des adverbes en <i>ment</i>	244
Pléurir prenant pour radical <i>flor</i>	176	Liste des adverbes	(86)
Verbe <i>recevoir</i>	(45)	PRÉPOSITION	
Accent sur <i>dû, redû, mû</i>	177	Définition	249
Emploi de <i>x</i> dans <i>pouvoir, valoir, vouloir</i>	178	Rapports exprimés	249 bis.
Verbe <i>rendre</i>	(47)	Locution prépositive	252
Verbes en <i>indre</i> et en <i>soudre</i>	179	Liste des prépositions	(90)
Verbes en <i>aitre</i> et en <i>oitre</i>	180	CONJONCTION	
Sujet du verbe	181, 453	Définition	255
Accord du verbe	184	Conjonction de coordination et conjonction de subordination	255 bis.
Compléments : définition et espèces	187, 489	Locution conjonctive	256
Mots pouvant avoir des compléments	192	Liste des conjonctions	(92)
Complément attributif	192 bis.	INTERJECTION	
Verbe transitif ou actif	193	Définition	259
Verbe passif	196	Locution interjective	260
— <i>être aimé</i>	(56)	Mots employés comme interjections	261
— intransitif	200	Liste des interjections	(94)
— <i>tomber</i>	(58)		
— pronominal	204		
— <i>se repentir</i>	(62)		
— unipersonnel	208		
— <i>falloir</i>	(65)		
Orthographe des verbes	211		
Terminaisons pour chaque temps	213		

DEUXIÈME PARTIE

<p>SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET MAJUSCULES</p> <p>Signes orthographiques 262</p> <p>ACCENTS : définition, es- pèces, emploi. 263</p> <p>Apostrophe, tréma, cédille 270</p> <p>Trait d'union. 276</p> <p>Emploi des majuscules 277</p> <p> </p> <p>PONCTUATION</p> <p>Définition et signes 279</p> <p>Emploi de la virgule. 281</p> <p>— du point-virgule. 283</p> <p>— des deux points 284</p> <p>Emploi du point ordinaire. 285</p> <p>— du point d'inter- rogation. 286</p> <p>Emploi du point d'excla- mation. 288</p> <p>— des points de sus- pension 289</p> <p>— du trait d'union 290</p> <p>— du tiret. 291</p> <p>— des parenthèses 292</p> <p>— des guillemets. 293</p> <p>De l'alinéa 294</p> <p>Autres signes de ponctua- tion 295</p> <p>PETIT TRAITÉ DE PRO- NONCIATION 301 (On y suit l'ordre alphabétique).</p> <p> </p> <p>REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE D'USAGE</p> <p>Orthographe : définition. 381</p> <p>Lettres finales des mots. 382</p> <p>Doublement des lettres. 384</p> <p>Changement de <i>n</i> en <i>m</i>. 391</p> <p>Emploi de <i>an</i> et de <i>en</i>. 394</p> <p>Noms en <i>at</i>. 395</p> <p>Noms terminés par <i>e</i>. 396</p> <p>Noms en <i>au</i> ou <i>eau</i>. 397</p> <p>Noms en <i>oir</i> ou <i>oire</i>. 398</p> <p>Noms en <i>cion</i>, <i>tion</i>, etc 399</p> <p>Mots terminés par <i>sse</i> ou <i>ce</i> 400</p>	<p>HOMONYMES, etc.</p> <p>Homonymes : définition. 402</p> <p>Homonymes de <i>a, e, i, o, u</i> 403</p> <p>Homographes 404</p> <p>Synonymes. 406</p> <p>Onomatopées. 408</p> <p> </p> <p>DE LA CONSTRUCTION</p> <p>Construction : définition. 410</p> <p>Inversion. 413</p> <p>Ellipse. 415</p> <p>Pléonasme 417</p> <p>Syllepse. 419</p> <p> </p> <p>ANALYSE GRAMMATICALE</p> <p>Définition et objet 420</p> <p>Analyse du nom, etc 427</p> <p>— du verbe 436</p> <p>— du participe. 437</p> <p>— des invariables 438</p> <p>— des figures de grammaire 442</p> <p>Tableau synoptique d'ana- lyse (147)</p> <p>Modèle d'analyse. (148)</p> <p>Gallicisme. 447</p> <p> </p> <p>ANALYSE LOGIQUE</p> <p>Définition et explication. 448</p> <p>Termes de la proposition. 452</p> <p>Du sujet 453</p> <p>De l'attribut 460</p> <p>Du verbe substantif 467</p> <p>PROPOSITION : définition 472</p> <p>Qualifications pouvant lui convenir 473</p> <p>Nombre de propositions dans une phrase. 488</p> <p>Des six sortes de complé- ments 489</p> <p>Tableau d'analyse logi- que (156)</p> <p>Analyse d'une phrase (156)</p>
--	--

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE		Classification des propositions.	494
Définition	470	Tableaux pour la classification des propositions. (161)	
Les dix fonctions grammaticales.	491	Analyse des phrases : procédé	495
Étude sur chacune.	492	Application de la méthode	(:63)
Fonctions grammaticales remplies par des propositions	493		

TROISIÈME PARTIE

Définition de la syntaxe	496	Emploi de certains adjectifs.	590
DU NOM			
Noms qui ont les deux genres : <i>aide, aigle, gens</i> , etc.	497	ADJECTIF DÉTERMINATIF	
Noms inusités au singulier — au pluriel.	514	Adjectif démonstratif	603
Noms tirés des langues étrangères	516	Adjectifs possessifs	605
Mots employés substantivement.	520	Adjectifs numéraux	611
Orthographe des noms propres.	521	Adjectifs indéfinis.	614
Noms composés.	525	<i>Même</i> , adjectif, adverbe.	619
Noms unis par une préposition.	532	Remarques sur <i>quelque</i>	626
Remarques sur quelques noms.	536	Remarques sur <i>tout</i>	631
DE L'ARTICLE			
Emploi et suppression.	549	DU PRONOM	
Emploi de <i>du, des, de la</i>	555	Généralités sur le pronom	640
Répétition de l'article.	559	Pronoms personnels.	644
ADJECTIF QUALIFICATIF			
Accord de l'adjectif	563	— possessifs	656
Remarques sur les adjectifs <i>feu, nu, demi, grande</i>	570	— démonstratifs.	660
Noms employés adjectivement.	575	<i>Celui ci, celui-là</i>	665
Adjectif employé adverbialement	578	Pronoms conjonctifs.	669
<i>Ci-joint, ci-inclus</i>	579	— indéfinis.	675
Adjectifs composés.	583	<i>Ou, personne, quiconque</i>	679
Place des adjectifs.	587	DU VERBE	
Degrés de signification	589	Place du sujet.	682
		Répétition du sujet	684
		Accord du verbe avec le sujet ou les sujets	686
		Des compléments du verbe	698
		Emploi des auxiliaires	707
		— de l'infinitif	712
		— de l'indicatif	716
		— du conditionnel	727
		— de l'impératif	732
		— du subjonctif	735
		— des temps du subjonctif.	738

propo-	
classifi-	494
itions. (161)	
s : pro-	
	495
éthode (163)	
adjec-	
	590
MINATIF	
if . . .	603
	605
	611
	614
erbe . .	619
que . . .	626
	631
onom	640
	644
	656
ifs. . .	660
	665
	669
	675
que . . .	679
	682
	684
c le . . .	
	686
erbe . .	698
es . . .	707
	712
	716
uel. . .	727
	732
	735
sub-	
	738

Remarques sur quelques		
verbes.	742	
DU PARTICIPE		
Participe présent et adjectif verbal.	773	
Participe passé : règle générale.	779	
<i>Attendu, excepté, etc.</i>	780	
Participe suivi d'un infinitif	782	
Participe de <i>coûter, etc.</i>	785	
Participe des verbes réfléchis	786	
Participe des verbes impersonnels.	789	
Participe ayant pour complément direct <i>le, peu, en</i>	790	
DE L'ADVERBE		
Remarques sur <i>alentour, auparavant, etc.</i>	797	
<i>Dedans, dehors, etc.</i>	805	
<i>Ici et là.</i>	807	
<i>Si, tout... que, très.</i>	809	
Adverbes homonymes.	813	
Emploi de locutions adverbiales	819	
Emploi de la négation et du <i>ne</i> dubitatif	823	
DE LA PRÉPOSITION		
Place et répétition.	833	
Emploi de <i>à, de, sans, etc.</i>	840	
<i>À travers, près de.</i>	847	
DE LA CONJONCTION		
Emploi de <i>comme, et, ni.</i>	852	
Emploi du mot <i>que.</i>	857	
Remarque sur <i>si.</i>	858	
Emploi de locutions conjonctives	860	
DE L'INTERJECTION		
<i>Ah ! ha !—Aïe, hi !.</i>	866	
<i>Eh ! hé !—Hein ! hem !.</i>	870	
<i>O ! oh ! ho !.</i>	872	
APPENDICE		
Historique sommaire de la langue française	(261)	
Transformation du latin en français	(267)	
Étymologie	(269)	
Radical	(270)	
Préfixes	(271)	
Suffixes	(273)	
Formation des mots nouveaux	(278)	
Tableau des principaux <i>préfixes</i>	(281)	

